



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

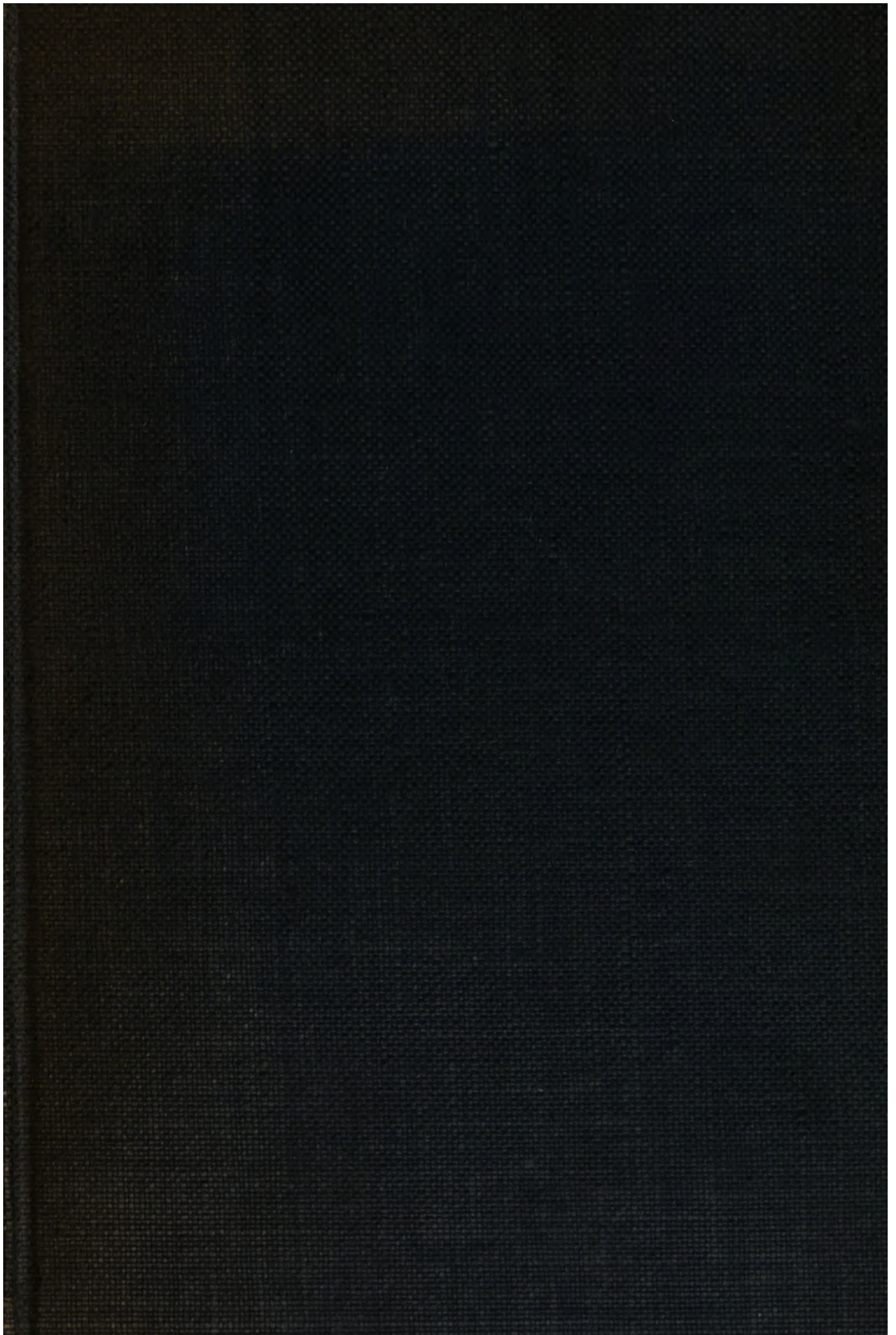
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



~~251 cc 3.0~~ →

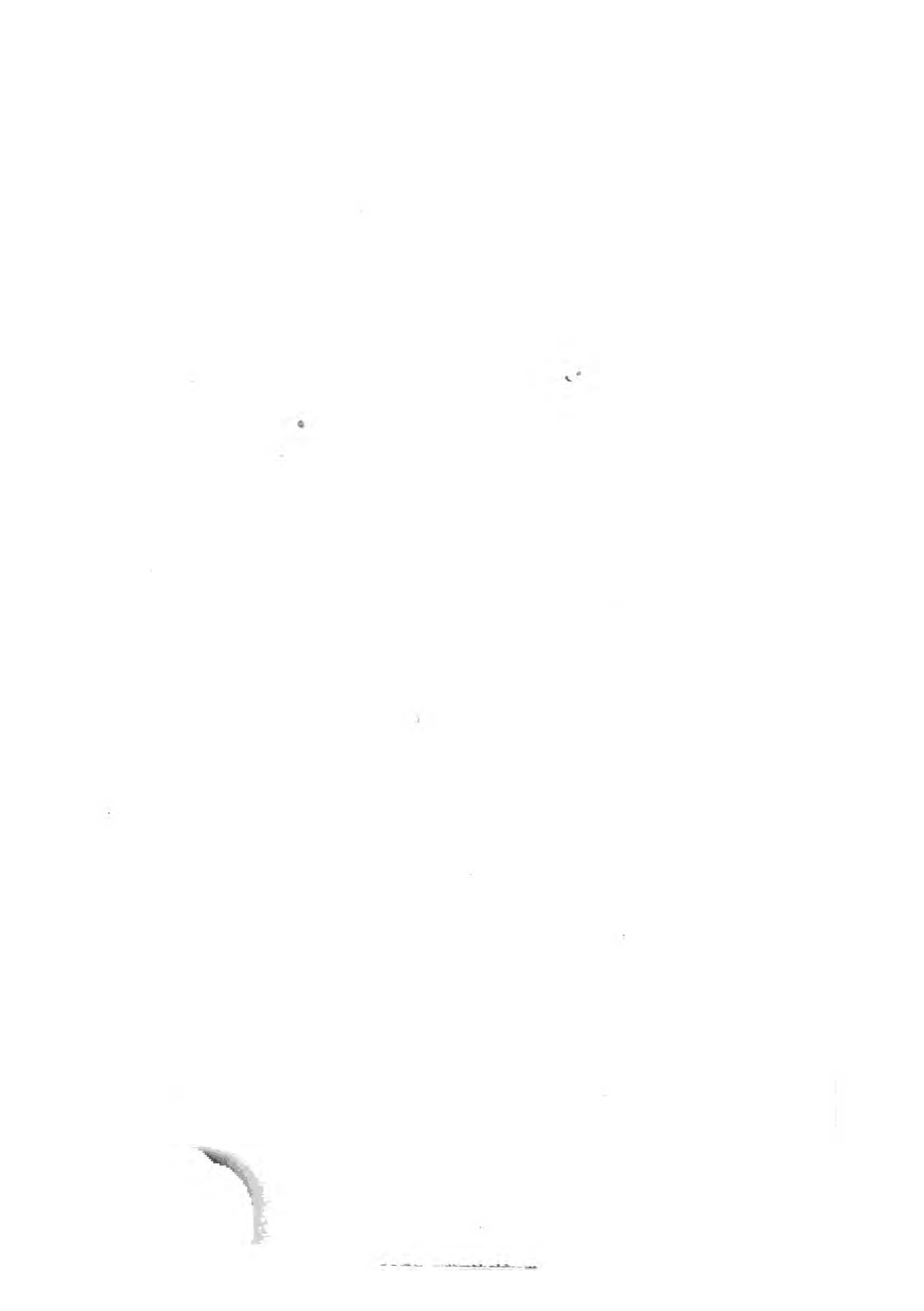


1/k 5975. A. 11



ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

XI



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

XI

**PROPOS D'AU-DELA
CHEZ LES PASSANTS
PAGES POSTHUMES**



PARIS

MERCURE DE FRANCE

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

—
MCMXXXI

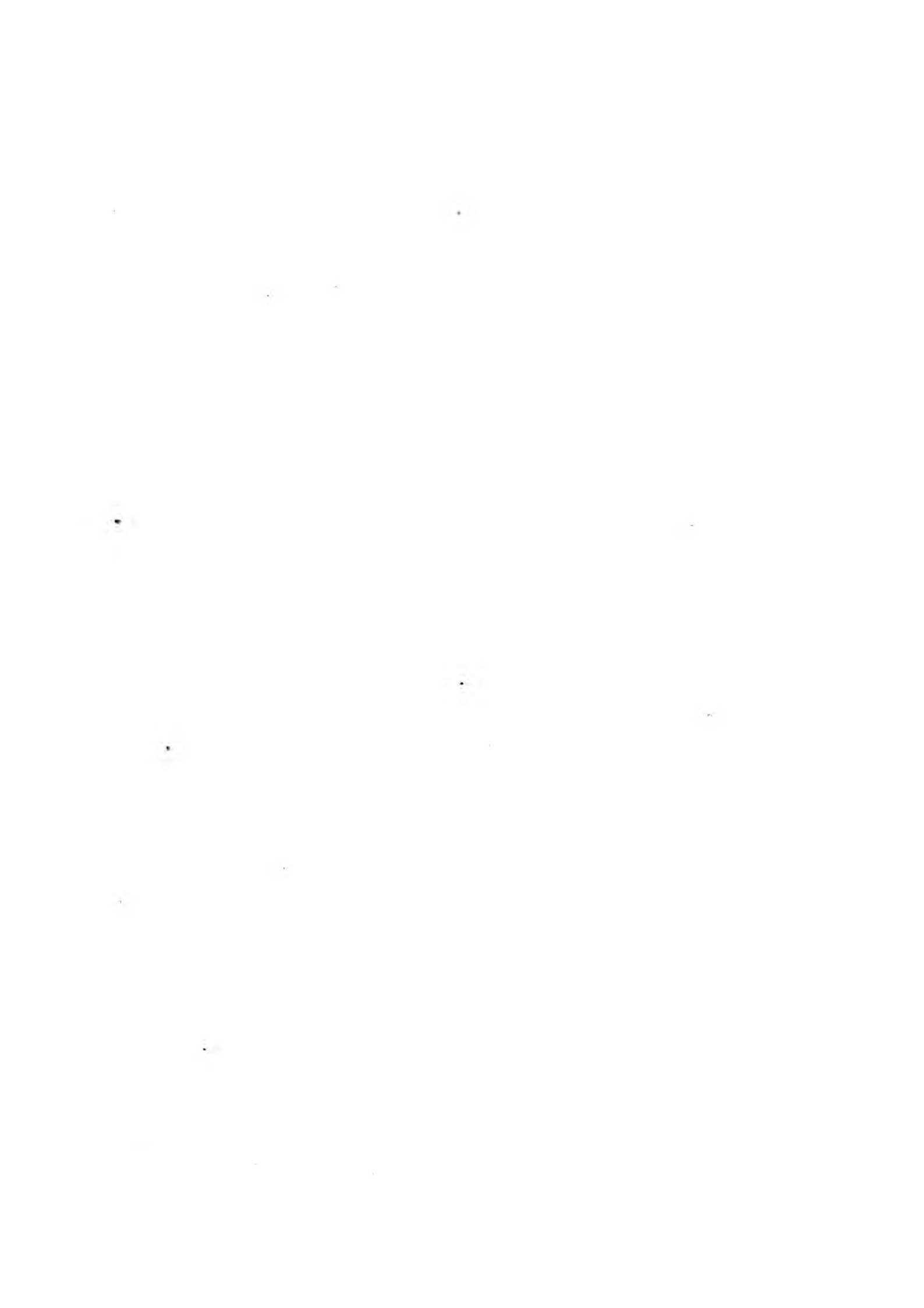
IL A ÉTÉ TIRÉ :

*Cinquante-neuf exemplaires sur vergé d'Arches
numérotés à la presse de 1 à 59,
et cent dix exemplaires sur vergé pur fil
Lafuma numérotés de 60 à 169.*



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproductions réservés
pour tous pays.

PROPOS D'AU-DELA



L'ÉLU DES RÊVES

En novembre 1887, le jeune poète Alexis Dufrène habitait, depuis peu de jours, un garni de la rue de La Harpe, au cinquième étage d'une très vieille maison devenue logis d'étudiants.

Ce soir-là, pour fêter ses vingt et un ans, il avait réuni, devant un vaste bol de punch, deux ex-compagnons de classes, à peu près de son âge : le peintre J. Bréart et le musicien Eusèbe Nédonchel.

Les cigarettes avaient rendu nébuleux l'air de la chambre, qu'assainissait, toutefois, un bon feu clair. La causerie, assez joyeuse d'abord, s'était aggravée aux approches de minuit. L'on agitait, maintenant, d'abstraites questions d'art, d'« esthétique » ; Alexis les écoutait, distraitement, laissant dire, étant persuadé que les artistes qui prennent le pli des théories ne se destinent qu'à vieillir, évités, en balbutiant, pour tout bien, des critiques au moins négligeables. (Il dédaignait, comme chose inutile, *même de le dire*, attendu qu'il faut de la poussière sur les routes, — bref, qu'au fond, chacun ne fait que ce qu'il DOIT faire, et ne trouve que ce qu'il a RÉELLEMENT cherché.)

Des bougies, sur la cheminée, éclairaient la pièce. On entrevoyait, contre le chevet du lit, une petite porte, sans doute condamnée depuis longtemps... Presque toutes les chambres d'hôtel ont de ces communications. Celle-ci venait de s'entre-bâiller toute seule depuis quelques

instants ; la targette rouillée s'était détachée d'elle-même, pendante encore à une vis. On distinguait une faible lueur, au joint des ais, — et, durant les accalmies de la discussion, de rauques soupirs, anhéants et pressés, — geints de l'au-de-là de cette porte, — parvenaient aux jeunes causeurs.

— Ah ça ! dit, à la longue, le peintre Bréart, en baissant la voix, — qu'est-ce qu'il y a là, de l'autre côté ?

— Si nous allions voir ? murmura Nédonchel.

Tous deux s'étaient levés ; mais Alexis, plus prompt, alla se poster contre le battant, s'y adossa, les bras croisés, et, d'un air de lyrisme calme, qui en imposa soudain à ses deux amis :

— *Ah ! je le pressens et le devine, moi, ce qu'il y a derrière cette porte ! s'écria-t-il. — Certes, ce doit être tel vieux roi de quelque État perdu de l'Orient, un dépossédé que les hasards de l'exil et la risée des gens du siècle auront conduit en ce taudion. Je songe qu'il est là, trônant sur un lit de camp, les yeux pleins de mélancolie et de fureur ; auprès de lui gît quelque sacoche remplie de diamants et d'or, et, pensif, étreignant un sceptre emporté de nuit, il se laisse indifféremment agoniser. De là, ces profonds soupirs !... — Eh bien ! pourquoi troubler sa suprême songerie ? Je pense que nous devons respecter sa solitude auguste et visionnaire. Laissez-moi m'endormir, fier d'un tel voisin ! C'est là de quoi rêver de beaux rêves.*

Bréart et Nédonchel avaient écouté bouche béante, ce discours. Revenus de leur saisissement, ils se regardèrent, et, rassurés par le placide sourire d'Alexis :

— Non ! s'écria Nédonchel, ma parole, j'ai cru... qu'il parlait sérieusement !

— J'en suis encore effaré moi-même, ajouta J. Bréart : — mais, à présent, soyons positifs. — Il faut aller voir ! Tiens ? Entends-tu ?... Quelqu'un de très malade, à coup sûr ! quelque pauvre diable !

— Hommes de peu de foi ! répondit Alexis Dufrêne en livrant passage après un haussement d'épaules : Ah ! vous

voulez *vérifier*? Vous voulez *voir*? Vous voulez *de la réalité*?... Eh bien! allez!... Seulement, retenez cela : — si vous franchissez ce seuil, *vous n'aurez jamais de talent*.

Ce disant, il redescendit vers la cheminée, s'assit en son fauteuil et se mit à tisonner.

Eusèbe Nédonchel et J. Bréart, après un hochement de tête, ouvrirent la porte toute grande : elle donnait sur le dernier coin de palier d'un étroit et misérable escalier dit de service : en face d'eux, trois degrés aboutissaient à l'huis à demi béant d'un galetas — d'où provenaient la lueur et les plaintifs soupirs.

Ayant frappé sans réponse, ils entrèrent.

En ce réduit mansardé, d'une fétidité singulière, aux tuiles disjointes en leurs plâtras, une veilleuse près de grésiller, brillait, pauvre étoile, sur le rebord d'une sorte d'âtre sans feu ni cendres.

Une chaise dépaillée, une ombre de table, une écuelle, sous un jour de souffrance, dit à tabatière, creusé dans la toiture ; — et, dans un enfoncement, au plus sombre du bouge, un grabat sur lequel un très vieux homme, en loques de mendiant, à la face hébétée et blanche — en laquelle transparaissait déjà la Tête de mort, — semblait râler, les yeux fixes, — étreignant en sa main droite pendante un crochet de chiffonnier. C'était l'atroce misère, la veille de la fosse commune. Rien à faire. L'heure de délivrance allait tinter.

Horriifiés à ce spectacle, les deux jeunes gens reculèrent : — ayant tiré la porte, sans une parole, ils rentrèrent chez Alexis, les yeux agrandis et se bouchant le nez.

— Un peu dédoré, ton monarque! murmura J. Bréart.

— Légèrement défraîchi, ton prince! appuya Nédonchel.

Ils lui retracèrent ce qu'ils avaient vu.

Les ayant écoutés en silence, Alexis secoua, de l'ongle de son petit doigt, la cendre de sa cigarette.

— Oui, dit-il avec un soupir : voilà ; c'est bien ce que je disais, vous n'aurez jamais de talent.

— Ah ! mais, tu es absurde, à la fin ! s'écria Bréart. Comment ! à deux pas d'un mort, autant dire, tu fais le prophète en chambre ! Il s'agit bien de talent !

— Et quel rapport ! gromme'a Nédonchel.

— Séparons-nous, il est tard ! dit Alexis. Je me charge de prévenir, en bas, demain matin.

On but un dernier verre ; puis, après une banale poignée de main, les deux juvéniles artistes descendirent en se chuchotant maints quolibets, d'un ordre funèbre, à l'adresse du poète et de son roi détrôné.

Alexis écouta le heurt du portail. S'étant approché de la fenêtre, il entendit monter de la rue jusqu'à lui les rires, un peu assombris toutefois, de J. Bréart et de Nédonchel. Quand leurs pas et leurs voix se furent perdus aux lointains, il revint s'enfermer d'un tour de c'ef.

— Les trouble-fête ! les niais ! murmura le poète. De quelle utilité, pour ce moribond, ces deux farceurs ont-ils été ?... D'aucune. C'était bien la peine de se moquer de mon rêve, pour aller s'effrayer d'une ombre, et revenir du Réel en se bouchant le nez !... Voilà ce que c'est que de n'avoir aucun talent !... — Au dédain de cet Imaginaire, qui, seul, est réel *pour tout artiste sachant commander à la vie de s'y conformer*, ils ont préféré s'en remettre à leurs sens en se figurant qu'on peut *voir ce qu'il y a* ! — Enfin, puisqu'ils m'ont créé un « devoir », — allons.

Ce disant, il remplit un verre de punch, en manière de cordial, pour l'offrir, s'il en était temps encore, à son mystérieux voisin. Puis, rouvrant la petite porte, il entra dans le taudion.

Sans hésiter, il s'approcha du malheureux, et, se penchant, avec un accent d'intérêt et de bonté :

— Eh bien ! *sire*, dit-il, — voyons, voyons !... Ce'a ne va donc pas ?

A cette parole, le vieux Pauvre tressaillit comme d'un

frisson mortel, — mais, à la stupeur d'Alexis, il trouva la force de se soulever, de s'accouder, de regarder son visiteur en silence, avec une froide solennité. Le poète lui tendit le verre, qu'il repoussa de son doigt.

— Ah ! c'est vous, jeune homme ! articula d'une voix très basse le vieillard à demi expirant et entrecoupant ses paroles : — je vous ai entendu. Là... je reconnais... votre voix. Vous avez parlé — d'un roi, d'un homme d'exil... Moi aussi... je suis un songeur... J'ai passé ma vie en rêves !... Vous m'avez fait du bien, tout à l'heure... Vous m'avez fourni le dernier ! Les rêves !... C'est si beau... Mais... en errant par les rues, toutes les nuits, dans une capitale... on trouve parfois... de quoi presque les réaliser !... L'habitude seule fait qu'on dédaigne... cela ! — Pourtant... si l'on est sobre, attentif, bon placeur de trouvailles... on devient... riche — avec les années !... Regardez !

Et, d'un pénible effort, du bout de son crochet tranchant, qui sembla rayonner comme un sceptre entre ses phalanges décharnées, il fendit la toile de son grabat. Des billets, en liasses pressées, des pierreries, des rouleaux d'or apparurent.

A leur vue, il eut, au fond des yeux, comme la brusque flamme d'une lampe qui va s'éteindre.

— Ah ! que de fois... au petit matin... rentrant ici... que de fois — en touchant, en palpant ce trésor sur cette lamentable paille, j'ai vécu des minutes merveilleuses... Pouvant incorporer mes rêves, je les possédais comme réels...

La mort oppressait l'effrayant pauvre : il parut se hâter.

— Puisque vous en êtes digne, je vous fais mon héritier. Seulement, — ne voyez plus vos deux amis ; ils s'appellent du temps perdu. — Maintenant... au revoir !... Il y a là près d'un demi-million... Quand vous m'aurez fermé les yeux, prenez cela, mon fils !... et continuez mes rêves !... moi, — je... m'éveille.

Un tressaut le secoua ; son corps se raidit ; il retomba rigide.



Aujourd'hui le poète Alexis Dufrêne, ayant su quintupler en quelques mois son héritage en opérations financières des plus solides, habite dans l'Inde, en plein Népaül, un château-palais, sis au centre d'une propriété des *Mille et une Nuits*. Oublieux, même de ses deux amis, il y mène une existence de radjah.

J. Bréart et Eusèbe Nédonchel sont toujours à Paris. Tous deux, en nobles « esthéticiens », s'attardent, chaque soir, au fond de ces tavernes hantées de nos jeunes écrivains futurs, auxquels ils s'efforcent, à coups de théories, de démontrer « *qu'il faut toujours voir les choses... TELLES QU'ELLES SONT* ».

MAITRE PIED

A Monsieur Guy de Maupassant.

Bien résolu, cette fois, en vue de faire fortune, à devenir ce que le monde appelle un homme terre à terre, je sentis le besoin d'un Mentor. Et quel choisir, d'un conseil à la fois plus substantiel et plus subtil, que l'ex-notaire de ma famille, M^e Pied, le juriste réputé le plus pratique de Normandie?... Je me rappelais l'avoir contemplé en des soirées de jadis, dans cette grosse ville de province où mes inscriptions prises furent suivies de si peu d'exactitude au cours de droit; — j'évoquais en pensée sa face froide aux lunettes d'or, son regard toujours baigné d'une sage indifférence, son menton de prognat, la matité de sa parole précise, son flegme taciturne, son front fuyant et pâle, et plus je songeais, plus je sentais que sa consulte me serait, dans l'es-pèce, d'un souverain secours.

Toutefois, une assez contrariante circonstance tempérerait quelque peu, je l'avoue, l'élan qui me portait à rechercher son intime et familière fréquentation : — les gazettes de ces récents mois m'avaient appris qu'il s'était fait condamner à perpétuité. — Mon ombrageux naturel m'induisant aux désillusions trop promptes, la gravité de cette soudaine mauvaise note, la qualité de l'impair qu'elle supposait, auraient sensiblement amoindri, je crois, l'estime — jusque-là presque aveugle où ie tenais la supériorité pra-

tique de M^e Pied, — n'eussent été deux détails du procès, lesquels m'avaient donné à réfléchir :

1^o Le caractère — inexplicable chez lui, selon moi, de son « crime » ;

2^o Ce fait que, veuf et venant de céder son étude au comptant depuis moins d'un semestre, il était advenu qu'au cours des assises, les plus retors de nos limiers judiciaires avaient fini par s'avouer hors d'état de lui découvrir la propriété d'une pièce de cinq francs, — tellement il avait su placer, à l'étranger, d'une façon secrète et sûre, le large demi-million qu'on lui savait.



Ah ! cette cause célèbre !... Comment, au lu des débats, du réquisitoire et du verdict, persister à me croire éveillé ?... Il en ressortait, en effet, l'énigmatique résumé suivant. — En Bretagne, l'Avril passé, M^e Pied, par un hasard de vil-légiature, s'était trouvé, depuis deux jours, l'hôte de notre vieux et cher baron des Gauds-d'Argental, un de ses plus anciens clients, un ami. Le second soir, une discussion de dessert s'étant élevée, Pied, — si réservé d'habitude, avait tout d'un coup stupéfait les convives en se révélant comme grand mangeur de prêtres et de rois. On s'était échauffé et, par instants, il avait donné à ses auditeurs interdits l'impression d'un Robespierre... Puis, il s'était retiré dans sa chambre après avoir notifié, pour le lendemain matin, son départ — devenu nécessaire, d'ailleurs... Or, en vérité, c'est ici que les choses tournent à l'invraisemblable !... Au milieu de la nuit, se relevant en sursaut, Pied, — comme en proie à quelque maladive crise de perversité, de frénésie rancunière, de démence vindicative, *absolument inconcevable* chez l'homme que tous avaient, jusqu'alors, connu en lui, — s'était dirigé, brandissant un flambeau, vers la grange encombrée de fourrages qui attenait à l'habitation.

Des gens de ferme l'avaient VU METTRE LE FEU ! — En un moment, la toiture éclata sous les flammes. — Heureusement, la proximité d'un puits réduisit le sinistre à de simples pertes matérielles. — Sur des rapports de témoins, la gendarmerie accourue avait arrêté l'incendiaire. — A l'instruction, Me Pied nia d'abord, jouant l'égaré, puis excipa d'accès de somnambulisme auxquels il était sujet. — Mais le plus étrange fut son attitude aux assises, où cyniquement il osa soutenir « *qu'après tout, ce n'était pas un bien grand forfait d'avoir porté la torche dans la pigeonnrière d'un sénile et arriéré talon rouge qui prétendait imposer à son siècle des idées politiques et religieuses déjà démodées sous Louis le Gros* ».

Cette sortie lui valut l'examen médical. Les docteurs l'ayant déclaré pleinement responsable et de sang-froid, le procès suivit son cours. — Peuh ! l'on s'attendait à quelque trois ou cinq ans. Soudain, voici qu'au moment du délibéré, le prévenu, travaillé sans doute par une rechute, se mit à fredonner ces vers, — de plus en plus contradictoires non seulement avec tout son passé, mais avec l'expression distraite et sceptique de sa figure :

Oui, je voudrais, sans Dieu ni maîtres,
Usant de légitimes droits,
Des boyaux du dernier des prêtres
Étrangler le dernier des rois.

Pour le coup, les plus rassis de ses intimes ébauchèrent une grimace : le défenseur, abasourdi, réclama, devant l'évidente *indisposition* de son client, l'indulgence de la cour. — Vains efforts ! le jury breton, composé de bien-pensants, sortit exaspéré, pour ne rentrer, une minute après, que sur des conclusions entraînant l'application du maximum, — et tout fut dit.

Grâce à d'officielles influences, dont ses secrets mandataires surent voiler les concussions, il lui fut accordé, de haut lieu, de subir jusqu'à nouvel ordre sa peine (et ceci

pour raisons de santé) en un pénitencier du Centre — où les douceurs salariées de l'infirmierie le reçurent : — depuis quatre mois, il y attendait les amnisties d'usage.

Malgré l'arrêt glaçant qui sanctionnait cette histoire, je persistais — fort de l'impression laissée en mes esprits par son déconcertant héros — à la trouver assez... mystérieuse.

Mais, à quoi bon, désormais, perdre le temps à l'approfondir ? Pied n'était plus qu'un homme à la mer.

L'essentiel était de savoir s'il avait recouvré, dans le calme de sa captivité, son fonds de mérite et de clairvoyance. Que m'importait le reste ? La détention lui créant des loisirs, n'était-ce pas le moment de l'aller sonder et d'en apprendre, si possible, l'infailible « *Sésame, ouvre-toi !* » de la réussite, en affaires positives, le « mot qui suffit » à se guider vers la Fortune ? — M'étant donc fait recommander au ministre par une danseuse de mes amies, j'obtins de celui-ci, pour le directeur de la maison d'arrêt de C..., une lettre à faire battre aux champs devant mon domestique ; et, sur les trois heures de relevée, l'autre lundi, j'arrivai, valise au poing, à C... Une fois le seuil franchi de son énorme prison, je remis ma lettre. — Le Directeur lui-même vint me prendre, avec affabilité : on traversa les cours. — Dans un angle du préau, cerné de massives murailles, un poêle, entouré de bancs, chauffait un abri de planches, un poste de surveillants. Le directeur m'y conduisit et m'y laissa seul, m'ayant prié d'attendre que le détenu me fût amené.

Bientôt parut, entre deux gardiens et vêtu de la bure grise des prisonniers, l'ex-notaire. Rien de changé, en sa rectiligne personne !... Une fois seuls, nous nous saluâmes : il m'indiqua l'un des bancs ; je m'assis, et, m'ayant imité, il m'offrit un havane, en me disant :

— Vous êtes le seul qui soyez venu me visiter. En quoi puis-je vous être utile ?

Devant pareil accueil, et fort de mon extrême jeunesse, je lui signifiai, sans ambages ni détours, à cœur ouvert, ma

soif de conquérir une aisance dorée. Je lui avouai la foi que la lucidité de ses vues en affaires me suggérait toujours, et le grand espoir que, malgré sa mésaventure, j'avais fondé sur sa direction. Jusqu'à ce jour, mes goûts intellectuels m'avaient entraîné vers le culte des Lettres : écrire un beau livre me semblait encore un moyen de me créer une influence sociale et de parvenir, par suite, à la dignité du pain viager, la seule sérieuse en ce siècle... M'étais-je fourvoyé ? Devais-je continuer ? et dans quelle ligne ?

— Cela dépend, répondit-il. — Si votre cerveau ne secrète que du Beau convenu, si vous êtes né bon démarqueur, doué d'une *écriture* souple, d'une médiocrité... distinguée... Au fait, avez-vous publié quelque chose ?

Je tirai, de la poche de ma houppelande, mon unique volume, un recueil de vers intitulé : *Loisirs d'un Contribuable*.

Il le prit et, sous l'horrible jour du préau, se mit à le parcourir. Nous fumions en silence. Au bout de cinq minutes, il me le rendit avec une inoubliable expression de dédaigneuse tristesse.

— Le titre m'avait fait espérer mieux, dit-il, et j'en déplore l'ironie. Ces pages décèlent un souci constant de Beau pur, — et de qualité désintéressée ; on y sent frémir, sous le voile de vos vingt-cinq ans, le *Mens divinius*, le goût du rare, la recherche d'intégrité dans l'expression, l'éclair créateur. — Or, vous êtes pauvre ; voici donc votre inévitable avenir : — Dilution forcée de vous-même en menues productions obligatoires, impossibilité d'écrire l'œuvre vraie et puissante, mépris final de tous et de vous-même ; vieillesse précoce et sans ressources ; agonie sans les yeux au ciel de vos « Confrères », grabat d'hôpital ou de garni pour l'ultime soupir — et, sauf la sépulture par souscription, la probable fosse commune de tous les Mozart du monde. — Puis, une statue, peut-être, en un square, où votre ombre de bronze, sempiternellement entourée de bonnes d'enfants, semblera bénir le larbinisme humain, dont les demi-

sourires poursuivront votre mémoire et dont vous aurez été le dindon.

A ces âcres paroles, je sentis une lueur me passer dans les yeux.

— Diantre ! grommelai-je, mais... si l'Art puissant, voyant et viril, conduit à cette fin sombre, — et si la science pratique de la vie conduit... où vous êtes, — que choisir ?

Cette fois, Pied fit un haut-le-corps et son visage glacé s'anima comme d'une surprise.

— Quoi ! s'écria-t-il, — vous n'avez rien deviné, à mon sujet, de plus que les autres — et, ce nonobstant, vous êtes venu ici *d'instinct* ?... Ma foi, cela mérite une confiance, rien, d'ailleurs, ne pouvant plus me nuire.

Et, me regardant au blanc des yeux, il reprit d'une voix plus basse :

— Ainsi vous, qu'une... fée... a doté de la faculté maîtresse, le flair, vous avez pu supposer qu'un homme aussi pondéré que moi pouvait s'être laissé entraîner à des... absences ?... Ah ! poète ! En quelle année pensez-vous donc vivre ? En 1452 ? En 1865 ?... Mais, nous mangeons un siècle par an, ce jourd'hui, mon cher novateur ! — et vous êtes en retard. — Sachez-le donc bien : de nos jours, ce n'est pas d'être au bain, même à perpétuité, qui compromet l'avenir ; ce serait bien plutôt d'avoir écrit un livre empreint de *votre* genre de Beau idéal. Cela, nul ne s'en relève, — le monde pardonnant tout, — excepté l'âme. Poète, je suis ici parce que je sais ce que je veux et ce que je fais, et qu'ayant un but fixe, je sais me conformer au meilleur moyen de l'atteindre vite et d'un pas infaillible. Je suis au bain parce que, — chacun ayant ses petites faiblesses, — j'ai soif de considération vraie ! officielle ! cotée !

« Certes il est d'autres façons de l'obtenir, mais j'ai dû choisir la plus brève et la plus sûre. — Oui, parce que j'ai soif du pouvoir en un mot ? — Vos prunelles se dilatent ?

Voyons ! un peu de calme : rappelez-vous, et comparez. Socialement, qui étais-je, hier ? J'étais maître Pied, ancien notaire, trente mille francs de rente. Certes, c'était fort bien déjà ; mon nom m'ouvrait toutes les portes ; il est bref, terre à terre, témoigne d'une race prudente et ne porte ombrage à personne ; il est donc bien évident qu'aujourd'hui ce nom, — mis en relief par un acte d'importance, — pouvait me conduire à tout.

« Mais quel acte accomplir ? C'était là le problème. A quel titre eussé-je brigué, par exemple, les cinquante ou cent mille suffrages qui poussent à la Chambre et, par suite, si l'on sait son monde, au banc ministériel ? Remarquez bien qu'il me le fallait banal, cet acte, ce moyen, — (car je répugne à l'extraordinaire), — banal, mais d'une valeur pratique, s'étayant sur les précédents hors de conteste.

« Eh bien, un très attentif examen des affiches électorales de ces quinze dernières années me convainquit, bientôt, de cette vérité — devant l'évidence de laquelle s'inclinerait M. de la Palisse, — qu'entre les candidats dûment élus et validés, ceux qui se bornèrent à faire valoir, sur les murailles, les simples titres politiques (lesquels en valent bien d'autres), D'ANCIENS FORÇATS, D'INCENDIAIRES ET D'ÉCHAPPÉS DE BAGNE (en ajoutant « sous le feu des sentinelles », ce qui, attestant la vigilance de l'État, n'est jamais démenti) furent ceux qui, — j'en ai la liste — obtinrent, pour la plupart, de l'enthousiasme populaire, des ballots de bulletins.

« A cette découverte, je résolus de m'appeler Pied... tenez, tout bonnement comme on s'appelle Pyat.

« En effet, — si l'on ne bute pas contre un de ces cas d'engouement, où tout un peuple vote quand même pour l'homme en qui s'incarne l'idée du jour, et devant lesquels il n'y a rien à faire, — ces titres à la législature sont les plus irrésistibles aux yeux des masses radicales, — pour peu, surtout, qu'on les espace par des bouts de phrase tels

que : « Martyr de la cause sociale, ayant bravé le jury, insulté et nargué les juges, fait acte d'homme « à poigne », et j'atteste qu'aucune capacité ne vaut ces titres, et ne prévaudrait contre eux. — S'étant raréfiés, toutefois, cette année, faute de sérieux titulaires, celui qui, COMME MOI, peut les rénover, offre donc d'indiscutables chances d'apparaître comme l'homme attendu. Bref, mon évasion, dût-elle me revenir à quelque cinquante mille francs, l'affaire pour moi demeure excellente.

« Ah ! qu'il doit être amusant de faire des lois — qui seront appliquées par ces mêmes juges vous ayant condamné aux travaux forcés. — Quand je pense à ce cher baron d'Argental ! M'a-t-il assez pris pour le spectre rouge, — moi, qui, si je cédaï à l'enfantillage de me parquer dans une opinion, serais, sans doute, Jérômiste ! Un jour, je lui dirai combien il m'en a coûté d'accomplir le nécessaire sous son digne toit... *Mais l'instant de mon « Vive la Pologne !... » étant sonné, je devais tout sacrifier à l'occasion.* Mon plan l'exigeait, — et je me sens, ce soir, le but si bien en main, qu'entre ce chausson de lisière, que j'achève, et le portefeuille, je ne fais d'autre différence que celle de la fleur au fruit.

« Laissons cela. C'est assez parler de moi, mon avenir étant magnifique et tout tracé. Causons du vôtre. Maniez-moi, désormais, de l'or et non des mots. Plus de Beau idéal, plus d'Art, plus d'âme, plus de fumisteries ! — ou gare le grabat, la voirie, et les bonnes d'enfants sous votre bronze.

« Dès demain, louez-moi, dans Paris, un bureau, trois chaises, un fauteuil, deux bancs pour l'antichambre, un domestique en livrée neutre et sévère, et que sur votre porte soit clouée une large plaque de cuivre avec ce mot : BANQUIER. Ce titre est d'un si intrinsèque prestige, il est à ce point magique, voyez-vous, que si tel mendiant, tel famélique loqueteux, osait l'inscrire au fronton de son échoppe, le passant, qui viendrait de lui jeter deux sous, lui confierait peut-être sa fortune. La leçon subie d'une

faillite de quinze cents millions confiés au premier venu, n'est-elle pas oubliée déjà ? Les deux milliards qui viennent de s'évaporer entre les deux Amériques ont-il appris quelque chose ? Rien. Rien. Rien.

« Pénétrez-vous de cette vérité, en y conformant vos actes, — mais en criant au paradoxe, si des clients vous la redisaient ! Vous n'avez point d'or ? Feignez d'en manier ! L'or est comme les femmes, il vient vite à qui s'en occupe toujours. Quant aux « artistes », peignez-vous la tête de leur souvenir. — Fuyez les humbles et les tristes, et les Pauvres : ils sont contraires à la lumière de l'or.

« Bref, rappelez-vous chaque matin le mot du vieux Laffitte mourant, et disant à ses fils : « Comment j'ai fait « pour gagner mes millions?... EN NE FRÉQUENTANT « JAMAIS QUE DES GENS HEUREUX ! » Sur ce, bonsoir, jeune homme !... Une fois au pouvoir exécutif, si je vois que vous avez renoncé aux rêves et suivi mon conseil, eh bien, en retour de votre confiance et de votre visite, la veille de quelque conversion, je vous ferai signe. C'est reçu. »

Ce disant, Pied m'ayant salué, sortit. — Là-bas deux surveillants le réintégrèrent dans la prison. — Je m'enfuis.



Je dus m'aliter quelques jours à l'hôtel, — cet entretien m'ayant très fortement impressionné.

De retour à Paris, ce 27 janvier 1889, que vois-je sur tous les murs ? Les affiches électorales du citoyen Pied ! Son évasion officielle !... Ah ! comme il fait valoir ses titres ! Quelles géniales fautes de français ! Son triomphe est assuré. — Et cette image où, dans une barque, sous le feu des batteries d'un fort lointain, le voici voguant vers un soleil levant au ras des flots, ayant derrière lui deux femmes en tuniques blanches, l'une couronnée d'épis, l'autre tenant un glaive ! — Je cours bien vite aux urnes voter pour lui, talonné de près, je l'espère, par ceux les

plus éclairés de mes lecteurs. M^e Pied n'a-t-il pas, sur tous les Honorables qu'il a réellement égalés, l'immense supériorité *d'avoir su, au moins, ce qu'il faisait ?*

Mais, j'y songe ! Pourvu que ce candidat modèle ne se heurte pas, inopinément, contre l'un de ces engouements de la foule pour un inconnu qui passe... — engouements mystérieux devant lesquels, prévisions, calculs, sentences, deviennent de la fumée sous une rafale — et qui semblent allumer, tout à coup, au front de ce passant, comme la lueur d'un destin (1) !

(1) Ici se terminait la première version de ce conte ; sur une copie postérieure, Villiers de l'Isle-Adam ajoutait les lignes suivantes :

« Heureusement, je n'aperçois, sur les murs, que les affiches d'un certain boulanger nommé Jacques — et je ne présume pas que ce compétiteur puisse l'emporter *sur un homme d'une valeur aussi convenue* que notre digne et si clairvoyant incendiaire. »

L'AMOUR SUBLIME

M. Evariste Rousseau-Latouche, député de l'un de nos départements les plus éclairés, siégeait au centre-gauche de notre Parlement.

Au physique, c'était un de ces hommes qui ont toujours eu l'air d'un oncle.

Quarante-cinq ans, environ ; l'encolure un peu molle, résistante pourtant ; la chair des joues offrait quelques menues bouffissures, l'âge ayant ses droits ; mais il en humectait chaque matin, de crèmes diverses, la couperose. Le nez long et froid. Les yeux grisâtres. La lèvre inférieure franche, rouge, un peu épaisse : la supérieure très fine et formant la ligne quatrième de la carrure du menton. La voix bien timbrée, précise. Brun encore, mais ceci grâce à ces innocentes « applications » de teinture qui sont de mode.

C'était le type de l'homme de nos jours, exempt de superstitions, ouvert à tous les aspects de l'esprit, peu dupe des grands mots, cubique en ses projets financiers, industriels ou politiques.

En 1876, il avait épousé Mademoiselle Frédérique d'Allepraine ; la tutrice de cette orpheline de dix-sept ans la lui ayant accordée à cause de l'extérieur, à la fois sérieux et engageant, de cet honnête homme ; — et puis les situations se convenaient...

Rousseau-Latouche avait fait sa fortune dans les lins.

Il ne s'était enrichi que par le travail — et, aussi, grâce à quelque peu de savoir-faire — sans parler de certaines circonstances dont il est convenu que les sots seuls négligent de profiter; tout le monde l'estimait donc, de l'estime actuelle.

Au moral, il avait les idées françaises d'aujourd'hui, les idées ayant cours, — excepté en quelques négligeables esprits. Ses convictions se résumaient en celles-ci :

1° Qu'en fait de religions, tous les cultes imaginables ayant eu leurs fervents et leurs martyrs, le Christianisme, en ses nuances diverses, ne devait plus être considéré que comme un mode analogue de cette « mysticité » qui s'efface d'elle-même — brume traversée par le soleil levant de la Science.

2° Qu'en fait de politique, le régime royal, en France (et ailleurs), ayant fait son temps, s'annule également de soi-même.

3° Qu'en fait de morale pratique, il faut, tout bonnement, se laisser vivre selon les règles salubres de l'honnêteté (ceci autant que possible), — sans être hostile au Bien, c'est-à-dire au Progrès.

4° Qu'en fait d'attitude sociale, le mieux est de laisser, en souriant, pérorer les gens en retard, dont le cerveau n'est pas d'une pondération calme et dont les derniers groupes tendent à disparaître comme les Peaux-Rouges.

Bref, c'était un être éminemment sympathique, ainsi que le sont, de nos jours, presque tous ceux qui — les mains vides, mais ouvertes — sont doués d'assez d'empire sur eux-mêmes pour pouvoir prononcer, non seulement sans rire, mais avec une sincérité d'accent convaincante le mot « *Fraternité* »; — c'est-à-dire le mot le plus lucratif de notre époque.

Madame Rousseau-Latouche, née Frédérique d'Allepraine, en tant que nature, différait de son mari.

C'était une personne atteinte d'âme; — un être d'*au-delà* joint à un être de terre. Elle était d'un genre de beauté

à la fois grave, exquis et durable. Il ressortait de sa personne une sympathie pénétrante, mais qui humiliait un peu. Le regard chaste et froid de ses yeux bleus éclairait, d'intérieurement, sa transparente pâleur ; et la grâce de son affabilité charmait, — bien qu'un peu glacée, à cause des gens dont le sourire trop volontiers s'affine.

En dépit des trente ans dont elle approchait, elle pouvait inspirer les sentiments d'un amour auguste, d'une passion noble et profonde. Quelque surpris que fussent, à sa vue, les visiteurs ou même les passants, il était difficile de ne pas se sentir moins qu'elle en sa présence, — et de ne pas rendre hommage à la simplicité si tranquillement élevée de cet être d'exception perdu en un milieu d'individus affairés. Dans les soirées elle semblait, malgré son évidente bonne volonté, si étrangère à son entourage, que les femmes la déclaraient « supérieure » avec un demi-sourire qui servait la transition pour parler de choses plus gaies.

Ses goûts étaient incompréhensibles, extraordinaires. Ainsi, musicienne, elle n'aimait exclusivement et sans jamais une concession, que cette musique dont l'aile porte les intelligences bien nées vers ces régions suprêmes de l'Esprit qu'illumine la persistante notion de Dieu, — d'une espérable immortalité en cette incréée « Lumière » où toute souffrance mortelle est oubliée.

Elle ne lisait que ces livres, si rares, où vibre la spiritualité d'un style pur. Peu mondaine, malgré les exigences de sa position, c'était à peine si elle acceptait de figurer en d'inévitables ou officielles fêtes. Taciturne, elle préférait l'isolement, chez elle, dans sa chambre, où sa manière de tuer le temps consistait, le plus souvent, à prier, en chrétienne simple, pénétrée d'espérance. Privée d'enfants, ses meilleures distractions étaient de porter, elle-même, à des pauvres, quelque argent, des choses utiles, ceci le plus possible, et en calculant de son mieux ces dépenses ; car Evariste, sans précisément l'entraver ici, serrait, devant

toutes exagérations, et non sans sagesse, les cordons de la bourse.

M. Rousseau-Latouche, en conservateur sagace, en esprit éclectique, aux vues larges, comprenant toutes les aberrations des êtres non parvenus encore à sa sérénité intellectuelle, non seulement trouvait très excusable, en sa chère Frédérique, cette « mysticité » qu'il qualifiait de féminine, mais, secrètement, n'en était point fâché. Ceci pour plusieurs motifs concluants.

D'abord, parce que, si ce genre de goûts témoignait, en elle, d'une race « noble », le mieux est, aujourd'hui, d'absoudre, avec une indulgence discrète (une déférence, même), ces particularités d'atavisme destinées à s'atténuer avec les générations. On ne peut extirper, sans danger, ces espèces de taches de naissance, — qui, d'ailleurs, donnent du piquant à une femme. Puis, — tout en reconnaissant, en soi-même, la fondamentale frivolité de pareilles inclinations, on doit ne pas oublier qu'en de certains milieux influents encore, et dont les préjugés sont par conséquent ménageables, on peut être fier, négligemment, de laisser constater, en sa femme, ces travers sacrés, flatteurs même, et qu'ainsi l'on utilise. C'est une parure distinguée.

Ensuite, cela présente — en attendant qu'il soit trouvé mieux — des garanties d'honnêteté conjugale des plus appréciables, aux yeux surtout d'un homme d'État, absorbé par des labeurs d'affaires, de législature, etc., — qui, enfin, « n'a pas le temps » de veiller avec soin sur son foyer. En somme donc, ces diverses tendances d'un tempérament imaginatif constituant, à son estime, en sa chère femme, une sorte de préservatif organique, une égide naturelle contre les nombreuses tentations si fréquentes de l'existence moderne, Evariste, — bien qu'hostile, en principe, à leur essence, — avait fait, en bon opportuniste, la part du feu. — Que lui importait, après tout ? Ne vivons-nous pas en un siècle de pensée libre ? Eh bien ? du moment

où cela non seulement ne le gênait pas, mais — redisons-le — lui pouvait être utile, flatteur même, entre temps, pourquoi ce clairvoyant époux eût-il risqué sa quiétude, en essayant, sans profit, de guérir sa femme de cette maladie incurable et natale qu'on appelle l'âme?... Tout pesé, ce vice de conformation ne lui semblait pas absolument rédhibitoire.

Presque toute l'année, les Rousseau-Latouche habitaient leur belle maison de l'avenue des Ternes. L'été, aux vacances de la Chambre, Evariste emmenait sa femme en une délicieuse maison de campagne, aux environs de Sceaux. Comme on n'y recevait pas, les soirées étaient, parfois, un peu longues ; mais on se levait de meilleure heure. Un peu de solitude, cela retrempe et rassoit l'esprit.

De grands jardins, un bouquet de bois, de belles attentances, entouraient cette propriété d'agrément. N'étant pas insensible aux charmes de la nature, M. Rousseau-Latouche, le matin, vers sept heures, en veston de coutil à boutonnière enrubannée et le chef abrité d'un panama contre les feux de l'aurore, ne se refusait pas, tout comme un simple mortel, à parcourir, le sécateur officiel en main, ses allées bordurées de rosiers, d'arbres fruitiers et de melonnières. Puis, jusqu'à l'heure du déjeuner, il s'enfermait en son cabinet, y dépouillait sa correspondance, lisait, en ses journaux, les échos du jour, et songeait mûrement à des projets de loi — qu'il s'efforçait même de trouver urgents, étant un homme de bonne volonté.

Pendant la journée, madame s'occupait des nécessiteux que le curé de la localité lui avait recommandés ; — ce qui, avec un peu de musique et de lecture, suffisait à combler les six semaines que l'on passait en cet exil.

Vers la fin de juillet, l'an dernier, les Rousseau-Latouche reçurent, à l'improviste, la visite exceptionnelle d'un jeune parent venu de Jumièges, la vieille ville, et venu pour voir Paris — sans autre motif. Peut-être s'y fixerait-il, selon des circonstances — si difficiles à prévoir aujourd'hui.

M. Bénédicte d'Allepraine se trouvait être le cousin germain de Frédérique. Il était plus jeune qu'elle d'environ six années. Ils avaient joué ensemble, autrefois, chez leurs parents ; et, sans s'être revus depuis l'adolescence, ils avaient toujours trouvé, dans leurs lettres de relations, entre famille, un mot aimable les rappelant l'un à l'autre. C'était un jeune homme assez beau, peu parleur, d'une douceur tout à fait grave et charmante, de grande distinction d'esprit et de manières parfaites, bien que M. Rousseau-Latouche les trouvât (mais avec sympathie) un peu « provinciales ».

Or par une coïncidence vraiment singulière, étant surtout donnée la rareté de ces sortes de caractères, la nature intellectuelle de M. Bénédicte d'Allepraine se trouvait être pareille à celle de Frédérique. Oui, le tour essentiellement pensif de son esprit l'avait malheureusement conduit à certain dédain des choses terre à terre et à l'amour assez exclusif des choses d'en haut ; ceci au point que sa fortune, bien que des plus modestes, lui suffisait et qu'il ne s'ingéniait en rien pour l'augmenter, ce qui confinait à l'imprévoyance.

Ce n'était pas qu'il fût né poète ; il l'était plutôt *devenu*, par un ensemble de raisonnements logiques et, disons-le tout bas, des plus solides, à la vue de toutes les feuilles sèches dont se payent, jusqu'à la mort, la plupart des individus soi-disant positifs. S'il acceptait de « croire », un peu par force, aux réalités relatives dont nous relevons tous, bon ou mal gré nous, c'était avec un enjouement qui laissait deviner la mince estime qu'il professait pour la tyrannie bien momentanée de ces choses. Bref, il s'était, de très bonne heure — et ceci grâce à des instincts natus — détaché de bien des ambitions, de bien des désirs, et ne reconnaissait, pour méritant le titre de sérieux, que ce qui correspondait aux goûts sagement divins de son âme.

Hâtons-nous d'ajouter que, dans ses relations, c'était un cœur d'une droiture excessive, incapable d'un adultère,

d'une lâcheté, d'une simple indécatesse, et que cette qualité, comme le rayon d'une étoile, transparaisait de sa personne. Quelque réfractaire qu'il se jugeât quant à l'action violente, s'il eût découvert, au monde, telle belle cause à défendre qui ne fût illusoire qu'à demi, certes, il se fût donné la peine d'être ce que les passants appellent un homme, et de façon, même, probablement, à démontrer, sans ostentation, le néant, l'incapacité de ceux qui l'eussent raillé sur les nuages de ses idées généreuses ; mais, cette belle cause il ne l'entrevoyait guère au milieu du farouche conflit d'intérêts qui, de nos jours, étouffe d'avance, sous le ridicule et le dédain, tout effort tenté vers quoi que ce soit d'élevé, de désintéressé, de digne d'être. — S'isolant donc en soi-même, avec une grande mélancolie, c'était comme s'il se fût fait naturaliser d'un autre monde.

Bénédict reçut un accueil amical chez les Rousseau-Latouche ; on s'ennuyait, parfois ; ce jeune homme représentait, au moins pour Evariste, quelques heures plus agréables, une distraction. Puis, il était de la famille. M. d'Allepraine dut céder à l'invitation formelle de passer les vacances avec eux.

En quelques jours, Frédérique et Bénédict, s'étant reconnus *du même pays*, se mirent, naturellement, à s'aimer d'un amour idéal, aussi chaste que profond, et que sa candeur même légitimait presque absolument. Certes ils n'étaient pas sans tristesse ; mais leur sentiment était plus haut que ce qui leur causait cette tristesse. — Oh ! cependant, ne pas s'être épousés ! Quel éternel soupir ! Quel morne serrement de cœur !

L'épreuve était lourde. — Sans doute ils expiaient quelque ancestral crime ! Il fallait subir, sans faiblesse, la douleur que Dieu leur accordait, douleur si rude qu'ils pouvaient se croire des élus.

Rousseau-Latouche, en homme de tact, s'aperçut très vite de ce nébuleux sentiment dont leurs organismes, moins équilibrés que le sien, les rendaient victimes. Comment

l'eussent-ils dissimulé ? C'était lisible en leur innocence même — en la réserve qu'ils se témoignaient.

Evariste, — nous l'avons donné à entendre, — était un de ces hommes qui s'expliquent les choses sans jamais s'emporter, son calme énergique lui conférant le don *d'étiqueter* toujours, d'une manière sérieuse, un fait quelconque, sans l'isoler de son ambiance, — et, par conséquent, de le dominer, en l'utilisant même, s'il se pouvait, — dans la mesure du convenable, bien entendu.

Si donc son premier mouvement, instinctif, immédiat, fut de congédier Bénédicte sous un prétexte poli, le second fut tout autre, après réflexion : — tout autre !

Étant données, en effet, ces deux natures « phénoménales », il fallait bien se garder, au contraire, de renforcer, en le contrecarrant, en ayant même l'air de le remarquer, cette sorte d'« angélisme » futile, ce cousinage idéal dont il redevait à lui-même de dédaigner d'être jaloux, du moment où il en tenait solidement l'objet réel. Leur honnêteté, qu'il sentait impeccable, le garantissait. Dès lors, il ne pouvait qu'être flatté, dans sa vanité d'homme de quarante-cinq ans, d'avoir pour femme une personne qu'un jeune homme aimait — et aimerait — *en vain !* La *qualité* de leur inclination réciproque, il la comprenait exactement. C'était une sorte d'affectif, de morbide et vague penchant, éclos de trop mystiques aspirations et sans plus de consistance matérielle que le vertige résulté d'un duo de musique allemande, chanté avec une exagération de laisser-aller. Il lui suffirait, à lui, Rousseau-Latouche, d'un peu de circonspection pour circonscrire ce prétendu « amour » dans ces mêmes nuages d'où il émanait, et paralyser, d'avance, en lui, toutes échappées vers nos pâles, mais importantes réalités. Il était bon de temporiser. Rien d'alarmant, en cette fumée juvénile, qui se dégageait — d'un couple de cerveaux ébriolés par une manière de tour de valse, — dans l'azur, et qui se disséminerait de soi-même au vent des désillusions de chaque jour.

Tous deux étaient, à n'en pas douter, d'une intégrité de conscience aussi évidente que la transparence du cristal de roche ; ils étaient incapables d'un abus de confiance, d'une déshonnête chute en nos grossièretés sensuelles, — enfin d'un adultère, pourvu, bien entendu, que le Hasard ne vînt pas les tenter outre mesure. Son mariage leur était aussi désespérant que sacré, — car leur nature était de prendre au sérieux ces sortes de choses au point qu'ils eussent rougi de s'embrasser en cachette comme d'une insulte mutuelle ! Dès lors, tous deux ne méritaient, au fond — (avec son estime !) — qu'un doux sourire. Il était l'homme, — eux étaient des enfants, — des « bébés » ivres d'intangible ! — Conclusion : la ligne de conduite que lui dictaient la plus élémentaire prudence et le sentiment de sa rationnelle supériorité, devait être de fermer les yeux, de ne rien brusquer, de laisser, enfin, s'user faute d'aliment physique, ce platonique « amour » qui, — supposait-il, — si nulle absolvable occasion, nulle circonstance... irrésistible... ne leur était offerte, pour ainsi dire *de force*, n'avait rien de vraiment sérieux, — et qu'au surplus les souffles hivernaux de la rentrée à Paris (en admettant, par impossible, qu'il durât jusque-là) dissiperait comme un mirage. Il n'en resterait entre eux trois qu'un innocent souvenir de villégiature, — agréable, même, à tout prendre

Cependant, les soirs, — dans les promenades aux jardins, — au déjeuner, au dîner, surtout dans le salon, lorsqu'on s'y attardait en causerie, — quelle que fût la retenue froide qu'ils se témoignaient, Frédérique et Bénédic semblaient se complaire à ne parler que d'« idéalités », de *surexistence par delà le trépas*, d'unions futures, de nuptiales fusions célestes, — ou de choses d'un art très élevé, — choses qui, pour M. Rousseau-Latouche, n'étaient, au fond, que des rêveries, des jeux d'esprit, du clinquant.

En vain cherchait-il, de temps à autre, à ramener la conversation sur un terrain plus solide, — le terrain politique

par exemple : — on l'écoutait, certes, avec la déférence qui lui était due : mais, s'il s'agissait de lui répondre, on ne pouvait que se reconnaître trop peu versés en ces questions graves, et aussi d'une intelligence trop insuffisamment pratique, pour se permettre de risquer un avis en cette matière. — De sorte que, par d'insensibles fissures, la conversation glissait entre les mains (cependant bien serrées) du conservateur, et s'enfuyait en rêves mystiques. Bref, ils avaient l'air de fiancés que séparait un tuteur opiniâtre, et qui, à force d'ennuis, devenus insoucieux de se posséder sur la terre, faisaient, naïvement, leurs malles devant lui, Rousseau-Latouche, député du centre, pour les sphères éthérées.

C'était l'absurde s'installant dans la vie réelle.

Ceci dura quinze longs jours, au cours desquels Evariste, tout en n'ayant qu'à se louer de sa femme et de Bénédicte au point de vue des convenances, en était tout doucement arrivé à se sentir comme *étranger* chez lui. Il ne pouvait s'expliquer ce phénomène, trouvant au-dessous de sa dignité de prendre au sérieux l'impalpable. Bien souvent il avait eu, de nouveau, la violente démangeaison de congédier Bénédicte, — poliment, mais en ayant soin d'isoler Frédérique de cette scène d'adieux qui, présumait-il, ne se fût point terminée sans tiédeur. Et toujours le motif qui l'avait maintenu dans l'espèce de neutralité modérée dont il avait préféré l'option dès le principe, n'était autre que la dédaigneuse pitié qu'il ressentait, disons-nous, pour cet immatériel amour, et qu'il eût eu l'air de reconnaître, comme VALABLE, en s'en effarouchant. Oui, c'était un homme trop soucieux de sa dignité morale pour accéder à cette concession risible.

A de certains moments, il en venait à *regretter* de ne pouvoir, vraiment, leur adresser aucun reproche, fondé sur la moindre inconséquence de leur part. C'est qu'il avait affaire non pas à des amoureux de la vie, mais à des amants de la Vie. A la fin, ceci l'énerva jusqu'à refroidir l'amour que

Frédérique lui avait inspiré si longtemps. Les êtres *trop* équilibrés ne pardonnent pas volontiers l'âme, lorsque, par des riens inintelligibles pour eux (mais très sensibles), elle les humilie de son inviolable présence. L'âme prend, alors, à leurs yeux, les proportions d'un grief : et, même amoureux, cela les dégoûte bientôt de tout corps affligé de cette infirmité.

C'est pourquoi l'idée vint à Evariste, — l'idée étrange et cependant *naturelle!* — de les humilier à son tour, de leur montrer, de leur PROUVER qu'ils étaient, « au fond », des êtres de chair et d'os comme lui, et comme « tout le monde » !... Et que, sous les dehors de leurs belles phrases, plus ou moins redondantes, mais aussi creuses qu'idéales, se cachaient les sens purement *humains* d'une passion *très banale!*... Et que ce n'était pas la peine de le prendre de si haut avec les choses terrestres, quand, après tout, l'on n'en faisait fi qu'en paroles !

Il se mit donc — sans trop se rendre compte de la vilénie compassée d'un tel procédé — à leur tendre des pièges ! à les laisser seuls, aux jardins, par exemple, — alors qu'il les observait de loin, muni d'une forte jumelle marine. — (Oh ! certes, dès le premier baiser, par exemple, il serait survenu, et leur eût, en souriant, fait constater leur hypocrite faiblesse !)... Malheureusement pour lui, Frédérique et Bénédicte ne donnèrent, en ces occasions, aucune prise à ses remontrances, ne réalisèrent pas son singulier *espoir*. Ils se parlèrent peu, et se séparèrent bientôt, sans affectation par simple convenance. Frédérique devant aller rendre ses visites à des pauvres, Bénédicte lui remettait un peu d'or, pour l'aider en ces futilités toutes féminines. De là les quelques paroles entre eux échangées. Evariste les trouvait au moins imbéciles.

Le fait est qu'aux yeux d'un jeune homme ordinaire, de ce que l'on appelle un Parisien, Bénédicte eût passé pour un simple sot et Frédérique pour une coquette s'amusant d'un provincial ! Rien de plus. Cependant le lien qui les

unissait, pour vague qu'il fût, était, positivement, plus solide que... s'ils eussent été coupables. Evariste, qui tout d'abord s'était épuisé en manifestations tendres pour Frédérique (la sentant comme s'échapper), avait renoncé à la lutte devant le dévoué sourire de sa femme. Il semblait n'en être plus, à présent, que le propriétaire ; une dédaigneuse aversion pour cette malheureuse insensée s'aigrissait en son raisonnable cœur centre-gauche. Cette énigmatique passion que Bénédic et Frédérique paraissaient n'éprouver que sous condition perpétuelle d'un sublime Futur, il finissait par la reconnaître pour la plus vivace de toutes, pour l'indéracinable, celle sur quoi s'émeussent tous les sarcasmes. Il sonda le mal d'un coup d'œil : le divorce était l'unique issue ! — Il fallait le rendre inévitable, le *forcer*, — car Frédérique, en bonne chrétienne, s'y fût refusée à l'amiable, le divorce étant défendu. — L'indifférente résignation qu'elle avait mise à supporter les cauteleuses tendresses de son mari le prouvait d'avance, outre mesure, et celui-ci ne s'illusionnait pas à cet égard.

En ces conjonctures, le mieux d'en finir était le plus tôt : la situation devenant intolérable.

L'épisode avait duré cinq semaines ; c'était trop ! Il en avait par-dessus les oreilles ! Ayant négligé, à force de souci, ses lotions normales de teinture, sa barbe et ses cheveux étaient *devenus* réellement gris. Il fallait agir sans le moindre retard, car l'excellent homme comptait se marier en toute hâte, aussitôt, s'il se pouvait, après le prononcé du Tribunal.

Soudainement, il annonça donc le prochain retour à Paris, et simula, comme dans les romans et pièces de théâtre les plus rudimentaires, — un départ de deux ou trois jours : il allait, disait-il, jeter un coup d'œil sur l'état de son hôtel en l'avenue des Ternes.

M. Rousseau-Latouche avait, tout justement, pour ami d'enfance, non point le commissaire de police de Sceaux

mais un commissaire de police des environs, qu'il avait fait nommer à ce poste.

Il alla donc le trouver et s'ouvrit à lui, ne lui taisant rien, lui précisant les choses telles qu'elles étaient, avec une clarté d'élocution dont il manquait à la Chambre, mais qu'il trouvait quand il s'agissait d'élucider ses affaires personnelles. — Tout fut raconté à dîner, en tête à tête.

Il fallut du temps, quelques heures, pour que le commissaire se rendît un compte exact de la situation, qu'il finit par entrevoir, à la longue, grâce à la sagacité spéciale qui est inhérente à cette profession.

On arriva donc, en tapinois, le *lendemain* « du départ », afin de ne rien brusquer, d'endormir tous soupçons. Deux heures après le dernier train du soir, on pénétra dans la maison, grâce aux clefs doubles d'Evariste, dont toutes les mesures étaient prises.

Il faisait une nuit d'automne, superbe, douce, bien étoilée.

On monta l'escalier, sans faire le moindre bruit. Il était près d'une heure du matin : le point capital était de les surprendre, comme on dit, *flagrante delicto*.

La porte du salon n'était pas fermée, on parlait à l'intérieur. Le commissaire, avec des précautions extrêmes, ouvrit sans que la serrure grinçât. Quel spectacle écœurant s'offrit alors à leurs yeux hagards !

Les deux amants, le dos tourné à la porte, et chacun les mains jointes sur le balcon d'une fenêtre ouverte, aussi bien vêtus qu'en plein midi, contemplaient, l'un vers l'autre, l'auguste nuit de lumière, avec des regards d'espérance, et récitaient ensemble, à l'unisson, leur prière du soir, d'une voix lente, mais dont la terrible simplicité d'accent semblait devoir glacer le sourire des gens les plus éclairés.

A ce tableau, M. Rousseau-Latouche demeura comme saisi d'une sorte d'hébétement grave : sur le moment, il eut même comme un vertige et craignit pour sa raison ! — Son ami, le froid commissaire de police, reçut entre ses

bras cet homme d'État chancelant, et d'un ton de commi-
sération profonde lui dit alors naïvement à l'oreille ce peu
de mots :

— Pauvre ami ! Pas MÊME... *trompé!*...

La légende nous affirme (hâtons-nous de l'ajouter)
qu'il se servit d'une expression plus technique, chère à
Molière.

Le fait est que pour l'honorable M. Rousseau-Latouche,
ç'avait été jouer de malheur d'être tombé sur deux êtres
aussi... *intraitables!*

LE MEILLEUR AMOUR

Entre les êtres destinés non pas au bonheur convenu, mais au réel bonheur, nous devons compter un jeune Breton nommé Guilhem Kerlis. On peut dire qu'il naquit sous une étoile heureuse, et que peu d'hommes, en leur amour, furent plus favorisés que lui. Cependant, combien simple fut son histoire !

Ce fut en 1882, à la brune d'un beau soir de septembre, qu'Yvaine et Guilhem se rencontrèrent dans la campagne de Rennes, près d'une barrière de prairie. Yvaine, fort jolie, avait seize ans ; c'était la fille unique d'une métayère presque pauvre ; elles habitaient le gros bourg de Boisfleury, près de la ville.

Ce soir-là, suivie de deux génisses et d'une demi-douzaine de brebis, tout son troupeau, elle rentrait.

Guilhem, beau gars de dix-huit ans, était le fils d'un garde-chasse du baron de Quélern : il rentrait aussi, son gibier en gibecière. Tous deux, s'étant regardés, s'étonnèrent de ne pas s'être vus plus tôt, car le bourg n'était pas à plus de deux lieues de la chaumière du garde. Autour d'eux, les champs de luzerne, les avoines fauchées, encore mêlées de fleurs, et, venues du lointain, les senteurs des bois embaumaient l'air vespéral. Ils se dirent quelques paroles.

Yvaine offrit à Guilhem des bluets qu'elle avait au corsage. Guilhem lui fit présent d'une belle perdrix rouge, et

l'on se sépara sur un rendez-vous que la jeune fille accorda sans hésiter, car on avait parlé mariage — et Guilhem, tout de suite, lui avait plu.

Ils se revirent le lendemain, non loin de Boisfleury, dans un sentier que l'automne parsemait déjà de feuilles dorées ; — ce fut la main dans la main qu'ils échangèrent de naïves confidences, sans même penser qu'ils s'aimaient. — Puis, tous les jours, jusqu'à la fin d'octobre, Guilhem la revit, se passionnant pour elle.

C'était un grave cœur, plein de croyances, dont les sentiments étaient à la fois purs, ardents et stables. Yvaine était joueuse, engageante et d'un babil d'oiseau ; peut-être un peu trop rieuse. Ils se fiancèrent avec d'innocents baisers, de doux projets de ménage.

Et c'était une longue étreinte silencieuse, lorsqu'ils se quittaient.

Comme Guilhem avait gardé son secret, même pour son père, le vieux garde attribuait l'air nouvellement soucieux de son fils aux seules approches du moment de la conscription — ce qui entraînait pour une part, aussi, dans la vérité. — L'ancien sergent lui donnait, à souper, des conseils pour réussir au régiment.



Le primitif Guilhem aimait donc avec ferveur, avec foi — sans remarquer qu'Yvaine, étant seulement très jolie, mais sans une lueur de beauté, ne pouvait être qu'incapable de sentiments bien solides.

Amoureuse, peut-être ; amante, sa nature s'y refusait. Certes, elle se fût peu défendue, s'il eût voulu, d'avance, en obtenir des privautés conjugales plus sérieuses que des baisers et des étreintes ; mais, en ce croyant, une sorte d'effroi de ternir sa fiancée maîtrisait la fièvre des désirs, l'emportement de la passion, de tels entraînements, trop oublieux de l'honneur, sentaient le sacrilège, et ceci les

refrénait. Yvaine, de tempérament plus frivole, regrettait, au fond de ses idées, qu'il eût si fort cette qualité du respect ; — et même son inclination pour lui s'en attiédit un peu. Elle avait envie de rire, parfois, de ce trop grave amour — qu'elle comprenait à l'étourdie, et selon d'étroites sensations ; bref, elle eût bien préféré que Guilhem fût « plus amusant » ; mais un mari (se disait-elle), ce doit sans doute être comme cela, *d'abord*.

Au moment des adieux, quand Guilhem tomba au service militaire, elle ressentait pour lui plutôt de l'amitié que de l'amour. Cependant, ils échangèrent la bague ; elle l'attendrait. Cinq ans de fidélité ! N'était-ce pas compter sur un rêve que d'y croire, l'ayant bien regardée ? Pourtant l'idée ne vint même pas à Guilhem qu'elle pût manquer à sa parole.

Le matin de son départ, au moment de s'éloigner vers la ville, il lui dit, la tenant embrassée : « Va, je reviendrai sous-lieutenant, avec la croix. — Ah ! mon Guilhem, lui répondit-elle (avec un accent si sincère qu'elle en fut dupe elle-même sur le moment), si tu te faisais tuer à la guerre, je te jure que je me ferais religieuse ! » Il eut un tressaillement : c'était la promesse inespérée ! Dans un élan de tendresse profonde, il lui ferma les paupières d'un long baiser... C'était scellé ! Ils étaient mari et femme. On s'écrivait toutes les semaines. — La vérité, c'est qu'Yvaine l'avait entrevu en uniforme d'officier, ce qui l'avait transportée. Ils se séparèrent, les yeux en larmes, n'ayant l'un de l'autre qu'une petite photographie, tirée par un artiste de passage, au prix d'un franc.

Guilhem fut incorporé dans les chasseurs d'Afrique et dirigé sur la province d'Alger.



Les premières lettres furent pour tous deux une joie charmante, presque aussi douce que les premiers rendez-

vous. L'éloignement avait rendu Guilhem, pour la jeune fille, une sorte de « chose défendue » dont on la privait, et qu'elle désirait par cela même.

Puis, il y avait le devoir, maintenant qu'on s'était bien promis l'un à l'autre.

En six mois, cependant, les pâlissemens de l'absence altérèrent un peu la constance déjà longue d'Yvaine. Elle soupirait et s'ennuyait de cette monotonie, de cette solitude. Sa parole jurée lui pesait parfois comme une chaîne. Elle en était revenue à l'amitié. Ses lettres, sa seule distraction, demeuraient toutefois les mêmes ayant pris le pli des phrases tendres. Celles de Guilhem témoignaient qu'il ne vivait de plus en plus que d'elle — et d'espoir. Mais quatre ans et demi encore!... Naïve, elle bâillait, parfois, en y songeant. Sur ces entrefaites, le père de Guilhem, le vieux garde Ker'is, mourut, laissant un pécule des plus modestes que Guilhem plaça, par correspondance, pour jusqu'à son retour.

Cette présence, qui avait gêné la mère et la fille, ayant disparu, celles-ci respirèrent plus à l'aise. La mère Blein, des plus accortes et jolie encore, devint de mœurs un peu libres.

Si bien qu'un jour, moins de dix mois après le départ de Guilhem, il arriva comme si un absurde coup de vent eût passé tout à coup.

Yvaine, en effet, par un soir de fête de village, s'en laissa dire par un jeune élève de marine, venu en congé, qui la séduisit à l'improviste et dut, après deux jours, la laisser seule.

Elle comprit alors trop tard qu'elle avait commis, *en riant trop*, l'irréparable. — Allons, c'était fini ! Que faire ? S'étourdir ? Elle sentit que la vie allait l'entraîner.

Un mois après, à Rennes, elle avait un amant, qui l'installa, sans luxe d'ailleurs. Bientôt, devenue fille galante, elle mena l'existence de gros plaisirs qu'offre la province aux personnes désireuses de « s'amuser ».

Cependant, par une féminine bizarrerie, elle avait gardé, au fond du cœur, un faible pour le passé lointain qu'elle avait trahi si follement. Les lettres douces et réchauffantes qu'elle recevait toujours formaient un tel contraste avec le ton dont les « autres » lui parlaient !... Ne sachant d'elle que ce qu'elle lui en apprenait, le soldat continuait, là-bas, de la respecter et de la chérir. Il est des soupirs qui éclairent : elle l'appréciait davantage, à présent !... De sorte que, sans bien se rendre compte de ce qu'elle osait, elle lui répondait avec la candeur d'autrefois, qu'elle retrouvait en lui écrivant — lui laissant croire, par un jeu triste et pour gagner du temps, qu'elle était toujours celle qu'il avait connue.

Se savoir aimée de vrai, cela lui faisait du bien. Comment y renoncer ? Pourquoi le rendre si vite malheureux ? Ne saurait-il pas toujours assez tôt ? Elle devait s'efforcer de faire durer l'illusion de Guilhem jusqu'à la fin, s'il était possible. « Il a encore trois années ! » se disait-elle ; — et cela l'enhardissait. Et puis, elle ne pouvait s'en empêcher. C'était son seul et poignant bonheur. — « Tant mieux, s'il vient me tuer, quand il apprendra mon inconduite !... pensait-elle. Soyons *heureux* d'ici là ! » — Ce qui ne l'empêchait pas, lancée comme elle était, de continuer, dans les intervalles, son train de fille qui s'étourdit et se donne « du bon temps » avec les étudiants et les officiers.

Tout à coup, plus de lettres. C'était la cinquième année, aux premiers mois seulement.

Ce silence brusque la remplit d'une angoisse violente. Saurait-il ? A-t-il appris ? Elle en fut d'autant plus consternée qu'au moment où ce silence compta plusieurs semaines, elle se trouvait à l'hospice, officiellement soignée pour un mal abominable gagné au cours de sa vie joyeuse et qui la défigurait.

Voici ce qui s'était passé :

Une fois incorporé dans son escadron, Guilhem, fort de son grave amour et sûr de sa fiancée, s'était bientôt

fait remarquer comme soldat solide, studieux, exemplaire. Il lui semblait, chaque jour, qu'il gagnait Yvaine et leur bonheur futur. De là, sa conduite irréprochable. Ne vivant que des lettres qu'il recevait de France, et qui lui remplissaient le cœur, Yvaine était là, pour lui ! L'absence la multipliait, sous le beau ciel oriental, et la mélancolie du désir l'y faisait apparaître encore plus charmante, plus délicieuse que dans les champs bretons. La joie, certaine pour lui, de l'avoir pour femme — il l'éprouvait ainsi, d'avance, et chaque jour l'en rapprochait.

Lorsqu'il passa maréchal des logis, avec la médaille militaire, son fier contentement se doubla de l'écrire à sa digne et chère petite femme !... Ah ! comme, en son être, les mots foi, patrie, honneur, foyer, conservaient toutes leurs vibrations virginales — grâce à ce pur sentiment qu'il avait emporté du pays !... Au point d'inaltérable confiance où il était parvenu, Guilhem, en lisant les phrases où parfois un mot trouble eût dû l'étonner, faisait la demande et la réponse — et justifiait tout.

Étant supposé qu'il eût soudainement appris de quelqu'un la réalité et qu'à force de preuves l'évidence eût fait chanceler sa foi, quel noir dégoût, quel poison, quelle horreur de vivre ! Quel effondrement ! Certes, celui qui lui eût fourni ces preuves, sous prétexte « d'être dans le vrai », n'eût-il pas été, dans son zèle aussi niais que maudissable, bien moins un ami qu'un meurtrier ? Les braves lettres de son honnête et sainte petite Yvaine, n'était-ce pas pour lui le réel bonheur au milieu de cette séparation forcée, mais saturée d'espérance, qui était, au fond, la plus grande chance de sa vie ? N'était-ce pas même le seul bonheur possible, entre eux, que cette ombre ?

En admettant que son numéro l'eût exempté du service et qu'il eût épousé, là-bas, son Yvaine, quelle différence ! Après les ivresses brèves, lorsqu'il se serait aperçu de la futile, oisive, inconsistante, coquette et dangereuse nature de sa femme, que de pleurs secrets il eût versés, lui qui

ne pouvait concevoir que sacré le foyer conjugal !...

Quel ennui bientôt ! quelle vieillisse redoutable ! quelle solitude à deux, si toutefois une légèreté de sa femme n'eût pas amené quelque tragique dénouement !

Eh bien ! au lieu de ce résultat *positif* du bonheur soi-disant réalisé, sa bonne étoile d'homme prédestiné à n'être que *réellement* heureux l'avait comblé de ces quatre ans et demi de félicité sans nuage, faite d'espoir bien fondé, d'absence illusoire, de réconfortants souvenirs chaque jour revécus ! Et cela grâce à la duplicité mêlée d'effroi, grâce, enfin, à la duplicité pardonnable de celle qu'il ne pouvait soupçonner !... *Pardonnable ?* avons-nous dit. Certes, comment, en effet, juger « coupables » ou « innocentes » ces sortes de natures ?

Autant prétendre les alouettes criminelles parce qu'elles ne peuvent résister au miroir !

Et si l'on objecte que ce bonheur n'était que le fruit d'un mensonge, nous répondrons : cela prouve que, pour ceux qui en sont dignes, un Dieu fait toujours naître le bien du mal. D'ailleurs, dans ce bas monde, quel est le bonheur qui, au fond, ne tient pas à quelque mensonge ?

Une nuit, aux premiers mois de cette cinquième année, Guilhem fut réveillé par le clairon. C'était une révolte d'Arabes. Il sauta en selle ; on chargea.

L'escarmouche fut chaude ; mais, moins d'une heure après, le mouvement séditieux était réprimé.

Comme l'on revenait au campement, sous la clarté des étoiles, deux ou trois coups de feu lointains, attardés, retentirent ; des balles sifflèrent — et, soudain, se glissant du milieu des alfas, entre les chevaux, une ombre passa. Sans doute quelque fuyard tenant à venger un mort.

En effleurant le maréchal des logis, et comme celui-ci levait son sabre, l'Arabe étendit son flissah. De bas en haut, l'arme traversa la poitrine de Guilhem, qui s'inclina, mourant, sur l'encolure de son cheval, pendant que l'indi-

gène disparaissait sous une étendue de dattiers, au long de la route.

On l'étendit sur une civière ; mais il fit signe de s'arrêter ; il n'arriverait pas vivant. C'était fini.

La pleine lune, au grand ciel africain, éclairait le groupe militaire.

Le voyant, d'instant en instant, s'éteindre, tous ceux qui l'entouraient, l'estimaient et l'aimaient, sentaient leurs yeux se mouiller et le contemplaient, tête nue.

Il tira de sa poitrine la petite photographie de la fiancée vénérée, qu'il ne devait plus revoir, *mais qui lui avait juré, s'il était tué à la guerre, de se consacrer à Dieu.*

Puis, comme le réel bonheur ne peut se trouver, ici-bas, *qu'en soi-même*, et que, par miracle, sa foi l'avait protégé contre tout scandale extérieur, emportant les nobles et pures croyances préservées, il fit le signe de la croix. Alors, le visage rayonnant d'une joie extatique, tranquille, nuptiale, et touchant de ses lèvres l'image de sa chère et sainte lemme, il expira doucement, d'un air d'élu.

LES FILLES DE MILTON

La jeune fille, tout à coup, soulevant un peu les paupières, et sans qu'un autre mouvement dérangeât son attitude, regarda très fixement, avec des yeux pénétrés d'une douce et poignante mélancolie, puis d'une voix languissante :

— Ma mère, enfin, lorsqu'un homme devenu débile et d'un esprit fatigué, d'une intraitable humeur, n'est plus en état d'être utile aux siens ni à personne, lorsque sa sénile vanité dont la suffisance fait sourire les passants, paraît s'augmenter aux approches d'une seconde enfance, — est-ce donc une criminelle prière que de demander à Dieu... de lui faire miséricorde... jusqu'à le rappeler le plus tôt possible vers la lumière... vers la vie éternelle!...

La vieille femme, sans répondre, détourna la tête avec un frisson.

— C'est qu'en vérité me viennent des songeries... dangereuses! continua Déborah Milton, de cette même voix douce, claire et traînante, et que je me contiens mal de m'enfuir d'ici, parfois, — pour bientôt revenir vous porter secours, ma mère! vous offrir du feu et du pain! Qu'importe le prix dont je les aurais payés!

— Tais-toi, Dieu le défend! Gagner le salut par la foi, dans l'épreuve, et ne murmurer jamais : voilà tout ce qu'il faut.

— Mais... j'ai vingt ans, moi! tu l'oublies peut-être un peu, mère.

— Demain... tu auras mon âge. Tu verras... si tu y parviens.

— Ce soir n'est pas demain.

— Tais-toi.

Un silence.

— Tu es belle. Tu épouseras quelque jeune seigneur... espère, ma fille.

A cette parole, Déborah Milton se leva froidement et se tint debout, glacée et sévère.

— Un jeune seigneur ! Ah ! je ne veux pas rire entre ces murs couleur de sang ! Quel d'entre eux voudrait pour femme de la fille d'un vieux rimeur sans pain, qui vota pour la mort de son roi ? Je n'espère pas même... un pauvre ministre de Dieu... que le péril d'encourir la froideur du dernier des sujets de Charles II détournerait de ma main...

— Ton père a fait son devoir selon sa conscience !

— Les hommes austères devraient se passer d'enfants ! murmura la jeune fille.

— Déborah !... tu es cruelle pour d'autres que lui !

— Oh ! pardon, ma mère !

Elle frappa de son poing léger la table nue.

— C'est qu'aussi, à la fin, c'est horrible, cela ! toujours des rêves !... des cieux !... des anges, des démons qui ressemblent à des formes de nuages ! Le ton dont ils parlent, tout harnachés de leurs grelots de rimes sonores, fait douter de la réalité qu'ils représentent : elle se tait, l'agissante réalité. C'était bien la peine de devenir aveugle, pour voir au fond de l'obscurité éternelle passer tant de creux fantômes. La foi se nie dans une phrase trop bien cadencée, et qui attire l'attention sur elle en détournant l'esprit de ce qu'elle énonce. On dit : « je crois ! » et c'est fini. Peindre le ciel et l'enfer ! Et le Paradis terrestre ! Et l'histoire de l'infortuné couple d'êtres dont nous descendons tous ! O tintement insupportable de mots vides ! Creux travail ! Et il faut, nous, ma sœur et moi, s'atteler à

la besogne ! écrire, muettes, ces divagations déraisonnables ! Attendre, des fois, une heure, des vers qu'il faut souvent raturer... Et quand nous dormons sur le papier, nous réveiller à jeun, parfois, — et faire aller la plume... et toujours et encore mettre du noir sur du blanc... et jeter là-dedans notre jeunesse annulée... alors qu'il y a là-bas, dans Londres, de bons abris, des tables bien servies et de beaux jeunes hommes, — qui vous feraient un accueil charmant !

Elle se tut.

— Mauvaises pensées ! Résigne-toi !

— Des mots ! Tu as faim, j'ai faim !... Voilà la vérité.

— Lui aussi a faim et ne se plaint pas, et de plus il souffre de vous savoir dans une détresse dont il est la cause.

— Allons ! Deux choses le nourrissent : l'orgueil et la foi. Les poètes sont des êtres qui prennent une distraction pour but, au mépris des leurs et des peines qu'ils font supporter à ce qui les entoure. Rien ne les atteint ! ils sont au fond de leurs rêves ! O vanité ! Dire qu'il s'imagine que ce « Paradis perdu » dominera les mémoires dans la Postérité ! Dérision ! Le libraire n'en donnera pas ce qu'a coûté le papier, — qu'il préfère même à notre pain. Bientôt nous serons en haillons, mais il est aveugle et c'est de ses rimes, non de ses filles, qu'il est fier !... Et bourru jusqu'à nous battre ! Non : c'est trop, je n'obéirai plus !

— Que veux-tu qu'il fasse ?

— Ne plus être ! Alors on pourrait changer de nom, s'expatrier, vivre ! Ma sœur est jolie et je suis belle. Eh bien, après ?

— Et ton honneur, enfant ! comme tu en parles !

— L'honneur des filles d'un vieux régicide ?... D'un homme qui a participé à tuer celui qui seul donne un sens à ce mot, — l'honneur ? Tu plaisantes, ma mère. Nous avons droit à l'honnêteté, voilà tout... On hérite de tout, bon ou mauvais, de ceux qui nous engendrent... Nous ferions pitié de prononcer ce mot : « notre honneur »,

devant ceux qui ont qualité pour estimer et au jugement desquels seulement on doit tenir.

— Tu parles comme il parlerait, s'il pensait comme toi. Mais il est des hommes qui souriraient de ce que tu dis.

— Eux-mêmes ne sauraient être que des menteurs : ce qui me dispenserait d'essayer de les convaincre, de souffrir de leur blâme ou d'être fière de leurs éloges. On les regarde, ils sont annulés, — et c'est fini.

— J'ai l'idée que nous pourrions peut-être emprunter quelque argent, si peu que ce soit, de M. Lindson. Nous ne lui avons rien demandé, jamais, à celui-là.

— Oui, je crois qu'il cherche à ne plus nous connaître et qu'il n'ose pas être assez lâche, sans quelque motif. Il nous prêterait, sûr de n'être pas remboursé, et s'en autoriserait pour ne plus nous voir. Tu as raison. Veux-tu que j'aïlle, seule ou avec toi ? Ne plus nous reconnaître ! Il achèterait bien ce droit-là... deux écus, je pense.

La vieille, regardant par la fenêtre :

— Voilà, justement, M. Lindson, — on pourrait.

— J'y vais.

Rentre Emma, apportant du bois mort, un lourd fagot.

— Là !

Emma Milton courut à la huche, l'ouvrit, fureta derrière les assiettes de terre, et la referma, frappant les deux battants avec violence.

— Comment ? Rien ?... Où est le pain ?

Silence.

—

— Ta sœur est allée chercher quelque chose...

— Ah ! Est-ce que le libraire a donné ?

— Non, c'est M. Lindson auquel elle est allée emprunter.

— Oui : mais ce n'est pas sûr qu'il donne.

Rentre Déborah.

— Deux shillings !

La vieille se cache la figure.

Après un instant :

— C'est Dieu qui nous les donne : remercions-le de sa miséricorde et résignons-nous : il nous en donnera d'autres demain.

— C'est presque une aumône, dit Emma.

— Non, dit Déborah, c'est moins... je te dirai cela.

— Donne toujours, je cours chercher à manger.

Elle sort.

Milton parut.

Le vieillard tâta les murs du bout de sa canne. Son visage aux lignes sévères, blêmi par les chagrins, son vaste front aux trois rides longues et droites, ses yeux fixes et sans lumière, la noblesse mystique du tour de son visage, ses grands cheveux aux longues mèches blanches partagées au milieu... Un vieux pourpoint de velours marron et des chausses de même, — et son grand col d'un blanc sali, noué par deux glands, ses souliers à boucles et son chapeau puritain datant des jours de Cromwell...

Il entra.

— Vous êtes là, n'est-ce pas ? dit-il.

On ne lui répondit pas, tout d'abord.

— Oui, mon ami, dit la vieille femme.

Déborah eut un mouvement d'épaules, Emma sourit.

— Voici, mais écrivez lisiblement ou je... Surtout ne changez pas les mots qui me sont venus, — et n'interrompez pas, si je ne m'arrête... Vous avez la manie de me souffler des mots qui me semblent justes, quand vous me les dites, parce qu'ils m'étonnent... et qui sonnent creux, lorsque vous relisez !... Le mot qui ne semble pas juste, isolément, est souvent le plus exact, s'il vient d'ensemble : car il n'y a pas de mots, en réalité : le seul poète est celui qui ne peut qu'aboyer magnifiquement sa pensée... la rugir parfois, la tonner souvent... Mais on ne l'entend jamais que dans des rafales... Tant pis pour ceux qui n'entendent pas la langue du pays d'où souffle en mes vers le vent de l'éternité.

« ...Et pour donner à démarquer le ronronnement du vers,

les images, les expressions, les tours d'intelligence, le mouvement de la pensée, — cela se prend comme rien, sans le savoir ! Et avec un peu de main, on ne copie pas, on singe. On fait servir cela à n'importe quelle niaiserie... qui passera oubliée, mais qui, aujourd'hui, empêche l'attention sur l'œuvre d'où procède cette bulle vide... et seule payée, — car le monde creux ne paie et n'estime que le vide... Qu'importe ! la pensée seule vivra : les mots changent et se démodent vite ; la pensée seule vivra, — car au fond des choses, il n'y a ni mots ni phrases, ni rien autre chose que ce qui anime ces voiles ! La pensée seule apparaîtra... l'impression de l'œuvre seule restera !... Entre ces prétendus poètes, je suis comme un vivant parmi les morts, un homme parmi des singes, un lion dévoré par des rats. Jésus-Christ m'a montré la route : je sais comment les hommes accueillent un Dieu. J'aurai le sort des prophètes. Je me résigne à ce que l'homme se moque, à mon sujet, de ma pauvreté... Car si j'étais riche, — ah ! quel grand poète ils me trouveraient, l'émule, au moins, de M. Tom Craik, l'auteur des... l'immortel nom m'échappe...

« Allons ! Comme j'ai mal à l'estomac, mon Dieu ! Mais, c'est peut-être un peu — la faim ? Allons, ce n'est rien. D'ailleurs, vous devez être à jeun mes filles, vous aussi ? Car, si je me rappelle, il n'y a plus rien ? Donc, rendons gloire à Dieu. Les saints ont peu mangé... Ce ridicule est moins pénible que l'indigestion de ceux dont l'espièglerie misérable nous vole le nécessaire... Écrivez. Pourquoi ne dites-vous rien ? Êtes-vous là seulement ?

« Nous les plaignons d'avoir été assez bêtes pour se donner un mauvais estomac à force de rire de notre jeûne : chacun son lot : ce sont des gens qui ne trouvent rien de plus doux à leur être ni de plus divertissant que d'escamoter le pain de leurs frères, — pour ricaner de les voir maigrir, faute d'aliments. Ils n'oublient qu'une chose, c'est qu'il est aussi ridicule de mourir d'indigestion que de faim,

d'embonpoint que de maigreur, — et qu'ils mourront sans rire, même de nous.

« Ma fille, tiens, je t'en prie, je t'en supplie, — ne me fais pas parler davantage d'autre chose que de... Obéis-moi ! Je suis ton père ! tiens, me voici à tes genoux !

— Mon père ! voyez quelle exaltation ! Ce que vous faites est-il raisonnable ? Devant un pareil acte, comment penser que vous jouissez du bon sens nécessaire pour dicter des choses lisibles, comme du temps où vous écriviez ? Croyez-vous ! C'est dans l'intérêt de votre gloire que nous vous supplions de vous mettre au lit, de vous reposer.

— Ah ! cruelle enfant ! Sois... non, je ne veux pas maudire personne, pas même celle qui... Sache que c'est le souffle de Dieu ! O murmures du souffle de Dieu ! O misère de l'humilité divine ! Il faut le bon vouloir de ces péronnelles pour qu'on entende murmurer en des vers le souffle de Dieu !... Vois, vieillard, comme ton œuvre...

Les filles n'étaient pas toujours rebelles à l'irascible vieillard.

Alors, à tâtons, dans l'obscurité, il atteignit le dossier d'un siège, auprès de la table, s'assit, s'accouda, fermant les paupières.

...Et voici que la voix de Milton, lente et sublime... Il disait :

« Salut, lumière sacrée, fille du ciel née la première... »
Et ce fut un texte inconnu des générations.

C'était une éruption d'images où des pensées se symbolisaient en grands éclairs, — et la voix oublieuse de l'heure de la nuit sonnait, vibrante, profonde, mélodieuse ! Un ange passa dans l'inspiration, car il semblait que l'on distinguât des frémissements d'ailes dans les mots sacrés qu'il proférait. Et les cimes des arbres de l'Eden s'illuminaient d'aurores perdues et le chant matinal d'Eve, priant auprès des premières fontaines, devant l'Adam candide et grave, qui adorait, en silence, — et les reflets bleus du dragon s'enroulant autour de l'arbre défendu, et

l'impression de la première tentatrice de notre race, — oh ! cela chantait dans la transfiguration du vieux voyant...

A ces accents dont le souffle venait d'au delà de la terre, les trois femmes en des toilettes de nuit, dans le désordre du premier sommeil quitté, l'une tenant une lampe qu'elles protégeaient de leurs mains contre le vent des ténèbres, apparurent aux portes de la salle où, dans la solitude et les grandes ombres, parlait le voyant des choses divines.

Les tiroirs.

La table.

A voix basse :

— Pas de papier ! Quelle plume !... Elle n'a plus qu'un bec !...

— Mon père, nous sommes là ! Nous cherchons à écrire, mais vous allez trop vite... et l'on ne peut suivre... Ce que vous dites a l'air très bon, cette fois, je dois l'avouer... Si vous voulez bien recommencer, sans vous emporter ainsi, et parler lentement... peut-être...

Après un grand silence et un grand frisson, Milton répondit à voix basse, avec un soupir :

— Ah ! il est trop tard, j'ai oublié.

ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

LE DUC, *seul*. — Bien oublié déjà des hommes, gît, maintenant, en poussière, à l'ombre de la Croix, le royal banni, dans le caveau deux fois funèbre de Goritz. Là repose un homme qui a souffert et qui, sans une tache de sang sur ses mains, jointes en son symbolique linceul, a comparu, sacré seulement par l'agonie douloureuse et par la Mort, dans la lumière divine. Son noble suaire, il le préféra, pour garder pure sa parole, au souverain manteau de ses devanciers. Il dort, béni de ses serviteurs, en cette commune foi que n'ont troublée ni les épreuves, ni les années, ni la tombe, ni l'exil. C'est bien ! Dormez, sire. Gloire à Dieu !

LE CHEVALIER, *entrant*. — Bonsoir, Monsieur le duc. — Encore cette mélancolie ?

LE DUC. — Elle me surprend moi-même, car voici déjà très longtemps que le roi est mort.

LE CHEVALIER. — Ah ! tout ce que vous voudrez ; mais nous sommes jeunes !... Entre nous, vivent les habits de deuil qui font ressortir la joie d'un beau souper tout en lumière, sous les candélabres vermeils !... soupers d'un régent enfin légitime. J'aimais le roi : j'ai pleuré sa noble mort. Mais... il est mort. Voyez comme les Champs-Élysées sont beaux, ce soir. A quand le luxe d'une cour spirituelle, intéressante, nouvelle ? L'industrie en sera plus vaillante, les femmes plus rieuses, le numéraire plus

fluide. Les lys refleuriront : en attendant, Dieu n'empêche pas les roses, au contraire. Entre nous, j'estime que vous voilà sauvés. On respire. Nous pensons qu'en n'effarouchant point cette bourgeoisie, nous neutraliserons de vaines défiances. Affaire de trois ou de cinq ans. Deux législatures et nous y sommes, sans autres coups de fusil. Plus tôt, peut-être. Ah ! la bonne revision qu'à la Chambre ! Maintenant on a le temps, l'or, la sincérité, l'hérédité. De plus, on est moderne, donc possible. Entre nous on ressemblait, jusqu'à ce jour, à ces derviches tourneurs qui s'entraînent sur un air mystérieux, suranné, monotone. Le chef disparaît, la sarabande s'arrête et se retourne apercevant la foule qui contemplait, en souriant, depuis un demi-siècle, ce spectacle que nous lui donnions gratis.

« Nous voici bien réveillés et prêts à l'action ; notre étoile sort, enfin, des nuages. Allons ! ne nous attardons pas en vaines doléances qui ne ressusciteraient personne ! Vivons avec les vivants. Après le droit divin, le droit humain. Cinq dynasties ont passé ; salut à la sixième ! — Depuis dix siècles nous avons fait succéder au cri de deuil le cri d'espérance : — Vive donc le roi ! seulement, le roi raisonnable d'une vraie république, puissante et brillante ! Pourquoi ce front soucieux ?

LE DUC. — Que de plus dispos que moi demeurent dans la mêlée !

LE CHEVALIER. — Plaît-il ?

LE DUC. — On laisse au soldat blessé le temps d'arrêt nécessaire pour qu'il recueille ses forces.

LE CHEVALIER. — Il est des heures où resserrer seulement les rangs doit suffire à soutenir les blessés. Se désintéresser du combat dans ces instants, c'est favoriser l'ennemi. — Duc, le devoir est de se rallier au prince nouveau.

LE DUC. — Je pensais connaître mon devoir, avec preuves à l'appui.

LE CHEVALIER. — Cependant, vous hésitez lorsqu'il s'agit de... restreindre la part du feu.

LE DUC. — Que voulez-vous, Chevalier ! Quelques-uns ne peuvent s'habituer en vingt-quatre heures, à tel nouveau régime d'esprit et de croyances qui, étranger la veille, semble utile aujourd'hui, jusqu'à provoquer l'enthousiasme. Ce zèle nous inquiète plus qu'il ne nous rassure. Bien que nous inclinant avec déférence devant l'hérédité, le décret que plusieurs de nos mandataires ont dicté à Goritz ne nous persuade pas, d'emblée, que le récent principe enté sur l'ancien soit de vertu propre à restreindre bien sérieusement la... part du feu, comme vous dites.

LE CHEVALIER. — Eh ! ne serait-ce que d'un rien, la tâche en vaudrait la peine, ici.

LE DUC. — Gardez cette sincère opinion pour le dessert de vos soupers.

LE CHEVALIER. — La vôtre serait, alors...

LE DUC. — Que l'ennemi même est moins à craindre qu'un douteux ami.

LE CHEVALIER. — De quel droit médire ainsi d'un prince encore inconnu.

LE DUC. — Inconnu ? Jamais prince ne le fut tout à fait de ses partisans. Au surplus, je n'ai prétendu vous faire part que de l'impression d'une conscience plutôt anxieuse que malveillante.

LE CHEVALIER. — Qu'elle se rassure ! Il est des garanties d'intérêt et de nécessité ; nos chefs les ont pesées, ayant acquis cette capacité, doublée par l'expérience, dont les résultats déjà...

LE DUC. — ...sont d'avoir conduit un roi de France au sépulcre après cinquante-trois ans d'exil.

LE CHEVALIER. — Qui pouvait faire mieux ?

LE DUC. — Ou pis ?

LE CHEVALIER. — Ah ! sortons d'abord de la République ! Nous discuterons après !

LE DUC. — On hésite, vous dis-je, à sortir, même de

Charybde, lorsque c'est à seule condition de mettre le cap sur Scylla.

LE CHEVALIER. — Quelles brusques réformes désirez-vous donc ? Il est des transitions indispensables ! Entre la lourde nuit et l'aurore, il y a le crépuscule !

LE DUC. — Nous avons connu l'aurore et le jour, — et... il se fait tard.

LE CHEVALIER. — Mais vous êtes, — nous sommes chrétiens ! L'Espérance est le premier devoir des hommes de foi !...

LE DUC. — Prenez garde. — La foi s'appuie sur... la tradition...

LE CHEVALIER. — Ah ! Monsieur le Duc, nul ne doit plus invoquer, ici, la tradition ! — « *A quoi juger de l'arbre ? A ses fruits.* » Or, n'attendant même pas qu'il ait revêtu son feuillage pour le condamner, ne préjugeons pas, en téméraires, au nom (voulez-vous dire) de l'espèce dont son germe serait pénétré, — car il se trouve par un véritable miracle, *que l'espèce est double, désormais, de cet arbre mystérieux* ! Sa production future est donc tout à fait irrévélée. En supposant même que l'un des deux germes fut, hier, ainsi aveuglément condamnable, la vertu de l'autre venant se greffer sur lui, le devoir devient, tout d'abord, de n'attendre que les meilleurs fruits de tous les deux, n'ayant pas l'expérience de leur avenir. — Souvenons-nous attentivement ! — Est-ce un simple siège fleurdelisé d'or ou bien le trône de France que ce jeune homme, à la fois Orléans et Bourbon, est venu revendiquer à Frohsdorff, et, sujet soumis, demander à son roi ? Strictement, le trône lui était transmissible sans cette grave, généreuse et humble démarche. S'il vous plaît de n'y constater qu'un acte d'adresse, il est permis de remarquer que cette adresse, loin d'être défendue, était salutaire pour tous. A présent, de quoi donc hérite, au profond de son être, l'héritier d'une dynastie sinon du principe vivant qui, seul, constitue le droit de cette

dynastie ? C'est là l'héritage dont monseigneur le Comte de Paris s'est fait, quand même, le légataire. Et le voici en possession. En présence du fait accompli nous ne devons plus voir, en lui, que le dauphin de France, *devenu* absolument chef de nom et d'armes de la Maison même de l'État. Si vous commencez par manquer de confiance en lui, de quel exemple lui serez-vous ?... De quel droit en attendrez-vous le salut ?... Triste gage de concorde offert à la nation que le spectacle, déjà, d'une hésitation pareille ! Que's que soient les prétextes de votre réserve, oublieux vous-même de cette vertu dont le souverain sacré peut augmenter ou transfigurer, en son divin éclair, l'âme d'un prince, en supposant qu'il en soit besoin ?... pourquoi mêler à tout hasard, les vaines fumées du doute à la lumière de son avènement ? Non. Le devoir est de se rappeler qu'un roi de France, au moment où il le devient, entend, tout à coup, l'auguste sens des vieilles paroles au nom desquelles, seulement, nous fléchissons le genou devant la majesté de leur élu !... Et que nulle douleur ne puisse nous égarer au point d'en douter jamais.

LE DUC. — Casuiste, l'onction manque. Toutefois, il y a du vrai dans votre sagace homélie.

LE CHEVALIER. — Il y a la confiance, quand même, dans le principe !... — Aidons le roi, vous dis-je. C'est déjà très heureux d'en avoir un de possible par le temps qui court.

LE DUC. — Monsieur le Chevalier, — nous sommes, entendez-vous, le respect, le devoir et le dévouement. Il ne s'agit que de nous les inspirer !... — Si nos convictions avaient pour base l'intérêt seul, nos sentiments seraient de même qualité que ceux du vulgaire ; le respect ne serait qu'une attitude ; le devoir, qu'une conviction ; le dévouement, qu'un feu de paille. Or, nous sommes des hommes de foi, ne suivant que des hommes de foi. Notre valeur politique, notre militante influence, notre bonne disposition constante dépendent, nous le disons toujours, des vues,

des croyances et de la conduite morale de qui tient l'autorité dans notre pays. — Au premier ordre, nous saurons bien ce que... nous aurons à faire.

LE CHEVALIER. — Ce que nous aurons à faire ? Obéir !

LE DUC. — Un instant. — Avant d'être royaliste, je suis chrétien.

LE CHEVALIER. — Avant d'être chrétien, je suis homme !

LE DUC. — Alors, soyez républicain : ce n'est pas la peine de changer.

LE CHEVALIER. — Eh ! Quel roi serait assez simple pour attenter au crédit de ce qui le sacre !... La Religion doit, seulement, s'éclairer *autour* du dogme ; c'est l'arrière-pensée de tous ! Que l'on en convienne oui ou non, nous vivons dans un siècle de lumières.

LE DUC. — Je suis de ces obscurantistes qui pensent que le christianisme n'a de leçons à recevoir de personne. Aucune épreuve — ni l'indifférence, ni les détresses, — ni les nu's soucis de ceux-là qui donnent la mesure de leurs âmes en un clignement d'œil aussi vide que mensonger, — ne nous fera troquer jamais notre foi, ce droit d'aïnesse, pour tous les plats de lentilles du Progrès. — Cette réserve bien établie, nous croyons à l'œuvre de délivrance, de clémence, de bien-être et d'équité que l'effort humain fonde, *providentiellement*, de jour en jour, et dont on déshonore l'esprit.

LE CHEVALIER. — Mais nous sommes partisans de tous les nobles élans de l'intelligence, comme de toutes les sages libertés !... — Ah ça ! vous n'espérez pourtant pas ressusciter le drapeau blanc, j'imagine ?

LE DUC. — Non. La bande blanche du drapeau tricolore ne flottera plus qu'à titre de souvenir sur les armées de France. Puisque le feu maître a poussé l'amour pour son royal étendard jusqu'à l'emporter avec lui dans la tombe et s'endormir dans ses plis, qui donc, — à moins d'être aveuglé, jusqu'à la démence, par une piété qui toucherait

au sacrilège, — oserait briser les planches funèbres, pour lui ravir ce linceul? En vérité, celui-là trouverait plus d'exécuteurs que de partisans. En quelles mains sacrées le grand drapeau d'autrefois pourrait-il briller encore, hélas!... Et si l'on songe à la droiture, à l'honneur, à l'intégrité qu'il enveloppe en sa blancheur sainte, quel réveil pourrait être plus digne de son inoubliable gloire qu'un tel sommeil?... Non, non. — Qu'il dorme, — à l'entour de Celui qui l'a porté!

LE CHEVALIER. — Notre oriflamme a souvent changé de nuance, depuis cette journée de Rosebecque, où, pour la première fois, rouge avec ses fleurs de lys, il flamboya tout à coup, sur sa lance d'or, dans la mêlée ardente, au grand soleil et décidant la victoire, — déployé par... par un chevalier d'alors, au devant du jeune roi de France. Le principe qu'il comporte à travers les âges est donc, à vrai dire, indépendant de sa couleur... et il faut bien un drapeau à la patrie.

LE DUC. — Oh! la patrie, vous le savez, et le drapeau qui en représente ou dirige le développement au fort de l'Humanité, sont deux choses distinctes, sinon pour l'étranger, du moins pour nous. Il est évident que s'il s'agit de défendre la commune mère, elle sait, — et nous lui prouverons encore, — que nous l'aimons assez pour lui sacrifier même nos préférences et que le premier venu d'entre ses drapeaux nous suffit, en ces instants-là, pour nous rallier tous à son symbole héroïque.

« Mais si, entre nous seuls, il s'agit de sauvegarder la grandeur, la vitalité même de son être contre un esprit d'indifférence, d'hébétude, d'ironie vide et d'avilissement, à chacun selon sa conscience, alors le droit de faire prévaloir son emblème!... Qu'importe le nombre, le triomphe même ou la défaite à ceux qui *croient* leur cause meilleure? Ceci ne les regarde plus. *Sursum corda!* C'est l'affaire de Dieu. — Si donc le drapeau qui vous annonce est, réellement, un signe conciliateur, il sera vite jugé d'après les

actes accomplis à son ombre. D'ici là, courtoise et mutuelle neutralité.

LE CHEVALIER. — Sans nous, vous n'auriez plus pour symbole qu'une hampe nue. Pourquoi la garder veuve sous l'influence de vaines appréhensions?... Ne serait-ce pas, plutôt, que vous cédez, peut-être, à la décision troublée d'une étrangère ?

LE DUC. — Chevalier, les étrangers de la Maison de celle dont vous parlez accompagnent nos rois sur l'échafaud ou les suivent à l'exil durant toute une existence. Et lorsqu'elles n'ont connu de la majesté royale que les vêtements de deuil et que, pour prix d'un demi-siècle de courage, de foi, de grandeur et d'abnégation fidèle, il ne leur reste qu'un foyer désert et un tombeau, l'on est bien sévère si l'on trouve à reprendre sur leur compte.

LE CHEVALIER. — La reine, voulais-je dire, a cédé elle-même, sans doute, à de trop fidèles partisans du roi défunt. Depuis quand les souverains ne doivent-ils pas oublier jusqu'aux ressentiments devant la Raison d'État ? Leur devoir est de lui sacrifier jusqu'à leur douleur.

LE DUC, *pensif*. — Oui, tombe remplie, château désert ! Désert surtout, pour celle qui maintenant, seule, l'habite encore ! Qui donc a-t-elle perdu ? Un jour, autrefois ! en Italie, où cette adolescente prédestinée vivait au milieu d'une cour brillante, on lui apprit que quelqu'un lui demandait sa main. Et lorsqu'on ajouta que ce futur fiancé, né sur les marches de l'un des plus grands trônes du monde, avait été chassé, tout enfant, du sol natal, et que cet enfant d'exil, jeune homme, était toujours proscrit, et que sa royale fortune était tout entière dans son cœur, dans sa foi, dans son âme, — et que des souvenirs terribles menaçaient encore celle qui recevrait de lui l'anneau nuptial — alors la jeune fille sourit et dit : « Je serai digne d'être sa compagne. » Ainsi se célébrèrent leurs noces lointaines.

« Et depuis lors, ils vécurent ainsi, toujours les regards

pleins de la nostalgie du pays perdu et fixés sur cette terre qu'ils croyaient avoir le droit d'habiter et qu'ils ne pouvaient jamais pressentir jusqu'au delà de l'horizon. Et cet homme qui avait le droit de considérer ce pays comme le sien, cette terre aimée comme la sienne, était condamné à ne les connaître que... d'après des récits ! était frustré de cette patrie, devenue pour lui comme légendaire et que tous deux n'entrevoyaient que dans leurs rêves.

« Et cependant, ce pays changeait. En 1848, une révolution ; en 1852, une restauration impériale ; en 1870, une défaite. la patrie sanglante, une révolution nouvelle...

« Et cependant, toujours l'exil.

« Elle voulut, du moins, que cet homme, dont ne voulait pas sa patrie, eût un foyer paisible, chrétien, noble, charitable et conjugal. Comme la jeune fille l'avait rêvé, elle fut la compagne douce, résignée, — toujours souriante, même au chevet mortel, — de ce banni ! Et, au milieu de toutes ses tristesses, une tristesse plus poignante encore lui était réservée ! A ce dernier représentant d'une si haute race elle n'eut même pas la joie de donner un héritier.

— Elle est pourtant quelque chose, cette femme ! Elle est veuve d'un bon et loyal compagnon ! Ce qui reste de lui et de son âme est sous ces voiles de deuil, — et n'est pas ailleurs ! — Elle est celle qui était créée pour cette union. L'auréole qui se dégage de la mélancolie de son visage est le reflet de cette vie ; et c'est dans ses yeux attristés que seulement nous pouvons avoir la sensation de toute cette longue épreuve. — Dans le souvenir de celui qui a disparu, elle est pour une moitié. Elle a été le double de cette âme, elle y a mêlé de la sienne. Elle est celle qui accepta tant d'effacement avec ce respect intime qui a su mettre un peu de joie au foyer proscrit. — A quel titre, de quel droit demander à présent à cette veuve douloureuse d'avoir en vue la raison d'État ? Elle a bien gagné, pour prix de son amère journée, de se renfermer, vénérable,

en sa douleur et de ne plus rien voir des choses extérieures ni des contingences humaines. Nous lui devons, tête nue en parlant d'elle, l'hommage respectueux et filial, — et nous n'avons d'autre droit que de lui prendre un peu de sa tristesse, si nous sommes dignes de la comprendre.

LE CHEVALIER, *froid*. — L'excès de sentimentalisme n'est point de mise en politique sérieuse et moderne. — Nettifions. Vous quittez la partie au moment où toutes nos forces sont nécessaires. — Soit ! Mais les Alcestes de nos jours sont, vous le savez, des esprits chagrins dont on se passe. Et lorsqu'ils se rallient, à leur tour, après l'action, on se souvient de leur hésitation initiale. Le tronc sera debout sans leur secours.

LE DUC. — Les Alcestes vous répondent, au sujet du trône de France : Celui qui vient de mourir n'en voulait que l'honneur ; si vous n'en voulez que le profit, vous ne régnerez pas. Car vous ne représenterez qu'une moitié de foi et qu'une demi-raison, ce dont la nation est un peu fatiguée. La foule est indifférente, alors qu'en fait de prestige on ne lui offre que celui-là.

LE CHEVALIER. — Duc, vous vous illusionnez : le souci de la lutte pour l'existence matérielle prime aujourd'hui tous les autres, aux yeux clairvoyants du peuple. Il lui subordonne même celui de sa pseudo-république ; — or, qui sommes-nous ? *Ceux-là sous le régime desquels, tous ont à gagner le plus*. — Il ne s'agit que de le faire comprendre et le reste s'ensuivra, d'une marche lente et sûre. La splendeur du résultat ne peut sortir que de tels commencements. — Prophète en retard, de trop grands sentiments, vous dis-je, ne sont plus de mode.

LE DUC. — Je ne savais pas que viendrait un temps où, selon vous, il s'en trouverait de trop grands pour l'âme d'un roi de France... et des Français... — Les grands sentiments, chevalier ! mais ils ne furent jamais à la mode ! Ils furent toujours le partage exclusif d'un très petit nombre d'hommes, illustrés par l'envieux sarcasme des

autres. De là l'Histoire, sans quoi nul n'eût pris la peine d'enregistrer des banalités. La niaiserie ni la froideur en vogue d'aucun siècle ne sauraient les empêcher jamais de se produire.

« Le plaisant de notre entretien est que, si l'actuel roi de France l'était de fait et qu'il vous entendît lui prêter un esprit de réussite fondé sur de trop médiocres et trop subtils compromis, le *devoir de tous serait d'espérer, vraiment, que, de nous deux, ce serait vous qu'il désavouerait.*

LE CHEVALIER, *pensif*. — Oui... vous êtes un courtisan... du Danube !

LE DUC. — Je suis amer, mais salubre. Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire ?

LE CHEVALIER. — Avant de nous quitter, au nom de ce sang que nous portons dans nos veines et qui, durant de si longs siècles a toujours coulé, sans s'épargner jamais, pour une même cause, je vous révélerai ma pensée, à mon tour : elle flambe clair tout comme la vôtre.

« Monsieur le Duc, votre âme, si elle est fermée à la clémence, n'est point de la taille de vos paroles. Vous êtes plus royaliste que ne le fut... qui de droit ! Vous ne faites pas votre devoir ; nous conclurons à l'épée, si vous voulez, mais écoutez d'abord ma pensée sincère, car vous parlez en juge, alors que tous ont besoin d'absolution, ici. — Tôt ou tard, à défaut de roi (si, par impossible, grâce à l'inaction des vôtres ou à leur tiédeur, nous ne parvenons pas, avant l'imminente guerre, à faire entendre raison à la foule française), à défaut, dis-je, de roi, votre conscience vous criera : — « Vous avez abandonné votre chef, votre légitime prince pour des scrupules de factions usées, passées et mortes ; vous n'avez pas servi la cause qui, par vous et avec notre bonne volonté, pouvait devenir la meilleure et faire refluer la basse marée qui nous submerge. — Ce jeune roi, froid mais innocent, c'était à nous tous d'être son règne, sa révélation, ses grands hommes, la persuasion de la patrie, son éloquence devant ses adversaires. Il ne

représentait que l'ensemble de nos efforts qu'il a, quand même, le droit, — le devoir ! — d'attendre des derniers gentilshommes. Vous avez donc préféré la nuit noire et le néant de ces rêves irréalisables à l'unique étoile dont il fallait regarder la lumière : si elle s'obscurcit dans les cieux avant que la puissante nef ait reconnu sa route, ce sera grâce à vos yeux détournés de ce dernier rayon. Sous prétexte de regretter stérilement le mieux, vous vous êtes rendu responsable du pire.

(*Un silence.*)

« Est-ce au nom du passé familial que vous hésitez ?... Sur ce terrain, qui donc sera sans tache ou sans défaillance, après tout ? *Quis sustinebit?*... Et n'est-ce donc pas un fait notoire que le prince cesse où commence le roi ?... Mais croyez donc en lui, pour qu'il croie en lui-même ! Un prince en qui nul n'aurait foi, fût-il le plus cordial, le plus généreux et le plus brave des êtres, victime de ce doute environnant, deviendrait fatalement inutile à tous et à lui-même. Qui doute de l'avenir le rend quand même douteux. Le soupçon diminue, la confiance grandit celui qui sait l'inspirer. Il s'augmente de la foi que l'on a en lui. Celui que tous croient le plus digne, ah ! de gré ou de force, — malgré lui-même, finit tôt ou tard par mériter cette confiance, à moins d'être un simple scélérat. — Si vous lui refusez ce crédit, vous êtes coupable de ce que pourra lui mal conseiller votre abandon. Quoi ! vous l'amoindez de toutes les forces qu'il puiserait en votre foi et, par vos soupçons dont l'obscur énergie le hante et l'affaiblit au plus intime de son être, *vous l'empêchez vous-même d'être celui que vous voudriez qu'il fût!*... Est-ce afin de lui reprocher un jour ?...

« Non, je l'espère. Mais puisque vous êtes un homme de traditions et de hautes croyances, puisque vous ne voulez que du droit divin et ne vous fier qu'à celui-là, comment osez-vous déclarer d'avance que l'incontestable représentant de ce droit, investi selon l'ordre d'hérédité,

de rang suprême, NE SERA PAS pénétré de cette grâce supérieure que Dieu ne saurait refuser à ceux qu'il a faits ses élus ? Ce Dieu, pour vous convaincre, avait-il à le doter de cette onction avant l'heure ?... Chrétien, chrétien, vous ne pouvez sans blasphémer, entendez-vous, AFFIRMER que celui-là SERA privé de cette grâce qui tient, selon vous, de Dieu même, son investiture.

« Le roi n'a pas à déclarer ce qu'il fera, n'a pas à livrer ses projets à l'appréciation de l'ennemi. Est-ce qu'un général, digne de conduire une armée, sait exactement lui-même, la veille du combat, ce que les brusques et inconnus mouvements de l'adversaire lui dicteront demain sur le champ de bataille ?... Non seulement on n'a pas à répondre, mais il est impossible de répondre. Cependant, je ne dois point manquer à la déférence profonde que tous doivent à votre pensée noble et fidèle. Encore sous le poids d'un demi-siècle d'amertumes, si vous ne vous reprenez pas aisément à l'Espérance, nul ne saurait avoir, sans déroger, le triste courage de vous reprocher quelque inquiétude. Aussi sombre que soit votre mélancolie, vous ne compromettrez jamais, par le désaveu, l'éternelle cause royale, nous ne l'ignorons pas. Vous vous dites que, puisque le vieux signe de ralliement ne flottera plus devant nos yeux, il serait plus conforme à votre douleur de vous tenir quelque temps à l'écart en esprit d'un deuil légitime. Dédaigneux de tout blâme, vous trouvez loisible, en conscience, de considérer comme un devoir de vous récuser vous et les vôtres.

« Eh bien, je l'admettrais moi-même ! Oui, je pourrais admettre cette fidélité d'outre-tombe, si le nouvel élu, triomphant, n'avait aucun besoin de vos services. Il n'aurait rien à vous demander, vous rien à recevoir de lui.

« Mais voici qu'il est en exil ! Voici que notre cause semble vaincue, perdue au dire d'un grand nombre. Comment donc fuirez-vous le champ de bataille ? Pouvez-vous être de ceux-là qui abandonnent leurs alliés à l'heure

des défaites ! Non, je refuse de le penser. Il ne vous plaira pas qu'on vous soupçonne de ceci ! Plus le triomphe semble lointain, la victoire malaisée, plus vous devez accompagner de vœux ostensibles, d'une action militante, efficace, opiniâtre, celui qui représente... ce qui reste de cette cause. Si vous n'avez pas encore d'élan vers lui, il sait que les premiers vous en souffrez et que, tôt ou tard, les cœurs battront à l'unisson ! Réveillez-vous ! Et que ce soit l'heure de l'adhésion profonde, oubliée à jamais, unie à toujours. »

Sursum corda!

(Un silence.)

— Mon cher duc, voici des paroles bien sérieuses. Je suis d'avis de briser là, sans autre cérémonie qu'un muet serrement de main. Quand vous aurez dominé votre excessif découragement, venez à nous. Venez. Vous êtes attendu. Il est de radieuses princesses qui vous accueilleront, d'abord, peut-être, d'une moue sévère, mais elle s'éclaircira bientôt d'un sourire ! Il est d'intrépides princes dont la froideur brillante ne tiendra pas plus aux réchauffants rayons de votre sincère confiance que la neige au soleil, sur les monts altiers. De cet ensemble de rayonnements jailliront des prismes de lumière aux couleurs victorieuses. Venez ! avec la moitié seulement de ce dévouement dont nous avons souffert pour le roi défunt, aujourd'hui l'on soulèverait des montagnes... Laissons-nous donc aller à la loyauté de la nouvelle espérance ! Si vous êtes austère, à votre guise ! Et que Dieu nous garde tous, même les frivoles tels que moi !

LE DUC, *s'inclinant*. — Adieu, Monsieur.

(Il s'éloigne.)

LE CHEVALIER, *seul*. — Tour d'ivoire, va ! ma foi, bonsoir. Ah ! qui nous délivrera des gens sublimes !...

Bien, je sais ce qu'il nous reste à décider, maintenant... du courage.

(Il frissonne un peu.)

Tiens ! il fait froid ce soir !

(Il fait signe à une voiture qui passe.)

Ancienne place Royale!

(Le cocher murmure quelques mots indistincts pendant que le chevalier entre dans la voiture.)

Oui, mon ami, place Royale! C'est un peu loin... mais nous y arriverons tout de même!

FRAGMENT DE ROMAN

Madame,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser quelques paroles. Une circonstance, que je viens vous apprendre, les a suivies.

Ce soir, vous étiez debout, sur la grève. Devant le reflux. La nuit, très claire, me laissait vous apercevoir d'assez loin, — et, grâce à des yeux de sauvage (pardonnez un tel aveu), je distinguais, soyez assez bonne pour l'admirer, jusqu'aux roses que vous teniez, d'une main distraite, le long de votre robe de deuil.

Vous écoutiez tout ce bruit.

N'imaginant pas d'ennui comparable au mien, à l'exception peut-être de celui que vous paraissez endurer, madame, je me disais, tout en faisant glisser du sable entre mes doigts pour me donner une contenance :

Si le vent arrachait les roses et s'en allait les semer, là-bas, sur la ligne d'écume d'or, lumineuse, où se lève Vénus ? Quelle distraction inespérée ! Certes, j'irais battant les flots, vers Vénus, les reprendre, non sans quelque solennité, dans la lumière et l'écume.

Au retour, il est vrai, je ne trouverais sans doute âme qui vive. Cette dame serait rentrée dans la ville, car il est tard ; — et, seul, déconcerté, ruisselant, pareil à ces innocents, de race immortelle, qui veulent toujours faire les

empressés, je serai là, debout sur les rochers, dans la nuit, tenant à la main les roses vaines.

Aussi, ajoutai-je après réflexions suffisantes, préférons, en homme sérieux, quelques flacons de champagne à quelques gorgées d'océan. Les roses sont des fleurs convenues : elles me seraient indifférentes sans leur beauté actuelle qu'elles doivent, en grande partie, à la pâleur de la main qui jette son ombre sur elles : le vent est plus raisonnable que moi ; quant aux rêves, il faudra que j'apprenne à fumer des cigarettes.

Avant de continuer, madame, je dois au profond respect et à la grande sympathie que vous commandez, de vous dire que, partagé entre la crainte de paraître (mille pardons !) un homme « amoureux » (autant dire un bateleur) et la crainte de m'exprimer trop froidement, ce qui serait de l'inconvenance, je suis gêné dans le tour de cette lettre. En deux mots, j'ai formé, par égoïsme, le dessein d'essayer de vous distraire, avec votre assentiment : ce qui me rendrait le service de m'intéresser moi-même. — A quel titre ? J'ai maintenu ce jourd'hui, dans l'onde, certain être vivant, qui est de vos amis, et je considère ma présentation par lui comme de qualité bien supérieure, à vos yeux, à toute autre. Aussi, comme il se secouait avec importance, après cela ! Il avait l'air du Hollandais touchant terre après les sept années.

Chose risible de se faire patronner par un indifférent, sous couleur de régularité ! Sans compter qu'il arrive assez souvent que celui qui présente est moins connu que celui qui est présenté, car nous vivons dans le malentendu éternel. Entre esprits bien élevés, je trouve (et vous devez être un peu de cet avis, madame) que l'on n'est jamais mieux présenté que par soi-même... à moins de jouer de bonheur, comme moi.

Ainsi, daignez lire avant de condamner. Je crains que Grimace, toutefois, avec cet esprit de précipitation qui paraît le distinguer, ne m'ait défini que sommairement ;

voici donc, en deux mots, qui je suis. Je m'appelle M. d'Anthas, René, premier prix d'excellence au lycée Henri IV, pour vous servir, madame. J'ai de plus l'habit noir le mieux coupé qui se puisse voir ici : c'est un cri général d'admiration au casino quand je le revêts. Mon maître d'hôtel est comme pétrifié de mon exactitude à régler les notes qu'il me présente, sans que j'élève la moindre observation sur sa filouterie insigne. Il tombe, à ce sujet, dans des rêveries sans fin. — Pour ce qui est de mon honorabilité, j'ai su déjouer, jusqu'à ce jour, la vigilance méticuleuse des hommes de loi. Signe particulier : je regarde peu le ciel, attendu que l'étoile dont je puis aimer la lumière n'apparaîtra que plus tard : son rayon est en marche vers le monde ; mais si éloigné encore qu'il y a lieu de parier que son premier éclat ne brillera que sur des ruines. — D'ailleurs, j'ai bon appétit. Quand un monsieur veut me plaisanter, comme je suis très violent, je me bats tout de suite avec lui, et les trois quarts du temps, j'ai la main des plus malheureuses. Je lis beaucoup. — Je dis rarement ce que je pense, préférant me taire, crainte de passer pour un original. — C'est tout. Vous voyez, madame, que je suis à peu près comme un autre.

Je reviens, maintenant, à cette circonstance dont je vous parlais, et qui s'est présentée ce soir sur la grève pendant que vous faisiez à l'infini l'honneur d'y songer vaguement, en considérant l'un de ses phénomènes.

Quelqu'un vous appela. Le vent de mer me porta votre nom. — Je crois que je le reconnus. — Vous vous êtes détournée ; vos sourcils, votre air, vos yeux distraits, tenaient de la nuit. Vous avez regardé l'eau magnifique et le lointain comme à regret de les quitter ; puis l'ombre, devant vous : là, tout ce tumulte s'éteignait dans les échos. « Quelle voix me continuera ceci?... » pensiez-vous. Et vous étiez oppressée...

Le vent, éternel soupir aussi, passa autour de votre visage ; puis il vint me frôler les cheveux et me toucher le front

d'un souffle triste et sacré ; j'eus l'impression du Destin.

A ce moment, je crois que nos yeux se sont fermés : quand j'ai regardé la plage, vous n'étiez plus là : vous montiez sans doute, appuyée au bras de la personne qui vous avait appelée, les pavés qui mènent à l'auberge de hasard.

Moi aussi, je suis rentré, alors. Et, depuis, je regarde les bougies brûler sur la table.

J'ai l'obsession d'un projet.

Je voudrais analyser le hasard de ce moment perdu ; il me semble que je puis définir ce qu'il y a d'oublié, à votre insu, madame, dans le regard sans courage que vous avez jeté sur l'eau et sur la nuit ; enfin, je suis presque persuadé que je saurais vous expliquer à vous-même ce qu'il y a de profond, de terrible même, dans le très vague soupir qui a gonflé, un instant, votre cœur et vous a fait brusquement fermer les yeux, comme si vous eussiez eu l'impression de la mort.

— Je désire, dis-je, fixer ce moment en écrivant sur sa nature un commentaire inattendu, et l'arrêter ainsi dans son vol vers le passé.

Cependant, madame, puis-je prendre sur moi, sans m'être assuré, tout d'abord, de votre bon vouloir, de vous adresser pareille méditation ?

Si ce dessein vous déplaît, brûlez simplement cette lettre d'un cœur ami et pardonnez l'innocente attention d'un voyageur qui essayait de vous créer un passe-temps.

Si, au contraire, vous pensez ainsi que moi sur ce point, madame, et si vous ne voyez rien d'excessif dans cette idée toute simple, nous supposerons le conte suivant (qui est, d'ailleurs, une réalité). Nous le supposerons, comme l'on met un loup de velours noir et un domino, dans certaines soirées de la saison d'hiver, en un mot, *par curiosité*.

(De cette manière, nous aurons, l'une et l'autre, la liberté de parole qui sera si nécessaire, pour peu que vous poussiez

la gracieuseté jusqu'à répondre, et vous prêter à ce jeu).

Voici la supposition :

Vous êtes une reine persane ; — je suis un prince lointain, que vos armées ont surpris et fait captif.

Familier, je porte à la cheville votre bracelet d'argent. — Ce soir, comme vos femmes venaient d'allumer les flambeaux, vous m'avez fait un signe.

J'ai dressé devant vous la grande plaque d'airain poli, votre miroir. Autour de lui sont entrelacées des branches d'ébène, sculptées de faces d'Esprits.

Accoude au sommet, sur le front le plus affreux, moi, je rêve aux arbres titaniens sur mes vallées, à mes chariots dispersés, à la lune, à la rébellion future.

Vous, les coudes plongés dans les coussins, fatiguée et taciturne, et des pierreries éparses sur les peaux de lion à vos pieds, vous allez regarder et suivre au fond du miroir votre propre rêverie, pour tuer le temps.

Les musiciens se sont tus dans le palais. Des lances brillent, derrière les tentures, défendant l'entrée de la salle.

Le miroir est là, seul, violent, sincère, libre et magique ! S'il vous ennuie, vous ferez un signe encore. Je le repousserai dans l'ombre et me recroiserai les bras.

Recevez, madame, mes hommages les plus respectueux.

RENÉ D'ANTHAS.

CHEZ LES PASSANTS

(FANTAISIES, PAMPHLETS ET SOUVENIRS)

L'ÉTONNANT COUPLE MOUTONNET

A M. Henri Mercier.

Ce qui cause la réelle félicité amoureuse, chez certains êtres, ce qui fait le secret de leur tendresse, ce qui *explique* l'union fidèle de certains couples, est entre toutes choses un mystère dont le comique terrifierait si l'étonnement permettait de l'analyser. Les bizarreries sensuelles de l'Homme sont une roue de paon, dont les yeux ne s'allument qu'au dedans de l'âme, et, seul, chacun connaît son désir.

Par une radieuse matinée de mars 1793, le célèbre citoyen Fouquier-Tinville, en son cabinet de travail de la rue des Prouvaires, assis devant sa table, l'œil errant sur maints dossiers, venait de signer la liste d'une journée de ci-devants dont la suppression devait avoir lieu le lendemain même entre onze heures et midi.

Soudain, un bruit de voix, — celles d'un visiteur et d'un planton de garde, — lui parvint de derrière la porte.

Il releva la tête, prêtant l'oreille. L'une de ces voix, qui parlait de forcer la consigne, le fit tressaillir.

On entendait : « Je suis Thermidor Moutonnet ! de la section des *Enfants du devoir* !... Dites-lui cela ! »

A ce nom, Fouquier-Tinville cria :

— Laissez passer.

— Là ! je savais bien ! vociféra, tout en pénétrant dans

la pièce, un homme d'une trentaine d'années, et de mine assez joviale, bien qu'une sournoiserie indéfinissable ressortît de l'impression que causait sa vue... Bonjour. C'est moi, mon cher : — j'ai deux mots à te dire.

— Sois bref : mon temps n'est pas à moi, ici.

Le survenu prit un siège et s'approcha de son ami.

— Combien de têtes pour la prochaine ? demanda-t-il en indiquant la pancarte que venait de parapher son interlocuteur.

— Dix-sept, répondit Fouquier-Tinville.

— Il reste bien une petite place entre la dernière et ta griffe ?

— Toujours ! dit Fouquier-Tinville.

— Pour une tête de suspecte ?

— Parle.

— Eh bien, je te l'apporte.

— Le nom ? demanda Fouquier-Tinville.

— C'est une femme !... qui... doit être d'un complot... qui... Combien de temps demanderait le procès ?

— Cinq minutes. — Le nom ?

— Alors, on pourrait la guillotiner demain ?

— Le nom ??

— C'est ma femme.

Fouquier-Tinville fronça le sourcil et jeta la plume.

— Va-t'en ; je suis pressé !... dit-il : nous rirons plus tard.

— Je ne ris pas : j'accuse !... s'écria le citoyen Thermidor d'un air froid et grave avec un geste solennel.

— Sur quelles preuves ?

— Sur des indices.

— Lesquels ?

— Je les pressens.

Fouquier-Tinville regarda de travers son ami Moutonnet.

— Thermidor, dit-il, ta femme est une digne sans-culotte. Son pâté de jeudi dernier, joint à ces trois flacons

de vieux Vouvray — (que tu sus découvrir en ta cave derrière des fagots de meilleur aloi que ceux que tu me dérites) — fut bon, fut excellent. Présente mes cordialités à la citoyenne. — Nous dînons ensemble, demain soir, chez toi. Sur ce, fuis ou je me fâche.

Thermidor Moutonnet, à cette réponse presque sévère, se jeta brusquement à genoux, joignant les mains, des larmes aux yeux :

— Tinville, murmura-t-il comme suffoqué par une surprise douloureuse ; — nous fûmes amis dès le berceau ; je te croyais un autre moi-même. Nous avons grandi dans les mêmes jeux. Laisse-moi faire appel à ces souvenirs. Je ne t'ai jamais rien demandé. — Me refuseras-tu le premier service que j'implore ?

— Qu'as-tu bu ce matin ?

— Je suis à jeun, répondit Moutonnet en ouvrant de grands yeux, ne comprenant évidemment pas la question.

Après un silence :

— Tout ce que je puis faire pour toi, c'est de lui taire, demain soir à table, ta démarche incongrue. Je ne puis croire que tu oses plaisanter, ici — ni que tu sois devenu fou... quoique, d'après ce que tu demandes, cette dernière supposition soit admissible.

— Mais... je ne peux plus vivre avec Lucrèce ! gémit le solliciteur.

— Tu as soif d'être cornard, citoyen : je vois cela.

— Ainsi... tu me refuses !

— Quoi ? de lui faire couper le cou parce que vous avez des mots ensemble ?

— Oh ! la carogne ! Voyons, mon bon Tinville, au nom de l'amitié, mets ce nom sur ce papier, je t'en prie... pour me faire p'aisir !

— Un mot de plus, j'y mets le tien ! grommela Fouquier-Tinville en ressaisissant la plume.

— Ah ! par exemple... pas de ça ! cria Moutonnet, tout pâle, en se relevant. — Allons, soupira-t-il, c'est bien ;

je m'en vais. Mais, ajouta-t-il — (*d'une voix de fausset hystériquement singulière, pour ainsi dire, et que son ami ne lui connaissait pas*), — j'avoue que je ne te croyais pas capable de me refuser, après tant d'années de liaison, ce premier, cet insignifiant service qui ne t'eût coûté qu'un griffonnage ! — Viens dîner demain, tout de même, — et motus à ma femme ; ceci entre nous seuls ! acheva-t-il d'un ton sérieux et, cette fois, *naturel*.

Thermidor Moutonnet sortit.

Resté seul, le citoyen Fouquier-Tinville, ayant rêvé un moment, se toucha le front du doigt avec un froid sourire ; puis, ayant haussé les épaules comme par forme de conclusion, prit sa liste, en inséra le pli dans une large enveloppe, écrivit l'adresse, scella et frappa sur un timbre.

Un soldat parut.

— Ceci au citoyen Sanson ! dit-il.

Le soldat prit l'enveloppe et se retira.

Tirant un oignon d'or de son gilet en gros de Naples fleuri d'arabesques tricolores, et regardant l'heure :

— Onze heures, murmura Fouquier-Tinville. — Allons déjeuner.



Trente ans après, en 1823, Lucrèce Moutonnet (une brune de quarante-huit ans, encore dodue, fine et futée !) et son époux Thermidor, s'étant expatriés en Belgique au bruit des canons de l'Empire, habitaient une maisonnette d'épicerie florissante, avec un coin de jardin, dans un faubourg de Liège.

Durant ces lustres, et dès *le lendemain* de la fameuse démarche, un mystérieux phénomène s'était produit.

Le couple Moutonnet s'était révélé comme le plus parfait, le plus doux, le plus fervent de tous ceux que l'amour passionnel enlaça jamais de ses liens délicieux. Le pigeon, la colombe ; tels ils se semblèrent.

Ils réalisèrent le modèle des existences conjugales. Jamais le plus léger nuage entre eux ne s'éleva. Leur ferveur fut extrême : leur fidélité presque sans exemple ; leur confiance, réciproque.

Et, cependant, le mortel auquel il eût été donné de pouvoir lire au profond de ces deux êtres, se fût senti bien étonné, peut-être, de pénétrer le *réel* motif de leur félicité.

Thermidor, en effet, chaque nuit, dans l'ombre où ses yeux brillaient et clignotaient, pendant que l'accolait conjugalement celle qui lui était chère, se disait en soi-même :

— Tu ne sais pas, non ! *toi*, tu ne sais pas que j'ai tenté le possible pour te faire COUPER LA TÊTE ! Ha ! ha ?... Si tu savais cela, tu ne m'accolerai pas en m'embrassant ! Mais, — ha ! ha ? *seul* je sais cela ! voilà — ce qui me transporte !

Et cette idée l'avivait, le faisait sourire, doucement, dans les ténèbres, le délectait, le rendait AMOUREUX jusqu'au délire. *Car il la voyait alors sans tête* : et cette sensation-là, d'après la nature de ses appétits, l'enivrait.

Et, de son côté, Lucrèce, également, se disait par une contagion, avec le même aigu d'idées, en de malsains énervements. :

— Oui, bon apôtre, — tu ris ! tu es content ? Tu es ravi !... Eh bien, tu me désireras toujours. — *Car tu crois que j'ignore ta visite au bon Fouquier-Tinville*, — ha ! ha ?... et que tu as voulu me faire COUPER LA TÊTE, scélérat ! Mais, — voilà ! je SAIS cela, moi !... *Seule*, je sais ce que tu penses, — et à ton insu. Sournois, je connais tes sens féroces. — Et je ris tout bas ! et je suis très heureuse, malgré moi, mon ami.

Ainsi, le bas d'insanité sensorielle de l'un avait gagné l'autre, par le négatif. Ainsi vécurent-ils, se leurrant l'un l'autre (et l'un par l'autre), en ce détail niais et monstrueux où tous deux puisaient un terrible et continuel adjuvant de leurs macabres plaisirs ; — ainsi moururent-ils (elle

d'abord), sans s'être jamais trahi le secret mutuel de leurs étranges, de leurs taciturnes joies.

Et le veuf, Thermidor Moutonnet, sans enfants, demeura fidèle à la mémoire de cette épouse, à laquelle il ne survécut que peu d'années.

Quelle femme, d'ailleurs, eût pu remplacer, *pour lui*, sa chère Lucrèce ?

UNE SOIRÉE CHEZ NINA DE VILLARD

C'était au lendemain d'une fête vénitienne, donnée par M^{me} Nina de Villard en son légendaire petit hôtel de la rue des Moines. On dînait dans le jardin. Parmi nous, se trouvait l'invité de passage, un long et bel amateur mondain qui, depuis les hors-d'œuvre, nous observait avec stupeur, en son habit noir. L'on jouissait de la douceur de se sentir méprisé de ce brillant individu. Vers le café, sur un coup d'œil que nous échangeâmes, sa perte fut résolue : — M. Marras, donc, lui tendit, gravement, un monstrueux paradoxe — auquel, se prenant comme à de la glu, l'attendrissant éphèbe, avec un suffisant sourire, répliqua :

— Cependant, Messieurs, si vous attendez après les mots, votre poésie n'aura souvent pas de sens ?...

— Oh ! répondit, d'un ton froid, M. Jean Richepin, le sens n'est qu'une plante parasite qui pousse, quand même, sur le trombone de la sonorité.

— La sonorité ? reprit le « gommeux », les yeux un peu hagards : mais... le bruit n'est rien : il est des vers discrets, dont le charme...

— Enfin, rimez-vous pour l'œil ou pour l'oreille ?

— Pour l'odorat, Monsieur, répondit, avec mélancolie, M. Léon Dierx.

— Vous riez ? Soit. Mais, au bout du compte, le sentiment, qu'en faites-vous ? essaya de reprendre le malheureux élégant, en se tournant vers M. Stéphane Mallarmé. —

L'élégie, en dépit de nos mœurs, demeure quand même d'un succès assuré près des femmes. Dès lors, pourquoi s'en priver ? — Vous ne pleurez donc jamais, en vers, Monsieur ?

— Ni ne me mouche ! répondit, de sa voix didactique et flûtée, M. Stéphane Mallarmé en élevant, à la hauteur de l'œil, au long du geste en spirale, un index bouddhique.

Durant ce colloque, Nina et les habituées féminines de ces soirées, pour ne point rire au nez de l'intéressant jeune homme, étaient rentrées dans la maison.

— Vous n'êtes, alors, d'aucune école, Messieurs ? continuait celui-ci ?

— Nous sommes de l'école des *Pas-de-Préface* ! répondit, en souriant, M. Catulle Mendès.

— Tiens !... Je vous croyais de celle de M. Leconte de Lisle, — (!) — murmura le pschutteux désorienté ; et, à ce propos, ajouta-t-il en se tournant vers moi, — compte-t-il donner, enfin, bientôt, quelque chose de... sérieux, Leconte de Lisle ?

— Non, Monsieur, répondis-je en m'inclinant : il vous laisse ce soin.

Voyant qu'il avait affaire à des gens insociables, incompréhensibles, qu'il devait renoncer à convertir, l'amateur s'écria, sans transition vaine, après avoir tiré sa montre et en se levant :

— Avant de vous quitter, j'eusse voulu présenter mes devoirs... — Où sont donc ces dames ?

— Mais, au salon... je pense !... répondit négligemment M. Marras.

Sur cette réplique, toute naturelle, — mais dont l'intonation bizarre le fit presque chanceler, — le brillant invité de passage, saluant à l'anglaise, rentra, s'échappa très vite et, sans doute, court encore, — irréprochable.

C'est ainsi que l'on évinçait poliment les curieux dans cette maison fantaisiste et charmante. Lorsque tout le monde fut revenu au jardin, M. Marras, pour dissiper

l'impression quelconque laissée par l'intrus, voulut bien nous lire quelques scènes d'une féerie compassée, aux épithètes voltaïques où ferraillaient mille adverbess, où les amoureux ne s'exprimaient qu'en langue médicale. Après les éclats de rire, nous nous laissâmes aller au silence de la soirée d'automne, qui était d'un bleu pâle et très douce.



Maintenant, Nina, dans sa robe de chambre aux éclatantes fleurs japonaises, se balançait, une cigarette aux lèvres, en un fauteuil américain, sous un magnolia : près d'elle M. Marras parlait d'arcanes magiques avec un adepte, M. Henri La Luberne, et ce sympathique savant, Charles Cros, dont la récente mort, si chrétienne, me rappelle cette soirée d'étoiles.

Entre des feuillées, M. Jean Richepin, passant la tête, considérait avec le « sourire silencieux du trappeur » M. de Polignac, le jeune et sympathique incendiaire à la mode, l'anarchiste à la tenue correcte, aux manières exquises, — lequel causait, à voix basse, avec M. Henri Delaage, le *medium*, qui, entre deux évocations, venait parfois consumer un *Cigare-des-Brahmes* en ce séjour.

Près du jet d'eau qu'elle semblait écouter, M^{lle} Augusta Holmès, la grande musicienne, au bercer d'un hamac, regardait vaguement la nuit. — Je vois encore, en ce crépuscule, la tête de Lucius Verus d'un jeune peintre, M. Franc Lamy, un disparu de nos réunions, mais dont nous avons tous admiré, aux derniers Salons, les toiles si curieusement lumineuses, si remarquables par la délicatesse des tons et la richesse des lignes, notamment sa *Narcissa*.

Debout, appuyée à la petite charmille, qu'elle dépassait presque de son front, la belle Manoël de Grandfort méditait sans doute l'une de ses fantaisies de la *Vie parisienne* ou de *Gil Blas* : — dans une allée, se promenant, sous la clarté

lunaire, MM. Catulle Mendès et Stéphane Mallarmé devaient.

Une plaisante incidence vint égayer, en ce moment, le jardin. Des cris s'élevaient du côté d'un guéridon solitaire, auprès duquel, aux lueurs d'une bougie et ses lunettes d'or sur le nez, l'auteur de la chanson célèbre : *A la Grand' Pinte*, M. Auguste de Châtillon, venait de lire, à l'auteur des *Roses remontantes*, M. Toupié Béziers, une récente poésie intitulée : *Moutonnet*. Or, il était arrivé que, discutant une rime, le fougueux dramaturge, en gesticulant, avait fait sauter au ciel, sans le vouloir, les lunettes du poète, lesquelles, retour des astres, s'étant accrochées à une branche folle, y demeuraient suspendues — « damonoclétiqnement » selon la remarque de M. de Polignac. L'on accourut, pour éviter, s'il se pouvait, l'effusion du sang. Mais, en homme de 1830 et en parfait gentleman, M. Toupié Béziers modulait déjà les regrets qu'il devait à son vieil ami, — lequel, cependant, aigri par l'éloquence de son offenseur, évita, par la suite, le voisinage du trop nerveux écrivain, et lui garda, secrètement, rancune de cette incartade, — qu'il ne lui pardonna qu'en mourant.

Bientôt nous nous réunîmes autour de quelques verres de champagne, qui furent placés sur une table verte, sous les ombrages. Nous étions un peu las de la fête de la veille et la conversation se ressentait de notre tendance un peu physique au recueillement.

Nous étions aussi sous l'influence mélancolique de cette stellaire obscurité, où, froissées par le vent de septembre, des feuilles tombaient déjà, tout près de nous.

Ce fut alors que Nina, se tournant vers M. Léon Dierx, qui se trouvait assis auprès de moi, le pria de dire quelques vers.



Léon Dierx avait alors trente ans, à peu près. On avait représenté de lui un drame en un acte, en vers, *La Ren-*

contre, se résumant en trois scènes d'une donnée amère, mais laissant l'impression d'une très pure poésie.

Nous avons connu M. Dierx, autrefois, chez M. Leconte de Lisle. C'était un pâle jeune homme, aux regards nostalgiques, au front grave ; il venait de l'île Bourbon, dont l'exotisme le hantait. En ses premiers vers, d'une qualité d'art qui nous charma, Dierx disait le bruissement des *filaos*, la houle vaste où s'endormait son île natale, et les grandes fleurs qui en encensaient les étendues, — puis, les forêts, les lointains, l'espace, et les figures de femmes, ayant des yeux merveilleux, *Les yeux de Nyssia*, par exemple, apparaissaient en ses transparentes strophes.

Avec les années, sa poésie s'est faite plus profonde. Sans l'inquiétude mystique dont elle est saturée, elle serait d'un sensualisme idéal. Bien qu'il devienne peu à peu célèbre dans le monde supérieur de l'Art littéraire, ses livres : *les Lèvres closes, la Messe du vaincu, les Amants, Poèmes et Poésies*, etc., édités par M. Lemerre, sont peu connus de la foule, — et je suis sûr qu'il n'en souffre pas.

C'est qu'en cette poésie vibrent des accents d'un charme triste, auquel il faut être initié de naissance pour les comprendre et pour les aimer ; c'est que, sous ses rythmes en cristal de roche, ce rare poète, si peu soucieux de réclame et de « succès », connaît l'art de serrer le cœur ; c'est qu'il y a chez lui quelque chose d'attardé, de mélancolique et de vague, dont le secret n'importe pas aux passants.

Et le fait est que la sensation d'*adieux*, qu'éveille sa poésie, oppresse par sa mystérieuse intensité ; le sombre de ses *Ruines* et de ses *Arbres*, et de ses *Femmes* aussi, et de ses *Cieux*, surtout ! donnent l'impression d'un deuil d'âme occulte et glaçant. Ses vers, pareils à des diamants pâles, respirent un tel détachement de vivre qu'en vérité... ce serait à craindre quelque fatal renoncement, chez ce poète, — si l'on ne savait pas que, tôt ou tard, les âmes limpides sont toujours attirées par l'Espérance.

Quant à la physionomie de M. Dierx, elle donne l'idée

de l'un de ces enfants du Rêve, désireux de ne s'éveiller qu'au delà de toutes les réalités. Aussi, en toute sa noble poésie, semble-t-il qu'il ait le front touché d'un rayon de cette *Etoile du soir* que chanta, dans les vallées, au pays des visions du Harz, Wolfram d'Eischembach.

Voici le court poème qu'alors nous récita M. Léon Dierx, — poème dont j'ai précieusement gardé l'autographe :

AU JARDIN

Le soir fait palpiter plus mollement les plantes
 Autour d'un groupe assis de femmes indolentes
 Dont les robes, qu'on prend pour d'amples floraisons,
 A leur blanche harmonie éclairent les gazons.
 Une ombre, par degrés, baigne ces formes vagues,
 Et, sur les bracelets, les colliers et les bagues
 Qui chargent leurs poignets, leurs poitrines, leurs doigts,
 Avec le luxe lourd des femmes d'autrefois,
 Du haut d'un ciel profond d'azur pâle et sans voiles
 L'étoile qui s'allume allume mille étoiles.
 Le jet d'eau, dans la vasque au murmure discret,
 Retombe en brouillard fin sur les bords. L'on dirait
 Qu'arrêtant les rumeurs de la ville au passage,
 Les arbres agrandis rapprochent leur feuillage
 Pour recueillir l'écho d'une mer qui s'endort
 Très loin, au fond d'un golfe où fut jadis un port.
 Elles ont alangui leurs regards et leurs poses
 Au silence divin qui les unit aux choses
 Et qui fait, sur leurs seins qu'il gonfle, par moment,
 Passer un fraternel et doux frémissement.
 Chacune, dans son cœur, laisse, en un rêve tendre,
 La candeur de la nuit par souffles lents descendre ;
 Et toutes, respirant, ensemble, dans l'air bleu
 La jeune âme des fleurs dont il leur reste un peu,
 Exhalent en retour leurs âmes confondues
 Dans les parfums où vit l'âme des fleurs perdues.

Ne sont-ce pas là des vers exquis et adorables?...
 Nous étions encore sous leur charme lorsque nous nous
 séparâmes, la soirée finie.

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SUR LES PLANCHES

C'était, jadis, une coutume sacrée, chez les Juifs, de déchirer ses vêtements lorsqu'on entendait un blasphème ; — si bien qu'en toute compagnie suspecte, les méfiants se bouchaient d'emblée les oreilles, par économie. — Et comme, au temps du Christ, le luxe des habits fut, au dire des historiens, poussé plus loin même qu'au temps de Salomon, les tailleurs de Jérusalem durent être singulièrement surmenés par les perpétuels renouvellements de garde-robes qu'entraînèrent, en Israël, les graves professions de foi des premiers martyrs. La hausse du byssus et de l'hyacinthe dut être considérable. Ce fut au point qu'au cours des tortures où l'on appliquait les néophytes, l'assistance, en prévision de leurs séditeuses extases, adopta le biais subtil de se dévêtir d'*avance*, — (comme au massacre de saint Étienne, par exemple, où saint Paul, encore Gentil accepta de surveiller le vestiaire).

C'est qu'alors, en effet, l'on ne pouvait reprendre, retaper ni recoudre les vêtements sacrifiés sur l'audition d'un blasphème ; c'était pour de bon que l'on s'en séparait. — Aujourd'hui, les tailleurs israélites ont imaginé une boutonnière pratique, à l'usage des fervents : elle est close d'un simple fil qu'en mémoire des aïeux l'on fait, en souriant, sauter d'un coup d'ongle, à l'occasion. Ainsi, les israélites qui, nous dit-on, comblaient tout récemment de leur présence la salle du Théâtre-Libre, où l'on donnait l'*Amante du*

Christ, n'eussent eu qu'un point à faire, de retour en leurs foyers, pour réparer le désordre de leur toilette, si, d'aventure, quelques propos de la mystique saynète les eussent effarouchés.

Mais non : — le poète, en sa conciliante sagacité, a su leur épargner jusqu'à cet insignifiant labeur. A l'entrée de son héros, il s'est produit, au contraire, un « effet » de recueillement, une impression « profonde ». Israélites et chrétiens ont ressenti, en un mot, cette *qualité* de respect signifiant qu'on trouvait Notre-Seigneur très bien, très impressionnant, très raisonnable, très sympathique et que l'on était de son avis. Tous l'ont applaudi chaleureusement pour lui témoigner de la haute et mélancolique estime où chacun le tenait. Dieu, reconnaissant de ces inespérées marques de déférence, est venu saluer le public. — Messieurs et dames se sentaient édifiés, grandis : d'aucuns ne retenaient leurs larmes qu'à grand'peine. Tout le monde, avec une entente cordiale, avait l'air de vouloir, décidément, traduire l'« *Aimez-vous les uns les autres!* » par l'« *Embrassons-nous et que ça finisse!*... » C'était d'un touchant capable de faire sangloter, en une soudaine accolade, M. Drumont et M. Zadoc Kahn, avec d'entrecoupés *Nous ne nous quitterons plus!* — Dans un coin l'on entendait Siméon, le vieux marchand de lorgnettes, balbutier un vague *Nunc dimittis*. Si bien qu'en ces temps de Zutisme induré (qui sont, peut-être, les « révolus »), l'on pouvait conclure de ce spectacle que les suprêmes prédictions des Prophètes sont en voie d'accomplissement, — bref, qu'au train d'indifférence où s'abandonnent les chrétiens modernes, les Juifs (revenus, enfin, des conversions purement financières, et s'apercevant que l'Or lui-même non-seulement n'est pas le Messie, mais ne sert, en résumé, qu'à se procurer, — après avoir affamé tout le monde, — de plus solitaires caveaux de famille), — vont se convertir, en toute hâte... POUR NE RIEN LAISSER PERDRE.

Ce miraculeux dénouement, nous ne l'espérons pas à si

brève échéance. Il n'était, au fond de nos esprits, qu'à l'état de désir, — assez naturel, d'ailleurs !... Ne sommes-nous pas tous israélites, en notre premier père ?... — Certes, pèlerins de ce globe sidéral, nous avons un peu marché, en des sentiers divers, depuis le décès de ce mystérieux ancêtre. Quelques-uns se sont même croisés en route ; — mais, à la fin des fins, si des malentendus nous ont, jusqu'à présent, divisés, aujourd'hui, — n'est-il pas vrai ? — les prestiges de la Science... l'effort de tous vers la justice... l'idée, surtout, du vingtième siècle et des suivants, tout cela semble fait pour inciter, vers la plus oubliée des fusions, les hommes de bonne volonté !... — Donc, à la nouvelle de ce qui s'était passé, en cette mémorable soirée, au Théâtre-Libre, le devoir que m'indiquait le Sens-commun ne pouvait être autre que de mêler, avec enthousiasme, mes humbles accents à l'allégresse de cette précurseur petite fête de famille, — d'en complimenter, avec feu, l'heureux promoteur, — et de m'occuper d'autre chose.

D'autant mieux que, selon des rumeurs bien fondées, toute une pléiade de jeunes littérateurs, ayant remarqué qu'en dehors de toute question de talent, le simple *sujet* traité par l'auteur de *l'Amante du Christ*, provoquait l'attention, les controverses, et faisait tapage, se sont mis à l'ouvrage et se proposent d'inonder nos scènes de fantaisies mélo-évangéliques, dont Notre-Seigneur sera l'un des personnages principaux. — Ce qui nous ménage des effusions nouvelles.

Pour conclure, ces présumables fruits, plus ou moins brillants, de la Libre-Pensée, ne relevant que de la Critique littéraire de laquelle je ne fais point partie, — pourquoi m'en serais-je autrement inquiété ?

Soudain, voici que, dans le *Figaro* du 2 novembre récent, les mots : « *Avant tout, je suis un chrétien fervent* » (signés de l'auteur de la pièce, M. Rodolphe Darzens) me passèrent sous les yeux ; et voici qu'ailleurs il ajoute : « *Catholique, apostolique et romain* ».

Ayant pris acte, j'attendis la luxueuse brochure, — précédée d'une eau-forte de Félicien Rops — et je viens de la lire.

— Maintenant, à titre de simple passant, je dois soumettre aux intéressés les très humbles réflexions suivantes — non que je m'exagère l'importance intrinsèque de cette tentative théâtrale — mais parce que c'est *la première* et qu'il est bon de prendre des mesures préventives contre l'imminence des ouvrages annoncés. Puis, pourquoi le journal *le Gil Blas* n'aurait-il pas, de temps à autre, une note grave, — à l'usage des personnes atteintes d'âme ?



1° La « pièce » est patronnée d'une préface due à l'auteur de *l'Histoire d'Israël*, le notoire M. Ledrain. — Cet éclairé personnage, exhumant de bifides redites, s'y ingénie, — le baiser de l'Euphémisme aux lèvres, — à nous révéler que Notre-Seigneur n'est qu' « un *nabi* de la verte Galilée, le plus *séduisant des fils de l'homme*, un juste, un *jeune maître de haute raison*, etc. » — Ce qui revient à le traiter d'imposteur. — Il ajoute : « A l'exception de la *femme de Madgala*, qui ne le quitta point, le doux crucifié fut, sur le Calvaire, *abandonné de tous, même de son père*. » Or, pourquoi la Vierge sainte, l'évangéliste saint Jean, sainte Véronique, le Larron sanctifié, Joseph d'Armathie, les saintes Femmes, gênent-ils, comme de négligeables comparses, le disert, l'émérite préfacier ?

Parce que tout l'intérêt de la Passion semble se résumer, pour cet esprit supérieur, en les préoccupations que voici. — « La Magdeleine aime-t-elle Jésus *avec tous ses sens* ? ÉPROUVE-T-IL en respirant *l'arome de ses cheveux* et en *sentant la chaleur de ses lèvres*, quelque *sensation délicieuse* ? Le poète ne le dit pas. Du moins, la *tendresse* de Jésus reste *cachée* derrière un voile. C'est ce qui prouve jusqu'à

quel point M. Darzens a le sentiment de la POÉSIE historique. »

C'est très galant.

Au point de vue du simple sens commun nous lisons :

(Même préface)

PAGES 5 ET 6

« Comment animer de *nos ar-*
« *deurs* ces êtres merveilleux qui
« ont le *mieux* fourni à l'humanité
« la vision du divin ? Les ame-
« ner à la RÉALITÉ, *ce serait les*
« *faire entrer dans le néant. Va-*
« *peurs dorées, à forme humaine,*
« ils *disparaissent* dès qu'on les
« touche et qu'on leur *suppose*
« une *consistance* et des *passions*
« *charnelles.* »

PAGE 11

— « Les divinités grecques ne
« sont que de pures abstractions,
« tandis que Jésus a *réellement*
« *vécu et foulé* cette terre. Si la
« LÉGENDE l'a transfiguré, il
« n'en reste pas moins, par *bien*
« *des côtés,* par son corps et par
« ses discours fort *humains,* l'un
« *de nos frères.* »

Pas de commentaires n'est-ce pas ?

Seulement, que penser d'un auteur s'attestant « chrétien fervent », se glorifiant d'être de l'église catholique, apostolique et romaine — et qui, néanmoins, commet l'inconscience, plus étrange encore que juvénile, de faire sanctionner son œuvre — (où parle le Christ lui-même !) — par une telle préface et un tel parrain ?

2° La « pièce » n'est autre qu'un passage de l'Évangile, arrangé, *en vers*, pour le théâtre : *Sainte Madeleine chez le pharisien Simon.* — Tout d'abord, l'Évangile, pour un fidèle, étant le Livre de l'Esprit-Saint, la lettre même en est inviolable (à une virgule près, sous menace d'anathème, est-il écrit). Le Beau, dans l'Évangile, est vivant — et non fictif comme le Beau littéraire. Le mystérieux, le lointain d'un beau vers ne peut qu'altérer la vérité de ce Beau spécial. Le restreindre jusqu'à l'humain, en l'adaptant sur le lit de Procuste d'une prosodie, c'est donc risquer

d'offrir, sous une étiquette, autre chose que ce qu'elle annonce, et se vouer à produire, par exemple, des vers où, comme dans la pièce, Dieu trouve que l'Asie est « IMMENSE ». (On croit rêver, lisant cela.) — Que l'on versifie un apostolique récit *d'après* l'Évangile, passe encore : mais *versifier l'Évangile même*, c'est s'exposer à dénaturer le sens vital d'une parole du Verbe en la modifiant selon les exigences de la métrique d'un vers. — Donc, en principe, tout essai de traduction, partielle ou totale, de l'Évangile, en vers même libres, simples, exempts de romantisme, ne peut être que présomptueux et vain. L'on se place en ce dilemme :

— Ou grâce à des ajoutis et nuances, la version se trouve inexacte : — alors, la cause est jugée ; ouvrir le dictionnaire des hérésies.

— Ou par *impossible*, elle est exacte ; — alors que penser d'un fidèle qui semble dire à l'Esprit-Saint : — « Mon cher confrère, ceci n'est-il pas bien *mieux* et *plus* beau que ce que vous avez dicté (sous-entendu en vile prose), puisque ça rime !

Voyons, ce nonobstant, si l'épisode suave de sainte Madeleine est exactement traduit.

Tout d'abord, dans l'Évangile, au lieu de la prétentieuse et précieuse tirade que prête à son héroïne le trop généreux auteur de la « pièce », la sainte pécheresse *ne prononce pas une seule parole*. Elle entre ; elle ne s'excuse pas ; Simon-le-Pur peut la chasser !... Elle ne *réfléchit* pas ! Elle ne demande pas la *permission* d'aimer ! Elle s'agenouille, répand ses symboliques parfums, mêlés à ses larmes, sur les pieds du Sauveur, et ces pieds sacrés, elle les essuie de ses cheveux, elle les baise en pleurant toujours — et *en silence*.

Mais, — et ceci est un élémentaire article de foi ! — ses péchés *lui sont déjà remis*, à celle qui, en l'oubli de tout souci de ce monde, peut en agir avec cette confiance d'élue ! à la *déjà délivrée* des sept démons, à celle dont les prunelles de voyante et l'âme illuminée remarquent si peu le *phy-*

sique du Sauveur que, Jésus étant ressuscité et lui apparaissant devant le sépulcre vide, *elle ne le reconnaît même pas*, le regardant en simple humaine, et le prend *pour le JARDINIER du champ de mort*, et s'écrie, en un transport d'outre-monde : « Dites-moi, je vous supplie, où vous l'avez mis, afin que j'aïlle, et que JE L'EMPORTE ! »

C'est seulement à la *voix*, lorsque le Seigneur la nomme, qu'elle le reconnaît et se prosterne. C'est à *l'appel* seul de Dieu que ses yeux redeviennent voyants.

— Il est donc, pour ainsi dire, *naturel* que, chez Simon, le Seigneur l'assure de nouveau de toute absolution et lui dise : « Va en paix ! » car elle est en état de recevoir ce qu'on lui donne.

Or, dans la « pièce », il se trouve que le prétendu repentir de la soi-disant Marie-Magdeleine n'est, en réalité, qu'une avance hypocrite et corruptrice, — que ses pleurs pervers ne sont qu'une arme pour tenter la chasteté divine, — qu'elle veut se faire *touchante* pour induire, en péché, Celui qui a dit : « Lequel d'entre vous me convaincra d'un péché. » Et voici que le pseudo-Christ de M. Darzens, alors qu'il vient d'en être dit : « qu'il voit toutes les pensées », se méprend sur la tentatrice ! Et qu'il en est dupe ! Voici que Celui qui se dressa, le fouet au poing contre les marchands du Temple et passa au milieu de ceux qui le voulaient saisir et lapider avant l'heure précise de la Rédemption, supporte ces parfums, ces larmes viles — et de tels baisers ! Voici qu'il accepte, exalte et bénit ce qui, selon ses avertissements vertigineux, ne peut mériter que le séjour de l'essentielle-limite, où « *le ver ne mourra pas, où le feu ne s'éteindra pas !* » Et voici qu'il dit, à ce péché-vivant qui le contemple, inconscient de repentir et les yeux obscènes : « Tes péchés te sont remis à *tout jamais*, va en paix ! » Ceci ; — alors que la scène ultérieure donne à cette parole le démenti le plus flagrant, puisque non seulement la Magdaléenne *ne s'en va pas en paix*, mais paraît outrée de ce que Dieu se soit permis de lui remettre ses péchés

au lieu... « *de la* COMPRENDRE !! » et qu'elle érupte, en faisant étalage de sa périssable chair, une lave soudaine de lubricités si révoltantes, — si répulsives, — qu'elle semble, loin d'être une sainte, une énergumène !

Qu'il me soit donc permis de trouver d'une inconséquence attristante un « chrétien », dont la « ferveur » peut concevoir l'Évangile sous un pareil jour.



Finissons-en. — Suivent quelques vers où Madeleine se trouve brusquement *sanctifiée! transfigurée sans autre disposition préalable*, et continue cependant à donner l'impression contraire — puisqu'elle appelle, tout uniment, le Sauveur « Prophète », et qu'elle demande à suivre « ceux qui *le disent* le Messie », le tout en lui affirmant qu'elle « l'aimera jusqu'à la mort d'un amour *qu'elle ne comprend pas* ». Comme si une réelle transfigurée pouvait prononcer cette petite phrase de bourgeoise vexée, ayant senti qu'il n'y avait rien à faire. J'arrive aux derniers vers pour lesquels semble être conçue la pièce. Ils sont d'un Rédempteur de fantaisie, d'un accent, d'un *ton* qui paraissent étrangers à l'Humilité divine. Un adage du Christ s'y trouve transposé et traduit plus qu'à la légère. Nulle vibration d'infini ! Le Sauveur y nomme la Magdaléenne « son épouse choisie *entre toutes* les femmes ». Les derniers mots sont en contradiction formelle avec les Sept-Paroles, ainsi qu'avec le récit de la Mort de Notre-Seigneur par son témoin l'évangéliste saint Jean.

Entrer dans la critique d'autres détails serait long et pénible. Ces réflexions suffisent pour prémunir contre d'irréfléchis mouvements d'adhésion ceux que le talent littéraire de l'auteur pourrait troubler ou séduire, — et pour entraver peut-être, de quelques scrupules suscités en leur conscience, les nombreux écrivains qui s'appêtent à nous exhiber d'apocryphes rédempteurs. Je n'ai rectifié

que dans ce but les graves erreurs d'un frère en christianisme. Sur ce terrain, je ne connais plus de sympathies ni de réserves. Toutefois, je n'ai pas à juger l'auteur, d'abord parce qu'on ne doit juger personne, ensuite parce que mes errements, à moi-même, ne me permettent d'être sévère qu'envers moi. Le juvénile poète de l'*Amante du Christ* est sans doute de bonne foi, malgré de troublantes apparences. Il est dans l'âge où les fumées passionnelles peuvent obscurcir ou voiler les pures spiritualités du livre des livres. S'il est à regretter qu'il ait choisi un tel sujet, qu'il nous permette pourtant d'espérer que son âme est pareille à la fille de Jaïre, sur laquelle tomba cette parole de résurrection : « Cette jeune fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. »

SOUVENIR

En automne 1868, je me trouvais à Lucerne ; je passais presque toutes les journées et les soirées chez Richard Wagner.

Le grand novateur vivait très retiré, ne recevant guère qu'un couple d'aimables écrivains français (mes compagnons de voyage) et moi. Depuis une quinzaine, environ, son admirable accueil nous avait retenus. La simplicité, l'enjouement, les prévenances de notre hôte nous rendirent inoubliables ces jours heureux : une grandeur natale ressortait pour nous du laisser-aller qu'il nous témoignait.

On sait en quel paysage de montagnes, de lacs, de vallées et de forêts s'élevait, à Triebchen, la maison de Wagner.

Un soir, à la tombée du crépuscule, assis dans le salon déjà sombre, devant le jardin, — comme de rares paroles, entre de longs silences, venaient d'être échangées, sans avoir troublé le recueillement où nous nous plaisions, — je demandai, sans vains préambules, à Wagner, si c'était, pour ainsi dire, *artificiellement* — (à force de science et de puissance intellectuelle, en un mot) qu'il était parvenu à pénétrer son œuvre, *Rienzi*, *Tannhauser*, *Lohengrin*, *Le Vaisseau fantôme*, *les Maîtres-chanteurs* même, — et le *Parsifal* auquel il songeait déjà, — de cette si haute impression de mysticité qui en émanait, — bref, si, en dehors de toute croyance personnelle, il s'était trouvé assez libre-penseur, assez indépendant de conscience,

pour n'être chrétien qu'autant que les sujets de ses drames-lyriques le nécessitaient ; s'il regardait, enfin, le Christianisme, du même regard que ces mythes scandinaves dont il avait si magnifiquement fait revivre le symbolisme en son *Anneau du Niebelung*. Une chose, en effet, qui légitimait cette question, m'avait frappé dans une de ses œuvres les plus magistrales, *Tristan et Yseult* : c'est que, dans cette œuvre enivrante où l'amour le plus intense n'est *dédaigneusement* dû qu'à l'aveuglement d'un philtre, — *le nom de Dieu n'était pas prononcé une seule fois*.

Je me souviendrai toujours du regard, que, du profond de ses extraordinaires yeux bleus, Wagner fixa sur moi.

— Mais, me répondit-il en souriant, si je ne ressentais, *en mon âme*, la lumière et l'amour vivants de cette foi chrétienne dont vous parlez, mes œuvres qui, toutes, en témoignent, où j'incorpore mon esprit ainsi que le temps de ma vie, seraient celles d'un menteur, d'un *singe* ? Comment aurais-je l'enfantillage de m'exalter à froid pour ce qui me semblerait n'être, au fond, qu'une imposture ? — Mon art, c'est ma prière : et, croyez-moi, nul véritable artiste ne chante que ce qu'il croit, ne parle que de ce qu'il aime, n'écrit que ce qu'il pense ; car ceux-là, qui mentent, se trahissent en leur œuvre dès lors stérile et de peu de valeur, nul ne pouvant accomplir œuvre d'Art-véritable sans désintéressement, sans sincérité.

Oui, celui qui — en vue de tels bas intérêts de succès ou d'argent, — essaie de grimacer, en un prétendu ouvrage d'Art, une foi fictive, se trahit lui-même et ne produit qu'une œuvre morte. Le nom de DIEU, prononcé par ce traître, non-seulement ne signifie pour personne ce qu'il semble énoncer, mais, comme *c'est un mot*, c'est-à-dire un *être*, même ainsi usurpé, il porte, en sa profanation suprême, le simple *mensonge* de celui qui le proféra. Personne d'humain ne peut s'y laisser prendre, en sorte que l'auteur ne peut être *estimé* que de ceux-là mêmes, ses congénères, qui reconnaissent, en son mensonge, celui

qu'ils *sont* eux-mêmes. Une foi brûlante, sacrée, précise, inaltérable, est le signe premier qui marque le *réel* artiste : — car, en toute production d'Art digne d'un homme, la valeur artistique et la valeur vivante se confondent : c'est la dualité mêlée du corps et de l'âme. L'œuvre d'un individu sans foi ne sera jamais l'œuvre d'un ARTISTE, puisqu'elle manquera toujours de cette flamme vive qui enthousiasme, élève, grandit, réchauffe et fortifie ; cela sentira toujours le cadavre, que galvanise un *métier* frivole. Toutefois entendons-nous : si, d'une part, la seule Science ne peut produire que d'habiles amateurs, — grands détrousseurs, de « procédés », de mouvements et d'expressions, — consommés, plus ou moins, dans la facture de leurs mosaïques, — et, aussi, d'éhontés démarqueurs, s'assimilant, pour donner le change, ces milliers de disparates étincelles qui, au ressortir du néant éclairé de ces esprits, n'apparaissent plus qu'éteintes, — d'autre part, la Foi, *seule*, ne peut produire et proférer que des cris sublimes qui, *faute de se concevoir eux-mêmes*, ne sembleront au vulgaire, hélas, que d'incohérentes clameurs : — il faut donc à l'Artiste-véritable, à celui qui crée ; unit et transfigure, ces deux indissolubles dons : la Science ET la Foi. — Pour moi, puisque vous m'interrogez, sachez *qu'avant tout je suis chrétien*, et que les accents qui vous impressionnent en mon œuvre ne sont inspirés et créés, en principe, que de *cela seul*.

Tel fut le sens exact de la réponse que me fit, ce soir-là, Richard Wagner, — et je ne pense pas que M^{me} Cosima Wagner, qui se trouvait présente, l'ait oublié.

Certes, ce furent là de profondes, de graves paroles... Mais, comme l'a dit Charles Baudelaire, à quoi bon répéter ces grandes, ces éternelles, ces inutiles vérités !

HAMLET

I

Toute libre intelligence ayant le sens du sublime sait que le Génie pur est, essentiellement, silencieux, et que sa révélation rayonne plutôt dans ce qu'il sous-entend que dans ce qu'il exprime. En effet, lorsqu'il daigne apparaître, se rendre sensible aux autres esprits, il est contraint de s'amoindrir pour passer dans l'Accessible. Sa première déchéance consiste d'abord à se servir de la parole, la parole ne pouvant jamais être qu'un très faible écho de sa pensée.

Secondement, il est obligé d'accepter un voile extérieur — une fiction, une trame, une histoire, — dont la grossièreté est nécessaire à la manifestation de sa puissance et à laquelle il reste complètement étranger ; il ne dépend pas, il ne crée pas, il transparaît ! Il faut une mèche au flambeau, et quelque grossier que soit en lui-même ce procédé de la lumière, ne devient-il pas absolument admirable lorsque la Lumière se produit ? Ceux-là seuls qui sont capables de s'absorber dans la préoccupation de ce procédé ne sauraient jamais voir la Lumière !

Le génie n'a point pour mission de créer, mais d'éclairer ce qui, sans lui, serait condamné aux ténèbres. C'est l'ordonnateur du Chaos ; il appelle, sépare et dispose les éléments aveugles ; et quand nous sommes enlevés par

l'admiration devant une œuvre sublime, ce n'est pas qu'elle crée une idée en nous : c'est que, sous l'influence divine du génie, cette idée, qui était en nous, obscure à elle-même, s'est réveillée comme la fille de Jaïre, au toucher de celui qui vient d'en haut.

Oui, d'en haut !... Car il s'agit de hauteurs où ne sauraient atteindre les géométries ; lorsque les poètes parlent des cieux, il n'est point question de ces firmaments restreints et visibles situés au bout de la lorgnette des astronomes, mais de choses plus sérieuses et plus vivaces, qui ne peuvent ni s'éteindre, ni passer.

II

Le *moyen*, le sujet, le drame est chose si indifférente en soi pour le génie, que le génie ne se donne presque jamais la peine de l'inventer. Il se superpose, voilà tout. Il fait ébaucher le marbre par l'élève, et prend son bien où bon lui semble, sans que personne ait à l'accuser de plagiat. Hamlet n'est pas plus de Shakspeare que Faust n'est de Goëthe, ni don Juan de Molière. Aucun des principaux drames de Shakspeare n'est de lui, en tant que drame, comme nous le savons, maintenant. Il allait jusqu'à se conformer aux moindres détails d'une chronique, ou de l'œuvre dramatique précédente ; il prenait les phrases mêmes, les épisodes, l'action absolue, jetait dans tout cela quelques paroles, dédaigneusement, et cela suffisait pour que l'œuvre devînt telle que, tout en restant presque identique, en apparence, à l'œuvre étrangère et primitive, elle était transformée, en réalité, jusqu'à ne plus présenter de rapport appréciable avec l'antécédente. Le vagissement devenait un éclat de tonnerre.

Qu'importe, même, l'absurdité des personnages, l'impossibilité de l'intrigue, la contradiction des événements entre eux ? *Macbeth*, *Othello*, *Roméo*, *le Roi Lear*, *Timon d'Athènes*, *Falstaff*, *Richard III*, sont des prétextes, et Shakspeare s'inquiète toujours fort peu des lions et des palmiers qu'il place dans la forêt des Ardennes. Ce qui traverse, comme des rayons, tout cet amoncellement de hasard, c'est la puissance multiple, infinie, qui, dans une seule scène, quelquefois, réunit, approfondit et caractérise les mille formes de l'un des sentiments principaux de notre âme, et le généralise, d'un seul coup, à tout jamais. C'est pour cela que chacun des personnages de Shakspeare ressemble à une Loi.

III

Les objections contre les personnages de Shakspeare paraissent faciles et victorieuses, tout d'abord ; cependant une simple réflexion les dissipe toujours ! Le prodigieux poète a véritablement tout prévu, là même où l'on croirait le trouver en défaut jusqu'au ridicule !

L'autre soir, en écoutant *Hamlet*, il nous est venu cette pensée, pendant la scène de l'esplanade du château d'Elseneur : nous nous disions :

Un Moderne, « un homme de goût », pourrait se demander ce que Shakspeare (qui jouait le personnage du Fantôme devant la reine Élisabeth, au théâtre du Globe, et le jouait de manière à produire quelque impression sur l'auditoire), oui, un Moderne pourrait se demander ce que Shakspeare lui-même eût pu répondre, si l'acteur chargé du rôle d'Hamlet, piquant brusquement son épée en terre et se

croisant les bras, eût interpellé, le sourire aux lèvres et comme il suit, « l'Échappé de la Nuit hideuse. »

— Tu as comparu devant Dieu, dis-tu ? *Tu as vu Dieu face à face*, — et tu viens me parler du Danemark ! Tu t'inquiètes encore d'une dame qui t'a préféré un scélérat et un ivrogne ? Tu me parles des propriétés de la jusquiame, des mystères éternels, de la politique actuelle et des bûchers sulfureux, et tu veux que je te prenne pour autre chose que pour un drap sur un balai ? Mais, pauvre Ombre, si l'un de nous deux, ici, doit être effrayé de l'autre, c'est Toi ! Qui m'a donné d'un trépassé qui épilogue encore et parle de vengeance dans le Purgatoire ? Si c'est pour me débiter ces absurdités que tu es venue, chère Ombre, — franchement, ce n'était pas la peine de mourir !... Parle de choses plus sérieuses, ou retourne d'où tu viens.

Et le Moderne se répondrait, avec un sourire de compassion suffisante, que le Spectre, blessé dans sa dignité d'outre-tombe, se serait probablement « retiré » avec un cliquetis de ferraille, en entendant cette apostrophe.

Voilà, certes, une objection qui paraît concluante et sérieuse, et qui, cependant, — n'a pas le sens commun !

Car le Fantôme, par le seul fait d'être là, sous son armure, est, à lui seul, bien plus absurde que tout ce qu'il pourrait ajouter ! — Et s'il a réellement vu Dieu, s'il a contemplé l'Absolu et s'il y est entré, toute parole profonde ou puérile, sublime ou niaise, médiocre ou banale, est *identiquement* superflue et sans valeur à ce sujet, puisqu'elle ne peut se produire que dans le relatif. Et les incohérences qu'il débite sont, par le seul fait de sa présence, ce qu'il peut encore dire de plus effrayant, à cause de leur incompréhensibilité même dans sa bouche ! — Le secret de l'Absolu ne pouvant s'exprimer avec une syntaxe, on ne peut

demander au Fantôme que de produire *une impression*, et moins cette impression sera définie ou limitée par sa coïncidence avec notre logique, plus elle sera ce qu'elle doit être.

Le Spectre, pour William Shakspeare, n'est qu'un être moral ; c'est l'*Obsession!* — Mais comme des myopes ne pourraient apercevoir des spectres qui ne s'agitent que dans les nuées, Shakspeare a accusé l'objectivité du fantôme ; il en a exagéré la notion afin qu'elle pût être accessible au « Bon sens » de ses auditeurs. Si, d'ailleurs, il a voulu qu'Hamlet perçût réellement l'Ombre, s'il a pensé que cet effet dramatique frapperait et saisirait l'imagination de la foule, c'est parce qu'il était certain que chaque spectateur, dans le fantôme perçu par Hamlet, verrait le fantôme qui le hante lui-même, et saurait approprier les réponses à ses questions personnelles.

IV

Shakspeare avait si bien pensé de plus haut que l'esplanade d'Elseneur qu'il prend lui-même la parole, au milieu du drame, — et par la bouche d'Hamlet, — pour avertir la postérité.

En effet, le monologue : « *Etre ou n'être pas,* » est un magnifique désaveu. Le Public, trouvant cela « profond », ne va pas plus loin, — et il lui semble naturel qu'Hamlet prononce des choses profondes ; mais elles sont effectivement si profondes, ces choses, qu'elles rendraient inintelligible le personnage qui les avance, si c'était réellement lui qui les proférât.

« La Mort est un pays inconnu d'où *nul* pèlerin n'a pu revenir encore, » s'écrie Hamlet, dans son soliloque métaphysique.

Ce qui nie absolument l'Apparition.

Et si l'on excuse la contradiction en prétendant que Hamlet cherche à se délivrer de l'obsession, à douter, nous répondrons que son doute ne porte *jamais* sur le Fantôme, mais sur la nature de ce Fantôme ; il ajoute en effet plus tard :

« Si ce spectre, c'était — le Démon, qui voulût me tenter !... Il est facile de damner un cœur disposé à la mélancolie, et Satan est bien *rusé*. »

Que l'on compare le mobile, l'horizon, l'esprit de ces phrases malades avec ceux du monologue, et l'on verra que celui-ci *n'a point de rapport* avec le caractère superstitieux d'Hamlet ; bien plus, qu'il est, à chaque parole, en contradiction avec le drame tout entier.

Et c'est bien là le dédain profond du Génie, qui, connaissant la foule, agit et parle sans entraves, s'adresse à ceux-là seuls qu'il aime, sans être aperçu ni entendu des autres spectateurs.

Nous avons dit cela pour l'intelligence d'une chose : c'est que les œuvres hautes sont les plus faciles, sinon à composer, du moins à critiquer spécieusement.

Toutefois, un examen plus attentif ne tarde pas à convertir le plaisant ; il s'aperçoit bientôt qu'il a été prévu, défini, enveloppé et dépassé dans le tourbillon sublime, et lorsque Shakspeare affirme que Hamlet est « court d'haleine », ce qui — pour descendre jusqu'à la plaisanterie — paraîtrait difficilement s'accorder avec les interminables

tirades qu'il débite à tout propos, c'est de la parole humaine que Shakspeare veut parler, et qui est « courte » en effet, pour exprimer l'Idéal Eternel.

Nous aussi nous sommes sur l'esplanade d'Elseneur ; seulement c'est nous qui sommes devenus les fantômes à force d'attendre...

Laissons cela.

Si le besoin de jeter ses impressions au vent n'était une faiblesse commune à ceux qui croient penser, rien ne justifierait l'inopportunité, l'insuffisance de ces réflexions rapides, tracées sous l'influence du moment : et s'il pouvait y avoir, à l'égard de cette œuvre géniale, quelque chose de plus superflu qu'une critique, ce serait, à coup sûr, un éloge.

AUGUSTA HOLMÈS

Voici déjà belles années que, par un soir de printemps, à Versailles, je dus à la gracieuseté d'une parente (la baronne Stoffel) d'être présenté dans un artistique salon dont quelques bons musiciens m'avaient souvent parlé avec une nuance d'enthousiasme. Je me souviens même que l'exaltation de ces Messieurs m'avait semblé d'autant plus digne d'être prise en considération que l'attrait principal de ce salon était *une* musicienne.

En effet, qu'un musicien puisse en admirer un autre, mon Dieu, comme, entre augures, on se doit la politesse d'une certaine gravité, le phénomène, quoique rare, n'est pas absolument impossible : — mais qu'un compositeur puisse admirer *UNE* musicienne !... Ceci passait l'étonnement. Voici, cependant, la légende que tous improvisaient lorsqu'il s'agissait de celle-là.

« Vers le milieu de la rue de l'Orangerie et entouré de très vieux jardins se trouve un séculaire hôtel bâti sur le déclin du règne de Louis XV, le bien-aimé. Là, vivent, très retirés, un savant vieillard, ancien officier irlandais, M. Dalkeilh Holmès et sa fille, une enfant de quinze à seize ans. L'aspect de cette jeune personne, fort belle, sous ses abondants cheveux dorés, éveille l'impression d'un être de génie.

« M^{lle} Holmès marche avec des allures de vision qui lui sont naturelles ; on la dirait une *inspirée*. Le plus surprenant,

c'est la qualité toute virile de son talent musical. Non seulement elle est, à son âge, une virtuose hors ligne, mais ses compositions sont douées d'un charme très élevé, très personnel, et la partie harmonique en est traitée avec une science, un *métier* déjà solides. Bref, il ne s'agit pas ici d'une de ces enfants prodiges destinées à devenir, plus tard, de bonnes, d'excellentes ménagères, mais d'une véritable artiste, sûre de l'avenir. »



Dans un salon d'un goût très sévère, en effet, décoré de tableaux, d'armes, d'arbustes, de statues et d'anciens livres, était assise devant un vaste piano une svelte jeune fille ! C'était une figure d'Ossian. Je redoutai même, à cette vue, que la déplorable influence d'une quelconque M^{me} de Staël n'eût, déjà, perverti d'un sentimentalisme rococo l'artiste enfant — qu'enfin des lectures trop assidues de *Corinne ou l'Italie* n'eussent étioilé le naturel en fleurs, la spontanéité sincère, la saine vitalité de ce jeune esprit.

Dès son accueil franc et cordial, je reconnus que je n'étais nullement en présence d'une personne emphatique, et qu'Augusta Holmès était bien un être vivant. Les musiciens, cette fois encore, ne s'étaient pas trompés.

Les habitués de la maison étaient, alors, Henri Regnault, qui venait d'immortaliser les traits de la jeune musicienne dans son tableau d'*Achille et Tétis*. — Jules de Brayer, Détroyat, Saint-Saëns, Clairin, le docteur Cazalis, Armand Renaud, Guillot de Sainbris, André Theuriet, Louis de Lyvron, et quelques rares invités.

Saint-Saëns venait d'y exécuter sa *Dalila* ; M^{lle} Holmès sa première partition de drame musical, *La Fille de Jephté*, que Gounod avait écoutée avec une surprise pensive.

Ce soir-là, nous entendîmes des mélodies orientales, premières pensées harmonieuses de l'auteur futur des *Argonautes*, de *Lutèce*, d'*Irlande* et de *Pologne*, et qui

m'apparurent comme déjà presque entièrement délivrées des moules convenus de l'ancienne musique.

Augusta Holmès était douée de cette voix intelligente qui se plie à tous les registres et fait valoir les moindres intentions d'une œuvre. Je me défie, à l'ordinaire, des voix habiles en lesquelles se transfigure souvent — pour l'assistance mondaine — la valeur d'une composition médiocre : mais ici, « l'air » était digne des accents et je dus m'émerveiller de *la Sirène*, de *la Chanson du Chamelier*, et du *Pays des Rêves* ; sans parler d'hymnes irlandais que la jeune virtuose enleva de manière à évoquer en nos esprits de forestières visions de pins et de bruyères lointaines. Ce fut toute une éclaircie musicale indiquant un inévitable destin.

La Soirée fut close par quelques passages du *Lohengrin*, de Wagner, nouvellement édité en France et auquel Saint-Saëns nous initia : car, sauf quelques rares auditions aux Concerts Populaires, nous ne connaissions le puissant maître que littérairement, d'après les impressionnants articles de Charles Baudelaire.

Cette musique eut pour effet de passionner la nouvelle musicienne et, depuis, son admiration pour le magicien de *Tristan et Iseult* ne s'est jamais démentie. Deux mois avant la guerre allemande, je rencontrai à Triebchen, près de Lucerne, chez Richard Wagner lui-même, M^{lle} Holmès, son père s'étant décidé « malgré son grand âge » au voyage de Munich pour laisser entendre à la jeune compositrice la première partie des *Nibelungen*.

— « Moins d'attendrissement pour moi, Mademoiselle !... lui dit Wagner après l'avoir écoutée avec cette attention clairvoyante et prophétique du génie. Pour les esprits vivants et créateurs je ne veux pas être un mancenillier dont l'ombrage étouffe les oiseaux. Un conseil : ne soyez d'aucune école, surtout de la mienne ! »

Richard Wagner ne voulait pas que l'on représentât le *Rheingold* à Munich. Bien que la partition en eût été

publiée, il se refusait à laisser montrer l'ouvrage isolément des trois autres parties des *Nibelungen*. Son grand rêve, qu'il a depuis réalisé à Bayreuth, était de donner une exécution d'ensemble, en quatre soirées, de cette œuvre de sa vie. Mais l'impatience de son jeune fanatique, le roi de Bavière, avait passé outre : l'on allait jouer le *Rheingold* par ordre royal. Et Wagner, ayant décliné toute participation et tous éclaircissements, inquiet et attristé de la façon dont on allait déflorer l'unité de son vaste chef-d'œuvre, avait *défendu* à ses amis d'aller l'entendre. En sorte que plusieurs musiciens et littérateurs, au nombre desquels je me trouvais, et qui avaient accompli deux fois le voyage d'Allemagne pour écouter la musique du maître, ne savaient trop s'ils devaient obéir ; l'injonction était cruelle.

— « Je regarderai comme ennemis ceux qui auront encouragé ce massacre par leur présence », nous disait-il.

M^{lle} Holmès, résignée à la soumission devant cette menace, était désespérée.

Cependant les lettres du Kappelmeister Hans Richter, qui conduisait l'orchestre de Munich, ayant un peu rassuré Wagner, son ressentiment s'adonnait contre ses passionnés zélés et l'on profita de cette accalmie pour partir, quand même, à la sourdine.

J'ai, sous les yeux, une lettre, encore amère, toutefois, et dans laquelle Wagner m'écrivait, à Munich : — « Ainsi vous allez, avec vos amis, admirer *comment on s'amuse* avec des œuvres viriles : eh bien ! je compte, malgré tout, sur quelques passages *inexterminables* de cette œuvre pour sauver ce qui n'en pourra pas être compris ! »

Les prévisions du maître furent déçues par l'éclatant triomphe du *Rheingold* plutôt pressenti qu'apparu (puisque les trois autres parties des *Nibelungen*, dont il est la clef, le rendent, seules, totalement intelligible). Tous ses partisans y assistèrent, malgré la menace et la défense, et je me souviens d'avoir aperçu ce grand soir-là dans la salle, au premier rang de la *Galerie Noble*, M^{lle} Augusta

Holmès qui, assise à côté de l'abbé Liszt, suivait l'exécution du *Rheingold* sur la partition d'orchestre de l'illustre musicien.



J'ai bien souvent eu l'occasion d'entendre, à Paris, M^{lle} Holmès exécuter elle-même ses ouvrages, devant un petit nombre d'amis et d'admirateurs au nombre desquels je suis heureux de m'être toujours compté.

— Un soir, pendant le siège de 1871, je me trouvai chez elle avec Henri Regnault et M. Catulle Mendès : — c'était la veille du combat de Buzenval. — Regnault, qui avait une jolie et chaude voix de ténor, enleva brillamment, à première vue, un hymne guerrier, sorte d'*arioso* d'un magnifique sentiment, que M^{lle} Holmès, dans un moment de farouche « vellédisme » venait d'écrire au bruit des obus environnants. Tous les trois nous portions une casaque de soldat : Regnault portait la sienne dans Paris, pour la dernière fois.

Chose qui, depuis, nous est bien souvent revenue vivante dans l'esprit ! Il nous chanta, vers minuit, une impressionnante mélodie de Saint-Saëns, dont voici les premières paroles :

Auprès de cette blanche tombe,
Nous mêlons nos pleurs.

(La poésie est, je crois, de M. Armand Renaud.)

Et Regnault la chanta d'une manière qui nous émut profondément, nous ne savions pourquoi. Ce fut une sensation étrange, dont les survivants se souviendront, certes, jusqu'à leur tour d'appel.

Lorsque nous rentrâmes, après le dernier serrement de main, nous y pensions encore, M. Mendès et moi. Bien souvent, depuis lors, nous nous sommes rappelé ce pressentiment.

Regnault trouva chez lui l'ordre de partir le lendemain matin avec son bataillon.

On sait ce qui l'attendait le lendemain soir.

Ainsi fut passée, chez M^{lle} Holmès, la dernière soirée de ce grand artiste, de ce jeune héros.



Ceux qui demeurent au front de la banale mêlée et qui ont épuisé, d'avance, l'ennui de la victoire certaine, portent souvent envie aux morts : « *Invideo, quia quiescunt!* » disait le triste Luther.

Durant de longues années, sans découragement ni concession, Augusta Holmès, on doit le constater en toute justice, n'a cessé d'espérer le moment qui, depuis l'exécution de ses *Argonautes*, d'abord aux Concerts Populaires, et plus tard, enfin, au Conservatoire, l'a rendue non seulement célèbre, mais incontestable dans l'Art musical. Et ceci au point que notre si éclairé Conseil municipal lui-même, en 1881, l'a nommée officiellement (nonobstant le sexe dont elle a déclaré souvent ne faire partie qu'à regret) membre du jury de l'examen pour les Concours de la Ville de Paris. C'est la première fois qu'une distinction d'un ordre aussi « sérieux » est accordée à une femme.



Tout le Paris des premières connaît de vue cette musicienne aux cheveux dorés, très noblement belle, — et dont le front élevé annonce les hautes qualités artistiques.

Ses œuvres se sont succédé d'année en année, toujours revêtues d'un caractère de science plus élevé, et d'une beauté de lignes mélodiques plus recherchée et plus pure.

Les quelques auditions orchestrales, à la salle Herz et ailleurs, n'ont mis en lumière que des fragments de ses

dramas lyriques : *Astarté, Héro et Léandre, Lancelot. La Montagne-Noire*, dont elle a composé aussi les très brillants poèmes. Cependant, il nous a été possible, en ces seules soirées, de remarquer, en sa manière, le *crescendo* de puissance qui affirme les talents d'élite.

Certes, ces ouvrages — joints à une centaine de chants isolés, oratorios, symphonies — comme celles de *Lutèce* et d'*Irlande*, par exemple (dont la première fut couronnée au concours de Paris), *les Sept-Ivresses*, *les Sérénades* et tant d'autres recueils de mélodies d'un beau renom dans le monde artistique, constituent, déjà, une œuvre résistante et qui suffirait à l'illustration d'un musicien. L'on se souvient encore du succès hors de pair qu'obtint la première audition des *Argonautes*, exécutée avec l'orchestre et les chœurs, aux *Concerts Populaires*. La presse musicale consacra la robuste beauté de cet ouvrage par ces unanimes éloges dont fut encore accueillie la symphonie d'*Irlande*.

La plus récente de ses œuvres, *Pologne*, fut également saluée, aux Concerts Populaires, par des applaudissements d'un caractère *définitif* en ce qu'ils placèrent M^{lle} Augusta Holmès, malgré le recherché de sa manière, au rang de nos compositeurs sympathiques, *même à la foule*. — *Pologne* est inspirée d'après le tableau si dramatique de M. Tony Robert Fleury : *les Massacres de Varsovie* :

« Tu prieras, tu riras et danseras — et les baïes de l'ennemi traverseront tes fêtes — et tu subiras le martyre, triomphante, en chantant. » — Telle est l'épigraphe que l'auteur s'est proposé de traduire en des harmonies mélodiques, sauvages parfois et savantes.

En dehors des gracieuses valeurs de détails, on ne saurait se refuser à reconnaître que l'union des deux thèmes principaux, dans le *final* de *Pologne*, sont d'un consciencieux et noble effet.



L'hiver dernier, le public difficile du Conservatoire a sanctionné en dernier ressort le succès des *Argonautes*; aujourd'hui, la Ville de Paris vient de confirmer la distinction toute spéciale qu'elle accorda, en 1881, à l'auteur de *Lutèce*; — la cause est donc gagnée.

Augusta Holmès, ainsi admirée, n'a pas, ce nous semble, à douter de l'avenir. D'ailleurs si elle est — et nous le croyons — de la grande race de ces musiciennes d'élite dont « la voix va, s'enflant et se renforçant jusqu'au tombeau », elle devra s'efforcer, de plus en plus, vers un idéal d'une simplicité toujours plus haute.

Pourquoi faillirait-elle à cette destinée, puisqu'elle conforme sa vie à cette souveraine devise des grands artistes : *Unus amor, unus ars*? — A ce signe sont reconnaissables ces élues, soucieuses d'autre chose que de l'engouement ou des succès passagers, — et dont le front grave, où palpite une volonté d'inspiré, tôt ou tard s'éclaire d'une lueur impérissable.

LETTRE SUR UN LIVRE

A un jeune littérateur.

Mon cher ami,

Votre livre se présente fort bien sans introducteur et l'honneur que vous me faites en me priant de lui en servir m'intimide quelque peu. — Quel crédit pourrais-je avoir sur un public dont la presque totalité s'absorbe en des préoccupations qui me semblent d'assez mince importance — et qui dédaigne (sans doute avec raison) les seuls soucis qui me soient chers ? — Le brillant succès de plusieurs de vos contes au journal le *Gil Blas* ne prévient-il pas, en faveur de leur présent recueil, beaucoup mieux que tout ce que je pourrais ajouter ?... On ne plaide pas une cause gagnée .

« Étiquetez ce livre de quelques lignes, » m'avez-vous dit. — Serait-ce que, déjà friand d'une critique, dût-elle vous gratter un peu le palais, vous ayez compté, naturellement, sur l'amitié pour que ce condiment de haut goût vous fût préparé, ce qui s'appelle à *la diable* ?

Laissez donc ! — Assez de prosateurs officiels trouveront, si tel est leur plaisir, à éherber en cette première gerbe trop fleurie ! Quant à moi, je manque volontiers, je l'avoue, de l'esprit indispensable pour exceller en ce genre de besogne. Je préfère me laisser charmer, oui, sans réserves malignes, par l'entrain de vos agréables récits, par l'élé-

gance de leur tenue morale, par l'impression qu'ils produisent d'une conscience bien élevée, par leur air de bonne compagnie, la délicate aristocratie de sentiments dont ils ne s'efforcent jamais en vain de faire preuve — et, surtout, par la droiture natale qu'ils révèlent de votre caractère. Il me paraît plus sage de se laisser captiver par leur légèreté mondaine et même, quelquefois, par la prolixité toute juvénile de ce style d'enfant gâté, coupé de subites allures militaires, qui vous personnalise. — Un bon accent *français* est devenu chose trop rare pour que je me permette d'y relever les vagues négligences que légitime, d'ailleurs, outre mesure, le plus souvent, l'enjouement même de votre manière. Trop difficiles ces gourmets d'art littéraires aux yeux desquels vos qualités de charmeur et la poésie railleuse de cette verve qui vous est spéciale, ne suffiraient pas à justifier de votre mérite ! Ne pourrez-vous, tout uniment, répondre à ces raffinés, que, saisie pour la première fois devant la foule, toute plume peut se ressentir au début, ne fût-ce que de la nouveauté du mouvement, mais qu'au bout de quelques pages elle ne tarde pas à s'affermir, lorsque le poignet cesse d'être sensible aux entourures empesées des manchettes modernes ? Croyez-moi : traitez-les d'oublieux, ces chers confrères ! Et continuez de suivre votre belle fantaisie !

Il est doux, je le sais, à la plupart des donneurs d'*Avis au Lecteur*, de se poser sur le fronton d'un livre, et, là, se carrant en juges, de considérer leur socle d'un air de si haute indulgence que c'est à peine si l'édifice semble désormais assez solide pour supporter leur poids. N'espérez pas, mon ami, que, sujet à ce vertige, je vienne, ici, vous accabler de ces éloges... sévères... au cours desquels un tel ridicule se réalise et s'étale. — Non, je ne saurais m'arroger le droit de juger quiconque.

Toutefois si, d'aventure, le passant daignait me consulter sur votre œuvre, voici ce qu'en toute sincérité je prendrais sur ma modestie de lui attester :

— « A la lecture de ce livre, l'on doit, tout d'abord, constater dans la nature de l'auteur, le généreux désir d'échapper à cette contagieuse trivialité de sensations et d'expressions (si lucrative de nos jours) et que l'on pourrait appeler le goût cynique.

« Donc la tendance de notre conteur commande la sympathie.

« De plus, une recherche, très distinguée, de simplicité pénètre son livre d'un curieux intérêt artistique.

« Donc ses nouvelles sont, à bien des égards, plus dignes de vogue que bon nombre de celles que l'on a coutume d'accueillir avec faveur. Elles témoignent d'un dandysme pensif, qui se concentrera.

« Quant à la valeur *en soi*, pour ainsi dire, de l'ouvrage, il y a lieu d'estimer que — (sauf deux ou trois entraînements à des propos d'un goût libertin, qui s'y trouvent, d'ailleurs, comme dépaysés et dont l'auteur, une fois revenu des premières insouciances, se défiera, soyons-en sûrs !) tout, en ce livre, fait pressentir un talent de saine origine et de *bonne* volonté, c'est-à-dire plutôt vibrant aux appels du monde idéal qu'aux rappels du monde instinctif ; — et, bien que l'esprit du livre rompe, ainsi, en visière avec le ton, convenu effrontément, de la plupart des nouvellistes de profession (dont l'uniforme est, d'ailleurs, si amusant à voir porter), ce volume est d'un écrivain fort agréable, doué, certes, d'avenir. »

Cela dit, mon cher Pierre, joyeux avènement en ces lettres parisiennes, au sein desquelles vous prenez place de prime saut, non sans quelque autorité d'allures !

Votre coup d'essai, dédaigneux de certains suffrages, affirme en vous cette sorte d'originalité consciente d'elle-même qui, soucieuse de n'imiter personne, décèle un esprit net et fier, peu jaloux de succès faciles. Vous ne devez attendre, j'imagine, de notre sceptique sentimentalisme, que de flatteurs encouragements et nul doute que vos écrits futurs ne tiennent ce que les côtés exquis de

cette première œuvre font déjà mieux que de promettre.

Qu'ajouterais-je de plus ? — D'ailleurs, n'êtes-vous pas sûr du vert laurier ? — Votre poésie particulière a cela d'attrayant qu'elle s'adresse, entre toutes, aux personnes éprises, à la fois de rêves, de luxe et de solitude. Vous êtes de ces élus qui n'écrivent qu'en souriant — et, surtout, à l'usage de ces cœurs séduits d'avance par le brillant des méancolies distinguées et des dédains moroses.

LA SUGGESTION DEVANT LA LOI

La presse judiciaire nous apprend qu'aux assises madrilènes vient d'être condamné à huit ans de travaux forcés un certain Hillairaut — (pour tentative de meurtre sur la personne d'un paisible étranger résidant en Espagne, M. François Bazaine). — Cet Hillairaut, médicalement déclaré atteint de l'affection nerveuse classée sous la dénomination d'*hystérie patriotique*, — ce qui est à dire monomane à ce quatrième degré qui confine à l'Illuminisme, — était, par conséquent, sujet à subir inconsciemment la suggestion fixe du premier passant. L'on ajoute que, par ces motifs, M. Figueroa, son défenseur, vient d'interjeter appel de cet arrêt.

Ce fait-divers n'offrirait qu'un intérêt assez restreint si les paroles suivantes, proférées, au cours de cette cause, par M. l'avocat général de Madrid, n'eussent ému l'attention d'un grand nombre de lecteurs :

« Les Tribunaux ne sont pas réfractaires aux progrès de la Science, mais ils ne sauraient considérer comme des vérités incontestables des *principes d'école* dont la justesse (l'évidence) a besoin d'être démontrée. »

Or :

Il est constant qu'à ces conclusions il serait loisible d'opposer, tout d'abord, ceci, qu'en France, en Angleterre, en Russie, en Allemagne, aux États-Unis, etc., etc., c'est par

centaines, sinon par milliers que l'on compte, aujourd'hui, des docteurs en médecine et professeurs de physiologie prêts à ratifier la notification suivante :

« Étant donné tel individu reconnu sujet à telle affection hystéro-nerveuse, la Science peut officiellement AFFIRMER que *le premier venu*, par le simple exercice d'une volonté plus équilibrée et sans lui laisser un soupçon ni la moindre réminiscence, conduira, s'il lui plaît, d'une manière irrésistible, ce malade à tel ou tel acte criminel, suggéré en lui et malgré lui. — Car tout hypnotisé n'est plus qu'une sorte d'absolue inconscience qui marche, agit à l'aveugle, ayant, *d'avance*, oublié l'acte qu'elle *doit* accomplir. Pour peu que le suggérant ait calculé juste les circonstances où le projet voulu pourra simplement s'effectuer, il se servira, si bon lui semble, de « son sujet » comme d'une arme sûre, frappant à distance et à heure fixe, mécaniquement, sans hésitation, peur, ni courage. Si absurde ou révoltant que puisse être l'acte dicté en l'organisme même du sujet, celui-ci l'exécutera toujours. »

N'est-il pas difficile d'appeler « principes ou dissidences d'école » un simple axiome, hors de tout conteste et que tant d'exemples appuient, qu'on ne saurait plus dénombrer, sur la surface du globe, les milliers de cas provenus de sa croissante permanence ?

L'espèce de fin de non-recevoir, énoncée et sanctionnée par les magistrats espagnols, paraît donc au moins des plus hasardées, en l'espèce. Les attentats de tout genre, — larcins, viols, recels, meurtres, captations testamentaires, appels forcés d'argent, reconnaissances de dettes illusoires, etc., etc., — inspirés par des manœuvres suggérantes et par voie de cet Hypnotisme magnétique de nos jours vulgarisé par la Science, — n'entrent-ils pas pour cinq ou six bons vingtièmes, au moins, dans les dessous de la criminalité moderne ?

Dès lors, comment taxer de simple hypothèse, de « principes d'écoles » et de circonstance à peu près négligeable

en justice, le phénomène si tristement commun de l'inconscience possible chez de très apparents criminels convaincus médicalement de telle ou telle hystérique monomanie ?

— Ah ! certes, il est fâcheux que, vu les mesures prises par les hypnotiseurs pour être oubliés de leurs suggérés, il se trouve que la justice ne peut guère mettre la main que sur ceux-ci, dont les balbutiements exaltés sont peu sympathiques.

Cependant, — (et les jurisconsultes de la Péninsule ibérique ne peuvent l'ignorer, semble-t-il) — l'on a capturé, parfois, des suggérants ! Il y a force de chose jugée à cet égard et les faits officiels qui se sont produits, *dans l'enceinte même des assises*, sont d'une nature non seulement probante, mais des plus inquiétantes pour les justiciers.



Par exemple, et pour ne citer qu'un fait entre beaucoup d'autres, — que l'on veuille bien se remémorer le procès de cet étrange mendiant de province, du nom de Castellan, qui comparut aux assises de Draguignan (Var), les 29 et 30 juillet 1865.

C'était un gars de vingt-cinq ans, d'une laideur banale, estropié des deux jambes, mais disposant, en ses haillons infects, d'une fixité de regard d'où émanait un fluide-voulant des plus appréciables. On croirait lire un procès du moyen âge, en parcourant l'acte d'accusation.

D'après la teneur d'icelui, ce dangereux cul-de-jatte, d'un simple coup d'œil et à volonté, avait réduit presque immédiatement au servage léthargique différentes femmes jusqu'alors sans reproche. Elles ont attesté, à la barre, qu'elles en subissaient l'écoeuvante fascination, jusqu'à se laisser posséder, à son bon plaisir et malgré elles, dans les affres d'une paralysante angoisse.

Au surplus, voici le résumé textuel de l'acte d'accusation

en ce qui regarde, par exemple, Joséphine H..., au rapport du D^r Prosper Despine.

« Il demanda l'hospitalité au nommé H... qui habitait ce hameau avec sa fille. Celle-ci était âgée de vingt-six ans et sa moralité était parfaite. Le mendiant, simulant la surdi-mutité, fit comprendre par des signes qu'il avait faim ; on l'invita à souper. Pendant le repas, il se livra à des actes étranges, qui frappèrent l'attention de ses hôtes ; il affecta de ne faire remplir son verre qu'après avoir tracé sur cet objet et sur sa figure le signe de la croix. Pendant la veillée, il fit signe qu'il pouvait écrire. Alors il traça les phrases suivantes : Je suis le fils de Dieu ; je suis du ciel et mon nom est Notre-Seigneur ; car vous voyez mes petits miracles et plus tard, vous en verrez de plus grands. Ne craignez rien de moi, je suis envoyé de Dieu. Puis il offrait de faire disparaître la baie qui couvrait les yeux d'une femme alors présente. Il prétendait connaître l'avenir et annonçait que la guerre civile éclaterait dans six mois.

« Ces actes absurdes impressionnèrent les assistants et Joséphine H... en fut surtout émue ; elle se coucha toute habillée, par crainte du mendiant. Ce dernier passa la nuit au grenier à foin, et le lendemain, après avoir déjeuné, il s'éloigna du hameau. Il y revint bientôt après s'être assuré que Joséphine resterait seule pendant toute la journée. Il la trouva occupée des soins du ménage, et s'entretint pendant quelque temps avec elle à l'aide de signes. La matinée fut employée par Castellan à exercer sur cette fille toute sa fascination. Un témoin déclara que, tandis qu'elle était penchée sur le foyer de la cheminée, Castellan, penché sur elle, lui faisait, avec la main, sur le dos, des signes circulaires et des signes de croix ; pendant ce temps, elle avait les yeux hagards. A midi, ils se mirent à table ensemble.

« A peine le repas était-il commencé que Castellan fit un geste comme pour jeter quelque chose dans la cuillère de Joséphine. Aussitôt la jeune fille s'évanouit.

« Castellan la prit, la porta sur son lit et se livra sur elle aux derniers outrages. Joséphine avait conscience de ce qui se passait ; mais, retenue par une force irrésistible, elle ne pouvait faire aucun mouvement, ni pousser aucun cri quoique sa volonté protestât contre l'attentat qui était commis sur elle. Elle était évidemment en léthargie.

« Revenue à elle, elle ne cessa pas d'être sous l'empire que Castellan exerçait sur elle, et à quatre heures de l'après-midi, au moment où cet homme s'éloignait du hameau, la malheureuse, entraînée par une influence mystérieuse à laquelle elle cherchait en vain à résister, abandonnait la maison paternelle et suivait, éperdue, ce mendiant pour lequel elle n'éprouvait que de la peur et du dégoût. Ils passèrent la nuit dans un grenier à foin, et le lendemain, ils se dirigèrent vers Collobrières. Le sieur Sauteron les rencontra dans un bois et les amena chez lui. Castellan lui raconta qu'il avait enlevé cette jeune fille, après avoir surpris ses faveurs. Joséphine aussi lui fit part de son malheur, en ajoutant que, dans son désespoir, elle avait voulu se noyer. Le 3 avril, Castellan, suivi de cette jeune fille, s'arrêta chez le sieur Coudroyer, cultivateur. Joséphine ne cessait de se lamenter et de déplorer la malheureuse situation dans laquelle la retenait le pouvoir irrésistible de cet homme. « Amenez la femme la plus forte et la plus grande, disait-elle, vous verrez si Castellan ne la fera pas tomber. » Joséphine, ayant peur des outrages dont elle craignait d'être encore l'objet, demanda à coucher dans une maison voisine. Castellan s'approcha d'elle, au moment où elle allait sortir, et la saisissant sur les hanches, *elle s'évanouit*. Puis, bien que, d'après la déclaration des témoins, elle fût comme morte, on la vit, sur l'ordre de Castellan, monter les marches de l'escalier, les compter sans commettre d'erreur, puis rire convulsivement. Il fut constaté qu'elle se trouvait alors complètement insensible. « Cet état était évidemment du somnambulisme. »

— Voici maintenant le résumé de la cause, d'après le docteur Liégeois.

Le lendemain, 4 avril, elle descendit dans un état qui ressemblait à de la folie ; elle déraisonnait et refusait toute nourriture ; elle invoquait, tour à tour, Dieu et la Vierge ; Castellan, voulant donner une nouvelle preuve de son ascendant sur elle, *lui ordonna de faire à genoux le tour de la chambre et elle obéit.*

Émus de la douleur de cette malheureuse jeune fille, indignés de l'audace avec laquelle son séducteur abusait de son pouvoir sur elle, les habitants de la maison chassèrent le mendiant malgré sa résistance. A peine avait-il franchi la porte, que Joséphine tomba comme morte. On rappela Castellan : celui-ci fit sur elle divers signes, et lui rendit l'usage de ses sens. La nuit venue, elle alla reposer vers lui. Le lendemain ils partirent ensemble. *On n'avait pas osé empêcher Joséphine de suivre cet homme.* Tout à coup on la vit revenir en courant. Castellan avait rencontré des chasseurs, et pendant qu'il causait avec eux, elle avait pris la fuite. Elle demandait en pleurant qu'on la cachât, qu'on l'arrachât à cette influence. On la ramena chez son père, et depuis lors, *elle ne paraît pas jouir de toute sa raison.*

Castellan fut arrêté le 14 avril, il avait déjà été condamné correctionnellement. La nature paraît l'avoir doué d'une puissance magnétique peu commune ; *c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'influence MYSTÉRIEUSE qu'il avait exercée sur Joséphine H...*, dont la constitution se prêtait merveilleusement au magnétisme, ce qui a été constaté par diverses expériences auxquelles l'ont soumise des médecins. Castellan reconnaît que c'est par des passes magnétiques que fut causé l'évanouissement de Joséphine qui précéda le viol.

Il avoua même avoir eu deux fois des rapports avec elle, dans un moment où elle n'était ni endormie ni évanouie, mais où elle ne pouvait donner de consentement libre aux actes coupables dont elle était l'objet (c'est-à-dire pendant

qu'elle était en léthargie). Les rapports qu'il eut avec elle, la seconde nuit qu'ils passèrent à Capelude, eurent lieu dans d'autres conditions, car, cette fois, Joséphine ne s'est pas doutée de l'acte coupable dont elle fut victime, et c'est Castellan qui lui raconta le matin qu'il l'avait possédée pendant la nuit. Deux autres fois, il avait abusé d'elle de la même manière, sans qu'elle s'en doutât (c'est-à-dire alors qu'elle était en somnambulisme).

Mais ce qui doit donner le plus à réfléchir aux gens de loi de toutes nationalités, c'est qu'en plein interrogatoire, ce Castellan, par une inqualifiable impudence, osa proposer au Président des assises de tenter, sur lui et ses assesseurs, séance tenante, une petite expérience de pouvoir magnétique. L'on peut contrôler, sur les comptes rendus officiels de cette affaire, le résumé suivant :

« *Durant le réquisitoire de M. le procureur impérial, il a fait plus : il a menacé ce magistrat de le rendre, sur-le-champ, somnambule... et l'effet commençant, paraîtrait-il, à suivre la menace, M. le procureur impérial dut interrompre son réquisitoire et* CONTRAINDRE L'ACCUSÉ A BAISSER LES YEUX. » — Et l'on ajoute, s'autorisant du coupé-court aux débats qui s'est produit peu après, que juges et jurés, commençant aussi, peut-être, à ressentir les premiers symptômes d'une humiliante hypnotisation, le verdict, condamnant à *douze ans de travaux forcés* ce vermineux suppôt de Mesmer, fut prononcé pour ainsi dire à la hâte. Or, cet arrêt, d'après le dispositif que chacun peut vérifier, ne se fonde que sur le rapport médico-légal des docteurs Heriart, Paulet et Thérus, contrôlé par les docteurs Aubin et Roux (de Toulon), constatant l'abus du pouvoir suggestif chez ledit Castellan. Voir, pour commentaires de ce rapport, le *Traité de Psychologie naturelle* du docteur Despine, tome 1^{er}, page 586, et le mémoire du docteur Ligeois (de Nancy), dont a été saisi l'Institut de France, cette cause y étant citée, au milieu d'une myriade de faits à l'appui.



Sans prétendre donc, avec les facétieux de la presse d'alors, qu'un peu plus... et Président, procureur impérial, assesseurs, avocats, gendarmes et jurés allaient, sous l'influence du fétide vagabond, quitter leurs sièges et s'avancer à quatre pattes en plein prétoire, ou, tout au moins y ébaucher, en costumes, un pas de caractère, aux yeux agrandis de l'assistance, — nous concluons en disant qu'étant avérés, par des précédents d'un tel nombre, dans les annales de la Science, les multiples phénomènes de l'Hypnotisme (depuis les expériences de l'abbé Faria, en 1815, jusqu'à celles toutes récentes de MM. les docteurs Bernheim et Liebault (de Nancy) et celles actuelles, à Paris, de MM. les docteurs Luys et Charcot), il peut paraître, à tous, aussi imprudent qu'inhumain d'appliquer la loi, d'une façon par trop sommaire, à de malheureux malades aussi coupables qu'innocents, et de les expédier à tour de bras soit dans l'autre monde, soit au profond des bagnes, en certaines causes spéciales. Si c'est le critérium de toute justice de n'incriminer que le bras qui a frappé, de s'en tenir là pour statuer sur la culpabilité d'un prévenu, de rendre *quand même* responsable, enfin, du mouvement meurtrier de ce bras, le cerveau, *suggéré ou non*, qui le fit agir, alors que l'on commence par condamner à mort nos propres exécuteurs des hautes œuvres, puisqu'à ce paradoxal point de vue on n'en saurait frapper de plus coupables ! — Si l'on n'applique la loi qu'à titre préservatif en ces causes douteuses et troubles, à quoi bon des travaux forcés, où la prison doit suffire ? — Dans l'instruction qui précède les assises, nous pensons qu'il serait équitable de s'enquérir, en pareil cas, des amis, ennemis, parents et surtout connaissances de rencontre de l'accusé et d'examiner, tant au crible qu'à la loupe, les antécédents, opinions, us et coutumes de ces derniers. Certes, ce serait plus long,

mais, souvent, l'on pourrait se saisir ainsi des *vrais* criminels, — fallût-il s'aider au besoin du magnétisme (pourquoi pas ?) sur l'accusé lui-même. Quel que fût l'arrêt qui s'ensuivrait, l'on pourrait du moins plus tranquillement prétendre, alors, que « justice est faite ».

LE RÉALISME DANS LA PEINE DE MORT

*Vox tacuit, perit lux, nox ruit et
ruit umbra, vir caret in tumbâ
quo caret effigies...*

(Inscription sur une ancienne
pierre tombale, sculptée d'une
statue sans tête.)

Les considérants, d'un ordre très élevé, au nom desquels un projet de loi sur les exécutions à huis-clos vient d'être rejeté par la Cour d'appel de Paris m'encouragent à livrer aux méditations du public (à simple titre de « documents humains ») les quelques notes suivantes, crayonnées place de la Roquette, sous les fumeuses lanternes de notre instrument de supplice, au cours de la dernière exécution : celle d'un anonyme.



A cet angle de la rue, au coin d'une guinguette en lumières, se boucle, d'un poste, la ceinture de gardes à cheval qui enserme la place. Quelle foule depuis minuit ! L'inspecteur de service prend nos cartes : — Nous entrons.

Autour de nous la place est déserte et obscure. Sous les arbres, là-bas, passent des lueurs, des ombres humaines. Je m'approche. Entre deux rangs d'uniformes noirs, sorte d'allée vivante, un intervalle de vingt mètres est laissé libre ; il s'étend depuis le portail de la prison jusqu'au

dallage de l'endroit pénal. Aux alentours, une centaine de publicistes causent à voix basse. L'heure tinte : on dirait les pleurs sonores du glas.

A ma gauche je vois des sabres briller : c'est un gros de gendarmes à cheval, massé dans l'ombre.

— Traversons. Mais, qu'est-ce que ceci ? Je me trouve auprès d'un objet isolé qu'éclairent, d'en haut, la lune et, d'en bas, deux falots posés à terre.

La chose est d'un brun rouge : elle éveille l'idée d'un haut prie-Dieu moyen âge. C'est placé là de plain-pied. Entre les montants de cette cathèdre je distingue, accrochée au sommet, une suspension de fonte, noircie, carrée comme un sac de soldat — et sous laquelle s'emboîte, au centre, le biais terne d'un hachoir.

C'est la « louisette ».

Quoi ! plus d'échafaud ?... Non. Les sept marches sont supprimées. Signe des temps. Guillotine de progrès dont on ne se range que... comme de la courroie de transmission d'un moteur. En vérité, ce meuble pourrait servir à couper le pain chez les grands boulangers. Où donc est la simple dignité de la Loi, l'indémodée solennité de la Mort, la hauteur de l'exemple, le « sérieux » de la sentence ? Phrases, paraît-il, tout cela...

C'en est une, aussi, de dire cela : car on ne sort pas des phrases, sur la terre. Les uns se traduisent en phrases viles, les autres en phrases nobles : — chacun son choix : *et l'on n'est pas libre de choisir* : c'est fait en naissant, de quelque sourire que l'on essaie d'en douter.

— Passons. — Pendant que je regarde flotter sur le miroitement de la large lame l'ombre des feuillages environnants, cette lame disparaît tout d'un coup. J'entends un choc sec et lourd, amorti par des ressorts, — pareils à celui d'une *demoiselle* enfonçant un pavé. Je comprends. C'est un essai. La planche mortelle s'est couchée sur sa coulisse, comme une rallonge de table, plagiant ainsi le chevalet du classique Procuste. Rien de nouveau sous la

lune ! Donc l'on répète, ici, le drame pour les accessoires. — Ah ! j'aperçois, soudain, à côté de moi, le metteur en scène lui-même, qui échange un coup d'œil oblique avec ses deux régisseurs. — En face de l'instrument se tient quelqu'un (M. le chef de la Sûreté, je crois) devant la censure duquel on a fait jouer le tragique mécanisme. Il approuve de la tête, en silence, — puis tire sa montre dont il essaie de distinguer l'heure.

Ayant résumé l'outil d'un regard, il se dirige vers le seuil de la prison pour les derniers ordres, car le petit jour blanchit peu à peu l'espace, les choses, les silhouettes ; lanternes et réverbères jaunissent. Le moment approche.

Chacun pense : Dort-il ?

Le géôlier-chef, qui passe, affirme que « oui, et profondément ».

A l'entrée, auprès d'un fourgon, je vois une forme noire, un prêtre : c'est l'aumônier. Je viens à lui. Sa voix est fort émue, ses yeux sont en pleurs ; il a le frisson. Il est tout jeune ; long et blond. C'est sa première tête. Mais on l'appelle à voix basse. Il est temps de réveiller le dormeur. Il entre, suivi des cinq ou six témoins d'ordonnance. L'exécuteur et ses seconds ferment la marche.

Leur réapparition, augmentée d'un nouveau personnage, se produira, désormais, sous trente ou trente-cinq minutes au plus.

Je m'éloigne donc et me promène dans une allée, vers la foule lointaine.

Les étoiles pâlisent : on commence à s'entrevoir.



Je suis un peu pensif, je l'avoue. De cette guillotine moins l'échafaud, — de cette chute, un peu trop basse, en vérité, du couteau légal (qui a l'air de s'abîmer dans une souricière) se dégage, pour tout l'esprit, l'impression d'on ne sait quelle grossièreté dérisoire, commise envers

la Loi, la Nation, l'Humanité et la Mort. Ce sans-*façon* trivial, cette exagération dans le terre-à-terre de l'instrument justicier n'est ici que de la plus choquante inconvenance. Guillotine d'un peuple d'hommes d'affaires. — L'aspect de l'appareil semble, en effet, nous dire, avec une prud'homie spécieuse :

— « Tel individu a tué. Soit. Nous l'expédions donc à son tour, de la manière la plus brève, la moins cruelle possible, c'est-à-dire en gens pressés, pratiques AVANT TOUT et peu soucieux du théâtral, du déclamatoire. Pour lui épargner quelques secondes d'angoisses inutiles, NOUS avons supprimé des marches d'un moyen âge aujourd'hui démodé, ce qui réduit la peine au *strict* nécessaire. »



— *Nous?*... Qui cela ?

Tout d'abord cette mesure doit être illégale, car une loi, quelque ancien décret, un droit de coutume française, au moins (que la Révolution elle-même adopta mille et mille fois), ont dû prescrire l'échafaud, stipuler sa hauteur approximative et son ensemble formel, *comme condition expresse, réglementaire, du fonctionnement normal de la peine de mort*. Or, cette loi, ce droit, ce décret, n'ayant pas été rapportés par les Chambres, nul particulier, se couvrît-il d'un assentiment tacite ou verbal quelconque, n'a licence de les abroger ni de les modifier à mesure et au gré de son fantaisisme.

Quant à la prétendue philanthropie de cet « adoucissement », 1^o le condamné qui s'évanouit durant la toilette, anesthésié par sa syncope, ne ressentira nul surcroît d'horreur pour quelques marches qu'on l'aide à monter ; d'ailleurs, se laisser porter en cette circonstance, c'est mériter d'être porté ;

2^o Celui qui, d'une conscience enfin réveillée, peut-être, par l'expiatoire agonie quotidienne qu'il a subie depuis

l'heure de son arrêt, *tient*, maintenant, à bien montrer que, sans exagérée terreur ni vile forfanterie, il meurt du moins mieux qu'il n'a vécu, a droit, en toute éventualité, à ce que son désir prévaille ici. Les marches de l'échafaud sont, en effet, la *propriété* de tout condamné à mort, et c'est le frustrer d'une illusion *quand même sacrée* que de lui ravir, avec elles, l'occasion de sauvegarder en nous (s'il y tient) sa triste mémoire d'une aggravation d'opprobre imméritée.

Bref, en abaissant à ce point son instrument de mort avec des allures d'une obséquiosité déplacée, d'une sensiblerie louche, la Loi n'a pas à donner à celui qu'elle punit l'exemple du cynisme.

Il ne peut que trop se passer, la plupart du temps, de cet encouragement-là.

Quant au « théâtral » et au « déclamatoire », on ne l'évite pas. On conserve les mille fantasmagories d'un cérémonial suranné, les hermines et les robes rouges de la Cour d'assises, le ton solennel de la sentence, le déploiement nocturne des troupes, le salut funèbre des sabres, l'embrasement du prêtre (qui ne doit plus sembler à d'aucuns qu'une dernière concession au moyen âge; une perte de temps), toute cette antique mise en scène de mystérieux symboles, on la tolère, — mais en étudiant comme oiseux celui de l'Échafaud qui, *seul*, les conclut, les sanctionne et en rétracte l'intime réalité; l'on dément le respect (dès lors douteux!) dont on feignait de les honorer jusqu'à lui; l'on compromet ainsi le sérieux de tout le reste de la Loi, ce qui ne peut qu'inquiéter gratuitement les dernières consciences.

On ne peut supprimer un anneau dans la chaîne des symboles de la loi sans infirmer les autres et faire douter de leur gravité.

Au dire de quelques-uns, la presse qui entoure la guillotine, aujourd'hui, suffit à la publicité de l'exécution : la plate-forme ne ferait plus que double emploi. — *Mais c'est le fait unique de tuer au grand air* qui constitue la

publicité donnée par la Loi ! La presse n'est là que pour constater cette publicité même, dont elle fait partie, et pour la divulguer ensuite à la foule, comme le vent qui passe emporte un cri.

La Plate-forme notifie tout autre chose ! En effet, l'État s'arrogeant, ici, froidement, un attribut d'un caractère extra-vital, absolu, *divin*, pour ainsi dire, l'Échafaud, dans son figuré, ne doit être élevé au-dessus du niveau moyen des têtes humaines que parce qu'il représente et matérialise le terrain supérieur de la Loi — qui, au-dessus de toute vengeance individuelle ou sociale avertit et préserve SEULEMENT au moyen de l'expiation même, — et qui, ne pouvant en aucun cas, descendre jusqu'au criminel, l'élève jusqu'à elle pour ne le frapper qu'à hauteur d'Humanité.

La guillotine, en un mot, n'est qu'un billot perfectionné, lequel n'a de raison d'être que sur sa plate-forme officielle. Elle et lui sont d'ensemble. Une même dénomination sombre enveloppe leur œuvre commune. Aux yeux de la foule, les marches de l'Échafaud sont impressionnantes pour le même motif que les gradins d'une estrade sur laquelle on distribue des récompenses sont honorifiques. Car ce n'est pas sur un échafaud d'où l'on puisse descendre, ni sur un tel échafaudage, que monte ici le criminel : *être monté sur l'Échafaud* signifie que l'on y est mort — et ce qui constitue l'exemple, bien plus que le spectacle restreint du fait, c'est la tradition d'effroi de cette parole autour d'un nom. *Avoir été guillotiné* n'est qu'une locution elliptique sous-entendant, quand même, *sur l'Échafaud*. De telle sorte que soustraire celui-ci de l'exécution, c'est faire mentir la Loi, c'est avouer *qu'on ne l'ose plus qu'à demi*, ce qui est d'une timidité indigne d'une jurisprudence respectée.

Concluons. — Si, comme on nous l'affirme, cette étrange modification n'est due qu'à l'imaginative de feu l'exécuteur précédent, je trouve qu'il a excédé, ici, son mandat.

Qu'il ait amélioré l'économie de la machine, rien de plus louable ! Mais qu'il ait touché à ce qui *doit* la supporter... ceci n'était plus de son ressort. Ce fut là du zèle, et l'esprit de la Loi ne saurait s'inspirer, dans l'espèce, des uniques lumières de ce conseiller. Or, cette guillotine tombée, sournoise, oblique, dépourvue de l'indispensable mesure de solennité qui est inhérente à ce qu'elle ose, a simplement l'air d'une embûche placée sur un chemin. Je n'y reconnais que le talion social de la mort, c'est-à-dire l'équivalent de l'instrument du crime.

Bref, *on va se venger* ici, c'est-à-dire équilibrer le meurtre par le meurtre, — voilà tout, c'est-à-dire commettre un nouveau meurtre sur le prisonnier ligoté qui va sortir et que nous guettons pour l'égorger à *son tour*. Cela va se passer en famille. Mais, encore une fois, c'est méconnaître ce qui peut seul conférer le droit de tuer dans cet esprit-là, de cette façon-là ! L'ombre que projette cette lame terne sur nos pâleurs nous donne à tous des airs de complices : pour peu qu'on y touche encore d'une ligne, cela va sentir l'assassinat ! Au nom de tout sens commun, il faut exhausser, à hauteur *acceptable*, notre billot national. Le devoir de l'État est d'exiger que l'acte suprême de sa justice se manifeste sous des dehors mieux séants. Et puis, s'il faut tout avouer, la Loi, pour sa dignité même, qui résume celle de tous, n'a pas à traiter avec tant de révoltant dédain cette forme humaine qui nous est commune avec le condamné et en France, définitivement, on ne peut saigner ainsi, à ras de terre, que les pourceaux ! La Justice a l'air de parler argot, devant les dalles ; elle ne dit pas : Ici l'on tue ; mais : *Ici l'on rogne*.

Que signifient ces deux cyniques ressorts à boudins qui amortissent sottement le bruit grave du couteau ? Pourquoi sembler craindre qu'on l'entende ? — Ah ! mieux vaudrait abolir tout à fait cette vieille loi que d'en travestir ainsi la manifestation ! Ou restituons à la Justice l'Échafaud dans toute son horreur salubre et sacrée, ou

reléguons à l'abattoir, sans autres atermoiements homicides, cette guillotine déchuée et mauvaise, qui humilie la nation, écœure et scandalise tous les esprits et ne fait grand'peur à personne.

Cependant, l'on a regardé comme inopportune, paraît-il, la réclamation présentée à ce sujet par divers notables écrivains de la presse française, — et l'on a prétendu, même, *que cette question ne la regardait pas*.

Nous ne voulons répondre à cette fin de non-recevoir que par l'exposé du raisonnement suivant dont l'évidence est, à nos yeux, tout à fait indiscutable.



Les juges de la Cour d'assises ne font que traduire en langue légale l'arrêt prononcé par notre délégué social, le chef des jurés.

Or, en dehors de la direction des débats pour la mise en lumière exacte du crime, on ne saurait contester l'influence *quand même* sourde, secrète, que les froids commentaires de la presse font peser, pendant le cours du procès, sur l'opinion souvent indécise, mal formée et un peu insoucieuse de la foule, — partant sur la détermination des membres mêmes de ce jury, lequel, en son ensemble, n'est que le mandataire de la conscience publique.

Inconsidérées ou profondes, ils ont LU nos paroles : elles ont eu, *quand même*, à leurs yeux, un poids — dont celui du couteau n'est souvent que l'incarnation, l'ensemble incorporé. La main que nous appuyons sur la balance est dangereuse, elle décide, parfois, — on nous l'a reproché ! — la chute du plateau mortel, si bien que telles de nos plumes en gardent un reflet de sang.

— « Tant pis pour vous », nous dit en notre conscience, la Loi, « si vous n'êtes pas à la taille de vos paroles, si, ne leur accordant que peu de portée, vous n'en pesez

pas les conséquences — et si, enfin, *vous ne savez ce que vous dites!*... Moi, j'agis, en silence, d'après leur sens intrinsèque et leur impression sur la foule. »

Le Chef de l'État, lui-même, en dernier ressort, non-seulement ne peut se soustraire tout à fait à l'influence de ces paroles qui ont moulé l'opinion sur elles comme les brins de neige deviennent l'avalanche, mais n'étant, lui-même, que l'expression du suffrage de la foule, il DOIT en tenir un compte des plus graves, presque *définitif*, — sans quoi la grâce ou la mort ne dépendant plus que de son arbitraire isolé, son droit suprême d'en décider serait un apanage en contradiction avec le principe qui lui confère le pouvoir exécutif.

Et il n'est d'ailleurs pas fâché, le bon vieillard (1), de rejeter autant qu'il le peut, sur nous seuls, la plus lourde part de cette responsabilité.

Il ne faut donc pas nous le dissimuler : nous sommes loin d'être étrangers à la plupart des sentences dont s'ensuit une tête : nos propos conseillers, parfois persuadeurs, ont été d'une pesée obscure sur cette tête ; — nous aurons beau nous en laver les mains, ces ablutions seront vaines. Et la presse est si bien mêlée à la sentence qu'il semble tout naturel que, mêlée aussi à la force publique, elle entoure la machine aux heures fatales, et fasse, pour ainsi dire, partie intégrante, complémentaire de l'exécution.



Si donc la presse est, à ce point, prépondérante en ce qui, moralement, touche à l'application de la peine de mort, comment n'aurait-elle pas qualité pour se préoccuper du mode physique de l'application de cette peine ! Il nous semble qu'elle a le droit d'être écoutée, ici, attendu qu'elle

(1) Alors M. Grévy.

peut, ici du moins, conclure en connaissance d'une cause qu'elle eut souvent le loisir d'étudier de près.

C'est pourquoi, si les marches de l'échafaud sont jugées *convenables* par la presse, c'est qu'au fond l'opinion publique, aussi, les juge *convenables*, pour ne pas dire plus : et que, par conséquent, cette revendication doit être prise au sérieux lorsque la presse en vient à la formuler.

Oui, tout le monde s'écoeure, depuis longtemps, des impressions de boucherie que cause cette guillotine absurdement embusquée au ras du sol !

Quelque *positif* que puisse être le raisonnement, — si, toutefois, il y eut raisonnement, — en vertu duquel tel ou tel personnage a pris sur lui de soustraire les marches légales de l'échafaud (est-ce qu'on les aurait vendues, aussi, en sous-main ?) nous prétendons que cette guillotine de basse-cour est choquante pour notre humanité.



Comme j'achève ces réflexions moroses, j'entends un cri lointain, suivi d'une rumeur. Un « curieux » (on dirait que c'est toujours le même), vient de se laisser choir d'une échelle, d'où il voulait « mieux voir », et, dans sa chute, s'est, au dire d'un gardien, « fracturé la boîte osseuse ». On l'emporte agonisant. — Tout à l'heure, il eût traité de farceur celui qui lui eût chuchoté à l'oreille : « C'est toi qui passes le premier ». — Ah ! quel rêve, cette vie ! Quel feu de paille attisé par des ombres !... Cependant, la foule n'accorde aucune attention à ce décès : l'incident n'est pour elle qu'une sorte de lever de rideau. Ce défunt banal vient d'essuyer la planche. — Pourquoi son trépas n'intéresse-t-il personne ? N'est-ce donc pas mourir qu'on est venu voir ?

Non. Pas précisément, puisque tête brisée vaut tête coupée. D'ailleurs, derrière ces arbres, ces chevaux, à cette

distance du drame, la foule sait bien qu'elle ne verra pas « couper la tête ». — Alors pourquoi vient-elle passer la nuit, ici, debout dans le froid et les ténèbres?... Pour communier moralement et du plus près possible avec l'horreur d'un homme qui, seul entre les humains, *est averti de l'instant où il va mourir*. C'est, jointe à la célébrité sinistre de cet homme, la *seule solennité de SA MORT* qui fascine la foule et l'épouvante : c'est, enfin, *ce qui reste de l'échafaud* dans l'imagination de cette foule qui l'impressionne, la moralise peut-être et lui donne à réfléchir ! Et non point la mort *en soi*, laquelle n'est qu'un fait secondaire, qu'elle voit tous les jours, pour lequel elle ne se dérangerait pas — attendu, vous le constatez, que le phénomène en est si insignifiant à ses yeux qu'elle vient d'y demeurer complètement indifférente.



Rapprochons-nous. C'est pour... dans quelques instants.

Me voici tout auprès du sombre instrument : j'ai pris place dans une sorte d'éclaircie de l'allée vivante dont il a été parlé. Il faut examiner jusqu'à la fin tout cet accomplissement.

Quatre heures et demie sonnent. Les formalités du réveil et de la hideuse toilette sont terminées. A travers la petite porte, scindée dans le portail même de la prison, je vois qu'on lève la grille de l'intérieur : le condamné est en marche vers nous, déjà, sous les galeries — et... avant un instant... Ah ! les deux vastes battants du noir portail s'entr'ouvrent et roulent silencieusement sur leurs gonds huilés.

Les voici tout grands ouverts. A ce signal, vu aux lointains, de tous côtés, on se tait ; les cœurs se serrent ; j'entends le bruissement des sabres ; je me découvre.

L'exécuteur apparaît, — le premier, cette fois ! — puis,

un homme, en bras de chemise, les mains liées au dos, — près de lui, le prêtre. — Derrière eux les aides, le chef de la sûreté publique et le directeur de la prison. C'est tout.

— Ah ! le malheureux !... — Oui, voilà bien une face terrible. La tête haute, blafard, le cou très nu, les orbites agrandis, le regard errant sur nous une seconde, puis fixe à l'aspect de ce qu'il aperçoit en face de lui. De très courtes mèches de cheveux noirs, inégales, se hérissent par place sur cette tête résolue et farouche. Son pas, ralenti par des entraves, est ferme, car il ne *veut* pas chanceler. — Le pauvre prêtre, qui, pour lui cacher la vue du couteau et lui montrer l'au-delà du ciel, élève son crucifix qui tremble, est aussi blanc que lui.

A moitié route, l'infortuné toise la mécanique :

— *Ça...? C'est là-dessus?...* dit-il d'une voix inoubliable.

Il aperçoit la grande manne en treillis, béante, au couvercle soutenu par une pioche. Mais le prêtre s'interpose et, sur la licence que lui en octroie celui qui va périr, lui donne le dernier embrassement de l'Humanité.

Ah ! lorsque sa mère, autrefois, le berçait, tout enfant, le soir, et, souriante, l'embrassait, heureuse et toute fière, — qui lui eût montré, à cette mère, cet embrassement-ci au fond de l'avenir !

Le voici, debout, en face de la planche.

Soudain — pendant qu'il jette un coup d'œil presque furtif sur le couteau — la pesée d'un aide fait basculer le condamné sur cette passerelle de l'abîme ; l'autre moitié de la cangue s'abaisse : l'exécuteur touche le dé clic... un éclair glisse... plouff ! — Pouah ! quel éclaboussis ! Deux ou trois grosses gouttes rouges sautent autour de moi. Mais déjà le tronc gît, précipité, dans le panier funèbre. L'exécuteur, s'inclinant très vite, prend *quelque chose* dans une espèce de baignoire d'enfant, placée *en dehors*, sous la guillotine...

La tête que tient, maintenant, par l'oreille gauche, le bourreau de France — et qu'il nous montre — est

immobile, très pâle — et les yeux sont hermétiquement fermés.

Détournant les regards vers le sol, que vois-je, à quelques pouces de ma semelle !...

La pointe du Couteau-glaive de notre Justice Nationale effleurer piteusement la sanglante boue du matin !

LE CANDIDAT

Comédie en quatre actes, par GUSTAVE FLAUBERT.

Lorsque sur la dernière scène du drame, la toile est tombée, comme la nuit sur les coassements d'un marécage, le public du Vaudeville est demeuré, pendant un bon moment, comme interdit, et pouvant à peine en croire ses oreilles. J'ai un faible pour ce public, lequel est tout particulier. J'ai eu affaire à lui, naguère, et c'est toujours avec intérêt que je l'observe, à l'occasion.

« Eh bien mais ? Et le dénouement ?... cela n'est pas fini ?... » demandait-il machinalement par une vieille habitude.

Il voulait son maire et son notaire.

Hélas ! c'était impossible. On ne pouvait lui servir son plat favori, attendu que, cette fois, la comédie ne finit pas, n'ayant jamais commencé. Le *Candidat* dure toujours, avec son auréole de satellites ; il est, voilà tout ; il continue au sortir de la salle, en renchérissant peut-être. C'est le serpent qui se mord la queue ! Demander la fin de cette comédie, autant demander la suppression de la Chambre. On aurait dû arrêter comme radicaux et subversifs les gens qui ont osé réclamer une chose pareille.

« Mais... ce n'est pas une pièce, alors ! » dit le public, avec ce sourire qui le distingue.

Simple question : Quel est, aujourd'hui, l'être véritable-

ment humain qui pourrait, sans rougir, nous dire ce qu'il entend par une « pièce » ?

Les gens qui font des pièces disent-ils : « J'écris un drame » ? Non, ils disent : « *J'ai une grosse machine sur le chantier.* » Est-ce que l'on dit : « C'est une œuvre bien faite » ? Non, mais : « Voilà une « pièce » *bien charpentée* ». Est-ce que l'on dit : « L'habileté scénique » ? On dit : « *Les ficelles du théâtre* ».

De sorte que ce n'est peut-être point par incapacité que certains auteurs écrivent de mauvaises « pièces », celles-ci étant, en réalité, beaucoup plus difficiles à faire que les bonnes.

Nous ne ferons pas à Gustave Flaubert l'injure de penser qu'il s'attendait à un succès d'applaudissements : un tel succès eût été pour lui, au contraire, d'un désappointement réel, quelque chose comme le signe d'un long feu, puisque son intention a été d'écrire non une « pièce », mais d'exhiber une superbe collection d'orangs-outangs et de gorilles jouant avec des miroirs.

Maintenant, le condamné applaudit-il à la lecture de sa sentence ? Non. Il baisse la tête et il veut s'en aller, car il ne « s'amuse » pas. Pour ce qui est de l'argent que coûte un fauteuil ou une loge, il est d'usage, en justice, que le Condamné paye aussi les frais du procès.

Inutile d'analyser cette œuvre curieuse et parfois sombre. Le *Candidat* ne dépend pas de son *intrigue*, il est situé plus haut que l'*ingéniosité* du détail, plus ou moins « combiné ». Sans cela, nous déclinierions l'honneur de nous en occuper. *M. Heurtelot*, *M^{lle} Louise*, maître *Gruchet*, ont leur valeur nominale, sans doute ; mais qu'ils se développent à travers telle intrigue ou telle autre, peu importe la mèche du flambeau. Le *Candidat* contient des scènes écrites splendidement, et d'une âpreté d'observation extraordinaire. Voilà l'important. C'est une œuvre morale, car c'est la photographie de la Sottise se vilipendant elle-même. La turluade y est parfois si glaciale, que les personnages y

deviennent plus vrais que la Vérité, ce qui cause une expression fantastique. *Rousselin* est tout simplement épouvantable. C'est le Sot, en trois lettres, tenant la foudre !

Une vanité satanique agitant sa sonnerie dans le néant d'un vieux cerveau bourgeois, et conduisant un père à implorer, aux genoux de sa fille unique, le renoncement au fiancé qu'elle aime, afin d'assurer par là vingt-cinq voix de plus, est une scène au moins aussi étrange que celle où Balthazar Claës se livre à quelque chose d'analogue pour sa pierre philosophale.

La scène de l'Aumône souillée par l'intérêt superstitieux est saisissante et donne à songer. Le Candidat se prive d'une belle montre pour que le Créateur le lui rende au centuple et lénifie les hasards du scrutin en sa faveur. Rousselin a l'air de mettre Dieu lui-même en demeure de l'oindre député, et lui force la carte... d'électeur.

Nous ne nous permettrons qu'une simple observation.

L'auteur a reculé devant les fautes de français qui étaient une nécessité du rôle de Rousselin.

Pourquoi ? — Un député un peu sérieux n'eût pas reculé, lui. La collection du *Moniteur* à la main, je mets au défi un représentant quelconque de me démentir. Ceci était un élément constitutif et vital pour la vérité du personnage. Il semble, parfois, qu'il lui manque quelque chose. On se demande, très sérieusement, comment il fera, à la Chambre, pour être estimé et pour convaincre.

Le jeune poète, Léon Duprat (pourquoi le nom même de Lamartine ? L'auteur, n'y a point pensé au baptême, sans doute) Duprat, disons-nous, est une petite perle.

Ce sentimental galopin, en qui tout sonne le vieux toc et au travers du sublime duquel on distingue toujours un vague pain de sucre originel, comme une montagne à travers un nuage, est bien de la famille de ces solennels imbéciles qui poussent le vice jusqu'à mourir à l'hôpital pour duper le bourgeois et attraper la Gloire par cette tricherie, comme on attrape une mouche sur un mur. Ces

malheureux ont une façon de parler des étoiles qui dégoûterait de la vue du ciel si on les écoutait. Chaque fois qu'ils s'écrient : « Dieu ! l'âme ! l'amour ! l'immortalité ! l'espérance ! » Il semble que l'on entend cette phrase fatidique ; « Et avec ça ?... » Et l'on cherche un crayon derrière leur oreille. — Encore un qui, s'il s'écrie : « Je vais manger un bifteck », se croira obligé d'ajouter avec un sourire sardoniquement triste : « Ce n'est pas *très poétique*, mais, hélas !... » Bref, un odieux petit bonhomme, qui n'a vu dans *Hernani* que les poignards de Tolède et qui trouvera un jour, comme ses pairs, sous un prétexte ou sous un autre, que le Maître sublime de la Poésie a été surfait. Total : un jeune Zéro mécontent du coquin de Sort, et très content d'être pris pour *un* par ces mêmes bourgeois dont il est l'âme endimanchée, et rien de plus. Ce Duprat est tracé dans le *Candidat* de façon à faire pâmer toute la rue Saint-Denis. « Comme il a l'air *artiste* ! » disait une dame au foyer.

Il manque peut-être, à cette œuvre, un cinquième acte, où tous les personnages se fussent tout à coup montrés sublimes sans motifs. Le public et le gros de la critique (qui est son porte-voix) eussent été alors agréablement surpris en s'apercevant qu'étant donnée la sphère intellectuelle où rayonne l'esprit de ce drame, il revient *exactement au même* que les personnages en soient vils ou héroïques.

Un écueil était à éviter dans cette comédie étrange : c'était de montrer du génie. Flaubert, en grand observateur et en artiste parfait, a doublé le cap des Desgenais et des types à maximes. Il aurait plu, s'il avait usé de cette rengaine. Il a préféré froisser jusqu'à la stupeur et rester consciencieux. Pas un *e parta* qui sauve Duprat ! Flaubert a peint tous ces écorchés avec leur propre sang. Aucun de ces personnages n'est même *tout à fait* une canaille ! Bref, le *Candidat* n'est qu'un vaste haussement d'épaules désintéressé et sincère, c'est-à-dire la chose la plus rare qui soit en littérature.

Concluons :

Attendu que les sots ont toujours du génie quand il s'agit de nuire, et que, dans la souffrance, ils déshonorent la pitié qu'on a pour eux par le sentiment qu'ils gardent toujours de nous avoir « mis dedans » ; attendu que la sottise est l'hydre à tête de colombe, le repentir du Créateur, l'ennemie éternelle, il n'y a pas de merci à lui faire. Notre devoir est de la décalquer sans pitié : car, pour elle, quel châtement est comparable à celui de *s'apercevoir* elle-même ?

Donc, bravo, et gloire à cette comédie. Après elle, la porte est fermée sur toute scène de candidature !... Le type est créé à jamais. Quant au soi-disant insuccès théâtral, il n'est un peu triste que pour le public.

Le seul moyen spirituel d'exécuter la « pièce » eût été de l'applaudir. Mais si le public eût été capable de ceci, Gustave Flaubert ne l'eût pas écrite.

Ah ! qu'on le sache bien !... Le théâtre futur crève, à chaque instant déjà, les vieilles enveloppes. Il commence. En dépit des insignifiants et gros rires, la foule s'aperçoit peu à peu que, dans une œuvre dramatique, l'*Ingéniosité de l'intrigue*, prise comme élément fondamental et hors duquel la « pièce » tombe en poussière comme une larme batavique dont on casse le petit bout, est une chose sans valeur et qui vole le temps général. Oui, mais l'heure vient où, après tant de lugubres heures causées en partie par ces mêmes incapables qui crétinisent le public en agitant chaque soir, devant son sourire de bébé, le hochet de sa décrépitude, l'heure vient où il ne suffira plus de flatter quelque bas instinct, quelque fibre égrillarde, quelque sale pensée (que l'Anglais lui-même chasse ignominieusement de sa vieille terre, car il sait où cela conduit) ; l'heure vient, disons-nous, où il ne suffira plus d'être un parfait farceur pour accaparer *toutes* les scènes et continuer, en dansant toutes les gavottes d'un esprit immodeste, d'hébéter l'attention publique et de parachever notre triste aventure. — L'heure menace où le public ne s'intéressera plus outre

mesure aux dimensions anormales que peut présenter le nez d'un comédien, et ne répandra plus de larmes sur les péripéties que peut offrir le mariage final de Paul Gâteau avec Aglaé Machouillet, mise à mal par ce traître de Rocambole, tiré à des millions d'exemplaires. Oui, cette heure approche où il ne s'agira plus de faire cliqueter devant la foule quelque vieux toc patriotique, pour masquer, en trichant avec le vieil art de Molière et de Shakespeare, pour lequel on n'est pas fait, l'incapacité réelle où l'on se trouve d'écrire une œuvre haute, sincère et profonde. Le public fera justice du fameux « vive la France ! » qui éclate pour *sauver* une œuvre niaise, et qui fait rougir, attendu que, là, ce cri ne révèle que l'amour des droits d'auteur et non celui de la Patrie ! Oui, la foule a déjà fait justice du « merci, mon Dieu... » qui ne croyait mie en Dieu, mais bien à des choses plus « sérieuses » ; et de « la croix de ma mère », qui lui disait clairement : « Voyez quel bon fils je suis, moi, l'Auteur ! Ainsi, remplissez ma salle, pour me récompenser des bons sentiments que je dois avoir, et applaudissez un bon fils, *puisque'un bon fils* (sols-entendu COMME vous!)... ne peut manquer d'être un poète et d'avoir le véritable talent dramatique. » Et alors le public flatté donnait dans cette balançoire ! — Retapez toutes ces vieilles monstruosité, et vous aurez le plus clair des grands et interminables succès dramatiques qui font perdre le temps à toute une génération, en la rendant, par un pli d'esprit exécration, inaccessible aux sentiments de l'Art et de la Grandeur oubliés. C'est celui qui n'estime pas ses concitoyens qui agit ainsi, et non celui qui, fût-ce au prix des huées, leur dit la vérité.

Mais aujourd'hui, c'est parler dans le désert.

Laissons cela.

Que les « amuseurs » vivent en joie ! Nous les applaudirons toujours ; ils nous feront toujours rire ; nous leur crierons toujours : « Courage ! » Ils mourront à jamais et tout entiers, eux, leurs *ficelles* et leur *charpente*. Priez pour eux.

PEINTURES DÉCORATIVES DU FOYER DE L'OPÉRA

Aujourd'hui, nous nous sommes trouvés, à l'École des Beaux-Arts, en présence d'une série de peintures conçues par le même artiste, exécutées par lui seul, et dont l'élaboration n'a pas coûté moins de neuf ou dix années de persévérance.

Il y a neuf ans, en effet, un événement vint préoccuper le monde des peintres modernes ; il s'agissait de représenter dignement l'Art français dans un lieu qui, de sa nature, devait mettre l'œuvre sans cesse en lumière, le foyer du nouvel Opéra. Cette tâche venait d'être confiée à un jeune peintre, déjà presque célèbre par de brillantes, mais académiques promesses, et par quelques toiles estimées, M. Paul Baudry. — Or, depuis ce temps, ce jeune homme, au su de tous les artistes, s'est confiné dans l'exécution de ce vaste ouvrage, et, aux dépens de bien des intérêts, s'est voué à la gestation exclusive de l'œuvre qu'il nous dévoile aujourd'hui.

Cette œuvre comprend trente-trois compositions exécutées avec un sentiment *d'unité* qui en est le caractère principal. La dernière, le plafond même du foyer, n'est pas encore terminée à cette heure.

Aux deux extrémités de la première Salle, deux toiles, de dimensions exceptionnelles, représentent l'une le *Parnasse* et l'autre les *Poètes*. Entre ces deux tableaux

sont exposés dix autres peintures et dix médaillons.

Le Parnasse est un tableau conçu d'après les données allégoriques de la tradition grecque.

Apollon est descendu de son char céleste ; les Heures tiennent les rênes des coursiers de lumière ; à la droite du dieu, les Grâces offrent la flèche d'ivoire et la « grande » lyre ; au devant, à quelque distance, Melpomène en tunique de pourpre et cuirassée de bronze, se tient appuyée sur la massue d'Hercule. Clio convoque à la fête élyséenne les génies de la Musique ; Erato s'incline vers un personnage, sans doute Haydn ou Mozart ; au loin, Mercure guide vers l'Empyrée un groupe de compositeurs divins : Beethoven, Gluck, Lulli, Meyerbeer, Boïeldieu, Rossini, d'autres encore, et la fontaine Hippocrène épanche son onde sacrée, son enthousiasme, sur la hauteur, aux pieds d'Uranie et de Polymnie.

A droite, dans l'angle inférieur, le peintre, en manière de signature générale, n'a point jugé inopportun de nous offrir son propre portrait, entre celui de M. Charles Garnier, l'architecte du nouvel Opéra, et celui de M. Ambroise Baudry, dont le talent et les conseils ont été des plus appréciés, au point de vue architectural, dans la construction de l'édifice.

La grande composition opposée : LES POÈTES, est le parfait pendant de ce tableau.

Au centre, dans le lointain azuré, Homère est debout à l'ombre des deux ailes, étendues sur sa tête, de l'immortelle Poésie. A sa droite, Achille s'élanche héroïque, svelte, aux pieds légers, étincelant, comme le type éclairer des civilisations guerrières ; à gauche sont groupés : Amphion, dont les chants savaient émouvoir jusqu'aux rochers ; Hésiode, qui raconta la Nature et la gloire des Jours ; puis, le divin Orphée, à la lyre enveloppée d'un vol de colombes.

Ces deux peintures présentent des qualités d'exécution de premier ordre. L'Allégorie, difficile dans les temps

modernes, y transparait simple et sans banalité. Les formes et les attitudes concourent au sentiment d'harmonie qui émane de ces groupes noblement conçus : la couleur totale concentrée dans la première toile, sur la robe de la Muse tragique, et dans la seconde sur l'armure de l'Atréide, — est d'une haute et savante distinction. L'impression que laissent ces deux tableaux est excellente.

Les dix compositions, exposées latéralement, représentent les caractères traditionnels et les influences magiques de la Danse, de la Musique, de la Poésie et de la Beauté.

La mort d'Orphée est l'une de celles qui nous offre la plus parfaite pureté de dessin.

La Bacchante, courbant la branche de pin, pour s'en former un thyrses meurtrier, est admirable, et sa tête, renversée en la fureur fière, est d'un beau sentiment. Orphée, nous paraît-il, n'est pas revêtu de la beauté de cet éphèbe inspiré que l'on imagine à son nom, et les Ménades (dont l'une célèbre, par une danse cruelle, l'agonie du grand chanteur) n'expriment peut-être pas toute la sincérité de l'emportement qu'elles devraient éprouver ; mais il y a de telles élégances dans le ton et les lignes de ce tableau qu'il mérite, malgré cela, de chaleureuses félicitations.

La sainte Cécile, écoutant les harmonies de l'Art sacré, au fond d'un rêve mystérieux, paraît religieusement comprise. La vision toutefois est trop *distincte* : les yeux de l'âme perçoivent des réalités, en effet, mais ces réalités ont un caractère *autre* que celui de la chair et du sang, proprement dits.

La peinture de Murillo, celle même de Raphaël, se sont rapprochées souvent de l'idéal à ce sujet. Est-il donc impossible aujourd'hui, sans recourir à des moyens inférieurs, de pénétrer la lumière d'une apparition de cette couleur solennelle, inquiétante et terrible qu'elle nécessite ? N'avoir à sa disposition qu'un grand talent ne suffit pas pour exécuter ces sortes de sujets.

Les Corybantes exultant autour du berceau de Jupiter,

l'églogue des *Bergers*, les supplications d'*Orphée*, retenant l'ombre d'Eurydice, la danse lascive de *Salomé* devant Hérode (toile des plus remarquables par la solidité du dessin, la vitalité des nus et des modelés et par la bonne couleur), le *Saül* écoutant David, et cette superbe composition intitulée *l'Assaut*, où les qualités de mouvement et de force sont absolument incontestables, où la précision du geste est si savamment étudiée et rendue, où le coloris, obtenu par des effets sobres et purs, est répandu si heureusement ; — toutes ces toiles qui symbolisent les unes la musique sacrée ou guerrière, la pastorale, la puissance des accents enivrants, furieux et mystiques ; les autres, les danses de joie et de luxure, ou celles qui surgissent, hystériques, de l'ivresse mêlée à la mort, — toutes ces peintures, disons-nous, procèdent d'un même sentiment, très sincère et très pur de l'art *moderne*, attestent une personnalité supérieure et, nous n'hésitons pas à le dire, une seule d'entre elles suffirait pour établir le talent et la conscience d'un vaillant artiste.

Les deux tableaux, *Marsyas vaincu* et le *Jugement de Paris*, semblent clore cette série symbolique ; l'une en figurant le triomphe de l'art céleste sur l'art grossier, qui consiste à reproduire servilement les choses de la nature, et l'autre le triomphe de la Beauté idéale, but suprême de l'Art lui-même.

Ce dernier tableau, qui présentait des difficultés de tous genres, nous paraît être le meilleur à cause de la prodigieuse élégance d'expression qu'il nous offre. La *Vénus*, sous cette affectation de modestie, symbolise parfaitement la pensée de l'artiste, et cette apparente ingénuité est un charme artificiel et moderne qu'elle s'ajoute, et que les Grâces ne sauraient lui reprocher.

Les dix médaillons qui représentent, avec des enfants aux têtes caractéristiques, l'Histoire de la Musique dans l'Humanité, sont composés avec une recherche de simplicité dans la couleur, qui dépasse parfois le but et qui les font

ressembler à des grisailles. C'est là une tendance aussi fatale que celle de pousser la couleur à outrance, en vue de surprendre un public irréfléchi. En craignant toujours d'user de la lumière, on s'expose à éteindre absolument la couleur. Constatons cependant beaucoup de franchise et de pureté dans la plupart de ces médaillons : l'un d'eux, surtout, *Germania*, nous a paru d'une inspiration charmante.

Dans la seconde Salle supérieure, ont été placés deux autres grands sujets, la *Comédie* et la *Tragédie*, entre lesquelles sont exposées les *Muses*, au nombre de huit seulement. La neuvième, Polymnie, n'ayant point trouvé de place sur la cimaise.

La ravissante peinture représentant *La Comédie* est très brillamment imaginée. Rieuse, Thalie (dont le visage veut rappeler celui d'une aimable artiste parisienne, M^{lle} Massin) vient de précipiter, à coups de verges, des hauteurs du ciel, un faune grotesque, vieux et enflammé. Celui-ci tombe, recouvert par endroits de la peau de lion dont il s'était revêtu, et qui, par allégorie, le mord vigoureusement dans les hasards de cette chute. Le gouffre bleu, qui les reçoit, ne l'engloutira pas assez vite pour qu'une flèche définitive ne l'atteigne pas à travers l'espace. Les Ris et les Jeux, dont l'un tient son arc bien tendu sur le monstre, achèvent l'humiliation de sa déroute, au milieu des rires d'une joie moqueuse. — Toile délicieuse où se révèlent des qualités de finesse et de *naturel*, d'un goût élevé et original. Le raccourci du faune est dessiné de main de maître, et le coloris est d'une lumière très harmonieuse.

La composition opposée, *La Tragédie*, est une œuvre remarquable, bien qu'inachevée, nous semble-t-il. *La Pitié*, blanche sous ses voiles de gaze noire, supplie dans une attitude abandonnée du plus savant effet.

La Fureur se précipite avec une décision superbe. La couleur et la valeur des groupes sont de premier ordre. Toile où la maîtrise d'un beau talent se reconnaît dès le premier coup d'œil.

Entre ces deux tableaux, la galerie *des Muses* offre un aspect des plus séduisants et des plus gracieux. Toutes sont des visages exquis, parmi lesquels les têtes d'Uranie et de Terpsichore, nous ont paru de nature à ravir plus spécialement le regard. Les costumes d'une opposition de couleur riche et *nouvelle*, sont drapés avec une haute distinction et un art parfait. Le lambeau de pourpre noué autour du front de Thalie, et qui rappelle le côté bohémien de ses enfants préférés, — de ceux qui vont par les routes sur le chariot de Thespis, — est un effet moderne des plus heureusement rendus. Les carnations, pour n'être pas célestes, si l'on veut, sont toutefois bien éclairées et sévèrement peintes.

Voilà l'œuvre.

Faut-il maintenant exprimer le sentiment *personnel* qu'elle nous inspire ? Faut-il se déclarer au point de vue de l'Art suprême des grands peintres passés, présents et à venir ? Faut-il, en un mot, cesser de juger en homme du monde et statuer sur ces toiles, d'une façon plus haute en les éclairant du flambeau que toute intelligence éprise de lumière, d'enthousiasme et de beauté, sent resplendir en elle ?... — Il est difficile de le faire.

Toutes les fois, et c'est le cas actuel, — qu'il s'agit, après avoir examiné avec conscience, de prononcer un verdict de quelque importance sur un ouvrage, le critique devrait être saisi d'un sentiment de défiance (non de lui-même) mais bien de l'expression qu'il sera contraint d'employer pour formuler son jugement.

En ce temps de nuances spirituelles, où les paroles ne parviennent que déformées par la diversité d'acceptions que chacun, suivant son tempérament cérébral, leur attribue, il est devenu impossible à un artiste sérieux de dire tout uniment : « Ceci est bien, ceci est mal », et de trancher militairement des questions devenues complexes.

Il faut d'abord nettier ce qu'on entend par *ce bien* et

ce mal. Autrement l'on s'expose, n'ayant pas tenu compte de ses auditeurs, à être compris parfois au rebours de sa pensée et, le plus souvent, de travers. Bref, dans la Babel des théories esthétiques modernes, il importe d'établir toujours, avant un prononcé quelconque sur une œuvre d'art, ce que l'on entend, soi-même, par cet Art universel au nom duquel on prononce. Sinon, de quel droit pourrait-on accepter et faire reconnaître le mandat très grave, en toute circonstance, de juger quelque chose ?

Tout lecteur doit d'abord réclamer d'un critique ce que l'électeur commence par réclamer de son député : savoir, une profession de foi claire et absolue, au nom de laquelle celui-ci peut être l'investi du droit de défendre, d'éclaircir et de statuer.

Or, en ces conjectures, voici la nôtre :

Le Beau, c'est l'Art, lui-même : la Vérité, la sanction, le but. Hors lui, nous ne voyons plus que la Vie et ses non-valeurs intimes au-dessus desquelles l'Art a précisément pour mission de nous élever sous peine de désert sa destinée. Le Beau n'a rien à faire avec le Joli, qui n'élève pas, qui ne grandit pas. On peut enfler les lignes du Joli, on n'obtiendra pas de lui la plénitude ; les dimensions d'une toile ne la feront pas plus étendue qu'elle n'est en réalité, et ce n'est pas de cette *grandeur-là* qu'il s'agit en matière d'art. Une tête de cocotte sur un torse de Michel-Ange ne me représentera jamais une muse.

Qu'est-ce donc que le Beau véritable ? Et à quel signe le reconnaître ? — Nous répondrons : « Si vous ne l'avez pas en vous-même, vous ne le reconnaîtrez nulle part. » — « Le Beau, dit Winkelmann, est comme l'eau claire, sans couleur, odeur ni saveur particulière. » Ceci veut dire que l'impression de beauté qui se dégage d'une œuvre d'art n'est subordonnée ni au sujet que représente cette œuvre, ni même aux qualités d'exécution qu'elle peut offrir.

Le Beau est indépendant de ces contingences : il se mani-

feste par elles, mais il est avant tout dans l'âme de l'artiste, et il baigne, pour ainsi dire, intellectuellement l'ensemble de l'œuvre en général.

En peinture, ce sentiment qui doit émaner d'une toile n'est renfermé ni dans le dessin, qui, suivant l'expression d'Ingres, est la probité de l'Art, ni dans la couleur qui est, suivant la pensée de Delacroix, l'âme extérieure des choses. Il est l'impression que laisse, dans l'Esprit, la *vue* de la composition dans son unité abstraite.

Le Beau est, de sa nature, un et infini. Ses manifestations sont aussi multiples que les étoiles du ciel. Tout sujet lui est bon : tout moyen lui est possible : toute mèche peut brûler en ce flambeau, pour produire la lumière. Les différents degrés d'intensité de cette lumière, qui a sa correspondance en chaque homme digne de ce nom, ne proviennent dans les œuvres d'art où ils apparaissent, que des différents degrés de puissance conceptive et expressive dont sont douées les âmes des artistes : voilà tout.

Ainsi, lorsqu'en peinture, par exemple, la vue d'un tableau ne nous cause pas cette magique impression où la nature apparaît comme transfigurée par l'atmosphère idéale que l'Art seul peut répandre sur les choses, nous devons, quelles que soient les habiletés de main-d'œuvre et les qualités diverses du peintre, nous prémunir contre l'artiste qui l'a produite, et faire nos plus grandes réserves touchant la *véritable* valeur de cette toile. L'impression que laisse, non le métier, mais le style de l'œuvre, classe seule l'artiste en notre esprit.

Si donc, fortement pénétrés de ces convictions, — et elles sont, en nous, inébranlables, — nous entrons dans la Salle des Beaux-Arts, pour y connaître l'œuvre de M. Paul Baudry, le jugement que nous porterons sur elle, d'après l'impression qu'elle nous laisse, sera le suivant :

M. Baudry était, certes, tant par la nature de son talent, la sincérité et la conscience de ses efforts, toujours chercheurs,

que par les garanties de jeunesse et de mérite réel, progressif, qu'il offrait, l'un des peintres les plus dignes de recevoir la tâche qui lui a été confiée. Peut-être, même, était-il le seul qui pût mener à aussi bien une telle mission. Mais il a le malheur d'exister dans une période de l'École française, — celle qui commence, — dont les tendances esthétiques, déjà pressenties en son œuvre, sont tout simplement déplorables au point de vue de l'Art magistral. L'Enthousiasme sacré, sous l'appréhension de se compromettre en tant que distinction, est enchaîné dans le cœur de l'artiste moderne.

La Beauté réelle, profonde, qui seule a le droit de pénétrer dans le Sanctuaire disparaît des conceptions générales, pour faire place à nous ne savons quelle grâce équivoque où les plus riches talents se complaisent à cœur joie. Loin d'élever le niveau des meilleurs entendements de la génération qui vient (selon le devoir unique de l'Art véritable), l'impression qu'elle laisse ne peut qu'affadir l'énergie, glacer l'imagination et même entretenir un esprit de scandale contre les tentatives plus hautes vers la pure Beauté.

Nous ne pouvons pas reprocher à M. Baudry de manquer absolument de génie. Ce serait une mauvaise guerre. Nous nous bornerons à constater la très fière élégance de son talent, sa souplesse acquise et même une certaine noblesse artistique dans le goût général de ses compositions, Mais nous constaterons aussi ce défaut grave, et même, selon nous, capital, qui *devait* être évité dans une œuvre de l'importance et de la solennité de la sienne : le manque de grandeur et, trop souvent, d'élévation dans son œuvre accomplie. Ce défaut, qui éteint son style et en pâlit toute la beauté, nous souhaitons vivement qu'il s'en sépare à l'avenir, s'il est de la nature de *ceux qui osent*.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE

PAR GUSTAVE FLAUBERT

Le grand artiste qui vient de nous donner cette œuvre encore, la *Tentation de Saint Antoine*, a cette fois, par la double nature de sa conception, placé dans une situation fort singulière l'esprit de qui entreprend de juger ce livre avec quelque profondeur.

Il importe de nettifier tout d'abord cette situation, afin de ne point tomber dans les verdicts obscurs et irréfléchis, dans les malentendus risibles, que ce sombre Songe littéraire a suscités chez les critiques proprement dits.

Voici la trame de l'œuvre :

— Un anachorète — (saint Antoine, soit) — vieilli dans les Thébâïdes, épuisé de jeûnes, sanglant de coups de discipline, échauffé par l'esprit des lieux arides, veille un soir plus tard que de coutume. Il vient d'éprouver, pour la première fois, l'inquiétude de son destin. Il a, pour tout bien, une croix, une cabane et une cruche cassée ; en un mot, tout ce qu'il faut à l'Homme, quand l'homme est digne de ce nom. Cette nuit-là, le péché se glisse au cœur du vieillard ; il faiblit sous le poids des souvenirs de gloire, d'amour, de sagesse mondaine, qui hantent sa solitude. — Il est las : « Oh ! seulement un petit champ !... une peau de brebis !... du lait caillé qui tremble sur un plat ! » — Ce désir originel suffit : cette fissure deviendra tout à l'heure l'effrayant portail de tout l'Enfer.

Non point de l'Enfer allumé par Goya dans son terrible dessin ; car, au point de vue logique, on peut dire que jamais homme ne fut moins tenté que saint Antoine, si le Diable ne lui a dépêché que de pareilles visions pour le séduire. On peut même ajouter qu'il n'est pas d'homme assez dépourvu de toute espèce de bon sens pour hésiter une seconde à devenir un saint, si l'immense horreur imaginée par Goya lui passait vivante devant les yeux, au fond de quelque désert.

Le Diable de Gustave Flaubert est plus dangereux : c'est le Satan immortel déployant sa queue de paon. Les visions enivrantes, mélancoliques, orgueilleuses, semi-divines, se brodent sur le crépuscule des nuits orientales, évoquées aux regards parfois éperdus d'Antoine. Elles défilent, objectivées par son cerveau bouillonnant, et vitalisées par la substance correspondante dont dispose l'Enfer en éveil autour de lui.

L'illusion du Saint est corroborée par l'autre illusion, dans une mystérieuse identité. La nuit est devenue une lanterne magique de proportions colossales. Voici d'abord la *Reine de Saba* (ces quinze pages sont le chef-d'œuvre du livre) ; puis les métaphysiciens, leurs dictons à la bouche ; puis tous les Hérésiarques avec leur unique parole ; puis les Mages, Simon, Appollonius de Thyane ; puis tous les Dieux du monde, puis les bêtes des cieux, de la Terre et de la Mer, puis le Diable, sous les traits du disciple Hilarion, qui, ôtant de son front cornu ce masque, la Science, emporte l'anachorète dans les abîmes de l'espace, avec des paroles dont la profondeur triste jette comme un voile de désespoir sur les Créations.

Antoine lui échappe d'une prière, d'un regard levé vers le vrai Ciel, — vers celui qui est partout et nulle part ; — et le voici retombé sur sa Montagne, entre la Mort et la Luxure, qui s'acharnent l'une contre l'autre en sœurs ennemies. Enfin, se dressent à ses côtés, le Sphinx et la Chimère !... L'attrait de l'Inaction éternelle ! du Sommeil

sans Rêves ! de la Matière unique. — « Oh ! la devenir !... » s'écrie-t-il, brisé par la Tentation.

Mais, soudain, le jour commence à luire ; l'Orient s'empourpre ; des nuages d'or roulent sur le ciel. L'œuvre compliquée du Prince des Ténèbres a passé comme une fumée ; et, baigné de lumière, saint Antoine, les bras à l'entour de la Croix, son salut, son espérance, voit resplendir, dans le soleil levant, la face de Jésus-Christ.

— Bien.

Voici maintenant ce que pourrait dire un chrétien très bourru relativement à l'esprit littéraire qui a présidé à la composition de l'œuvre :

— L'artiste doit conformer à leur notion les types historiques dont il se sert : autrement, qu'il n'y touche pas, il lui est facile d'en créer d'imaginaires. C'est une faute d'art capitale de se servir de la vitalité toute faite d'un personnage connu, de s'en autoriser, *a priori*, et de faire ensuite bon marché de ce qui constitue précisément l'âme, la nature et la vie de ce personnage, de le représenter *autre*, enfin, qu'il *doit* être. C'est là de l'ingratitude.

Tout est permis, hors cela, parce qu'alors le lecteur devient aussi indifférent que l'auteur : il ne voit, par la contradiction, qu'une sorte de mannequin. Or, dans le saint Antoine de Gustave Flaubert, je ne reconnais pas un saint, mais un homme du monde, avec une fausse barbe, et dont les paroles ne sont pas en rapport avec le cilice et la robe dont l'affuble notre auteur.

Cet homme-là n'a jamais été capable d'être seul avec Dieu.

Comment ! pas une tendresse naïve, enfantine ? Pas un *bon* sourire ? Pas une gaucherie de paroles ? Pas une expansion de charité chrétienne et vivifiante ? A peine une sèche et courte prière, cherchée et arrachée *littérairement* par la situation ! Pas une effusion d'amour, ardente, jaculatoire, *féminine*, pour le Dieu *qu'il aime et dont il est aimé* ? Alors qu'il ne doit y avoir *que cela de vrai au*

monde pour lui, absolument, puisqu'il est un Saint, et un grand Saint! Où est le côté « petit enfant » nécessaire, sine qua non, chez ce chrétien canonisé, bien que Jésus-Christ ait expressément dit : « Si vous n'êtes pas tout d'abord semblables à l'un de ces petits enfants, qui croient en moi, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux!... » Mais saint Antoine, ici, a beau marmotter le *Credo*, c'est un saint artificiel sorti des ateliers de M. Renan, un saint en bétons agglomérés (système Coignet)! — Ce qui désunit l'œuvre, c'est la non-vitalité du personnage qui la supporte tout entière, et qui, d'instinct, sonne quelque peu son toc. On pourrait mettre ce saint Antoine sur un pain de Savoie ou toute autre pièce montée, avec une robe en chocolat. — L'auteur ne s'est pas pénétré, comme *il le devait*, de l'esprit évangélique, car un saint doit se retrouver même en ses hallucinations.

Voici maintenant ce qu'un artiste, chrétien aussi, peut répondre :

Ce livre, indépendamment de la philosophie très orthodoxe et très romaine qu'il contient en son impression définitive, étant, par mille détails, l'un des plus curieux et des plus colorés qui se soient jamais produits, il serait absurde de se montrer sévère sur le seul côté attaquable qu'il présente. Cela, dis-je, serait injuste, et témoignerait d'une mauvaise foi décidée ou d'un esprit sans valeur.

Et, d'abord, on peut retourner l'argument d'une façon bien autrement sérieuse en faveur de l'auteur, et avec plus de vérité : car il s'agit, ici, d'un très grand artiste, doué d'une magie d'expressions et d'une puissance d'étrangeté tout à fait exceptionnelles. Et je doute que ceux qui se rebellent puissent faire mieux que lui!...

Saint Antoine fut tenté (ceci est de notoriété publique) d'une façon particulièrement prodigieuse. Ce dut être, en effet, pendant quelque nuit où, fléchissant sous la lutte charnelle, il se trouvait désarmé de sa charité, abandonné de la grâce, par une haute épreuve de Dieu. Le saint

Antoine de Flaubert est donc tel qu'il doit être au moment choisi.

Il fut permis alors — enjoint peut-être — au Démon de mettre en jeu tous les artifices et tous les mirages de son empire contre le Solitaire. La proie étant de celles que convoite beaucoup le chasseur des âmes, ce dernier déploya ses magnificences funèbres pour captiver le bon saint ; mais les choses et les êtres qui apparurent ne devaient être, en réalité, perçus d'Antoine que *suivant leurs concordances avec sa manière de les éprouver et de les concevoir*. De là cette folle reine de Saba qui n'est point l'amère visiteuse du grand Roi de Judée, mais bien la diabolique et étroite idée que s'en est faite saint Antoine lui-même. Il en est de même des Mages, des Hérésiarques et des dieux grecs ; d'ailleurs les six cents volumes d'Origène sont condensés dans le mot que celui-ci prononce.

Quant à l'Œuvre totale, c'est un cauchemar tracé avec un pinceau splendide, trempé dans les couleurs de l'arc-en-ciel !

Oui, ce livre est merveilleusement amusant et donne à penser. Pour l'aimer, il ne s'agit que de se priver du ridicule d'être trop difficile, voilà tout.

LE CAS EXTRAORDINAIRE DE M. FRANCISQUE SARCEY

Jusqu'à présent, j'avais dû croire que le prince des critiques était une sorte d'excellent homme, doué d'une pondération de jugements et d'une fermeté de convictions rappelant d'autres âges. De plus, il avait fait partie, en 1876, de l'un des jurys qui me décernèrent, si j'ai bonne mémoire, un prix quelconque, et je m'imaginai, entre temps, lui devoir une vague reconnaissance. J'honorais donc en lui, malgré de légères dissidences littéraires, l'un des plus sympathiques maîtres du feuilleton théâtral, un homme incapable de malveillance ou d'injustice volontaires. — Passons sur ces illusions perdues...

Au cours de son article de lundi dernier, je lis dans le *Temps*, — à propos de l'une de mes œuvres représentées ces jours-ci, au Théâtre-Libre, les surprenantes paroles ci-dessous imprimées :

« — TOUTE la critique de théâtre s'était donné rendez-vous en cette petite salle... qui était comble...

Suivent trente lignes dont le sens probable serait que la totalité des articles qui venaient de paraître à ce sujet, — soit cent vingt ou cent vingt-cinq, selon l'envoi des Agences, — n'a point passé inaperçue du signataire, — qui ajoute :

« — J'ai CRU VOIR que, sous la *phraséologie* des compliments de commande, TOUT LE MONDE passait

« condamnation sur cette œuvre... en laquelle un forçat
« veut tuer des bourgeois ventripotents... Elle a reçu
« un accueil ASSEZ FROID, même des amis de l'auteur.
« Et je n'en parlerai pas, car, *puisque'il est constant que l'on*
« *n'en peut rien faire*, la discussion ne serait pas utile. »

Je n'ai pas à défendre mon ouvrage, qui, une fois écrit, ne m'appartient plus. Me trouvant, d'ailleurs, sous les dédains du grand critique, en compagnie de Shakespeare et de Victor Hugo, je ne pourrais, loin de récriminer, que me louer des hauteurs de plume d'un « écrivain » dont les éloges seuls sont désormais à craindre. Quelque évident et incontesté — sinon par lui — que soit le beau succès (dont je suis très fier), de ces trois soirées d'épreuve, M. Sarcey le peut nier si bon lui semble. J'ajouterai même qu'il serait monstrueux que ce drame lui eût agréé ! et qu'il n'était nullement besoin de nous « jurer » sa sincérité à cet égard. Nul n'en doutera jamais.

Mais qu'il prenne, brusquement, sur lui de revendiquer de la sorte, pour lui seul, le monopole de l'intégrité au mépris de celle de ses confrères, qu'il essaie d'insinuer, sur le ton léger de la bonhomie, que TOUS les critiques, malgré leur nombre et l'autorité de quelques-uns, ont, par une complaisance aussi humiliante que déplacée, menti hypocritement au public et à leur conscience, en affirmant, en cette œuvre, une valeur *positive* et en constatant son succès *réel*; — qu'il s'arroge ainsi sur eux, à mon sujet, une suprématie à ce point pédagogique, et jusqu'à traiter leur style de « phraséologie », — cela dépasse quelque peu, ce semble, les droits de la Critique digne d'elle-même. Il m'est pénible de me voir l'occasion de ce manque d'égards et de cette petite calomnie envers le grand nombre d'écrivains, mes invités, auxquels je dois l'estime où ils me tiennent. — Il n'avait pas à les résumer en une interprétation malveillante et dommageable pour moi, en dénaturant leurs éloges selon les besoins de sa cause.

S'il ne s'agissait encore que de moi, je n'aurais pas à m'en préoccuper, — pas même à répondre. Mais il s'agit de ceci, *que des écrivains aussi soucieux, avant tout, de leur dignité que M. Sarcey peut l'être de la sienne, se trouvent traités par lui, à mon sujet, de « complaisants DE COMMANDE », simplement parce qu'ils ont exprimé au public, sur mon drame, une opinion qui diffère de la sienne.* Je me vois donc, cette fois, *contraint* de prendre M. Sarcey au sérieux et de lui adresser, au moins pour mémoire, une observation de nature à le rappeler au sang-froid et aux plus élémentaires convenances. Bref, ce n'est pas l'un de nos invités que j'ai à défendre : je suppose que celui-ci s'en acquitterait fort bien lui-même et d'un simple haussement d'épaules ; — c'est leur *collectivité*, pour abstraite qu'elle soit, que mon devoir d'amphitryon est de faire intégralement respecter.



A vrai dire, j'espérais que, de lui-même, en se relisant, M. Sarcey rectifierait, aujourd'hui, son énormité. Je lui ai laissé régulièrement ses huit jours pour s'en apercevoir. Un mot eût suffi. Je parcours son nouveau feuilleton. Bien qu'il y parle encore du Théâtre-Libre, je n'y trouve pas ce que j'attendais. S'excuser de cette vétille?... Bah ! Pourquoi faire ? Il semblerait que l'idée même ne lui en est pas venue.

Cependant, j'ai sous les yeux des journaux qui me prouvent que l'illustre critique sait revenir quelquefois, de lui-même, sur les erreurs ou les écarts qui lui ont échappé. J'en dois le communiqué à deux de mes amis et parents, officiers de marine, qui les ont lus à l'étranger.

Par exemple, ces trois numéros consécutifs du journal le *Gaulois*, en date des 23, 24 et 25 juin 1870 — Au long d'un article intitulé *les Talons rouges*, M. Francisque Sarcey (ex-talon rouge lui-même, ayant longtemps signé SARCEY DE

SUTHÈRES, car il était né en cette localité vers 1827), avait aussi CRU VOIR que M. le comte de Nieuwerkerke, alors aux Beaux-Arts, méritait d'être redressé en toute « sincérité ». Celui-ci donc lui envoya deux de ses amis qui, d'abord, ne le trouvèrent pas. — Spontanément, M. Sarcey publia, de lui-même, dès le lendemain, dans le même journal, un article intitulé UNE ERREUR, déclarant qu'on avait surpris sa religion, il se frappait la poitrine, en jurant qu'il s'était grossièrement trompé, etc., le tout sur le ton léger des *Errare humanum est* qui est spécial aux natures sagaces, pressées de causer d'autre chose. — Mais M. de Nieuwerkerke ne trouvant pas la rectification suffisante, envoya ses deux amis, MM. les généraux Bourbaki et Douai, trouver chez lui, cette fois, M. Sarcey, démarche qui amena, dès le lendemain, la note suivante, insérée au *Gaulois* du 25, et reproduite par les autres journaux.

« JE RESSENS UN RÉEL CHAGRIN D'AVOIR EMPLOYÉ, A L'ÉGARD DE M. LE COMTE DE NIEUWERKERKE, DES EXPRESSIONS EN DÉSACCORD AVEC L'ESTIME QUE JE PROFESSE POUR SA PERSONNE ; — ET, DANS LE NOMBRE DES IDÉES ÉMISES PAR MOI, IL Y EN A QUE JE N'AURAIS JAMAIS DU EXPRIMER, — D'AUCUNE FAÇON. *Car on ne doit jamais attaquer les personnes.* » — (Ah ! cela, c'est très vrai ! du moins, à l'étourdie et sans avoir froidement pesé les conséquences possibles d'un tel acte), — « *attendu que l'homme peut avoir des amis bien élevés, qui sont les nôtres.* » — (?)

Signé : FRANCISQUE SARCEY.

De pointilleux esprits, à style « tortillé et précieux », pourraient inférer de ceci qu'une sorte de panique ou d'affolement a seule dicté de telles paroles. Non. Ce serait s'abuser que de le croire. M. Sarcey, je veux et dois le penser, a été « sincère » ici, comme la veille. En une ou deux précédentes rencontres, il s'était conduit comme tout le monde. Si sa prestance physique le rend un peu veule à l'épée,

il sait tenir un pistolet. — Ainsi, d'après une légende, ayant eu son chapeau traversé, de part en part, en un duel à cette arme-ci, le grand critique parcourut Paris, à la bourgeoise, d'un pas tranquille et lent, durant près d'un semestre, le chef coiffé de ce glorieux chapeau : fantaisie à laquelle il dut renoncer, à la longue, sans doute à cause des rhumes de cerveau qu'entretenait au-dessus de son crâne ce perpétuel courant d'air. Sa fermeté ne saurait donc être mise en cause dans l'aventure dont nous parions. C'est toujours par un besoin de sincérité, cette fois héroïque, par exemple, qu'il a signé cette petite note officielle, et nul ne saurait que le louer d'avoir si publiquement reconnu que, s'il avait CRU VOIR, il avait mal vu. — Inclignons-nous donc, sans commentaires, et passons en constatant que, forts de ce précédent, nous avons le droit d'espérer, de sa part, quelques mots de regrets, d'ailleurs, tout simples et tout naturels, au sujet de son *lapsus calami*, comme il disait à ses élèves de Lesneven (Finistère), du temps de son professorat.



Hâtons-nous d'ajouter qu'en dehors de ces mésentendus, le prince de la Critique a continué (et continuera longtemps encore, je l'espère) de nous prouver sa sincérité, sa haute honorabilité. — Il sut quitter le *Gaulois*, lorsque ce journal devint un organe bonapartiste. Sa dignité ne pouvait, en effet, s'accommoder d'écrire dans une feuille d'une nuance opposée à la solidité des siennes. Il a décliné, par une austère modestie, la croix de la Légion d'honneur. Cependant il compte, à son actif, divers travaux littéraires, savoir : 1^o sa brochure si remarquable intitulée : *Faut-il s'assurer?* (laquelle il écrivit sur commande d'une Compagnie d'assurances, à ce que nous apprend le Dictionnaire Larousse), et, 2^o, le si intéressant livre intitulé : *Le Nouveau seigneur du village*, où l'ascétique protecteur du féminin

Conservatoire actuel cingle, du fouet de la satire et dans un accès de morale sincère, certains maires de quelques bourgades, sous le second Empire. Je regrette, même, que mes loisirs ne me permettent pas d'en offrir ici quelques citations, à rendre jalouses les ombres de Juvénal et de Tacite. Ces ouvrages, joints au ballot de ses feuilletons, justifient la considération dont l'honorent tous les esprits éclairés, et l'autorité avec laquelle il juge les œuvres des grands hommes.

Pour conclure, donc, devant cette imposante personnalité, — et pour éviter, surtout, de donner à la nouvelle petite « erreur » de l'autre jour plus d'importance qu'elle ne mérite, nous dirons que si M. Francisque Sarcey, faute peut-être de s'en être aperçu, n'a pas cru devoir adresser, à ses confrères et à moi-même, les quelques mots d'excuses bien élevées auxquels nous étions en droit de nous attendre, je crois être l'interprète de tous ces messieurs, et de leur sourire, en l'en dispensant aujourd'hui.

LE SOCLE DE LA STATUE

A quoi bon la hache ? Ne t'arme
que d'épingles, si tu n'as pour
objectif qu'un ballon.

Proverbes futurs.

Plusieurs, certes, en parcourant l'histoire suivante, apercevront, sous l'apparente fantaisie des épisodes, sous leur inévitable trivialité même, la figure du notoire personnage dont j'ai, peut-être, voulu parler. Et quelques-uns pourront s'étonner de me voir ainsi condescendre à plaisanter les débuts, le foyer natal et les origines d'un « grand homme » (estampillé tel, du moins, par des majorités négligeables).

Soit dit du fond de ma pensée, tout le premier j'estime-rais comme d'un bien médiocre esprit de songer, dans l'espèce, à des ironies de cet aloi, si le prétendu « grand homme » eût été réellement autre chose que gros, sonore et stérile, s'il eût fondé ou détruit quelque chose, s'il eût laissé une œuvre quelconque, — s'il eût émis une idée nouvelle, noble et redressante, que l'on osât notifier sans sourire du tonitruant hâbleur, — s'il se fût distingué, seulement, par quelque vertu militaire — ou, même, domestique.

Mais devant le fatras de ses discours, étalés sous mes yeux, je me trouve en présence d'un tel néant que je ne puis distinguer, qu'au microscope, ce patriotique homme d'affaires puisque, malgré le volume de sa voix, je ne

pourrais l'*entendre* qu'au microphone. En fait d' « attitude politique », on doit exiger autre chose d'un grand homme que de se tenir l'œil au ciel, une main sur le ventre et l'autre dans la poche (dans le sac, parfois) en pérorant à tue-tête, à l'aide de poumons forains, ces sordides lieux communs dont le propre est d'escroquer toujours, et par milliers, les votes et l'enthousiasme des cœurs bas, des intelligences de cabarets, des êtres sans Dieu. Personne, jamais, même parmi ses plus caudataires fervents, n'a pris au sérieux ce chantre retors de tous les lutrins de barrière.

Tous les discours et les bronzes n'y feront rien, ni les lions à face débonnaire sous lesquels on le symbolise. L'Histoire classera ce tribun comme un hybride et mâtiné produit du vénal Danton, de l'éloquent Robert-Macaire, et du visqueux Louis Blanc.

C'est pourquoi, devant la médiocrité de cette boursoffure, n'entrevoyant, au fond de son épopée et de « l'opportunisme » louche de son apparition, que l'entité d'on ne sait quel obèse patriote « d'occasion », d'une incapacité fouguese, j'ai cru faire acte de français en ne voulant écrire à son sujet que cette fantaisie, aussi peu « sérieuse » que sa mémoire.

En l'an de grâce 1869, un soir d'hiver, dans une de nos sous-préfectures, dix heures étant sonnées à la mairie, M. Gambade père, vieil épicier méridional, enjoignit au nommé Pacôme, son principal garçon, de fermer et boulonner, selon la coutume, les auvents du tantôt mi-séculaire magasin de denrées coloniales et autres que le dit négociant tenait, depuis un avantageux successorat, au coin d'une rue assez importante de la localité.

Pendant que Pacôme, heureux d'obéir, exécutait avec une bruyante rapidité l'ordre du patron, celui-ci, ayant quitté son tablier à bavette et empilé ses livres de caisse, saisit la lampe, « enfile » l'escalier et pénétra au premier

dans la chambre, d'ailleurs nuptiale, où l'attendait sa femme, assise en un fauteuil, au coin de l'âtre.

M^{me} Gambade venait de mesurer dans la théière le noir sou-chong ; elle surveillait la murmurante bouillotte ; deux moines, à ses pieds, tiédissaient.

Les rideaux à ramages étaient soigneusement tirés devant les fenêtres.

L'époux revêtit donc une robe de chambre à pois, assura sur son chef une petite calotte de soie noire à gland, étaya ses lunettes d'argent sur ses sourcils, et s'étant plongé en son voltaire, à l'autre coin, se pencha pour ajuster ses pantoufles en recourbant péniblement un index.

Après quoi, M^{me} Gambade, comme on allait un peu faire salon, lui offrit un bol de la chaude infusion chinoise, toute sucrée et aromatisée de kirsch, « de la Forêt-Noire ». L'ayant porté des deux mains à ses lèvres, il huma le délicieux breuvage à petites gorgées ; puis reposa le bol sur la cheminée, avec une légère toux de satisfaction et un fort crachement sur le feu.

Il y avait un frais bouquet de violettes des bois auprès de la pendule.

Il en respira, pendant quelques secondes, l'âme naïve, toute trempée de rosée, sans doute pour oublier les senteurs qui montaient d'en bas, par les pores du plancher et qui, mêlées au parfum de cette pièce intime, y répandaient une odeur de petit-aigre, pareille à celle qui s'échapperait d'un wagon de nourrices.

Le tout accompli, Gambade père s'accota de biais, dans le fauteuil, le front appuyé à l'un des oreillers.

— A-t-on reçu des nouvelles de Paris ? demanda-t-il.

— Pacôme nous montera tout à l'heure le courrier et le journal, répondit simplement M^{me} Gambade.

Ah ! cette parole était grosse de significances et presque d'orages entre l'excellent couple ! Unis, en effet, depuis le printemps de la vie, les époux Gambade avaient vu le

ciel bénir leur hymen : bref, l'Être-Suprême leur avait accordé, bientôt, un gros garçon que Pacôme lui-même avait déclaré beau comme les amours.

— Eh ! c'est un dauphin !... s'était écrié l'heureux père en saluant cette apparition.

Au dessert du repas des relevailles, la nourrice, — au milieu des détonations de l'Épernay carte blanche, qui punctuaient des citations, — avait apporté le même prédestiné. Celui-ci, effrayé peut-être à la vue des faces patibulaires qui entouraient la nappe, s'était mis à brailler à tue-tête.

— Eh ! le gaillard est doué d'une voix de Stentor ! s'était écrié, de rechef, Gambade père.

— Il ira loin ! *Tiens-toi, bien*, POTIN !... avait appuyé un flatteur, auquel, pour cette parole, échut un sourire de la jeune mère, car c'était le « *Tu Marcellus eris* » de la circonstance — et le mot avait chatouillé les deux époux au plus secret de leurs ambitions.

— Pas de visées trop hautes ! avait toutefois remarqué M. Gambade : l'ambition, mal calculée, souvent nous perd. Messieurs, choisissons-lui plutôt un prénom.

Une vocifération générale ayant répondu, d'une manière indistincte : « Napoléon ! » l'amphitryon, tout enluminé d'une fierté légitime, avait encore secoué la tête, puis, d'un air à la fois modeste et fin :

— Oh ! non point que je sois hostile à cette idée ! — avait-il déclaré ; — non, messieurs ; toutefois, je préférerais un prénom neutre et sonore... qui éveillât bien l'idée de Napoléon, si vous voulez... mais... sans casser les vitres ! — Pantaléon, par exemple ?

Ce ne fut qu'un cri et un toast : la nourrice emporta, tout baptisé, l'héritier présomptif.

Après l'épisode attendrissant du sevrage, le jeune Pantaléon grandit vite dans la demeure paternelle. Et quel feu-follet ! Un vrai Trilby ! Tantôt essayant les sucres

d'orge, les réglisses, les jujubes, tantôt humectant les fruits secs d'une rosée bienfaisante, tantôt pétrissant la « castonnade » à même le tonneau.

Le reste du temps, appendu aux tabliers des garçons ou cajolé par les cordons-bleus et les chefs. C'était l'orgueil, la joie du magasin. Ah ! l'enfant gâté !

Souvent, quand son père le surprenait se mouchant négligemment dans les papiers destinés à envelopper beurres et fromages, l'épicier disait : « Il faut bien que jeunesse se passe ! » Où trouver, en effet, le courage de gourmander un si mutin espiègle ?

Ses jeux favoris consistaient, par exemple, à s'entourer d'une douzaine de grands bonshommes en pain d'épice de son choix, qu'il s'adjoignait selon leurs coupes de figures ; puis, assis au milieu d'eux, à leur parler, à leur débiter gravement de ces mille riens charmants, auxquels sa voix flexible semblait prêter une sorte de signification. En fait de jouets, il préférait les sonnettes aux tambours. A part cela, belliqueux, un vrai foudre de guerre.

Il raffolait, aussi, des petits ballons, alors très en vogue, qu'il lâchait dans les airs avec un gros cornichon dans la nacelle.

Mais son passe-temps de prédilection, c'était de dépenser une activité fiévreuse à tout bouleverser dans le magasin, de sorte qu'il fallait ensuite beaucoup de travail pour s'y reconnaître et remettre les choses à leur place.

Car il posait alors, en évidence, dans les rayons principaux, les susdits cornichons et fruits secs, pour lesquels il manifestait un faible, et qu'il classait d'après le *rassis* de leur état. Puis, montrant son ouvrage à son père, il s'écriait :

— Tu verras ! tu verras, papa, quand je serai grand !

Toutefois, comme l'organe, de jour en jour plus sonore, du jeune citoyen, finissait par empêcher d'entendre les additions, ses excellents parents, d'un commun accord,

le fourrèrent au lycée : *primo*, pour qu'il y apprît à compter, à lire et à écrire ; *secundo*, pour s'en débarrasser, car son tapage finissait par ahurir la clientèle.

Un fait assez grave se passa dès la première distribution des prix. Le jeune Pantaléon Gambade ayant obtenu le prix de Devoirs français, monta sur l'estrade, y fut accolé par une sommité et redescendit le front ceint d'une couronne de lauriers-sauce à faveur d'or. A cette vue, chose étrange, au lieu d'un rayon de joie éclairant la physionomie paternelle, une ombre parut tomber sur l'âme de Gambade père.

C'était un homme de grand sens, c'est-à-dire un homme dont la pensée était exclusivement bornée aux intérêts de son négoce. De là, l'estime dont il jouissait dans le commerce. (Il partait toujours de principes arrêtés en son esprit : « Tel père, tel fils ; l'on chasse de race », etc.) Donc se demandait-il en un soudain émoi, comment son fils pouvait-il être doué de facultés dont il se sentait lui, l'auteur, si essentiellement dénué ? Un prix d'arithmétique, passe encore ; mais de Devoirs français !! Comment cela ?

Tout à coup, ses voisins virent se rasséréner son front, sur lequel ils avaient suivi avec anxiété le vol du nuage ; Gambade s'était rassuré par la réflexion suivante :

— Aujourd'hui, tout se fait par protection ; c'est, sans doute, quelque professeur qui, jaloux de s'ouvrir un compte chez moi, aura voulu me flatter indirectement dans ma progéniture.

Grâce à cette réflexion lumineuse, rien n'altéra plus la sérénité de Gambade père, durant le cours des humanités de son fils, malgré les prix réitérés de Pantaléon.

Un jour de vacances, par un beau soleil, comme Pantaléon s'ébattait à demi-nu, avec de jeunes amis, dans l'épicerie même, il arriva qu'au milieu de ses bonds joyeux, il tomba dans la barrique de mélasse et en sortit un peu étouffé et tout couvert de la précieuse marchandise.

Tous ses petits camarades qui le connaissaient, coururent alors après lui, toutes langues dehors, dans l'espoir de recueillir ainsi quelques bribes de son inespérée déconfiture. Ce fut un chorus, une Union générale!... Il ne put se dérober, même par la fuite, à leurs caresses. Chacun s'en retourna chez soi, se félicitant de l'aubaine et de la *générosité* de Pantaléon.

Lorsque après l'adolescence, le jeune vainqueur eut franchi sans encombre les épreuves du baccalauréat ès lettres et du barreau, — les examinateurs étant, cette fois, trop loin pour qu'il fût possible de prêter un intérêt quelconque à leur favoritisme, — la stupeur initiale rentra dans l'esprit de Gambade père et y devint rapidement énorme.

Partant, en effet, de ces principes : « Tel père, tel fils ; — on chasse de race, etc., » un fils dont les instincts se montraient si différents des siens propres, c'est-à-dire de ceux que son fils *eût dû avoir*, le déconcertait. Pensée corrosive qui se logea dans sa quiétude comme le ver dans le fruit.

Son sommeil, d'abord, s'en agita.

— Qu'as-tu ? demandait M^{me} Gambade. Il répondait par un rire... sardonique, — sans rouvrir les yeux. — Que signifiait?... pensait-elle, en se rendormant. — Parfois il montait et descendait maintenant, sans motif, — pauvre âme en peine !

Peu à peu, ses sourcils prirent l'habitude du froncement : — « Ça, son fils ??... » Parfois, distrait, et empaquetant gravement un hareng saur, il l'offrait, en clignant un œil morne, à qui demandait une botte de carottes nouvelles (car il tenait aussi les primeurs), et c'était en tournant le dos qu'il ajoutait machinalement : — « Et avec ça ? »

Son étoile pâlisait. Lorsque la patronne, en apprenant un succès oratoire de son fils, au Palais, pleurait de joie, Gambade avait, lui, des sourires d'une ineffable amertume. Dans ses rêves, il se voyait souvent écrasé par la chute d'une idole au front d'argent et aux pieds de pain d'épice.

Et des nouvelles verbales de Paris lui arrivaient. Pantaléon y passait pour la coqueluche des Bohêmes, des gens sans aveu, — de *lettres*, en un mot. Quant à ses mœurs, il ambitionnait la gloire. Peu de femmes : il n'aimait que les « lauriers ».

Ses lettres étaient datées presque toujours d'un certain café du boulevard, que toute la gent artistique fréquentait alors ; le jeune Gambade y politiquait, les matins, en donnant de la voix au point qu'à chaque instant, M. Madrure, le limonadier, le priait ou de mettre une « sourdine » ou de « déguerpir ».

Gambade père répondait en missives acerbes, lui coupant les vivres.

— Et de quelle politique s'occupait-il, le blanc-bec ? De fronder le gouvernement dans des feuilles de choux ?... Un métier à se faire casser la pipe ! Au lieu de revenir s'établir dans sa bonne épicerie paisible.

Puis, dilemme : « Tel père, tel fils ; on chasse de race, etc., etc. » Si ce n'étaient que des fredaines, pourquoi M. Pantaléon les prolongeait-il ?... S'il était sérieux, comment pouvait-ce être un Gambade ? Le pire était que ces frasques compromettaient encore la clientèle. On avait parlé de lui dans la localité même : de mauvaises langues ; — et la pratique se méfie des denrées d'un magasin dont les patrons sont des cerveaux brûlés. Certes, Gambade père était bien connu : les errements de son fils ne pouvaient l'atteindre ; mais enfin ! à la longue !...

Un procès que Pantaléon avait plaidé, à propos de bottes, et gagné même, avait fait du bruit. La belle avance ! Un Gambade n'était pas fait pour embrasser des métiers casuels où n'arrivent que des gens spéciaux ; — spéciaux ! — Que diable ! on est épicier ou on ne l'est pas.

Dans l'épicerie, un fils n'est, au fond, qu'un successeur.

— Ma carrière est solide, utile et honorable, concluait Gambade père ; il est temps qu'il rentre au bercail et qu'il devienne un homme...

— Bah ! la politique, c'est de son âge !... répondait, joyeuse, M^{me} Gambade. Il jette sa gourme.

Tout ce bruit, d'ailleurs, prouvait que son fils avait du « toupet », c'est-à-dire ce que les femmes prisent le plus chez un homme (surtout lorsqu'il est, avec ça, bel homme).

Les Gambade en étaient donc là, ce fameux soir où tous deux se trouvaient en leur chambre et s'apprêtaient à se mettre au lit, pour se délasser des gros travaux de la journée.

Pacôme entra, presque aussitôt après la réponse de madame : — il apportait une lettre et un journal.

— Bon ! c'est de lui ! Voyons !... dit aigrement Gambade en faisant sauter l'enveloppe.

Il s'approcha de la lampe et, sourcils haussés, lunettes au front, tête en arrière, lut tout haut les lignes suivantes :

« Cher père, deux mots seulement. Tu dis que je déserte notre épicerie ? Je prétends, au contraire, que grâce à moi, toute la France n'en semblera bientôt plus que la succursale. Tu me traites d'ergoteur ? Soit ; le mot signifie, selon moi, celui qui a des ergots.

« Donc, nouvel Étienne Marcel, je me porte à une députation de Paris. N'ayant rien de Thomas Aniello, ni de Colas Rienzi, je serai nommé. — *Per che?*... Parce que je sais, de manière à ne jamais l'oublier, que la Chambre est un endroit où l'on entre en disant : Citoyen, — et d'où l'on sort en disant : Monsieur ; — voilà tout. ».

— Député ! lui ! Mazette, quel aplomb !... murmura M^{me} Gambade. — Au fait, pourquoi pas ? Lui ou un autre... pour ce qu'ils font...

— Il est fou, mais continuons ! répondit simplement Gambade.

« Apprends donc, en ce jour, bon père, quels sont mes ambitieux desseins et juge s'ils sont carrés à la base. —

Soit dit pour ta gouverne, un homme jadis exista, nommé Carnot, lequel, entre autres qualités, avait celle de trouver des hommes d'attaque. — Pour me distinguer de ce Carnot, je saurai m'entourer, moi, d'hommes secondaires ou nuls. Se flanquer d'hommes supérieurs ? Bêtise, à moins d'être un Louis XIV : c'est l'astre se créant à lui-même d'inévitables éclipses. Un état-major médiocre, mais sûr, tout est là. Quant à la « Patrie », les nations riches se sauvant toujours très bien toutes seules, le premier venu suffit pour les représenter ; le nom de tout soi-disant sauveur n'étant jamais que l'étiquette du sac.

« Une fois bien assis et inféodé dans la grosse place, je laisserai tout écrire ! Tout ! *E che mi fa ?* Toute diatribe, accusatrice ou non, n'est, au fond, qu'une réclame, en bon parlementarisme. Tenant en main la forte clef d'or toute-puissante du grand arbre de couche, au mouvement duquel s'annexent, subdivisés à l'infini, les millions de rouages dont l'ensembl'e s'appelle, en France, l'Administration, je serai je le sens, le maître désiré de l'humeur digestive duquel dépendra la fortune (c'est-à-dire la conscience) de tous. Avec cette clef-là, l'on se trouve, dans les vingt-quatre heures, déclaré, — c'est-à-dire *être*, — un « profond » politique. Ce rossignol-maître en poche, on peut donc laisser chanter à chacun sa chanson. On tourne la poignée administrative pendant les murmures. On syllabise, par intervalles, d'éloquents borborygmes, voilés de quelques-uns de ces demi-sourires éclairés qui suffisent, aujourd'hui, pour persuader un pays entier de la capacité d'un homme. — « Ils chantent ! Ils paieront ! » comme disait un grand ministre. Avec mes républicains, il suffira toujours, pour être estimé comme honnête homme, de n'aimer que l'Humanité future en méprisant la présente.

« En France, j'ai remarqué que l'énergie, la valeur et le « caractère » des gens se mesuraient à leurs cris et à leurs dégâts. — Tu te demandes, en me lisant, si je suis éveillé ?... Sache qu'un jour, bientôt, les chefs de tous les partis,

non seulement me laisseront faire, mais que, grâce à l'adresse avec laquelle je saurai ménager leurs défections, ces hommes s'enorgueilleront de m'avoir tenu tête une minute, — ou fait semblant, — et que le plus clair de l'estime que leurs partisans pourront leur conserver, ne proviendra que de ces protestations apparentes, sortes de pasquinades entre eux et moi, d'ailleurs, tacitement convenues. *Per che?* Parce que c'est ainsi, mon cher père, que doivent se passer les choses, — à cause de la grande indifférence, vois-tu, qui coule aujourd'hui dans toutes les veines. J'en atteste les tiennes, dont je connais le sang.

« Quant à émettre des « idées » dans mes discours... J'ai là un vieux solde (laissé au rebut, et pour compte, par d'anciennes Chambres), de mots de sept et huit syllabes : environ deux cent cinquante-sept ; par exemple, les mots : *gouvernemental, constitutionnel, parlementarisme, concordataire*, dans cette enceinte, etc. Enfin DEUX CENT CINQUANTE-SEPT. J'ai mis dix-huit mois à les recueillir dans tous les discours qui ont « porté » à cause, uniquement, qu'ils étaient émaillés de ces vocables. J'affirme qu'il suffit de les écrire un à un, sans se presser, sur de petits bouts de papier, puis de les jeter dans un chapeau et de les remuer ensuite, d'une main légère, pour qu'ils donnent des combinaisons de phrases à perte de vue, sans qu'il soit besoin d'aucune idée autre que *celles qu'ils ont l'air de représenter par eux-mêmes*, pour que l'individu qui aura le sang-froid de les articuler avec le plus léger semblant de cohésion, passe immédiatement pour l'un des plus miraculeux orateurs qui aient jamais transpiré devant un auditoire.

« Pour un aigle ! » Mon père, pour un aigle !... Et voici pourquoi !

« Plus on émet d'idées, plus on s'émiette ! Moins donc on paraît sérieux, puisqu'on se livre dans ses idées, chacune d'elles semblant donner notre mesure !!! Donc, JAMAIS d'idées ! A chaque douzaine d'années de suprématie,

j'espère bien pouvoir défier le pays d'en découvrir *une*, mais ce qui s'appelle UNE SEULE, dans tous les discours que j'aurai prononcés. Là est, aujourd'hui, le summum de l'Art, en matière de tribune ; mais si quelqu'un me le disait, JE CRIERAI AU PARADOXE ! Avec tout le pays ! Et *plus fort que la foule !!* N'ayant pas le temps de discuter avec la niaiserie publique, je suis déterminé à être en paroles, toujours et *quand même*, de son avis, — comme un nommé Lycurgue m'en a donné l'exemple, autrefois. Le stock des mots ci-dessus indiqués suffit pour régir le bonheur des peuples et donner de soi, te dis-je, la plus haute opinion. Tu crois qu'il est besoin d'un secret pour agencer leur incohérence ? Erreur profonde !... J'ai vu, ici, un jongleur chinois qui, en agitant un éventail, maintenait, par ce souffle incessant, une foule de petits papiers dans les airs et qui semblaient des papillons. Place mes deux cent cinquante-sept mots sur autant de petits papiers, je les maintiendrai autour de moi de la même manière et au bruit des MÊMES applaudissements... que le jongleur ses papillons. Seulement, c'est une question de choix ; moi, je jonglerai avec des électeurs ; lui jongle avec des boules de papier. *

« Et moi, du moins, l'on ne m'accusera pas de me répéter, car j'aurai le mérite énorme de n'avoir jamais *rien* dit...
AFIN DE NE PAS ÊTRE MÉPRISÉ.

« Ah ! certes, j'aimerais mieux me vouer à de plus nobles tâches, et le cœur m'a battu peut-être plus fort qu'à bien d'autres, à l'idée d'un grand destin. Mais à la vue des fronts, des regards et des sourires qui m'entourent, j'ai décidé qu'il faudrait être un *diou* pour tenter quoi que ce soit de superbe avec de tels acolytes, et que le mieux serait d'attendre, fût-ce indéfiniment, des temps plus « opportuns » pour y songer.

« Demain donc, je serai député de Paris, premier degré du Capitole dont il s'agit de ne pas effaroucher les gardiens traditionnels.

« Le moule secret de mes exordes sera celui-ci : « Frères, le Roi disait : *Nous voulons* ; vous dites : Je veux ; je viens vous dire : Il faut!... Quoi?... Qu'est-ce?... Que faut-il?... Il faut la Science!!! le Progrès!!! la Vie pour tous! le LIBRE développement de chacun selon ses aptitudes, dans la grande famille sociale!!! Il faut LA LUMIÈRE!!! etc., etc. » Et ces paroles toutes gonflées pour moi de puissance et d'or, je les articulerai d'un ton et d'un organe qui finiront par faire croire à la France éblouie *que j'ai qualité pour les définir, les netifier et en incarner le sens dans les actes du pays*. Oubliant, dans son trouble, de me demander mes définitions et mes papiers, elle ne verra plus en moi que l'INVENTEUR MÊME, l'inventeur INESPÉRÉ, le Christophe Colomb de ces vocables vermoulus, démodés avant le Déluge, et dont la vogue est de retour. Car il est des principes qui reviennent dans l'Esprit humain avec des périodicités de comète.

« Et comme chacun croit, aujourd'hui, à ces sonorités consolantes et d'un sens TOUJOURS futur, je deviendrai le porte-voix de ces idées publiques, puisque, grâce à mon organe, je les crierai plus fort que tout le monde.

« Eh bien, je prétends suivre la vogue, la diriger ! Pourquoi pas ? — D'abord, j'y crois, moi, à ces principes : seulement, il s'agit de passer pour le *seul* qui ait la manière utile de s'en servir. Avant peu, tu apprécieras si je sais donner, toujours d'*avance*, à la foule, bonne opinion de ma toujours future capacité.

« En conclusion, je saurai m'arrondir au point de ressembler à mes périodes. Et ceci est d'une haute importance aujourd'hui ! L'extérieur avant tout!... Le poids moral d'un discours bénéficie, en son impression sur les masses, du poids *physique* de l'orateur. Maigre, mes paroles paraîtraient moins « sérieuses ». Gras, il me semble que je pourrais prétendre au trône, si mes convictions me le permettaient. Ah ! si tu *pouvais* savoir jusqu'à quel terrible

point ce que je te dis ici est l'unique, l'absolue, l'éternelle et triste vérité!...

A laquelle, hélas! il faut se conformer, si l'on ne veut finir pauvre, inestimé et persiflé de tout le monde. C'est le « *Tue-moi ou je te tue* » des temps enfin modernes.

Sur ce, « que le citoyen de l'Être » vous tienne tous deux en sa digne garde!

« Votre fils respectueux,

« PANTALÉON. »

P. S. — Ci-joint un compte rendu de la dernière séance de la Redoute, séance que j'ai présidée; vous y verrez quels sont les orateurs à l'influence desquels je devrai mon élection. En fait d'engagements envers eux, je ne remplirai que... mon fauteuil.

P. G.

A cette lecture, Gambade père, retenant, d'une main sa robe de chambre et, de l'autre, brandissant la lettre, se mit à marcher à grands pas.

— Ceci pourrait être daté de Charenton, grommela-t-il, et, décidément, j'ai pour fils... un... Olibrius.

(Hélas, Gambade père ignorait qu'Olibrius lui-même fut, grâce à de toutes spéciales circonstances, un empereur romain, un maître de l'Orient sinon de l'Occident.)

Il s'accroupit donc, à ce mot, en se saisissant les rotules dans les paumes, pour exhaler, avec plus d'aise, sa pitié, en un éclat de rire affreusement sarcastique, — et continua :

— Député? lui!... Qui ça? lui?... Ton gamin?... Ah!... qui s'imagine que les gens de la Capitale vont prendre au sérieux toutes ces fariboles!

— Dame! répondit la mère, tu disais toi-même, l'autre jour, que l'Empereur filait un mauvais coton... Et puisque Léon se met de l'Opposition...

— De l'Opposition!... s'écria Gambade père, mais es-tu

folle !... Voilà Pantaléon qui s' « oppose » à l'Empereur, maintenant ! Tiens ! laisse-moi ; cela fait compassion.

Et il haussait les épaules avec des saccades capables de lui luxer les omoplates.

— Lis donc plutôt ce qu'il y a sur le journal, répondit M^{me} Gambade, qui croyait surtout aux imprimés.

— Soit !... reprit, avec une dignité soudaine, Gambade père.

Il revint à sa place, déplia la feuille parisienne, puis, d'une voix solennelle, lut ce qui suit :

SALLE DE LA REDOUTE

Séance du 2 décembre 1869

PRÉSIDENTICE DU CITOYEN GAMBADA

La salle est comble, la séance s'ouvre à une heure précise.

Le *citoyen* P. GAMBADA, président, agite sa sonnette.

— Citoyens, la séance est ouverte. La parole est au *citoyen* Corax.

UNE GROSSE VOIX à l'extrême gauche. — A la porte !

Le *citoyen* CORAX. — Citoyens, du calme. Je m'adresse à vos intelligences. Il s'agit de replanter l'arbre social, selon la Science et le Progrès, d'une manière digne, enfin, de ce grand siècle. Assez longtemps cet arbre fut planté comme il l'est malheureusement encore ! Assez longtemps ses racines se sont étiolées dans la terre, étouffées par l'Oppression et l'Obscurantisme. Il faut qu'elles bénéficient à leur tour du grand air, de l'espace libre de LA LUMIÈRE, enfin. Chacun son tour ! Justice ! Assez longtemps, l'orgueil de ces vains feuillages nous a donné des fruits, à regret et comme avec dédain ! Assez longtemps ces branches fleuries se sont nourries, dans l'oisiveté, de la sève que patiemment élaboraient les racines !... Citoyens, nous

sommes les racines!... A notre tour : Justice! Progrès! Nouveauté! En haut les racines! Osons planter maintenant les arbres la tête en bas! Oui, citoyens, par les feuillages! Biffons les vieilles routines du noir Passé! Biffons! Marchons vers l'Avenir. Plus de barbarie! En haut les racines, vous dis-je! Place au soleil! Et vous verrez quelles admirables récoltes et vendanges nous réserve alors cet Avenir! En un mot, hommes des couches inférieures, prouvons que nous savons faire fortune aussi bien (et mieux même, au besoin), que les repus des couches supérieures. Car désormais, toute la question sociale est là. L'Humanité fera le reste. C'est le but de nos séances. J'ai dit.

LA GROSSE VOIX *de l'extrême gauche*. — A la porte! (*Agitation sur plusieurs bancs.*)

Le citoyen CORAX. — Soyons graves. Je suis loin d'être un buveur de sang, mais raisonnons; si l'on coupait, tout d'abord, les trois cent mille têtes qui...

UNE VOIX FLUTÉE *à droite*. — Minute! Ah! mais non! Je m'oppose. En ma qualité de président de la corporation des chapeliers, je crois devoir protester contre une mesure dommageable, à tous égards, pour mes mandants.

LA GROSSE VOIX *de l'extrême gauche*. — A la porte! Je vas t'en coller, moi, des bolivars!

(*Tumulte. Le citoyen Gambade, président, agite sa sonnette.*)

Le citoyen GAMBADA. — Le but de nos réunions ayant été clairement exposé par notre honorable collègue, le citoyen Corax, passons aux projets d'exécution.

La parole est au citoyen Bonhomet, docteur de diverses Facultés, auteur de la brochure intitulée : *Capet, sa veuve, leurs crimes*, et de la thèse anticléricale, intitulée : *De l'influence de la cantharide sur le clergé de Chandernagor*.

(*Le citoyen Bonhomet, un grand vieillard d'aspect vénérable, monte à la tribune.*)

— Vois comment on obéit à Pantaléon! interrompit ici M^{me} Gambade.

Gambade, après une crispation nerveuse, continua :

Le citoyen BONHOMET. — Citoyens, je suis également l'auteur de la brochure intitulée : *De la réhabilitation de Saint Vincent de Paul et De la laïcisation du Souverain Pontife*. Mais passons. Je viens proposer une souscription nationale pour que soit élevée dans nos murs — sur le square même où s'élève encore, aujourd'hui, ce démenti à la Révolution qu'on appelle le monument de Louis Capet — une statue de granit rouge à l'homme qui fut, réellement, le plus utile à la France depuis près de cent ans. Il est étrange, en effet, qu'on élève des statues à Pierre et à Paul et qu'on oublie...

LA GROSSE VOIX à l'extrême gauche. — A la porte !

Le citoyen BONHOMET, continuant, après un moment d'émoi — ...et qu'on oublie, dis-je, le modeste artisan au rigide et incorruptible patriotisme duquel nous devons la disparition radicale de... certaine petite graine de tyrans qui eût été plus tard, pour nous, inéluctablement, le ferment et le brandon de perpétuelles guerres civiles.

Ah ! si l'humble cordonnier dont je parle, citoyens, n'eût pas été au-dessus de toute corruption, s'il se fût écrié, comme tant d'autres : « *Enrichissons-nous !* » si sa virile énergie n'eût pas été à la hauteur de la mission dont il se sentait investi — et qu'il avait su comprendre, comme on dit, à demi-mot, — quelles conséquences terribles ! Songez ! Tant de mères en deuil, de fiancées, de veuves ! Songez au sang qui se fût répandu !

Je viens donc, d'un cœur léger, demander une statue pour cet homme héroïque, dont le bon sens éclairé sut étouffer en soi toute la pitié qu'il devait ressentir envers ce dangereux enfant !... car son cœur était aussi sensible que le nôtre ! N'en doutez pas, citoyens ! Honorons donc celui dont le grand sens-commun sut triompher de toute tentation de compassion mal entendue ! Et qui sut mener à bien, avec vigilance et persévérance, une si pénible tâche. Grâce

à ses soins mortels, le jeune tyranneau confié à ses mains humanitaires fut, sans bruit, effacé *peu à peu* des vivants ! Citoyens, citoyens, je m'inscris, tout le premier, et voici les vingt-cinq centimes mon obole !

VOIX *diverses*. — De qui parlez-vous donc ?

Le citoyen BONHOMET, ému, relevant la tête et avec des larmes dans la voix. — Comment ! votre cœur de Français ne l'a pas encore deviné ? Mais du cordonnier patriote, du grand Simon, de l'incorruptible gardien du petit Louis le dix-septième !

(Silence, pendant lequel le citoyen Bonhomet boit, paisiblement, le verre d'eau sucrée.)

LA VOIX FLUTÉE *de l'extrême droite*. — Tiens ! au fait, c'est une idée, cela ! Il faudrait aussi proposer l'érection de la statue de Sanson, qui, à ce point de vue-là, fut encore bien plus utile... quoique préjudiciable à ma corporation... il fut...

LA GROSSE VOIX *de l'extrême gauche*. — A la porte ! Est-y têtù, que je dis, le bolivar !

Le citoyen GAMBADE, président, agitant la sonnette. — Citoyens, le bureau tient compte du patriotisme ardent qui ressort des paroles que vous venez d'entendre. Toutefois, la nation ne semble pas assez mûre, assez avancée, veux-je dire, pour apprécier le mâle sentiment qui les a dictées. Passons à l'ordre du jour.

Hilarité. Pendant que le bureau feuillette et compulse divers papiers, un orateur inconnu se précipite à la tribune.

L'ORATEUR INCONNU. — Ah ! c'est pas tout ça ! Des arbres, des statues ! mince alors ! As-tu fini ?... Citoyens, je vote, moi, pour que les riches viennent déposer, ici, là, sur cette table, un million..., et dans les vingt-quatre heures ! Ou sinon, du tabac !... Ah ! ça ! est-ce qu'on se fiche de nous, à la fin ?

(Pendant le tumulte et les applaudissements qui accueillent ces paroles, un grand individu s'est précipité à la tribune, l'a escaladée, a tout d'abord saisi l'orateur au collet, et l'étran-

glant à moitié, l'a couché sur la table, en renversant, pendant la lutte, le verre d'eau et la carafe.)

LE NOUVEL ORATEUR, *d'une voix terrible, où l'on reconnaît, à l'instant, le timbre de celle qui criait : « A la porte! » — Ah ! canaille ! coquinace ! gredin de réactionnaire ! (Il maintient, d'un poing, la tête du préopinant contre la table, puis, se redressant, l'œil étincelant, et s'adressant à l'Assemblée, en frappant la table de son autre poing étendu devant lui à la Mirabeau.)* — Comment ! dans les vingt-quatre heures !!! C'EST TOUT DE SUITE, citoyens, TOUT DE SUITE !!!.. qu'il faut que les riches viennent cracher ici leur million ! — Et que ça ne traîne pas !...

LA VOIX FLUTÉE *de l'extrême droite.* — A la porte ! *(Rires, hurlements, agitation à gauche.)*

Le citoyen GAMBADE, *président, secouant la sonnette.* — Citoyens, ceci n'est plus du parlementarisme. Qu'on fasse sortir les deux interrupteurs qui ont amené ce regrettable incident.

(On se rue à la tribune d'où l'on arrache les deux orateurs que l'on pousse hors de la salle, malgré leurs vociférations inintelligibles.)

Le citoyen GAMBADE, *se levant.* — Citoyens, voici une heure stérilement dépensée dans cette enceinte. À la prochaine réunion, l'ordre du jour. Je viendrai, personnellement, vous soumettre ma profession de foi. — La séance est levée.

(Il se couvre. Applaudissements. Profonde sensation à droite. M. Gambade, reconduit par ses assesseurs, est chaudement félicité pour sa bonne tenue au fauteuil.)

— Pristi ! comme ils vont, là-bas ! murmura M^{me} Gambade émerveillée. Tu verras qu'il sera nommé.

Gambade jeta le journal par terre, violemment.

— Ta ! ta ! ta ! ta ! s'écria-t-il : ne comprends-tu pas que pour cette chambrée de propres-à-rien et de péroreurs, qui feraient mieux d'aller cirer des bottes, il y a dans la

capitale, des millions d'hommes sérieux et capables qui, en deux minutes, perceront à jour ton gros écervelé et ne te le nommeront pas plus député que le Grand-Turc?... Voilà bien les femmes! — D'où diantre voudrais-tu que ton fils eût des capacités que je n'ai pas? — Où les aurait-il prises? En avons-nous jamais eu quelque vent? Veux-tu que je te dise? Eh! bien, c'est un garçon qui va se couler, tomber à plat comme une omelette soufflée, avec toutes ces calembredaines! Et voilà tout! Il faut qu'il revienne! Il le faut! Il n'est que temps. Je vais l'en sommer dès demain et il sait que j'ai la tête près du bonnet! Dès demain. — Je te dis que si cette feuille était connue ici, toute la clientèle de la Maison, qui est conservatrice, irait se fournir chez les Levertumier. Voilà le grave de toutes ces escapades. Gros-Jean comme devant, qu'on rentre dans la mélasse! C'est le positif. D'ailleurs, je me fais vieux. Et, dans le commerce, la clientèle avant tout! Tiens, tu sais si je donne dans les mômeries? Eh! bien, si j'étais malade... diable m'emporte, à cause de la clientèle, je ferais venir un calotin! — Là-dessus, prends tes moines et dormons. Demain, il fera jour!... Député!... lui!... Ah! j'en rirai longtemps!

Comme l'excellent homme, réellement consterné, achevait sa véhémence sortie, un brouhaha de clameurs, mêlées à des piétinements de passants qui accouraient, se fit entendre sous les fenêtres, dans la rue. On distinguait les cris de : Vive le père Gambade!...

L'épicier pâlit et n'osa entr'ouvrir les rideaux.

— Est-ce que la ville tout entière, bégaya-t-il, vient nous donner un charivari, à propos des scandales politiques de Pantaléon? O fils désastreux, ma boutique est perdue!

Mais soudain, la porte de la chambre s'ouvrit et Pacôme présenta, dans l'entrebâillement, sa face rougeaude. Il rayonnait, essoufflé.

— Patron! patron! vous ne savez pas? Ils disent

comme ça, dans les rues, que M. Pantaléon est nommé député ! C'est affiché à la mairie. Une dépêche ! et officielle, encore ! De Paris ! venue tout à l'heure ! Et en voici une autre pour vous, avec les journaux du soir qui le disent !...

A ces paroles, Gambade recula, comme si un chat furieux lui eût sauté aux narines.

— Va-t'en ! cria-t-il d'une voix rude.

Pacôme, abasourdi de l'accueil, se retira.

Le vieil épicier était resté comme hébété, foudroyé !... Quelque chose d'extraordinaire se passait en lui. D'un geste rapide, il rompit le télégramme qui ne contenait que ces quatre mots : — « *Ça y est !... PANTALÉON* », puis ouvrit un journal qu'il parcourut d'un coup d'œil hagard.

Après un grand mouvement de paupières, il regarda de travers M^{me} Gambade, qui, oppressée par un accès de joie énorme, le regardait aussi sans pouvoir parler.

— Malheureuse !... balbutia, tout d'un coup, Gambade, en bondissant sur elle : tu m'as trompé !!! avoue ! avoue-moi que — *ce n'est pas mon fils !*

— Monsieur Gambade ! Est-ce que tu deviens fou, toi-même, à la fin !... cria la pauvre femme : — bois un verre de rhum, ça te remettra. Eh ! bien, quoi ? Il est député : et puis, après ? Pourquoi pas ?... Aujourd'hui ?... — Moi, je trouve ça tout naturel.

Mais il arpentait la chambre.

— Député ? lui !... pour de vrai !... murmurait-il. Comment ! Lui ? lui ?... Et ce serait mon fils ? Allons donc ! A d'autres !

Il se laissa tomber dans son voltaire, en s'éventant avec son mouchoir. Il contemplait les tisons :

— Il me semble que je suis comme une poule qui a couvé, par mégarde, un œuf de canard, et qui voit ensuite, son soi-disant poussin se diriger tranquillement vers l'eau.

M^{me} Gambade, le trouvant plus calme, lui versa un second bol de thé.

L'épicier, perdu en des conjectures, creusait maintenant

tous ses souvenirs, pour s'expliquer le phénomène. Il cherchait à se rappeler les noms des jeunes godelureaux du monde élégant qui hantaient autrefois sa boutique et papillonnaient autour de sa femme. Infructueux efforts ! Nul indice d'infidélité. Et, cependant, ces instincts de grandeur, cette rapide fortune, cette outrecuidance, cette réussite, surtout ! (Oh ! cette réussite !...) l'étourdissaient.

— Attendons quelques marchés de l'État ! pensait-il. Si Pantaléon sait, alors, tirer, comme on dit, son épingle du jeu, peut-être reconnaîtrai-je mon sang.

Mais les gazettes du lendemain allaient acclamer, avec des sonorités de grosses caisses, le coup de maître de son putatif rejeton ! Il fallait prendre un parti à la hâte. Et que croire ? Qu'opter ? Le digne libre-penseur, se sentant envahi par l'inconnu, ne clignait plus qu'un œil trouble.

Son inquiétant silence eût fini par blesser réellement M^{me} Gambade, si l'excellente femme, le connaissant, n'eût fait la part du désarroi mental de son époux. D'ailleurs, elle était tellement saisie, elle aussi, par la puissante nouvelle, que tout le reste ne lui semblait plus que « de la camelote ».

Maintenant, Gambade père, plongé dans sa rêverie, avait donné un autre tour à ses recherches. Il passait en revue les cas médicaux de parturitions et gestations extraordinaires, envies, particularités d'atavisme, etc., qui lui revenaient à l'esprit. Il se remémorait les monstres qu'il avait vus dans les baraques foraines, aux réjouissances publiques, « et qui étaient pourtant nés de parents ordinaires et naturels. » Une bonne demi-heure se passa de la sorte.

Tout à coup, se frappant le front, il poussa un cri. Sans transition, tombant aux genoux de sa femme épouvantée cette fois, il lui embrassait les mains comme aux beaux jours de la noce et des roses d'antan. Une forte allégresse intérieure l'éclairait.

— J'y suis ! s'écria-t-il enfin ; ah ! ventrebleu ! saperlipopette ! je comprends ! j'y suis ! Ne m'en veuille plus,

ma bonne femme ! Mais, tu sais... le premier moment... dame ! Il y avait de quoi troubler un industriel ! Enfin, maintenant, j'y suis ! Oui, c'est bien mon fils ! — Au fond, j'en étais sûr... Mais je viens, seulement, tout à l'heure, de comprendre *pourquoi* il est comme ça.

Tous les deux se regardèrent en silence.

— Rappelle-toi, continua l'épicier, d'un ton maintenant froid et logique, rappelle-toi la mort de Levertumier père !... Nous étions amis, alors, eux et nous : — on commençait. Nous fûmes donc invités à l'enterrement, ainsi qu'au repas funèbre qui s'en suivit. Il pleuvait. Tout cela donnait des *idées solennelles*. De plus, au point de vue pratique, cette mort nous tombait comme une aubaine, une occasion, enfin : car les funérailles attristent la pratique. On vint chez nous — et plusieurs de ses meilleurs clients, que je fis servir d'une manière ample, nous restèrent. J'avais donné mes ordres, dès la veille, à Pacôme, là-dessus. Tu vois que j'étais aussi dans des *idées diplomatiques*. — Comme on avait parlé sur la tombe, j'avais la tête pleine d'*idées de discours*. Or, le repas se prolongea fort tard, vu la pluie, si fidèle est ma mémoire. Si bien que, ma foi ! les *idées de libations* se succédèrent... on était jeune !... Enfin, tu te rappelles qu'au lever de table, nous étions tous deux un peu partis, comme on dit, dans les vignes du Seigneur ; nous avons notre plumet ! Nous rentrâmes donc bras dessus, bras dessous, roucoulant comme deux tourteraux et avec des *idées de verve et d'entrain* !... Il fallait voir !... Or, fais attention ! les idées, au fond, ça passe dans le sang ! — De retour ici, dans notre chambre chaude, j'ai souvenance qu'une fois le casque à mèche au front et la lampe soufflée, ma foi, dame... si fidèle est toujours ma mémoire... je te dis que le gaillard date de cette nuit-là ! Or, Henri IV, une autorité et qui s'y connaissait, l'a formellement dit : « L'homme de génie n'est tout bonnement que celui qui naît avec un verre de vin dans le cerveau ! » Je partage, moi, les idées de ce monarque...

sur ce point-là, du moins. Donc, j'ai découvert la seule explication scientifique possible de mon fils. — Au lieu d'être ce qu'il eût sans doute été (s'il eût daté seulement du lendemain), un épicier honnête et tranquille comme son père, Pantaléon est solennel, diplomatique, discoureur, bon buveur et plein d'un entrain triomphant! Réfléchis maintenant. Vois-tu? Sens-tu? Comprends-tu, enfin, ma pensée? « Tel père, tel fils! on chasse de race! »

— Ah! oui!... dit, en riant, M^{me} Gambade; tu veux dire que, s'il est toujours en tête des autres, c'est qu'il a hérité de notre plumet?

— Voilà le mot! répliqua Gambade père en se relevant et en recommençant à marcher dans la chambre, pendant que sa femme se mettait paisiblement en devoir de remplir à nouveau d'eau bouillante les deux moines.

— Député! j'ai fait un député! grommelait-il à voix basse. Décidément, je pardonne de grand cœur à cette canaille de Levertumier. Ses obsèques m'ont porté bonheur! Que Pantaléon devienne amiral, général ou évêque, à présent qu'il a mis le pied dans l'étrier, rien ne m'étonnera plus de sa part. J'ai la clef de l'énigme! Et, au fait, puisqu'il a le plumet, il pourrait bien arriver — à TOUT!... s'écria brusquement Gambade, en s'arrêtant court, comme effrayé d'une idée soudaine qui lui avait traversé l'esprit.

— Dame!... aujourd'hui!... murmura M^{me} Gambade radieuse, en fourrant dans la couche les deux moines. — A moins que la France... ne se méfie de son nouveau sauveur!...

Il y eut un moment de profond silence.

— Qui sait? conclut le père Gambade, pensif, les yeux comme perdus dans l'Avenir et d'une voix que sa femme ne lui connaissait pas.

LA COURONNE PRÉSIDENTIELLE

COMPTE RENDU DES DERNIÈRES DÉTERMINATIONS
PRISES PAR LES DEUX CHAMBRES
RÉUNIES EN ASSEMBLÉE NATIONALE, A VERSAILLES

I

L'ORDRE DU JOUR

Les fortuites circonstances qui ont amené la démission, sans cesse atermoyée d'ailleurs, de M. le Président de la République française ayant paru démontrer qu'en dépit de toutes prévisions, la solidité même de ce mode de gouvernement n'était plus inébranlable, ses représentants ne pouvaient tarder à comprendre qu'une mesure exceptionnelle de sécurité publique devait être prise en toute hâte, — « *à l'effet de paralyser, d'avance, les espoirs et menées possibles des Prétendants aux aguets des péripéties de la crise actuelle.* »

L'occasion solennelle du Congrès n'étant pas de celles que l'on dût laisser échapper, voici la question préalable qu'il s'agissait d'envisager froidement :

1^o D'une part, les Princes, par leurs incessants manifestes, se sont acquis, on peut le dire, un certain renom de réformateurs libéraux, progressistes, aux visées à la fois fermes et sages, éclairées par de persévérantes études. On les sait doués, personnellement, du courage

traditionnel chez les leurs; chacun d'eux semblerait donc l'idéal du prince moderne, acceptable. Néanmoins, le parti républicain persiste à se méfier officiellement de leur sincérité.

2^o D'autre part, il est non moins constant que, dès son érection à la Présidence, M. Jules Grévy non seulement avait fait PREUVE, lui, de toutes ces qualités, mais encore qu'il y joignait la clairvoyance de l'âge, une pratique affermie par l'expérience et sa capacité de magistrat bien trituré aux affaires : — vertus qui, sur la foi d'un prétexte quelconque, n'ont pu conjurer son éviction.

La situation politique se trouvant donc, pour tout président futur, — (sauf de futilles questions domestiques) — exactement la même que lors de l'avènement de M. Grévy au Pouvoir exécutif, — (car nul homme, en France, n'oserait, en vérité, s'autoriser d'une auréole, d'un halo même, de plus parfaite honorabilité que celle qu'eut toujours et que gardera, probablement, dans l'Histoire, M. Jules Grévy), — quel serait donc, au point de vue d'une garantie supérieure de stabilité, le *surplus*, la plus-value dans la quotité de leur apport, qu'offriraient, à la nation, les Prétendants... (au cas, bien entendu, où la France pourrait juger opportun de s'en préoccuper) !...

LA COURONNE ! — ou, plutôt, son ombre, puisque les diamants mêmes en sont liquidés.

Certes, aux yeux d'une énorme minorité, la couronne de France est encore loin d'être une non-valeur : elle pèse son poids, et, si léger que d'aucuns le supposent, il pourrait encore suffire, hélas ! à faire pencher, bientôt peut-être, l'un des plateaux de la balance. — Eh bien ! pour obvier aux sentimentales exigences de ceux qui tiennent encore pour important ce hochet symbolique, une proposition des plus anormales, rédigée, sous forme d'hypothèse loyale, en vue d'en finir, d'une façon radicale, avec les

factions qui nous divisent, a été déposée sur le bureau des deux Chambres :

« Si, — pour forcer l'union, tant désirée, des partis, « et maintenir l'exubérante prospérité publique, — « l'Assemblée nationale osait décréter, simplement, une « bonne fois, d'ANNEXER, avec une liste civile convenable, « cette même couronne (à titre d'attribut purement « honorifique) aux fonctions présidentielles?...

« Ce serait peut-être « *l'on ne sait quoi* » d'indispensable « que tous désirent obscurément pour, s'il se peut, relustrer « le prestige un peu terni de la Présidence.

« Si, par voie de suffrage universel, la transmission « de ce bandeau civique, tacitement héréditaire aussi, « de présidents à présidents, était, à l'avenir, affectée « à leur charge?... Si la vue de cet objet inoffensif, sur la « forme duquel nos derniers maniaques du Passé se plai- « raient à reposer leurs regards, leur était offerte, de temps « à autre, sur les fronts provisoires de nos chefs d'État?... « Si, en un mot, le Président *de demain*, dans le but de « faire face aux nécessités éventuelles, et pour parer au « salut presque compromis de la République, était mis « en demeure d'accéder, pour L'EXEMPLE, à cette « opportune concession, jusqu'à s'en assimiler, par esprit « de conciliation, le convenu prestige, — (de même qu'au « nom de la Constitution il accepterait de s'assimiler tous « les autres insignes et privilèges afférents au royal ou « dictatorial pouvoir), — *ne serait-il pas, alors, évident « que les Princes, pour libéraux, radicaux, républicains « et progressistes qu'ils puissent être, N'AYANT PLUS RIEN « A OFFRIR QUE L'ON N'EÛT DÉJÀ, se verraient, désormais, « comme prétendants, sans raison d'être ?* »

Certes, pareille imagination devait sembler, de prime abord, à ce point... étrange... que son rejet, sans discussion, et à peine accompagné d'un vague sourire, s'annonçait

comme tout indiqué. C'est, en France, le sort des plus pratiques, des plus sérieuses initiatives, jusqu'à ce que la réalisation, puis l'habitude, en aient consacré l'autorité.

Autant eût valu proposer de peigner le cheval de bronze.

Point donc ne fûmes-nous surpris de la silencieuse stupeur au milieu de laquelle fut notifiée cette idée... non plus que du presque immédiat et sympathique acquiescement que nos mandataires lui ont témoigné, après quelque réflexion, par ces touchants bravos dont retentissent encore les voûtes versaillaises. Si habitués que nous soyons au fantastique, — surtout en nos congrès, — (notamment depuis la fameuse discussion du *Quorum*, au début de laquelle députés et sénateurs, d'après les comptes rendus officiels, s'abordèrent en imitant divers cris d'animaux), la *réelle* valeur de cette combinaison devait, en effet, saisir bien vite les esprits. Car, malgré l'apparence, le convenu même, de son absurdité (c'est-à-dire de *sa nouveauté*), c'était bien la motion la plus pratiquement sage, on en conviendra, que nos délégués eussent proposée depuis longtemps.

LE PROJET DE LOI

Un texte de projet de loi fut donc élaboré sur-le-champ : le voici, dans toute son officielle rigidité :

« *Article 1^{er}. — Le chef de l'État devra porter, désormais, comme insigne de la judicature suprême, l'ornement de tête communément appelé diadème ou couronne avec le titre de prince de l'Ordre.*

« *Art. 2^e. — Il aura la faculté de ne ceindre cet emblème exceptionnel que dans les grandes solennités nationales et publiques.*

« *Art. 3^e. — La présente loi, sous réserve de l'accepta-*

tion de l'intéressé, sera promulguée dans les trois jours qui suivront son adoption par les deux Chambres. »

Chose vraiment imprévue ! Les membres de la Droite se sont montrés les plus zélés, les plus éloquents même, comme on va le voir, en faveur de ce projet — qui, cependant, semble si bien fait pour anéantir leurs dernières espérances. L'Extrême-Gauche a rivalisé d'émulation avec eux ; de sorte que le centre et la majorité qui, d'abord, avaient mis en avant la proposition, ont fini par devenir hostiles au projet qu'ils avaient eux-mêmes présenté ; ce qui s'explique par le besoin de contradiction qui fait le fond de la nature humaine.

Peut-être bien, aussi, grâce à une soudaine méfiance.

La loi, malgré eux, a passé ! enlevant, quand même, leurs suffrages.

Mais lorsqu'il s'est agi de procéder à l'élection d'un nouveau chef de l'État, au cas de la définitive démission de M. Grévy, un incident des plus bizarres s'est produit.

Se couvrant de raisons troubles, évasives, pusillanimes, oiseuses, même, à l'estimé du Congrès, — chacun des candidats à la Présidence a cru devoir décliner l'honneur *d'être le premier* à se laisser ceindre le front du libéral diadème !... Sans se prononcer contre cette mesure, aucun d'eux n'a paru tenir à prêcher d'exemple, à servir, en un mot, de *précédent* pour ses successeurs !

— L'Assemblée se trouvait donc prise en ce dilemme :

Ou renoncer à cet utile et séduisant projet de loi, — ou se passer de Président, « cette cinquième roue au carrosse », comme disait autrefois M. Grévy.

Le *statu quo* menaçait de se prolonger, lorsqu'un sénateur de l'un des centres, M. Jules SIMON, dont nous ne pouvons que résumer l'éloquent discours, émit la solution suivante :

« — Bien que volontairement démissionnaire, ou tout comme, M. Grévy paraît ne quitter qu'à regret son poste

souverain. Ce n'est, après tout, que pour des méentendus, dont il est assez peu responsable, qu'il est tombé dans la disgrâce du pays, et que, par suite, nous lui avons témoigné quelque froideur.

« Devant les graves difficultés, déclarées même insurmontables, qui se présentent, lieu ne serait-il pas d'écarter bien des scrupules, — vains peut-être — et ne nous souvenant plus que des longues et prospères années que nous devons à son gouvernement, — de soumettre à sa haute sagesse l'embarras politique où nous nous voyons?... Qui sait ! Alors que tous reculent, peut-être accepterait-il de se dévouer, lui, jusqu'au sacrifice de sa chère simplicité, pour affermir cette fois à jamais la République ; — peut-être saisirait-il encore cette occasion suprême de prouver à la France à quel point elle s'est récemment abusée !... »

« Dans le cas où nous n'aurions pas en vain compté sur son désintéressement en cette circonstance, il va sans dire qu'en présence de ce service exceptionnel, la nation tout entière, en la sympathique indulgence qu'elle lui garde quand même, oublierait, sans nul doute les griefs, d'ailleurs très vagues, qu'elle croit avoir contre lui... et dont certain divorce, au besoin suivi de bannissement, suffirait à faire disparaître les dernières traces. — Par ce coup d'État pacifique, par ce 2 Décembre permis ; par cette diversion victorieuse, M. Jules Grévy redeviendrait possible. Et le Congrès apaisé, refusant d'accepter la démission des pouvoirs du Président, celui-ci pourrait continuer d'occuper la charge qu'il aime jusqu'à l'expiration légale de son mandat. »

Ce discours, écouté par le Congrès tout entier avec la plus grande attention, a d'abord été suivi de quelques instants d'une sorte de comateux silence, tant la stupeur qu'il causa fut profonde. Bientôt, toutefois, une soudaine explosion de clameurs terribles, de trépignements, vociférations même, — inexprimable — éclata ; les fameux cris

d'animaux de la discussion du *Quorum* se renovèrent. Les interjections les plus triviales se sont croisées ; — et c'est alors que le Centre gauche, effrayé de son œuvre, a fait brusquement volte-face et s'est montré d'une hostilité inconcevable au projet que lui-même avait présenté.

« — Démarche inutile, inepte ! Qu'est-ce que cette nouvelle insanité ? — Au petit local !

« — Y a-t-il un médecin, ici ?

« — Jamais Grévy n'acceptera d'être un coronoïde.

« — Un hippoglotide rostral, civique, oval ou mural !

« — Ce n'est pas sérieux !...

« — Nous retenons la démission promise.

« — On ne veut plus de lui, d'ailleurs, même à ce prix.

« — Ne renovons pas le roi Lear !

« — On ne discute pas l'absurde !

« — Ne brusquons rien, tout s'arrange, tout s'arrange ! N'agissons plus qu'avec maturité !...

« — Oui, tout s'arrange : tout s'arrange !

« — Il maintiendra plutôt la résignation de ses pouvoirs.

« — Qu'il n'a nullement résignés !

« — Eh ! eh ! qui sait ! L'on peut toujours tenter une démarche prémonitoire, officieuse, à l'effet de le pressentir sur...

« — Allons donc ! *Ous qu'est mon gendre !* »

Cette inqualifiable grossièreté a donné, pour ainsi dire, le signal à l'ouragan des onomatopées :

« — Hou ! hou ! — Boussbouss ! — Ah ! ha ! — Da, da ! — Gna-gna fou-fou ! — Gaga ! — Maboul ! — Zut ! — A l'ours ! — Au rancart ! — A la lanterne ! — »

Nouvelle et, cette fois, immense explosion de cris, imitant, — avec bonheur, même, — ceux de diverses familles, catégories et groupes de l'Animalité ; c'est-à-dire

bubulants, grouinants, canquetants, coraillants, ucubérants, coquelicants, cacardants, coucouants, crételants, fringottants, glougloutants, huïssants, margottants, glousants, stridulants, tirelants, trompettants et tutubérants. — (D'ailleurs, aucun rugissement.)

« M. PAUL DE CASSAGNAC, *de son banc, abaissant la main sur ses yeux, et cherchant à discerner les mutins.* — Les ménageries foraines se trouvent-elles donc à ce point débordantes, en Versailles, que quelques-uns de leurs hôtes semblent s'être réfugiés au Congrès de France ? »

A ces paroles peu parlementaires, l'effroyable tumulte devient tel qu'on n'entend ni la sonnette du Président de l'Assemblée, ni le rappel à l'ordre.

Cependant le calme s'étant graduellement rétabli, l'on a commencé à échanger des phrases syllabisées.

Après une controverse générale à laquelle ont participé la plupart des commissaires, le débat s'est circonscrit et concentré entre l'un des ducs les plus écoutés de la Droite et l'un des sénateurs notoires du centre gauche.

Nous nous bornerons à donner l'extrait ci-après de ce colloque saisissant :

A LA TRIBUNE

LE DUC. — « Parmi les objections qu'on nous a opposées, il en est une en vertu de laquelle on espère établir que tout emblème n'est, au fond, qu'une parure oiseuse, une sorte de frivolité. Quelque valeur qu'on puisse accorder à cette opinion, nul ne saurait contester, sans nier l'évidence, qu'elle n'est professée, jusqu'à ce jour, que par une excessive minorité des habitants de notre planète. Donc, pour l'immense majorité de nos semblables, j'ai le droit d'affir-

mer que la Couronne est, en Europe, le complément réglementaire du costume officiel d'un Chef d'État moderne. Elle est d'uniforme. S'en dispenser n'est que jouer au travesti. Tout élu de Dieu ou du Peuple, pour ne point faire tache dans le tableau, doit se soumettre à l'usage de la ceindre. L'on doit être correct et d'ordonnance, — de son siècle enfin. Le Progrès, basé sur l'éclectisme, nous prescrit de ne rien exclure d'utile ou d'opportun. Toute omission de diadème au front d'un Chef d'État, n'est qu'une infraction de l'irrégularité la plus choquante, un manque de tenue qu'aucune arrière-pensée avouable ne saurait justifier. Une parure de plus ou de moins n'augmenta ni ne diminua jamais la valeur intrinsèque de personne et l'on peut porter une couronne sans cesser d'être un homme supérieur. Il y a même quelques exemples du fait, de Sésostris à Salomon, de Salomon à Marc-Aurèle, de Marc-Aurèle à Charlemagne, de Charlemagne à Saint Louis, de Saint Louis à Bonaparte. — Si, à l'aide d'un grave sourire, on pense pouvoir éluder cette nécessité, l'on risque, au moins, de passer pour une sorte d'original, de don Quichotte qui veut s'afficher en frondant des exigences de la mode. — Dès lors, si l'on persiste en ces allures, la chose devient une affectation d'inconvenance qui refroidit insensiblement l'indulgence initiale des sourires. Lorsqu'on ne peut se distinguer que par une sorte de négligence, du goût le plus contestable, l'on finit par gêner tout le monde, sinon soi-même. Concluons : le manque systématique de diadème n'étant qu'une protestation négative, ne saurait constituer un brevet de capacité suffisant pour légitimer les pouvoirs conférés au Chef d'une nation. »

LE SÉNATEUR. — « Nous répondrons tout bonnement que la couronne est l'emblème officiel d'une tradition incompatible avec les principes républicains, dont nous avons fait serment de sauvegarder en tout et partout l'intégrale dignité. »

LE DUC. — « En ce cas, dans quel but avoir naguère envoyé un ambassadeur extraordinaire au Couronnement d'un empereur, pour féliciter en son auguste personne le triomphe d'un prince ennemi des vôtres ? Pour attester une alliance ? Oh ! croyez-nous, les mesures de courtoisie de ce genre n'ont de sens qu'entre gens couronnés, chacun d'eux ne venant féliciter dans l'autre que la consécration solennelle d'un prince supérieur en un passant de plus. Si c'est uniquement de la santé de l'empereur Alexandre III que M. Waddington est allé s'enquérir à Moscou, ce n'était pas la peine de se déranger ni de grever le budget d'une dépense inutile. Si c'est en simple curieux, — n'espérant contempler dans le Tsar qu'une sorte de roi nègre, — que ce diplomate a tenu à faire ce voyage, ne pouvait-il risquer l'aventure à ses frais et remplir sa mission sous un modeste incognito ?... Mais si c'est vraiment en représentant de la France républicaine qu'il a dû parader dans ces fêtes, c'est qu'alors les principes de 89 sentent déjà leur Moyen-Age ! Car, en vérité, la « Convention », devant la seule proposition d'un tel mandat, n'aurait probablement répondu qu'en allégeant d'emblée de la tête le courtisan malavisé qui s'en fût fait le promoteur. »

LE SÉNATEUR. — « Il est des intérêts internationaux dont la juste importance prime, de nos jours, l'apparente valeur de ces vains scrupules. Les rois ont reconnu la République française... et les relations, entre voisins, sont obligatoires. — Histoire ancienne, tout cela. »

LE DUC. — « Les rois, monsieur le sénateur, ne peuvent pas plus reconnaître la République que la République ne peut reconnaître les rois. C'est un simulacre auquel se prête l'étranger par une politique aussi dédaigneuse qu'intéressée. Et puisque les conservateurs actuels de la République se résolvent, par esprit soi-disant de patriotisme, à de tels compromis, qu'ils systématisent au moins leur

illogisme ! Qu'ils concilient, à la fois, leur austérité et leurs intérêts en soumettant M. le Chef de l'État à l'innocente formalité de se couronner comme tout le monde ! »

LE SÉNATEUR. — « Monsieur le duc, il est au moins paradoxal de prétendre que, sous prétexte de régularité, l'honorable Président de la République française doive s'affubler d'une couronne, emblème, disons-nous, d'une sorte de souveraineté que nous répudions. »

LE DUC. — « La République ne proclame-t-elle pas la souveraineté du Peuple, et la plus haute expression du suffrage universel n'est-elle pas représentée par M. Grévy ? Si donc le signe officiel du Pouvoir exécutif brillait sur le front du Président, le peuple n'y pourrait reconnaître que la majesté de son propre droit et se sentirait couronné lui-même en son élu. En d'autres termes, pourquoi M. Grévy reculerait-il ici, devant son devoir, pour la première fois de sa vie ? »

LE SÉNATEUR. — « Les puissances regarderaient une telle cérémonie comme un acte insensé, et la France en deviendrait ridicule. »

Voix diverses, au] centre gauche. — « C'est une fumisterie !... Vous parlez en fumiste ! »

LE DUC, *souriant et se détournant.* — « Oh ! ceci, Messieurs, ne me blesse pas. Le fumiste ? C'est, de nos jours, un médecin salubre qui empêche les cheminées malsaines d'empoisonner, à de certaines heures, jusqu'à la mort, les habitants de la maison. — (*Vers M. Ribot.*) La France ridicule, disiez-vous ? Alors qu'elle donnerait au monde ce magnifique exemple, le sacre d'un HONNÊTE HOMME ? Un tel sacre rappellerait, au contraire, celui de Saint Louis. »

LE SÉNATEUR. — « M. Grévy est un citoyen modeste, dédaigneux de tout apparat. »

LE DUC. — « Nul plus que moi, Monsieur, ne rend à ce digne vieillard, qu'accable un presque immérité malheur, l'hommage qui lui est dû.

« Je veux même croire que si ses seuls intérêts étaient en cause, il préférerait sa démission à la couronne. Mais il s'agit des nôtres, encore une fois, et c'est là ce qui change la thèse. Il s'agit d'une simple mesure de tranquillité publique.

« Ah ! ça, quel homme serait-ce donc, selon vous, pour qu'on n'en dût pas attendre un sacrifice de plus à son pays ? Bien que son caractère l'élevât, je pense, au-dessus des faiblesses de nos vanités, est-ce que M. Jules Grévy ne s'est pas résigné, déjà, à revêtir nombre d'insignes afférents à la dignité de Chef d'Etat ?... Le grand cordon de la Légion d'honneur, par exemple ?... Hâtons-nous d'ajouter, à sa louange, qu'il en a fait peu de montre et qu'il le porte plus volontiers dans sa poche, un peu comme un commissaire de police porte son écharpe. Ayant remarqué, sans doute, que ses administrés les plus contempteurs de nos titres sont souvent plus âpres à... quêter... celui de chevalier, il revêt parfois cet insigne, afin de pouvoir, pour ainsi dire, leur en délivrer des fragments honorifiques. — Quoi qu'il en soit, cette concession de sa part constitue un précédent sérieux, une force de chose jugée, — par lui. Le diadème, dans l'espèce actuelle, est de même nature que le Grand-cordon... ou la Toison-d'Or. »

LE SÉNATEUR, *en souriant et après avoir consulté du regard ses collègues.* — « A la rigueur, puisque vous y mettez cette insistance... je le veux bien... — Toutefois, je serais curieux de savoir ce qu'en pensera M. le comte de Paris ! »

LE DUC, *souriant aussi*. — « En quoi voulez-vous que cela l'occupe ! Ne sait-il pas bien, Lui, n'avoir nul besoin de porter, matériellement, une couronne pour que tout royaliste, jusqu'à la mort, en aperçoive quand même, sur son front, l'auguste rayonnement ? »

UN SÉNATEUR, *un peu surpris*. — « Mais, — mais ce royalisme que vous-même représentez officiellement en cette enceinte... »

LE DUC. — « Eh bien ? »

LE SÉNATEUR. — « Comment le conciliez-vous... »

LE DUC. — « Il est des instants graves où le souci de la tranquillité du public peut entraîner à des actes de trop généreux enthousiasme !... Demain, peut-être, serait-il trop tard pour en profiter. »

La discussion pouvant être considérée comme épuisée, on est passé au vote et, à la stupeur générale, l'unanimité de la Commission s'est prononcée en faveur du projet. — On a procédé aussitôt à la nomination d'un rapporteur, et il va sans dire que le grand leader du centre gauche a obtenu tous les suffrages. — Aussitôt après, a été désignée la délégation chargée de se présenter le lendemain à l'Élysée.

— Mais l'émotion, dans Paris, a été considérable lorsque le bruit s'est répandu de cette importante détermination et lorsqu'on a su qu'une délégation de la Commission mixte s'était présentée le matin même, au palais de l'Élysée, pour soumettre ce vœu du Parlement à l'appréciation du Président de la République.

AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

10 heures du matin.

Entouré de sa maison militaire et civile, M. Jules Grévy a reçu, dans le grand salon d'honneur du palais, les Commissaires délégués, avec l'affabilité courtoise qui lui est habituelle.

A peine si l'on pouvait lire sur ses traits la fatigue causée par la rédaction du message qu'il nous prépare.

Le rapporteur de la Commission a pris immédiatement la parole et a donné lecture du rapport approuvé par la totalité de la Commission.

(Nous devons à la gracieuseté d'un sténographe de nos amis le texte authentique de cette allocution que nous croyons devoir livrer aux méditations de nos lecteurs.)

L'honorable rapporteur s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Convaincus que vous ne sauriez être indifférent à tout ce qui peut concourir au prestige de la France, aux destinées de laquelle vous présidez encore, nous avons l'espoir que vous accueillerez avec faveur les hautes considérations qui ont dicté la démarche que nous faisons auprès de vous.

« Si nous avons crain, un instant, que la modestie de vos goûts ne s'effarouchât d'un surcroît de dignités, nous n'avons point tardé à nous rassurer en songeant, en nous souvenant, que vous êtes de ces hommes qui ne sauraient hésiter à sacrifier à un intérêt général la simplicité de leurs louables habitudes.

« L'heure n'est-elle point venue d'envisager enfin, sans illusions, le rôle exact de notre pays dans le concert européen ?

« Si nous jetons les yeux autour de nous, quel est le spectacle qui s'offre aux regards les plus désintéressés ? De tous côtés, de l'Orient à l'Occident, il faut bien se l'avouer, la France se voit entourée de nations chez lesquelles la forme monarchique semble devoir encore prédominer. Quelque pénible que soit cette constatation, il est impossible de nier que le prestige de la royauté n'exerce sur les peuples voisins une influence considérable. Tout récemment encore, n'avons-nous pas vu un peuple de près de cent millions d'âmes s'exalter, s'associer avec enthousiasme, à la consécration du pouvoir absolu, temporel et spirituel, d'un impérial souverain ?...

« A coup sûr, l'autorité de ce Chef d'Etat n'était pas *moindre* AVANT cette grande cérémonie. Il régnait, il gouvernait et disposait, autant qu'à présent, de la destinée de ses sujets. De prime abord, cette consécration eût donc dû sembler superflue et ce souverain s'en fût certainement dispensé, pour plusieurs motifs, s'il n'eût senti... qu'il avait à respecter non seulement un usage traditionnel, mais encore à contenter les croyances naïves — les préjugés même, — d'une immense majorité humaine qui ne trouve la justification de son dévouement, de son respect, de son obéissance que dans la contemplation d'un symbole (1).

« C'est donc pour accomplir une formalité haute et simple que cet homme, au mépris de tous périls, s'est revêtu des insignes de sa dignité.

« Est-ce que la fonction d'un despote absolu aurait droit à s'entourer de plus de respect que celle d'un magistrat gouvernant un peuple libre ? S'il est un attribut de nature à provoquer, chez la plupart des hommes, cette intime

(1) Voir le *Temps* du... juillet 1888.

déférence, en vertu de quoi priverait-on toute une nation de la faculté de manifester, elle aussi, la plénitude de son hommage?... Qu'importe qu'une élite ombrageuse dédaigne comme superflus les signes extérieurs de toute investiture, si la presque totalité des êtres, incapable de s'élever à ces notions d'austérité, s'enorgueillit, d'instinct, du signe suprême qu'elle attache sur le front du premier de ses élus? Que ce soit une faiblesse, nous n'oserions le contester. — Quel mortel n'a point les siennes? Il n'en est que de plus ou moins légitimes. Qui ne sacrifie, journellement, aux habitudes générales, aux usages reçus, aux modes consacrées? Quels sont ceux qui ne subissent même l'esclavage de ces modes, la tyrannie du respect humain? Qu'obtient en général celui qui se soustrait, de parti pris, aux conventions, aux usages, aux coutumes en vogue, si ce n'est un renom de pure excentricité? Et ce besoin de se singulariser, ayant pour résultat d'attirer sur soi l'attention, ne constitue-t-il pas une sorte de vanité... supérieure, sans contredit, à celle de l'homme qui se vêt, par exemple, qui se costume enfin comme tout le monde et réalise la suprême distinction dans le simple fait de n'être point remarqué?... Enfin, puisque les prétendants actuels au trône constitutionnel de France n'ont qu'une couronne de plus à faire valoir pour menacer l'ordre établi, n'est-il pas légitime de se l'assimiler au nom de la sécurité publique?

« Cette dernière considération a paru si concluante, si péremptoire à tous les membres de la Commission qu'elle a mis à néant les objections, d'ailleurs timides, qui s'étaient élevées dans son sein. Comment admettre, en effet, que le chef vénérable de notre pays ne cherchât, à son insu, dans l'excès de sa simplicité, qu'une occasion d'exciter les curiosités vaines, de fomenter la critique, de favoriser l'indécision ou les manifestes des princes, de froisser d'augustes susceptibilités internationales, d'attiser la malignité et, sinon de provoquer le scandale, du moins d'entraver à la longue le mouvement d'adhésion à la forme gouverne-

mentale que nous ne devons nous-mêmes, après tout, qu'aux seules prédilections du Suffrage universel !...

« En conséquence, nous espérons, Monsieur le Président, que vous apprécierez les motifs irréfragables sur lesquels s'est étayé le projet de loi que nous soumettons à votre approbation, et nous sommes persuadés que vos scrupules à ceindre, parfois, votre front d'une couronne ne sauraient l'emporter sur le besoin si louable et si vif, chez vous, de passer inaperçu.

« En quoi l'accessoire d'une suprême dignité serait-il, après tout, plus inutile ou plus méprisable que cette dignité elle-même ? La valeur de cette considération finale n'échappera pas à votre esprit sagace et judicieux. »

Aussitôt le prononcé de ce discours, un murmure approbateur accueillit la conclusion de ce remarquable rapport, dans la rédaction duquel on peut deviner, aisément, une de nos brillantes plumes académiques.

M. Jules Grévy a répondu :

« Messieurs les Commissaires,

« Le soin que le Parlement croit devoir prendre de ma
« dignité, surtout dans les pénibles circonstances que je
« traverse, ne saurait me trouver insensible. Quelque inat-
« tendue que soit la proposition qui m'est faite, si incom-
« patible, si contraire à ma nature qu'elle paraisse, je ne
« crois pas devoir me dispenser, par déférence pour la
« représentation nationale, d'en prendre acte et d'y réflé-
« chir. Croyez, Messieurs, que je suis touché de cette
« marque nouvelle de sollicitude de la part des Grands
« Corps de l'État. Quel que soit le résultat de mes
« réflexions, je n'oublierai pas que l'intérêt seul de la Répu-
« blique doit dicter ma détermination. »

Les membres de la Commission se sont retirés fort satisfaits de l'accueil présidentiel et pleins d'espoir dans l'heureuse issue de leur démarche.

AU CONGRÈS

Après avoir rendu compte à l'Assemblée nationale, en permanence, du résultat de leur visite au Palais de l'Élysée, les Commissaires se sont réunis quelques instants dans leur bureau, pour un dernier échange de vues. S'étant vite aperçus qu'il ne leur restait à délibérer, jusqu'à nouvel ordre, sur aucune question, même accessoire, ces messieurs, toutefois économes du temps, ont cru devoir se communiquer (à titre confidentiel et sous forme, en quelque sorte, d'innocente récréation) les diverses idées que pouvait leur suggérer leur imagination touchant le cérémonial probable des fêtes prochaines du Sacre.

La causerie, générale quoique intime, n'a pas tardé à s'animer sous le choc d'un certain nombre de propositions insolites.

L'honorable M. de Gavardie, par exemple, s'est écrié tout à coup :

« — Quelque désireux que je sois de maintenir la concorde qui règne, par hasard, entre nous, je serais charmé d'apprendre quelle sera l'attitude de mes amis de la Droite si le Gouvernement, par exemple, avait l'intention de contraindre le clergé à participer à cette cérémonie, dans la cathédrale. »

« — En pareil cas, a répondu M. Chesnelong, nous demanderions que Monseigneur l'Archevêque de Paris et ses suffragants ne se rendissent au temple que traînés par la force publique. »

Un membre de l'Extrême-Gauche, en conciliateur, a brusquement interrompu :

« — Afin d'éviter un aussi fâcheux éclat, ne serait-il pas plus sage d'interdire simplement au clergé l'accès de Notre-Dame ? »

« — Jamais le peuple français, s'est écrié quelqu'un, ne croira, vous dis-je, à la valeur d'une consécration où n'officieraient aucuns ministres en habits sacerdotaux ! »

« — Si l'on proscriit le costume ecclésiastique, s'est écrié un cheveu-léger, j'exige que le laïque le soit également ! »

A cette hyperbolique motion, une légère rougeur envahit le front de la plupart de nos honorables.

« — Est-ce qu'à vos yeux, Monsieur, la nudité serait seule de mise ? »

A ce moment M. Jules Simon est intervenu :

« — S'il n'y a que cette difficulté, rien n'est plus facile que de la tourner, en priant quelques citoyens de bonne volonté, à défaut des membres autorisés du Conseil, de revêtir les vêtements pontificaux, alors surtout que nous avons la presque certitude que Monseigneur Richard se fera un plaisir de mettre sa garde-robe à la disposition de qui de droit. »

Cette façon imprévue de ménager toutes les susceptibilités a paru si heureuse, que M. Chesnelong lui-même n'a pas cru devoir en blâmer, outre mesure, la singularité, vu l'urgence.

Dès lors, les interruptions se sont entre-croisées, avec cette aimable désinvolture, cette bonne humeur, ce nonchaloir de bonne compagnie qui sont l'apanage reconnu de l'esprit français.

Au milieu du désordre général s'échappe un flot de

phrases décousues, tronquées, dont voici quelques lambeaux :

« — Moi, dit l'un, je propose que des salves, tirées par nos meilleurs invalides, annoncent l'aurore de ce beau jour !

« — Il serait même convenable que la rue Legendre se soit vue débaptisée dans la nuit par M. Mesureur.

« — Cela va sans dire. — Mais il est une question plus grave !...

« — Laquelle ? Laquelle ?

« — Qui donc placera la Couronne sur le front du Président ?

« — Je m'en charge ! hurle une voix menaçante.

« — C'est trop d'abnégation. Elle ne saurait être, ce semble, conférée que par un homme dont l'âge, le puissant génie politique et oratoire, les hasardeuses et lointaines entreprises coloniales, enfin l'autorité morale sont reconnus de tous.

« — Messieurs, occupons-nous, un peu, des divertissements publics !

« — Ceux consacrés par l'usage ne sont-ils pas suffisants ?

« — Sans doute... — Cependant, sait-on quelle sera l'attitude des ambassadeurs des puissances étrangères...

« — Pourvu que le Corps diplomatique soit invité à monter sur les mâts de Cocagne, il est permis de compter au moins sur sa neutralité bienveillante.

« Alors il est décidé que l'on n'ira pas jusqu'à Reims ?

« — Non, cela sentirait, un peu trop, le moyen âge : contentons-nous de Notre-Dame.

« — Je demande qu'une estrade, d'une hauteur inusitée, soit réservée aux membres du Congrès.

« — Pourquoi pas un ballon captif ?

« — La Droite n'y voit pas d'inconvénient.

« — La Gauche non plus, Monsieur !...

« — Et l'élément féminin, quel rôle jouera-t-il ?

« — Les demoiselles de l'Opéra ne pourraient-elles ébaucher un pas sur le parvis de Notre-Dame ? »

« — Vous allez un peu loin ! »

« — Mettons que le patriotisme m'égare. »

« — Quant aux dangers, M. le préfet de police, à l'instar de son collègue moscovite, aura passé la nuit dans la cathédrale, en compagnie de ses plus fins limiers, pour s'assurer que des pois fulminants n'auront pas été placés sous le fauteuil présidentiel par des mains intransigeantes. »

« — Oui ! la plus franche cordialité sera de rigueur !... »

A ces paroles, le brouhaha devient assourdissant au point qu'il n'est possible de discerner qu'un enchevêtrement de syllabes incohérentes. — Cependant, M. Clemenceau :

« — Après le café, vers midi, défilé, recueilli, du cortège. Dans Notre-Dame, illuminée au gaz, un prône laïque sera débité par le R. P. Loyson. La *Marseillaise*, suppléant au *Te Deum* suranné, sera dite officiellement, à l'orgue, par M. Paulus. Quelques cris prophétiques, arrachés par le feu de cet hymne, — par exemple : « A Pékin ! A Pékin !... » pourront être proférés alors, pour la forme, par quelques membres vénérables du Centre gauche. — Religieux spectacle, qui, aidé de quelques paroles édifiantes de MM. Tirard et Léon Say, ne manquera pas d'opérer de miraculeuses conversions. Le Sacre sera terminé par un motet au dieu Terme. Au retour du cortège, des reposoirs, avec poètes à la papa, seront dressés de distance en distance. »

A quoi, M. Chesnelong :

« — Après une sieste due à quelque fatigue, le Prince de l'Ordre devra, comme le Tsar, se mêler au peuple, en partager les jeux : — entrer, par exemple, incognito, dans quelque logis ambulante de somnambule extra-lucide, laquelle ne manquera pas de lui dire : — « *Vous êtes comme l'oiseau sur la branche ;* » ou : « *Vous allez recevoir la visite* »

d'un homme de campagne ! » ou : *« Vous êtes sur le point de partir pour un grand voyage. »*

« — De retour à l'Élysée, après la Marche aux flambeaux, il pourra s'écrier comme Titus : ce sacre... est le plus beau jour de ma vie !

« — Et le lendemain ! quel prestige ! quelle résurrection ! Quelles Pâques fleuries dans tous les cœurs. Voici renaître, avec le luxe de la Cour, les affaires, le crédit, la confiance, le Commerce, les nobles enthousiasmes, la foi, le succès, l'avenir ! Tout respire la joie, l'allégement, la force d'un pays qui reconnaît, enfin, son PÈRE !

« — Oui, puisque, comme l'a si judicieusement déclaré M. Adolphe Thiers, la France est, avant tout, centre gauche. »

Sur ces touchantes conclusions, MM. les Commissaires se décident à rentrer dans l'enceinte de l'Assemblée.

Le Congrès, tout entier, se réjouissait. Monseigneur Freppel, fort ému, regrettait au milieu d'un groupe de l'Extrême-Droite que le décret n'eût pas été voté du 10 au 12 juillet, alléguant la solennité du 14, où d'après son opinion, il eût été très utile que M. Grévy portât une première fois l'insigne de sa dignité.

MM. de Freycinet et Barodet semblaient peu éloignés de partager cet avis. Dans un groupe formé de M. le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, de M. Bocher et de M. Chesnelong, qui venait de les rejoindre, l'on devisait à voix basse : au style des sourires, on devinait qu'une joie recueillie les animait.

Seul, M. Jules Ferry semblait distrait, comme si la question l'eût peu intéressé ; cependant on lui avait donné à entendre qu'à titre d'Homme d'Etat tout particulier, presque exceptionnel même, il lui serait conféré, naturellement, l'office quasi sacerdotal de poser la couronne sur la tête du récipiendaire.

Ce nonobstant, il paraissait somnoier.

Sur ces entrefaites, quelques objections se sont élevées, — non sur le fond, mais sur la forme, — entre M. Paul de Cassagnac et M. de Baudry-d'Asson à propos de cette question jetée, soudain, par le surprenant M. Colfavru :

« — Est-ce la couronne impériale ou la royale que devra ceindre M. Jules Grévu ? »

Une discussion vive s'est engagée à ce sujet et les membres de toutes nuances de la Chambre se sont tellement passionnés pour cette alternative, que chacun considérait comme une sorte d'injure si l'on ne choisissait pas la couronne dont le symbolisme répond le mieux à ses préférences.

Il serait erroné toutefois de supposer que les représentants des divers partis monarchiques aient apporté, dans ces débats, une arrière-pensée.

Mais, comme la discussion s'éternisait, que les esprits semblaient prêts à s'aigrir et que la discorde menaçait de détruire l'entente provisoire de tous, M. Jules Ferry, se réveillant au bruit et mis au fait de l'incident, demanda la parole.

Par un de ces traits éblouissants qui attestent le remarquable talent de ce grand politique, il venait de trouver, au rouvrir des yeux, un merveilleux moyen terme dont l'énoncé a ramené le calme. Il a eu, en un mot, l'idée ingénieuse, acclamée à l'instant, d'introduire dans la loi l'amendement suivant sous forme d'article additionnel, ainsi conçu :

ART. IV. — « *A défaut de la Tiare, le chef de l'État*
« *devra porter, à tour de rôle, tantôt la couronne impériale,*
« *tantôt la couronne royale, — ce qui donnera satisfaction,*
« *successivement, aux doubles exigences des partis monar-*
« *chiques sans porter atteinte à l'indifférence des républicains*
« *pour l'un ou l'autre de ces ornements accessoires.* »

Inutile d'ajouter que la joie épanouit aussitôt tous les visages, tous les cœurs. Devant cet accord imprévu et dans la crainte qu'un nouvel incident ne changeât l'étrangeté contagieuse de cette union en une zizanie irrémédiable, le Président du Congrès a immédiatement proposé et fait adopter, aux applaudissements unanimes, le renvoi de la séance, à neuf heures trois quarts.

LA SÉANCE DE NUIT

Dès neuf heures, tous les membres du Congrès sont à leurs bancs. Dans l'attente de l'événement décisif, sur l'heureuse issue duquel personne n'élève même un doute, les conversations particulières sont rares et discrètes.

Au milieu de ce silence religieux qui plane, d'ordinaire, en ces sortes de circonstances, M. Maurice Rouvier, chef du Cabinet, montant à la tribune, donne lecture du Message présidentiel suivant :

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

« — Quelques spécieuses que soient les raisons qui
« m'ont été présentées, au nom de l'Assemblée nationale,
« au sujet d'une superfétation dans les attributs de ma
« charge, je ne les ai pas jugées assez concluantes pour me
« décider à porter une marque décorative qui pourrait
« laisser supposer au pays une variante inopportune dans
« mes goûts et mes idées.

« Que le Congrès veuille bien en recevoir tous mes regrets,
avec le maintien de ma démission.

« Le Président de la République française,
« Jules GRÉVY. »

L'étonnement est porté à un tel degré que toutes les bouches en restent béantes et qu'à peine s'élèvent quelques cris — inarticulés, d'ailleurs, au point de déconcerter les sténographes. De telle sorte que celui d'entre eux à l'obligeance duquel nous devons le communiqué de ces lignes, hésitant à les contresigner, nous ne croyons devoir livrer que sous toutes réserves, au public, ce document extraordinaire.

L'INCIDENT FINAL

Minuit 1/2.

Le bruit court qu'après le vote de l'ultimatum « *La mettre ou se démettre!!!* », députés et sénateurs de toutes nuances, impatients d'avoir, aussi, leur nuit du 4 août ou, tout au moins, jaloux de parodier le désintéressement de leurs pères (putatifs) de 89, en faisant abandon, sur l'Autel de la Patrie, de leurs prérogatives parlementaires, se sont précipités pêle-mêle, d'un commun élan, sur le bureau présidentiel, pour offrir, à l'envi, sinon leurs propres démissions, du moins celles de leurs collègues. — Et la séance a été levée *ex abrupto*, au milieu d'un enthousiasme d'autant plus indescriptible que chacun essayait en vain d'en chercher le fondement et la justification.

AU GENDRE INSIGNE

« — Ah ! ça, Monsieur l'homme de bon sens, là-bas, — qui nous raillez de si haut, — comment ! vous, — devant le groupe duquel, depuis tant d'années, se sont inclinés les drapeaux des armées de France, vous qui receviez du Trésor, de toutes parts, plus d'or que l'on en voudrait thésauriser, vous aviez, hier, les riches palais, les vieux châteaux, les jardins de l'Etat, les forêts légendaires, pour vous reposer de vos labeurs de gouvernant ! Et dans vos caves, les plus précieux crus des vins de France, vous aviez les meutes joyeuses, les chevaux de race ! Et dans vos bals étouffants, où vous faisiez montre d'une si sage économie, les plus brillantes parmi les plus belles ne vous parlaient, officiellement, qu'avec leurs plus engageants sourires, souvent même à voix basse. — Très basse, en effet ! — Vous aviez le vaste pouvoir, l'on vous avait remis le soin de veiller sur la patrie toujours vivante, de veiller sur son vieil honneur, dont je sens en ce moment que ma voix tremble. Et l'on ne vous demandait, en échange de tous vos apanages, que de vous occuper un peu, entre temps, de ce peuple — si candide qu'il vous regrettera peut-être, — et de son morceau de pain.

« — Si vous vouliez agir en princes fainéants, — il vous devait sembler naturel, au moins, de jouir de cette profusion (presque sacrée puisqu'elle n'est pas aux enchères) de tant de choses, si enviabiles, si grandissantes, si belles !

— Elles étaient *palpables*, ces choses ! Ce n'étaient pas des rêves !

« — Eh bien ! non. Vous aviez, paraît-il, d'autres soucis ! Vous ne pouviez posséder ces splendeurs, tout en les détenant, parce que vous leur étiez aussi étrangers qu'elles sont étrangères pour vous, et que nul ne possède que ce qu'il peut éprouver. Entre vos mains, ineptement cupides, ce n'étaient que des feuilles sèches. — Et vous aviez jusqu'au renom sans ombre ! jusqu'aux garanties d'une durée stable de votre toute-puissance, dans le sentiment public.

« — Mais quel était donc cet étrange souci qui vous obsédait au point de mépriser toutes ces hautes joies ? Quel était ce passe-temps si digne, si sage, si captivant que vous préféreriez à la jouissance de toutes ces choses ?

« En France, pour sceptiques, hélas, que nous soyons devenus, l'on gardait encore une dernière déférence pour une... toute petite, mais belle, frivolité : ce bout de ruban rouge, qu'après tout le sang de nos troupes empourpre d'une lueur d'honneur... qu'il gardera malgré d'oubliables menées !

« Votre premier devoir était de ne le délivrer qu'à ceux-là qui ont bien fait, — et qui pouvaient en être justement fiers.

« Eh bien, le passe-temps qui vous souriait de préférence, c'était de chercher à ternir et discréditer, en vue d'un lucre inutile, ce dernier insigne encore pur, à l'intégrité duquel il était bien permis de tenir un peu.

« Non ! non ! ceci décèlerait un tel aveuglement que, malgré l'immense rumeur, mon esprit se refuse à y croire. — Ne venez-vous pas de nous parler de « poètes » ? Eh bien, comme tel, je préfère ne vous accuser que de cette effrayante maladresse par laquelle vous avez donné au pays dont vous étiez chargé de diriger les actuels destins, l'impression triste du trafic de cette chose sacrée. Cela suffit pour

qu'on puisse juger de votre si pratique valeur, de votre si haute capacité, et même de votre prétendu bon sens.

« Mais, si vos preuves de supérieure intelligence se réduisent, ainsi, à faire échouer et s'effondrer, comme stérile, entre vos mains, la presque toute-puissance sur une sellette de Tribunal correctionnel ou de Cour d'Assises, je ne vois pas bien, je l'avoue, en quels motifs vous puisez le droit de traiter avec des sourires de dédain ces gens de pensée, littérateurs ou poètes, soit! — dont vous parliez de si haut tout à l'heure.

« Car, à la fin des fins, vaincus dans notre commerce, dans notre politique et dans nos armes, ce n'est qu'en leurs œuvres que nous ne sommes pas vaincus, puisque les nations les pillent et les admirent! et nous les envient!

« Ces hommes n'ont que des mots, des ombres, des chimères, des rêves à leur disposition pour créer ce qui nous élève et ce qui les grandit :

« Et, pendant qu'ils accomplissent leur fonction, sans avoir même l'idée de se plaindre, vous escamotez tout le reste, le tangible, gens pratiques! — (alors que ce reste, ainsi capté, vous est en réalité de si peu de valeur)! — Soit! — mais sachez au moins que vous ne leur ôterez pas ceci, qu'avec *rien* ceux-là maintiennent ou s'efforcent de maintenir un peu de gloire à leur patrie, — et que vous, avec la toute-puissance, dis-je, vous ne pourrez créer que ce qui nous dégrade et ce qui vient de vous abaisser ».

L'AVERTISSEMENT (1)

En Bretagne, c'était, il y a trente ans, notre coutume d'écoliers de tracer, en haut de nos *devoirs*, ces trois caractères : « V. H. V ! » Cela signifiait : « *Vive Henri V !* » Il semblait à nos imaginations d'enfants que la page en était plus belle.

Nous n'effeuillâmes la déclinaison de *Rosa, la rose*, qu'en dessinant, autour de la leçon transcrite, de ces héraldiques fleurs de lis dont le sommet tient du fer de lance.

Aux promenades, les marchands ambulants nous offraient de ces emblèmes en or ou en argent — et nous nous privions pour en acheter toujours.

Les murs, les pupitres, les arbres de la cour de récréation, le chevet de nos lits, au-dessous du bénitier, présentaient aux regards des inspecteurs l'un ou l'autre de ces signes symboliques. Nous recélions aussi, dans nos livres de prières et de classes, à titre de signets, des images du descendant de Saint Louis ; elles s'y confondaient avec celles des saints et des martyrs.

La nuit, lorsque passait dans nos songes la vision du roi de France, il y apparaissait comme un homme d'un visage noble et souriant, de blanc vêtu, entouré de lumière.

Dans nos jeux, s'il s'élevait une contestation et que l'un d'entre nous prononçât le nom du roi, les querelles s'apai-

(1) Ecrit en juillet 1884 pendant la maladie du Comte de Chambord.

saient : il semblait qu'IL se trouvait soudain au milieu de nous et nous réconciliait de son bon sourire, en nous appelant : « Mes enfants. »

Un jour — je me souviens ! — sur le déclin d'une belle journée, l'un des miens et moi, nous étions seuls dans l'avenue d'un manoir aux environs de Vannes. Nous attendions, auprès de la grille, l'heure de la rentrée, en saluant, d'une vieille chanson royale, le tomber du soir.

Au-dessus de nos têtes, mille derniers ramages, dans les radieuses feuillées trouées de feu, accompagnaient — (car les oiseaux de Bretagne savent le nom du roi) — cet air dont nos bonnes nourrices, braves chouannes de jadis ! nous avaient bercés douze ans plus tôt.

Un passant du grand chemin s'arrêta, et nous dit en ricanant :

— Mais, il n'a pas d'enfants, votre roi !...

— Eh bien ! et nous ? lui répondis-je naïvement.

Sur quoi Tinténiaç ramassa simplement des pierres.

— A quoi bon ?... dis-je, en arrêtant son bras : va, laisse passer les passants.

Nous demandions souvent aux prêtres de nos lycées, — et ceux qui survivent aux journées de Patay et de Coulmiers doivent ressentir, à ce rappel, un long serrement de cœur :

— Pourquoi n'allons-nous pas LE chercher ?

Et alors les bons pères nous répondaient :

— Chut ! petits amis ; IL viendra lorsque Dieu voudra.

Nous ne comprenions pas bien pourquoi nous devions baisser la voix en parlant du roi légitime de France, ni sous quel prétexte il nous était interdit de nous enorgueillir de notre bonne cause. Cela passait notre entendement naturel.

Certes, les *Mémoires de Cléry* nous avaient plongés dans une indignation froide et terrible ; certes, la descente

de la lampe dans le caveau d'ossements du *Champ des martyrs* nous avait fait étendre, en silence, nos mains droites, pour une bénédiction qui était un serment ; certes, les pèlerinages sur ces places publiques où tombèrent les têtes de tant des nôtres nous avaient déjà durci le regard ; mais ce *Chut!* de nos dignes « recteurs » avait la vertu douloureuse de troubler la piété de notre impression. Cet excessif intérêt que l'on prenait « de notre anté », nous semblait un contre-sens à la fois humiliant et risible.

Et nous nous disions, d'un coup d'œil, en leur taisant notre étonnement :

— Soit. Quand nous serons grands, nous irons LE prendre et nous saurons bien LE ramener avec nous.

Comme dans la légende lyrique de *Richard Cœur-de-Lion*, nous avions tous l'âme chevaleresque de Blondel.

Les soirs de promenade en forêt, soit dans la Brocéliande, soit dans Bois-du-jour-bois-de-la-nuit, après avoir dîné dans quelque clairière, à l'ombre de ces chênes dont les hauts branchages avaient, autrefois, béni les chevaliers d'Armor s'exilant pour la croisade, ou nous avaient fourni les fermes lances du Combat des Trente, nous revenions, en chantant, toujours en chœur, une romance aujourd'hui ancienne, — douce, naïve, haute et pure comme notre fidélité : « *Vers les rives de France!* »

— Ah ! je suis sûr qu'aucun d'entre nous ne l'a oubliée, malgré les lourdes années subies !... Elle personnifiait le retour du roi. C'était d'une mélancolie poignante et, cependant, qui nous semblait tout illuminée d'avenir :

« Sur les vagues grises,
De suaves brises
Embaument les airs
Du parfum des mers ;
Là-bas, une grève...
— N'est-ce pas un rêve,
Pour nos yeux ravis?...
Non, c'est le pays ! »



Ainsi, dès l'enfance, nous avons pris ce fatal pli de pensées de ne songer au roi qu'avec cette sorte d'espoir attristé qui, s'augmentant des années, produit les inactions crédules, s'il n'aide à la durée de l'exil.

S'en remettre à ce point aux décrets de Dieu, n'est-ce pas oublier qu'il n'ouvre qu'à ceux qui frappent ?

Bientôt l'espérance devient platonique, le dévouement, plutôt verbal qu'effectif, quelque bonne que soit la volonté dont on se vante : l'habitude s'aggrave, dans les âmes, de ne pressentir les retours que *toujours* au futur, dans le vent d'on ne sait quelles miraculeuses aurores ! — Et ce futur finit par ne pouvoir *jamais* être que de l'amer présent qui se perpétue.

Pour peu que l'on réfléchisse, l'impression que cause, au pays, la nonchalance attendrie des partisans d'un prince proscrit, n'éloigne ou ne rapproche-t-elle pas, en réalité, la distance qui sépare cet exilé de sa patrie ? Le peuple, aux colères méritées, s'écrie, en montrant les irrésolus : « Ecoutez-les ! »

— N'est-ce pas là l'exil ?

Oui, toute mélancolie, en s'invétérant, dégénère en résignation coupable et devient d'une contagieuse faiblesse, car elle change en rêveries les projets puissants et, par excès de sagesse ou de sensibilité, s'épargne les efforts sacrés des fières initiatives.

Bien plus. En toute cause, une sorte de communion s'établit entre le chef et les soldats. De ce courant de songeries morbides, créé par toute une génération d'aussi paisibles partisans, se dégagent, à la longue, d'incessantes influences qui, contraires à l'esprit des hautes aventures, n'ont pour effet que d'assombrir l'adversité de Celui qui les inspire.

Tôt ou tard, lorsque ces influences, qui tendent nécessai-

rement vers lui, l'ont enveloppé de leurs mornes effluves, il s'alanguit lui-même sous leur oppression secrète.

Alors sonnent les heures des soupirs étouffés et des longs silences ! — Enfin, s'unissant aux siens pour ne subir plus qu'un mirage, il s'immobilise, hélas ! en de vaines contemplations !

Le roi devient pareil à ce pêcheur des légendes dans les filets prédestinés duquel, par une nuit de bonheur, les Destinées jetèrent la suprême perle. L'ayant offerte aux riches de son pays, qui la marchandèrent toujours, il préféra — plutôt que de la céder à un prix moindre que son estimable valeur — la rejeter, mystiquement, dans la mer !

Et, tout à coup, lorsque les indolences d'une expectative éternelle ont efféminé, usé, sinon attiédi, l'élan natal des soldats d'une grande cause, il arrive souvent qu'au milieu des toasts, où l'on s'attarde en vœux souriants, en discours et en regards levés au ciel, la Mort surgit, Dieu étant lassé d'attendre l'aide indispensable et sacrée de l'homme.

Philosophie de gardien du sérail que celle qui, alors, murmure pour assourdir le *meâ culpâ* de la conscience : « C'était écrit ! » — Propos mensonger et sans profondeur ! Car les pensées incorporées en toutes choses par leur intime correspondance devançant les événements. Conseillères hâtives du Destin, elles font l'avenir ou propice ou funeste, — et, librement épousées de nos esprits, fixent, de concert avec notre vouloir, l'indécision de la Fortune.

D'où il suit que les illusions engendrent les tristes réalités.



C'était avec joie, quand même ! et aussi haut que si le sceptre eût rayonné dans sa main tranquille, et comme des gens qui ne tiennent pas à mourir dans leurs lits, — qu'il fallait nous habituer, dès notre jeune âge, à parler du roi de France ! A la longue, cette incantation sagace eût anéanti

l'exil. — Et qui sait, même, si ceux-là dont le dévouement s'épuise à déplorer l'injuste sort d'un prince, à leur insu, n'attirent pas sur lui un surcroît de malheur ?

Et comment les pensées moroses d'un ensemble d'hommes n'auraient-elles pas cette occulte énergie, alors qu'en de simples entourages d'objets inanimés les événements futurs, comme s'ils se dégageaient de la physionomie des choses, concordent toujours avec les impressions que semblaient évoquer, déjà, les formes mêmes de ces objets ?

— Considérez, par exemple, l'ameublement d'un salon Louis XVI. Entrez, seul — et laissez venir en votre esprit les pensées que suggère le style des objets environnants. Contemplez-les avec attention, de l'horloge aux tapisseries. Regardez fixement ces urnes cinéraires sur lesquelles tombent, en plis désolés, ces longs voiles, ce sablier d'or, au coin de la pendule ; ces dossiers en médaillons revêtus d'étoffes aux couleurs systématiquement éteintes. Ces peintures *trop* charmantes, aux tons crépusculaires, où des oiseaux s'envolent si loin dans le soir, où des fleurs semblent si près de se faner, à peine écloses, où les féminins sourires paraissent empreints d'une grâce si mystérieusement triste : — et dites si, sur toutes ces choses, ne semble pas être tombée, dès leur mélancolique survenance, la fine poussière ensevelissante des siècles !

Ici, tout est présage ; tout annonce une fin, un déclin, une inévitable disparition. Comment la noblesse d'un règne s'est-elle plu, durant un quart de siècle, à vivre en l'usage, l'aspect, sous le *regard*, enfin, de semblables objets !... — Aveugles, ceux qui n'ont pas remarqué l'intime expression de ces meubles pâles ! Sourds, ceux qui n'ont pas entendu le silencieux avertissement qui résulte de leur présence ! *Sunt lacrymæ rerum!*... il fallait que ce sablier doré laissât couler son sable idéal ! Et que tombât ce crépuscule ! Et que l'heure de toute cette *fin* sonnât à ce cadran coquet et sombre ! Et que chacun de ces longs voiles essuyât

des yeux en deuil ! Et que ces urnes cinéraires contiennent des cendres.

Oui, ces objets appelaient leurs terribles correspondances, leurs continuations, leurs prolongements, pour ainsi dire, en une plus concrète réalité. Ils projetaient, d'avance, l'Histoire que leurs lignes semblent, aujourd'hui, avoir prophétisée ! Car les décrets du Destin s'incarnent, peu à peu, en tout ce qui nous environne, et l'Homme ne fait qu'attirer par mille chaînons ce qui lui arrive.

Ainsi, cette nuit, dans le trouble où nous avaient jeté les funèbres bulletins de Frohsdorf, j'écrivais, au bruit d'une fête publique, ces lignes consternées.

Mais... voici qu'un rayon de soleil, soudain, chasse l'ombre qui pesait sur nos pensées ! Que signifie ce tintement de cloches de Pâques ? J'entends des voix amies qui crient la bonne nouvelle ! — Qu'est-ce donc ? Est-ce que l'enfant du miracle serait aussi l'homme du miracle ?

— Lisez ! disent-elles : et rassurons-nous ! Un Français revient à la vie ! La *Saint-Henri* est de joyeux augure ! Adieu l'anxiété ! Elevons nos verres en l'honneur de notre roi, dont la convalescence présage la résurrection !

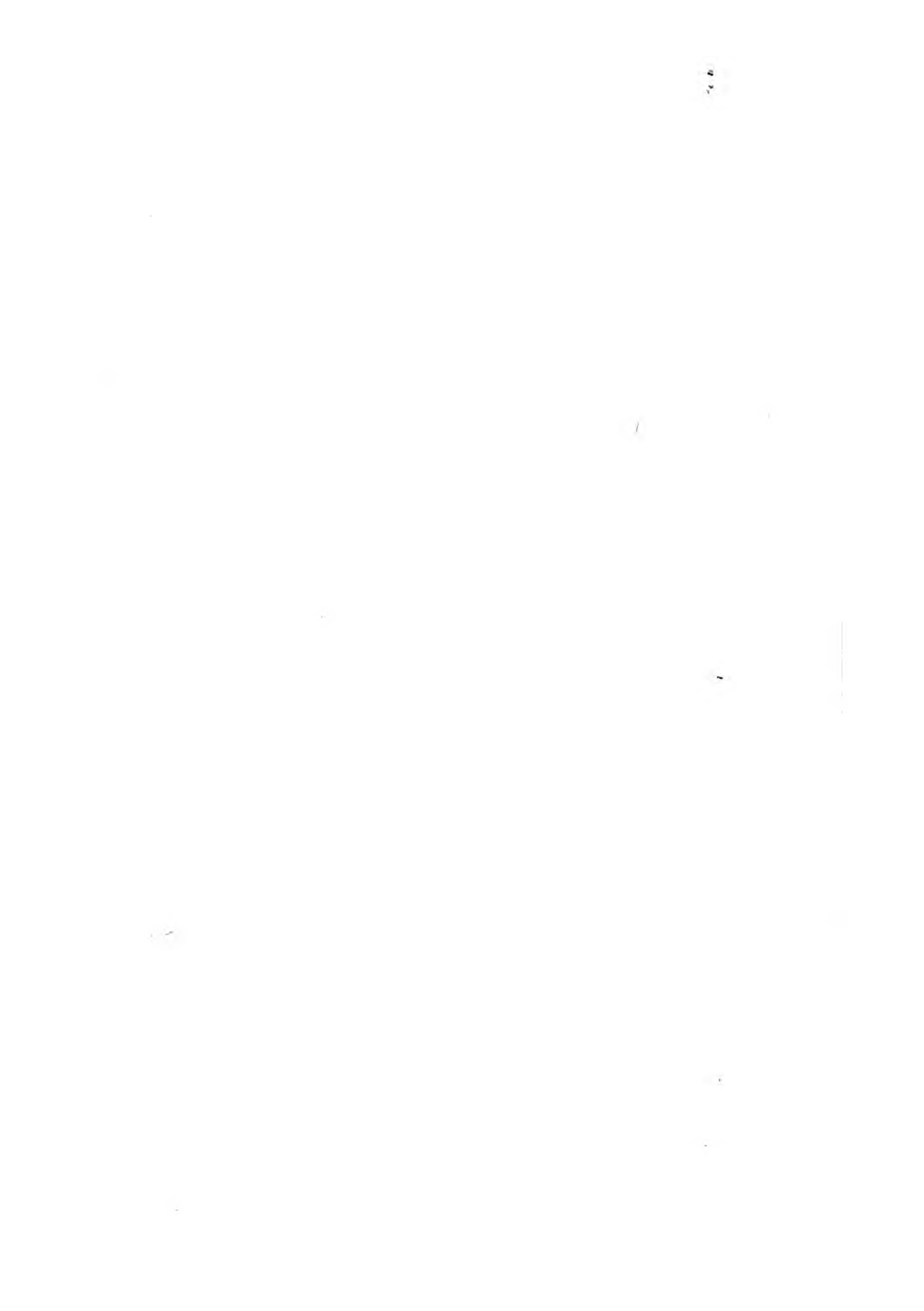


Puisque, selon l'ancienne coutume, le plus obscur convive qui porte une santé doit l'accompagner d'un vœu cordial, je dirai :

— Sire, *alleluia* ! que ce toast soit le premier qui sonne votre retour sur le sol natal ! A vous boivent ceux-là que console de toutes les épreuves la seule grandeur de leur cause et qui trouvent la récompense de leurs sacrifices dans cette grandeur sauvegardée ! S'il eût fallu à la Providence que l'âme du roi de France entrât, du fond de l'exil, dans la sainte lumière, la hauteur de notre tristesse eût été digne de votre souveraine intégrité, puisque Votre Majesté ne douta jamais de notre foi.

Avec vous, cependant, avec vous, disparaissaient l'éclair de chevalerie, le droit aux obéissances désintéressées, la sanction des élans généreux, l'étendard des traditions sublimes. Ensevelie dans la blancheur de votre linceul, la Royauté se fût endormie, pour nous, dans les plis de notre unique drapeau. Mais ne nous eût-elle légué que cette gloire de lui être demeurés, quand même, fidèles jusqu'au dernier moment, fiers encore de cet héritage, nous eussions porté noblement le deuil de nos vieilles espérances.

Donc, — plaise à Dieu que cet Avertissement nous devienne salutaire ! Et qu'il soit, enfin, pour tous, Monseigneur, comme l'un de ces sursauts définitifs, après lesquels... on se réveille !



PAGES POSTHUMES

LETTRE DE MUNICH

(MUNICH PENDANT L'EXPOSITION) (1).

Les salles du Palais de Cristal sont emplies, les envois français se sont brusquement abattus par caisses énormes ; à l'Exposition, toute la cimaise est couverte, on parle d'accrocher quelques toiles retardataires au restaurant d'en face, — notamment le *Casseur de pierres*, de Courbet. Disons toutefois que Courbet a envoyé ici un paysage magnifique dont l'eau naturelle et profonde fait véritablement songer : c'est, avec le *Fauconnier* de Couture, ce que nous aimons le plus dans le Salon français, malgré le peu de sympathie que nous avons pour l'école réaliste.

Les Allemands disent, à l'aspect des tableaux de Courbet : « Peinture aussi bonne que brutale : il voit comme un paysan et peint comme un professeur, — ce qui est déjà beaucoup », ajoutent-ils en riant...

Il est bien tard pour parler de l'Exposition. Il faut citer des grisailles exquises de Ramberg, le *Saint-Joseph* de Gysis, des portraits de Lembach, des paysages de Zwangauer, le Daubigny allemand, des sépias académiques de Kaulbach, sur des sujets tirés des opéras de Wagner, et la *Femme à la robe de velours* de M. Canon, un jeune peintre autrichien, d'un talent hors ligne. L'on pense que le *Banquet de Platon*, de M. Anselm Feuerbach, aura la médaille d'honneur. L'œuvre est grandiose, en vérité, et depuis Pierre de Cornélius on n'a pas mieux fait en Allemagne. L'art est donc bien portant.

(1) Exposition internationale de peinture (1869). Publié par Judith Gautier dans le *Troisième rang du collier*.

Laissons donc l'Exposition, cette déjà vieille nouvelle, et promenons-nous par la ville.

Nous aimons Munich, mais tout le monde n'est pas de notre avis. Il est vrai que Munich manque un peu de sergents de ville, qu'on n'y chante pas les *Pompiers de Nanterre*, qu'on y remarque une absence de viols, d'escroqueries et d'assassinats vraiment désolante pour l'avenir de cette capitale. Par contre, nous avons vu de magnifiques théâtres où l'on joue Goethe, nous avons visité des musées qui contiennent des trésors d'art et de génie, nous avons vu des monuments du plus pur style grec, des jardins, grands comme le bois de Boulogne, des cafés immenses où l'on est servi par de belles filles que personne n'a l'idée de chiffonner outre mesure, à l'exception de quelques loustics de passage et qui en sont pour leurs frais.

Nous sommes montés dans la *Bavaria*, l'énorme statue de bronze qui domine la ville et par les yeux de laquelle six personnes peuvent voir, de front, l'espace s'étendre jusqu'aux montagnes du Tyrol.

Nous avons visité la salle des portraits des dames de beauté du pays... Qu'on se représente une sorte de Galerie Montyon de l'amour, où, — si son nez est d'un jet héroïque — la fille d'un cordonnier côtoie la fille d'une princesse. Le roi Louis I^{er}, qui a logé dans son palais ce naïf exposé de la beauté germanique, aimait les jolies femmes. Et les bons Bavarois racontent qu'à sa mort la scène suivante se serait passée à la porte du ciel :

— Toc ! Toc !

— Qui est là ? — demande Saint Pierre.

— C'est moi, Louis I^{er}, roi de Bavière !

— Un instant ! — répond le bienheureux apôtre.

Il s'écrie d'une voix de tonnerre :

— Ramassez les onze mille vierges ! Voici Louis de Bavière qui arrive !

Mais ne rions pas trop de ce roi qui, au lieu de gloire militaire, a légué à son peuple des écoles où l'on apprend aux enfants à se tenir l'esprit haut et fier...

SUR UNE PIÈCE D'ÉMILE AUGIER

Deux amants.

Survient le grand séparateur social, — le père, — que l'on appelle, je crois, *père noble*, en termes consacrés, chez les marionnettes.

Faut-il continuer ?

Non, évidemment.

Ainsi, laissons de côté cette intrigue (1).



Les vers de cette comédie étant écrits suivant une esthétique qui me semble une des espiègleries les plus amusantes de notre grand siècle, je m'abstiendrai de toute appréciation à leur égard. Le Public *pleure* en les entendant ; c'est tout ce qu'il faut, — et c'est là le gage parfait, selon l'opinion moderne, de la beauté d'une œuvre. Ayant le malheur d'avoir une confiance médiocre en l'infailibilité des glandes lacrymales et des digestions pénibles, touchant l'Art éternel, les sanglots étouffés qui partent des baignoires, les foulards interrupteurs et autres critères actuels du sublime, m'ont toujours — (qu'on me plaigne !) — fait lever le cœur. Ainsi laissons cela de nouveau.

(1) *Paul Forestier* d'E. Augier. (25 janvier 1868, à la Comédie-française.)



Quant à la pièce, elle contient, vraiment, plusieurs scènes admirablement jouées, et deux ou trois décalques photographiques de la simple nature.

La Nature avant tout. Il est bon que le spectateur voyant un homme passer dix minutes à dire : « *Donnez-moi mon paletot* », ou : « *Je boucle ma valise* », s'écrie : Comme « c'est naturel ! Vivent les POÈTES ! » Ainsi oublions, derechef, toute discussion stérile sur un principe aussi flatteur.

Une seule scène est d'un écrivain, dans ce mélodrame : c'est la grande scène du troisième acte.

Quant au reste de l'action, j'ai eu l'honneur de n'y rien comprendre, et il est inutile de faire partager au lecteur cette manière de voir. — La chose m'a paru un triste mélange de criaileries, de banalités et de puérilités inconcevables. Mais je livre cette appréciation avec la plus grande humilité ; je suis un fort mauvais juge de ces sortes de pièces. Étant donné leur horizon, je ne distingue plus, au bout de dix minutes, les personnages les uns des autres ; et il y a des moments où je confonds M. Got avec Madame Lafontaine.



Une seule impression domine certains esprits au dénouement de la pièce. C'est celle que cause le vénérable père noble.

Le drôle ferait rougir d'être au monde.

Je ne connais pas de dégoût comparable à celui que m'inspirent ses cheveux blancs. C'est vraiment le monstre, le bourreau oiseux, l'Ennemi, celui qui mérite la mort et le haussement d'épaules.

Quelle infernale et suffisante caricature ! Comme il parle de Dieu, de vertu, d'honnêteté, de dévouement, des lois sociales !... Comme il attendrit la foule !

Un jour, quand on sera revenu des discussions théâtrales avec ces types, lorsqu'on verra clair au fond de cette sorte de gens honorables, — on sera bien étonné ; au lieu de sangloter sur leurs sages maximes, si émues et si judicieuses, on leur préférera celles de Desrués, l'empoisonneur, comme plus efficaces et plus humaines.

2 février 1868. (*Revue des Lettres et des Arts.*)

LES DANAIDES

HYPERMNESTRA (1)

I

Argos, en l'an mil neuf cent quatre-vingt-seize avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire il y a environ quatre mille ans, dressait dans l'Hellade ses hauts remparts cyclopéens, construits, depuis plus d'un siècle, déjà, par Inakkhos. S'il faut admettre les calculs de la science actuelle, il y aurait de fortes raisons de croire que les Pélasges, aïeux des Grecs, ne furent autres que les Chananéens chassés par Josué — par le terrible Ioschuah, chef des Hébreux, qui tua trente-deux rois, incendia deux cent trois villes, fit passer au fil de l'épée les femmes, les enfants, les mulets, les ambassadeurs, les vieillards et les otages, suspendit, sur une bataille, la lumière du soleil, fut le successeur de l'Échappé-des-Eaux et s'endormit avec ses pères, rassasié de jours et satisfait.

Les Pélasges, en effet, apparaissent brusquement, sur ce point de la carte terrestre qu'on appelle la Grèce septentrionale, au moment chronologique où les concordances de l'Histoire Sainte avec les suppositions de la Science historique établissent les victoires définitives du Peuple de Dieu sur les nations qui habitaient la Terre promise. Or, où se sont réfugiées ces peuplades qui fuyaient l'épée dévastatrice de Ioschuah ? Nombreuses, épouvantées, nomades, quel point

(1) Ces trois études : *Hypermnestra*, *Isabeau de Bavière*, *Lady Hamilton*, avaient été rédigées, en 1876, sur la demande de l'éditeur Albert Lacroix qui se proposait de les joindre à une suite de « Grandes amoureuses ».

plus naturel que le nord de la Macédoine, de la Thrace et de l'Épire pouvaient-elles choisir que celui-là même, disons-nous, qui s'offrait à leurs pas errants ? — Des indices de toute espèce, des similitudes et des oppositions de langage entre le grec ancien et l'hébreu se présentent, immédiatement, dans les recherches de la philologie à ce sujet. Le *Iavan* hébraïque signifie l'Ionie.

Les curieuses recherches de l'abbé Deschenais et, tout récemment, le texte découvert sur les pylônes de Karnak par M. Mariette, et qui remonte à dix-huit cents ans avant Jésus-Christ, les études de science géographique de Brugsch sur les temps pharaoniques, sont à peu près concluants à cet égard. Les derniers rapports sur l'Exode et la marche des Israélites, rapports qui ont causé une sensation dans le monde savant, semblent accorder, péremptoirement, les textes de la Bible avec les documents égyptiens. Le travail sur les nômes de Misraïm identifiés avec les noms grecs ptolémaïques, travail entrepris d'après les monnaies et les textes d'Edfou, vient d'être accueilli avec le plus grand honneur au Collège de France.

La Bible et l'historien Hérodote se rapprochent de plus en plus aux yeux de la science, et lorsqu'il s'agit de plonger dans les traditions fabuleuses, il est utile de consulter l'un et l'autre. Trois ou quatre siècles avant la fondation d'Athènes par l'Égyptien Cécrops, Argos florissait.

C'était la capitale d'une vaste contrée fertile et charmante entre toutes celles du Péloponèse, l'Argolide. Six villes fortes, ses dépendances, l'entouraient : Trézène, Mycènes, Tirynthe, Nauplie, Hermiona, Épidaure. Au-dessus d'elle, Corinthe, Sicyone, et les villes des fondeurs de métaux, des forgerons et des ciseleurs ; à l'est, se déroulaient les plaines et les vallées d'oliviers de l'Arcadie ; à ses pieds, l'aride et sombre Laconie, où devaient s'élever les murs de Sparte. Couchée tout au long de la mer Égée, l'Argolide était une seconde Terre promise pour cette troupe de pasteurs phéniciens, égyptiens et arabes, selon quelques historiens, mais, en réalité, d'une race et d'une origine non définies, qui vint, sous la conduite d'Inakkhos, s'y installer il y a trente-huit siècles.

La Fable atteignant ici la nuit des âges — et cette nuit

s'appelle un horizon passé d'une quarantaine de siècles, comme on le voit — il serait même difficile de savoir si l'homme nommé Inakkhos a existé, ou si c'est bien cet aventurier égyptien, ce nautonier, ce Pélasge fuyard qui dirigea l'expédition et prit possession de l'Argolide. La Fable lui donne pour fille la fameuse Io, la génisse adorée de Jupiter, l'aïeule d'Hercule, la contemporaine de Prométhée, s'il faut en croire Eschyle, — et pour fils Phoroneus, chef peu célèbre qui lui succéda après soixante ou soixante-dix ans de règne.

Mais il y a aussi, en Argolide, le fleuve Inakkhos, qui pourrait bien être le prête-nom du Chananéen, quel qu'il soit, d'où est sortie la nation argienne. De plus, si nous rapprochons cette tradition d'Io de la ville même d'Argos, nous trouverons une singulière ressemblance entre ce nom et celui du gardien de la génisse sacrée, à savoir Argus (appelé aussi Argos, le constructeur du navire Argo), le pasteur aux cent yeux ; et sa surveillance symbolique s'expliquerait alors parfaitement, même sans la nouvelle fable de ses cent yeux transportés par Junon sur la queue du paon céleste : ce serait le fleuve même, entourant de tous côtés l'Argolide.

Donc, vers l'an 1570 avant Jésus-Christ, régnaient sur la basse Égypte deux frères, les pharaons Danaos et Ægyptus — celui-ci était sans doute l'Ekthoroëos d'Hérodote. Danaos, ou, pour prendre les désinences actuelles, Danaüs, à la suite d'un différend mystérieux qui s'éleva entre lui et son frère, conçut le projet de l'assassiner. Il fut déjoué par la vigilance des gardes, et, contraint de fuir, il s'embarqua suivi de quelques voiles fidèles. Alors commença pour lui une existence errante.

Au moment de quitter le Delta, ce prince, fils de Bélus et d'Anchinoë, avait cinquante filles. Il n'omit point de les emmener sur ses vaisseaux.

Suivant divers historiens, il visita Rhodes, où les vents contraires l'obligèrent à s'arrêter ; il y laissa une statue de Minerve en reconnaissance de son salut, et remit à la voile, cherchant un royaume.

Il atteignit bientôt, sain et sauf, la côte du Péloponèse où il fut reçu avec hospitalité par Gelanor, roi d'Argos.

Gelanor, de la dynastie des Inakkhides, était récemment monté sur le trône, et les premières années de son règne avaient été signalées par de fréquentes querelles avec ses sujets. Danaüs profita de l'impopularité de Gelanor pour lui persuader une abdication en sa faveur. Quelques auteurs prétendent même, forts du précédent fratricide de Danaüs, que celui-ci, en récompense de l'accueil qu'on lui avait fait, usurpa, d'un coup de main, la couronne de son hôte et relégua ce dernier en exil ; — peut-être même l'assassina, car la fin de ce monarque est demeurée inconnue.

Quoi qu'il en soit, en Gelanor s'éteignit la dynastie des Inakkhides, et la race des Bélides commença en la personne du royal aventurier Danaüs.

Le peuple argien, à l'avènement de Danaüs, avait soutenu l'usurpateur, ayant cru voir dans un desséchement inattendu des sources et des fontaines d'Argolis la manifestation du courroux de Neptune contre la race impie d'Inakkhos. Cette circonstance, dont l'artificieux Égyptien sut tirer parti, lui valut le trône, car il apparut comme un sauveur étranger, d'une race amie des immortels et à la prière duquel les naïades épancheraient de nouveau, dans le creux des vallées et des torrents, leurs urnes salutaires.

L'histoire ne dit pas si le phénomène se produisit d'une façon immédiate ; mais, une fois installé dans les palais d'Argos, entouré de sa garde et de quelques rudes esclaves bien armés, Danaüs se sentit, selon toute apparence, suffisamment maître de l'Argolide pour s'en remettre au hasard au sujet du fléau qui avait inquiété ses sujets. Ses filles firent creuser des puits, et ce fut tout. Quelques avantages remportés sur les voisins de Messénie achevèrent de consolider son gouvernement.

Les succès de Danaüs parvinrent au pharaon, qui était demeuré en Égypte. Celui-ci, par une singularité que la tradition se borne à constater sans commentaire, avait cinquante fils, cousins des cinquante filles du roi d'Argos.

Soit pour jeter, par les liens d'une parenté plus étroite, un oubli définitif sur la tentative meurtrière dont autrefois Danaüs s'était rendu coupable envers lui ; soit qu'il crût voir dans le nombre même de leurs enfants, tous d'un sexe opposé, quelque ordre voilé des dieux, le pharaon envoya

vers son frère une ambassade, à l'effet d'obtenir le consentement à cinquante alliances entre leurs cent enfants.

Le vindicatif usurpateur du trône de Gelanor hésita longtemps à répondre, nourrissant des projets qu'une vieille rancune lui inspirait. La magnanimité de son frère lui semblait un outrage ; mais, se sentant plus faible, il atermoyait. Pressé, toutefois, par les envoyés du pharaon, dont les sollicitations à cet égard semblaient prendre un caractère menaçant, il dut se résoudre à consulter ses filles. Les Danaïdes, jalouses de se montrer dignes du ressentiment où les avait élevées leur père, refusèrent formellement cette union générale, et donnèrent pour prétexte, aux ambassadeurs d'Égypte qu'une telle mesure leur paraissait impie.

La réponse ayant été transmise au roi du Delta, celui-ci sentit s'éveiller en son cœur les mauvais souvenirs du passé. Décidé, cette fois, à la vengeance ou à la paix définitive, il leva, sans délai, une forte et nombreuse armée. Le commandement des cinquante vaisseaux qui la transportèrent en Grèce fut confié à ses cinquante fils, et il fut décidé qu'ils ne reviendraient pas sans avoir enlevé les filles de Danaüs ou sans en avoir fait leurs épouses, soit de bon gré, soit par la force.

L'histoire a conservé le nom des cinquante Danaïdes et celui des cinquante Ægyptides, leurs fiancés.

Les filles de Danaüs s'appelaient : Hypermnestra, Theano, Autonoë, Sthénélea, Callidia, Stygné, Brycée, Actæa, Agavea, Adianta, Automaté, Autoléa, Rhodé, Shée, Rhodéa, Callicé, Celeno, Cercestris, Cléodora, Chrysippa, Cléopâtre, Clité, Dioxippa, Electra, Amymoné, Anaxybia, Asteria, Eraté, Aditéa, Eurydice, Evippea, Evippé, Glaucé, Glaucippé, Gorgé, Gorgophoneïa, Hippodamai, Hippoméduse, Hyperia, Iphiméduse, Mnestra, Neso, Ocypetéia, Ocmé, Pircéa, Podarcéïa, Pharté, Pilargé, Hippodamia la cadette et Hippodicéïa.

Les cinquante Ægyptides étaient : Lyncéos, Ménélas, Daïphron, Daïphros, Polictor, Pandion, Periphas, Lycus, Archélaüs, Encelade, Busiris, Euryloque, Cissée, Hyperbios, Agenor, Chété, Chtonios, Dorion, Phantès, Chrysippos, Clitos, Égyptus, Sthénéléos, Hippolyte, Peristhenès, Argios, Chalcedon, Imbros, Alcménon, Bromios, Alus, Dryas, Agap-

tolémos, Potamon, Ister, Protée, Hippotoüs, Diagorite, Hippocoryste, Euchénor, Lampos, Agios, Mélachus, Eurydamas, Arbélus, Idmon, Œnée, Idas et Lyxus.

II

Sous les poutres de cèdre où pendaient des draperies de laine noire, filées par les orgueilleuses vierges, des lits de fourrures étaient dressés, dans le palais de Danaüs. C'était le jour des noces, car il avait fallu céder aux phalanges égyptiennes et aux cinquante guerriers qui étaient entrés dans l'Argolide.

Le vieux roi, tordant sa barbe blanche, avait convoqué à l'aurore toute sa pâle postérité, car un oracle avait prédit qu'il serait tué par l'un de ses gendres. Après avoir communiqué à ses filles ce décret des dieux, il s'était penché à l'oreille de chacune d'elles. Il leur avait parlé à voix basse, exigeant sans doute quelque promesse terrible. Elles avaient répondu en étendant leurs deux mains vers la Terre, attestant les puissances infernales, le Styx même — serment que les dieux ne sauraient enfreindre sans châtement — d'obéir à la mystérieuse injonction de leur père. Celui-ci, se courbant alors vers le coffre d'airain où ses capitaines pensaient sans doute qu'il renfermait ses trésors, en avait tiré cinquante glaives, que ses filles, baissant la tête en signe d'acquiescement, avaient cachés sous leurs tuniques nuptiales, brodées de fleurs d'oliviers et de dessins d'or, selon le mode pélasgique.

Tout le jour, sur les remparts, les acclamations du peuple en fête avaient salué l'entrée des bruns princes, aux armures étincelantes, qui avaient, l'un après l'autre, franchi les portes de la ville. Ils arrivaient, avec les images de leurs dieux sculptées sur leurs longs boucliers ; le visage rasé et découvert, le pschent au front, la vipère d'or, insigne royal, entre-croisant leur chevelure haute et crépue. Les trompettes de guerre, les lourdes cymbales de bronzes, les flûtes, les tambours recouverts d'une peau quelconque, probablement

humaine, les syrinx des pasteurs, mêlaient leurs sons étranges aux chants, déjà mesurés, des hommes d'Argos : on les accueillait avec des hymnes, en triomphateurs ; on agitait des palmes ; les autels consacrés aux dieux des cabires-forgerons et aux divinités cyclopéennes ruisselaient du sang de l'hécatombe propitiatoire. Le culte de Cérès Thémisphore avait été enseigné aux filles de la Grèce par les Danaïdes. Et d'autres vierges guidaient chacun des fiancés vers les fiancées, qui, entourées des guerriers de leur pays, attendaient, debout, sur les gradins de pierre du palais argien, ces époux violents. Danaüs, immobile au seuil de la salle royale, attendait aussi, désarmé et solitaire, devant la table du festin.

Ils entrèrent dans la haute demeure, et chacun, la flamme d'orgueil dans les yeux, se choisit, parmi les cinquante sœurs, l'épouse qu'il désira. Puis, après le baiser d'hyménée, les présents offerts, les cent un convives prirent place sur les sièges d'ivoire, autour de la table où fumaient les viandes d'agneaux et de sangliers.

Les esclaves versaient les vins de Thrace et de Messénie dans les cratères ciselés ; et c'étaient des vins couleur d'or, aux dures saveurs, qui enivraient vite. Les enfants d'Égyptus pâlassaient de joie ; l'amour triomphant leur allumait les veines, et les tourbillons des parfums, qui brûlaient sur les trépieds de la salle, bleuisaient l'air où sonnaient des bruits de baisers pareils à des chants d'oiseaux.

Danaüs, les yeux fermés, comme perdu en des visions de vengeance, souriait. Derrière lui, deux esclaves, couverts de lames d'airain, tenaient sur leurs épaules une double hache et le regardaient, immobiles.

Cependant, les Danaïdes ne tendaient pas leurs lèvres silencieuses à leurs époux. Leurs visages étaient si sombres que leurs bouches étaient comme des roses dans la nuit. Les Égyptiens ne remarquaient pas, ou prenaient pour une coutume virginale, cette réserve de leurs femmes. L'ivresse passionnée et les vapeurs des vins étrangers troublaient leurs cœurs et leurs esprits. Lorsque les fruits grecs et les gâteaux de miel apparurent, les chanteurs et les rhapsodes entrèrent et, sous les colonnes de marbre sonores, dirent les joies de la jeunesse et le bonheur des amours héroïques. Ils

s'accompagnaient de lyres longues, sans plectres, et recourbées comme des arcs, avec sept cordes différentes.

Ils invitèrent les couples à offrir des libations aux dieux.

On se dressa, entrelacés, les coupes hautes, saluant Jupiter. Les teints dorés des Égyptides et les pâleurs cependant consanguines des filles de Danaüs formaient des couples disparates, sur lesquels, obliquement, tombait la lumière de l'amour et de la vie. Un seul, celui des deux aînés, Lyncéos et Hypermnestra, semblait être l'exception favorisée des dieux de cette troupe de maris et de femmes hostiles, rassemblés par la violence.

Ils étaient séparés, ceux-là, par le vieux roi, car c'était l'honneur consenti par les deux redoutables familles, que les aînés fussent d'avance si naturellement unis que les paroles captivantes de fiancé à fiancée devinssent inutiles. Ils étaient l'exemple. Ils étaient ceux que l'on imite, par nécessité. Les autres jeunes gens pouvaient éprouver des joies personnelles, — ceux-ci devaient être, avant tout, la raison légale et nationale de la libre volupté des quarante-neuf autres couples ; ils étaient le premier anneau de cette longue chaîne.

Et, cependant, bien que le vieillard s'interposât entre le prince Lyncéos et celle que le Destin avait donnée à celui-ci, une expression d'attente naïve et de tendresse s'échangeait entre eux à chaque prétexte fourni par les rapsodes, et, lorsqu'il fallut adjurer, dans la libation sacrée, la voix d'Hypermnestra fut le fidèle écho de celle du guerrier. De telle sorte que les voix railleuses des autres épouses semblèrent attester Proserpine et le chien de l'Érèbe, en prononçant le nom du Maître des Empyrées. — Les coupes, toutefois, ayant été renversées sur la table nuptiale, il s'éleva des déclamations forcenées, poussées par les prêtres de Mercure, qu'on avait oubliés. Ceux-ci, réclamant, au nom du roi d'Égypte, qui avait ourdi cette multiple union, furent accueillis favorablement par les mâles, qui jetèrent le vin une seconde fois.

Le soir vint. Les cinquante couples se retirèrent dans les chambres nuptiales. Et la dernière torche cessa de briller sous les avenues de térébinthes des jardins du palais. Lorsque, sous le ciel plein d'étoiles, la moitié de la nuit se fut écoulée,

un cri terrible, auquel répondirent quarante-huit autres, uniques et lugubres, épouvanta le silence et les ténèbres. Tout à coup, sanglantes, chacune tenant, d'une main, la tête d'un homme et de l'autre une lampe d'or, apparurent dans la salle du roi Danaüs quarante-neuf des épouses de la journée, qui, jetant les têtes coupées aux pieds du vieux monarque, lui crièrent :

— Père ! le serment est tenu. Reçois les têtes de ceux qui sont entrés dans nos couches ; ils n'en sortiront que pour le bûcher.

Danaüs leva les yeux sur ses filles sans répondre.

— Hypermnestra !... dit-il, — où es-tu ?

Mais Hypermnestra n'était point parmi ses sœurs ; et les esclaves envoyés trouvèrent la chambre déserte ; clémente, elle avait aimé celui que le sort lui avait choisi et qui était Lyncéos. Elle s'était enfuie avec lui, et cachée dans une habitation lointaine.

Le lendemain, Hypermnestra amenée devant le tribunal du Roi, le peuple et les guerriers la déclarèrent innocente malgré la transgression de son serment ; de sorte que Danaüs dut céder, et l'épouse miséricordieuse fut rendue à son époux.

Le caractère de ce singulier tyran était l'irrésolution et la faiblesse, mêlée d'une fougue brusque dans les coups de main et les crimes. Lorsqu'il vit son peuple, ses prêtres et ses soldats interdits de la soudaineté et de la témérité de cet égorgement, il redevint politique ; il accorda la vie, par une terreur plus immédiate que celle qui avait été suscitée en lui par l'oracle relatif à l'un de ses gendres. Il se réserva d'ailleurs, sans aucun doute, de creuser plus tard un piège mortel à l'époux d'Hypermnestra ; le principal était de conjurer, sur l'heure, l'esprit de révolte qui s'éveillait autour de lui. Ce fut donc évidemment par lâcheté, non par miséricorde, qu'il se rendit à la prière de ses sujets, et laissa échapper Lyncéos. Hypermnestra fit élever alors un temple à la Persuasion, en reconnaissance du salut que lui avait attiré la simplicité de son discours devant ses juges, et les circonstances qui l'avaient favorisée.

Cependant il fallait purifier les épouses criminelles du meurtre qu'elles avaient commis ; les prêtres de Minerve et de Mercure n'y faillirent point : ce qui signifie qu'au nom

de la Sagesse politique et de la duplicité qu'elle nécessite, les filles de Danaüs furent absoutes par la nation argienne. Toutefois, elles ne pouvaient demeurer veuves. Le roi d'Argos institua, sur-le-champ, des jeux gymniques, auxquels il invita la jeunesse des Sept-Villes de l'Argolide ; le premier vainqueur choisissait, et ainsi de suite jusqu'à la dernière. Les futurs époux des Danaïdes furent même dispensés des présents que, selon l'usage, le gendre devait offrir à son beau-père. Danaüs, par la popularité, la liberté de ces fêtes, où tous pouvaient concourir, cherchait à effacer des esprits la sombre impression que le crime avait laissée, sans doute, et qu'il ne dépendait pas exclusivement des dieux de faire oublier. Les compétiteurs furent nombreux. Automaté et Shée furent choisies par les fils d'Achæus ; les autres échurent à divers jeunes gens de toute caste, qu'elles firent princes argiens.

Comme à l'avènement de leur père, jadis, et dans les circonstances de sécheresse particulière dont il s'était servi pour parvenir au trône, elles avaient fait creuser quatre puits dont elles avaient doté la ville d'Argos, le peuple, charmé de voir qu'elles avaient préféré prendre leurs époux dans les rangs des fils de sa patrie, même au prix du meurtre de leurs cousins d'Égypte, voulut leur rendre les honneurs divins ; mais, comme il allait mettre à exécution cette pensée, survint Lyncéos, qui, ayant rallié les armées de ses frères, mit le siège devant Argos, la prit, et fit périr Danaüs et les quarante-neuf épouses implacables qui avaient tué ses frères.

De telle sorte que les honneurs divins ne furent rendus qu'aux mânes des Danaïdes.

III

Les dieux, cependant, ne ratifièrent point (s'il faut en croire Apollodore, Euripide et quelques poètes) le pardon qui avait été conféré aux filles de Danaüs par les ministres de Minerve et de Mercure.

Elles furent exilées dans les plaines qui s'étendent au bord du Tartare : là, près d'un torrent, les Danaïdes sont condamnées à remplir éternellement un tonneau percé, qui ne garde jamais une seule goutte de l'eau qu'elles puisent en vue d'accomplir la sentence de Jupiter.

Il est possible, au point de vue historique, que cette tradition soit encore une allégorie, — une sorte d'allusion aux quatre puits insuffisants qu'elles avaient fait creuser, lors de la sécheresse qui avait désolé l'Argolide.

Mais le symbole que renferme la nature du châtement des Danaïdes nous semble, au point de vue de la morale poétique, l'un des plus admirables que nous ont transmis les temps anciens.

Ce symbole est assez transparent pour que tout commentaire soit superflu. Il n'est point de passion mauvaise qui ne trouve son allégorie dans l'image de ce supplice. La haine, la luxure, l'envie, l'orgueil, changent le cœur de l'homme en autant d'urnes sans fond que l'homme essaie toujours en vain de combler. Les poètes n'ont point manqué de traiter, sous toutes les formes, depuis Eschyle, l'histoire des Danaïdes.

Parmi ceux des modernes qui ont été le plus heureusement inspirés à ce sujet, nous devons citer un sonnet de l'un de nos jeunes poètes, M. Sully-Prudhomme, qui a su découvrir un côté touchant dans l'expiation de ces épouses infidèles. Voici les vers de cette conception ingénieuse :

Toutes portant l'amphore, une main sur la hanche,
Théano, Callidie, Amymone, Agavé,
Esclaves d'un labeur sans cesse inachevé,
Courent du puits à l'urne où l'eau vaine s'épanche.

Hélas ! le grès rugueux meurtrit l'épaule blanche
Et le bras faible est las du fardeau soulevé :
« Monstre que nous avons nuit et jour abreuvé,
O gouffre, que nous veut ta soif que rien n'étanche ? »

Elles tombent, le vide épouvante leurs cœurs,
Mais la plus jeune alors, moins triste que ses sœurs,
Chante et leur rend la force et la persévérance.

Tels sont l'œuvre et le sort de nos illusions :
Elles tombent toujours et la jeune espérance
Leur dit toujours : « Mes sœurs, si nous recommencions. »

Certes, c'est là une impression miséricordieuse, qui distraît un moment de la pensée du meurtre ancien commis par cette innocente condamnée qui parle avec tant d'insinuation. Mais la morale incommutable de l'histoire des Danaïdes est que celles-là, parmi les femmes, qui, sous un prétexte même sacré, se laisseront aller jamais à quelque imitation adoucie et lointaine de leurs quarante-neuf devancières d'Argos, comprendront vite, sous l'inévitable châtement des jours, ce que signifient ces paroles : LE TONNEAU DES DANAIDES.

ISABEAU DE BAVIÈRE

La France était occupée au Nord par l'Anglais, qui menaçait de plus en plus d'en faire la conquête. Les villes de Bourg, de Calais, d'autres encore, étaient tombées en son pouvoir. Les coffres du royaume étaient vides, malgré les trésors amassés par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui, après la fameuse bataille de Nicopolis, était venu enfouir d'immenses richesses au château de Vincennes : les dépenses des fêtes de la cour avaient tout épuisé.

Pour faire face à ce désarroi de finances et au péril national de l'envahissement anglais, il y avait sur le trône un roi frappé de démence : Charles VI, fils de Charles V, dit le Sage. L'armée diminuait, n'ayant plus de solde suffisante. Les six mille archers bourguignons de Jean sans Peur avaient été licenciés.

Ce que les déportements et le luxe des seigneurs n'englou-tissaient pas était distribué aux couvents, car le libertinage des grands était doublé d'une dévotion inconcevable. Loin de songer à repousser l'ennemi, on songeait à vivre en liesse. Le peuple, taillable et corvéable à merci, était écrasé de tels impôts qu'il redevait encore avant d'avoir gagné sa stricte vie et que l'air respirable, la poussière d'un chemin soulevée par le passage d'un troupeau, étaient frappés d'un droit de péage. Tout n'était pour le serf que taille, alleux et chevances. Les factions les plus désastreuses pour le pays divisaient les gens de guerre et les capitaines du royaume.

Tantôt c'était le duc Jean sans Peur qui, ayant hérité de la haine paternelle de Philippe le Hardi contre les princes de l'Orléanais, croyait, de plus, avoir des motifs personnels de vengeance contre le duc d'Orléans.

Celui-ci ayant été distingué de la duchesse de Bourgogne, femme de Jean sans Peur, leur querelle devint terrible.

Tantôt, c'était le connétable Bernard d'Armagnac qui, profitant de la folie du roi pour exercer une autorité sanglante et souveraine dans Paris, tenait la campagne contre Jean sans Peur.

Le duc de Bourgogne, cependant, pouvait seul disputer aux Anglais la terre de France et les chasser. Il était populaire. Un jour, le danger devenant de plus en plus menaçant, il y eut une réconciliation apparente, ayant pour mobile l'intérêt et le salut du pays, entre le duc et Louis d'Orléans. Ce fut une solennité. Le peuple criait : Montjoie !... Notre-Dame était pavoisée. La réconciliation dura quelques jours, mais sans amener de résultats pour nos armes, car un nouveau malheur était arrivé. Le duc de Bourgogne, pareil aux autres princes, dans l'atmosphère que l'on respirait alors à Paris, s'était comme efféminé et amolli.

En effet, l'ennemi le plus dangereux et le plus réel du royaume de France, ce n'était pas l'Anglais, qui devait être repoussé plus tard par Jeanne d'Arc, ce n'était pas la ruine du Trésor, ni les armées disséminées, ni les querelles entre les princes, ni la démence du roi !... L'ennemi, c'était la reine de France, une étrangère, Isabeau, fille d'Étienne II, duc de Bavière, femme de Charles VI, et qui avait été nommée régente depuis l'aliénation du roi.

Isabeau de Bavière était née en l'an de grâce 1368.

Elle était venue en France, à l'âge de quatorze ans, et avait épousé, le 17 juillet 1385, ce déplorable monarque. Elle avait alors près de dix-huit ans.

A partir de son avènement au trône, ce ne furent plus que carrousels, que fêtes, jeux, tournois, cours d'amour, duels, chasses et magnificences extraordinaires. L'adultère passait à l'état de mode insoucieuse, l'oubli de la patrie s'ensuivait. Le roi, sombre, ayant été brûlé grièvement dans un bal où le feu avait pris à son costume, vivait retiré, avec son connétable et quelques gens de guerre, entre autres Tanneguy du Châtel, qui n'était alors qu'un de ses écuyers et qui devait un jour s'illustrer par deux actions historiques des plus marquantes : l'enlèvement et le salut du dauphin Charles VII au milieu des flammes, lors de la journée des Écorcheurs,

et l'assassinat du duc de Bourgogne, qu'il dépêcha, de quatre coups de hache, dans une entrevue avec le dauphin.

Isabeau de Bavière ne haïssait point l'Anglais ; elle traita même avec lui, honteusement, en maintes occasions ; sa seule politique était l'amour du plaisir, la soif des excès violents et inconnus.

Les historiens sont d'accord sur sa beauté exceptionnelle.

Rousse comme l'or brûlé, pâle avec un teint d'orage, douée d'une beauté languide et fatale dont les séductions attiraient comme le danger, Isabeau ne se refusa même pas d'employer encore les ressources des baumes et des philtres : elle avait en amour la science des courtisanes grecques et des impératrices romaines. C'était une grande ennuyée, une cruelle épuisée, incapable de supporter le poids de la couronne de France sur son voluptueux front, mais plutôt faite pour présider des cours d'amour au fond d'un château et pour donner à toute une province des modes merveilleuses.

Svelte, elle excellait à monter les chevaux indomptés, intrépide à entrer dans sa capitale, au milieu du carnage des surprises nocturnes, bravant les arquebusades et l'incendie. Criminelle par nature, le crime lui seyait aussi bien que la queue de dragon aux sirènes. Avec ses amants, elle renforçait l'oubli que doit donner le baiser d'une femme, du sentiment de la mort prochaine que coûtait la possession de sa personne.

Si le côté politique de son histoire est révoltant, comme on vient de le voir, le côté joyeux de sa vie n'est pas moins sombre. Mais les satans ont des attraits brûlants et dorés comme l'enfer. De là les passions mortelles qu'elle suscita.

Le vidame de Maulle, Louis d'Orléans, Jean sans Peur, Villiers de l'Isle-Adam, Lourdin de Saligny, le chevalier de Bois-Bourdon et quelques autres plus ignorés furent du nombre de ceux qu'elle aima ; chacun d'eux eut une fin sinistre.

Le vidame de Maulle mourut en exil, mis au ban du royaume.

Louis d'Orléans fut assassiné, rue Barbette, par un chevalier d'aventures, Raoul d'Hocquetonville, qui lui fendit la tête d'un coup de masse d'armes.

Jean sans Peur tomba au pont de Montereau, sous la hache de Tanneguy du Châtel.

Villiers de l'Isle-Adam, qui, pour elle, avait pris Paris en une nuit par un coup de maître sans autre exemple dans l'histoire, fut assassiné à Bruges dans une sédition populaire.

Lourdin de Saligny fut poignardé en Flandre, où l'avait interné la jalousie du duc de Bourgogne.

Le chevalier de Bois-Bourdon périt d'une manière très affreuse et tout à fait cruelle, comme on le verra tout à l'heure. Quelques traits de son histoire donneront une idée du caractère étrange de cette femme (1)... Telle était cette jalouse créature que ses scandales et ses attrait ont illustrée, et dont l'histoire est écrite avec du sang et du feu.



L'un de ceux qui succédèrent au vidame de Maulle fut, comme nous l'avons dit, le chevalier de Bois-Bourdon.

C'était un jeune seigneur des mieux faits de la cour. A vingt-trois ans, il était célèbre par ses triomphales fantaisies, tant de luxe que d'amours. Ses duels, toujours heureux, le faisaient admirer des pages, féliciter par les femmes et craindre de ses pairs. La reine, ayant remarqué ce jeune seigneur, le nomma gouverneur de Vincennes et s'y renferma avec lui.

On se rappelle les circonstances particulières de l'événement arrivé au roi Charles VI, en traversant la forêt du Mans, où il avait été pris de démence. Un fantôme, en vêtements blancs (aposté peut-être par Isabeau dans le but de déterminer, par une crise superstitieuse, une insanité que ses philtres avaient préparée de longue main), un fantôme, disons-nous, lui était apparu brusquement, avait saisi la bride de son destrier, en criant : « Retourne, roi Charles, tu es trahi ! » Ce qui, effectivement, avait jeté le roi dans un

(1) De cette étude, Villiers de l'Isle-Adam a extrait un conte, *La Reine Ysabeau*, joint aux *Contes cruels* : c'est l'aventure du vidame de Maulle, lequel échappa à la torture, son avocat s'étant substitué à lui. Le récit de la vengeance préparée par la reine et du stratagème est narré ici dans les lignes du manuscrit, tel qu'il figure dans les *Contes cruels*. (T. II des Œuvres complètes.)

accès de folie furieuse. Ayant tiré son épée et mis à mal deux hommes de sa suite en criant : « Trahison ! » l'on fut obligé de s'en rendre maître par la force. Depuis lors, une sénilité hâtive l'avait accablé ; il vivait un peu hébété, dans son Louvre, en compagnie d'une demoiselle nommée Odette de Champdhiver, qui veillait sur la faiblesse du monarque et cherchait à le distraire, soit en inventant des jeux — les cartes, par exemple — soit en le charmant par ses chants et sa bonne grâce. De là la liberté laissée à la reine.

A cette époque, bien que la régence lui eût été dévolue avec l'assistance, toutefois, de son beau-frère Louis, duc d'Orléans, et de son cousin Jean, duc de Bourgogne, comte de Nevers, surnommé, comme il a été dit, *Jean sans Peur*, la guerre entre Isabeau de Bavière et le comte Bernard d'Armagnac, connétable de France et féal du roi, n'était pas ouvertement décidée. L'amour du chevalier de Bois-Bourdon fut la torche qui l'alluma.

Un matin, en effet, comme le jeune chevalier revenait de Vincennes, joyeux et au galop, le sourire des joies éperdues aux lèvres, il croisa une petite troupe qu'il ne reconnut pas tout d'abord.

C'était Charles VI, le connétable et plusieurs seigneurs et soldats de la cour de Paris. Le roi faisait une promenade.

Soit étourderie, soit impertinence de rival, Bois-Bourdon ne revint point sur ses pas ; il ne salua pas.

Le comte d'Armagnac lui cria de faire halte. Il continua vers Paris.

— Arrêtez ce jeune homme ! dit simplement le connétable à deux soldats et à son prévôt Tanneguy du Châtel.

En entendant le galop des deux cavaliers derrière lui, Bourdon se détourna, fondit sur eux, désarçonna le premier, tua le second d'un coup d'épée, et, saluant le comte d'Armagnac, poussa l'insolence jusqu'à le défier lui-même.

Le connétable était un homme de guerre des plus habiles aux maniements de toutes les armes ; il sourit, mit pied à terre, sa masse à la main. A vingt pas du jeune homme, il s'arrêta :

— Rendez-vous, messire, dit-il.

Un éclat de rire de Bois-Bourdon lui répondit.

Mais ce rire ne s'acheva pas. La masse d'armes du comte

d'Armagnac, lancée par lui comme la pierre d'une fronde, était venue frapper au front le cheval du jeune homme : le cheval, tué sur le coup, avait jeté son cavalier évanoui sur le chemin.

On se saisit de Bois-Bourdon. On le fouilla. Une lettre de la reine fut trouvée entre son cœur et son pourpoint. Cette lettre, parfumée et tendre, produisit sur le roi Charles un effet terrible, malgré sa folie.

Bois-Bourdon fut enfermé au Châtelet, mis à la question le soir même ; il y mourut sans rien avouer, courageusement, car il aimait la reine. On l'ensevelit dans un sac de cuir sur lequel fut écrite cette légende : « Laissez passer la justice du roi », et on le jeta à la Seine. — La lettre fut publiée à son de trompe dans Paris.

Lorsque la reine apprit ce meurtre, et que c'était au comte d'Armagnac qu'elle devait cette aventure, comme elle était fidèle à ses fidèles, elle jura de venger la mort de son ami de la manière la plus horrible ; et, comme on va le voir, elle tint parole.



Le connétable, connaissant à quelle sombre ennemie il avait affaire et profitant de la lueur de raison qu'avait eue le roi, fit immédiatement enlever Isabeau comme sa prisonnière et obtint de Charles VI un décret qui internait au château de Tours sa royale captive. Mais elle en fut bientôt enlevée par Jean sans Peur, qui la transporta à Troyes, où elle prit le titre de *reine par la grâce de Dieu*. Ce fut là qu'elle reçut un jour la visite d'un seigneur de l'Isle de France, le baron Jean de Villiers de l'Isle-Adam, gouverneur de Pontoise. C'était un jeune homme redoutable et qui, sous un aspect frivole, cachait un cœur d'acier.

Sa ville, une nuit, avait été surprise par les Anglais. Il en avait fendu la porte à coups de hache pour que les bourgeois pussent échapper à la tuerie. Lui-même, sautant à cheval et à moitié vêtu, s'était élancé vers la Touraine, cherchant des hommes d'armes pour revenir. Mais il ne put reprendre Pontoise et en massacrer la garnison anglaise que quelques mois après.

Le connétable, en apprenant le coup de main inattendu des Anglais sur Pontoise, avait eu la mauvaise foi de dire que le baron de l'Isle-Adam avait dû vendre sa ville ; et le soupçon de cette infamie avait, grâce à cette parole, plané sur lui, l'Isle-Adam.

Armagnac, qui profitait de la faiblesse du roi pour publier les lettres de galanterie d'une femme et d'une reine, avait imaginé cette calomnie pour dissimuler sa propre conduite.

Le fils du comte d'Armagnac, qui a traité directement avec l'Anglais et vendu plusieurs villes, fut déshonoré historiquement par un procès à ce sujet, et le roi de France Charles VII porta publiquement, au contraire, le deuil de Villiers de l'Isle-Adam à la mort de ce maréchal.

A cette époque, Villiers dédaigna de se défendre autrement que par les armes d'abord, et en reprenant sa ville ensuite. Il se rangea du parti de Jean sans Peur, qui était celui d'Isabeau, et jura « de ne point *se coucher dans un lit* tant qu'il n'aurait point tracé avec son épée, sur la poitrine du connétable Bernard d'Armagnac, la croix rouge de Bourgogne ».

Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il vint à Troyes près d'Isabeau de Bavière, encore en deuil de son cher cavalier, mort pour elle.

L'Isle-Adam, ébloui par l'éclat de cette beauté sans rivale, fonda sa vengeance et son amour dans un seul sentiment. Ce n'était pas un homme capable de perdre le temps en paroles ; — son serment pouvait, à cet égard, le lui rendre affreusement difficile à garder tout à fait. Le soir de son arrivée à Troyes, au souper royal, il s'assura le concours de quelques amis, les sires de Chaville, d'Harcourt et de Chastellux, entre autres, réunit un millier de lances et marcha sur Paris, accompagné d'Isabeau elle-même, à cheval pres de lui ; la petite troupe se hâtait, dans le vent nocturne.

Le comte d'Armagnac, à force d'exactions et de cruautés, s'était fait exécrer de la population ; le fils du gardien de la porte Saint-Antoine, Perrinet Leclerc, qui avait été frappé de vingt et un coups de fourreau d'épée, par ses ordres (quoique bourgeois), ouvrit la porte des fossés à Villiers de l'Isle-Adam, sur un signal convenu.

La reine et le grand baron, suivis des capitaines et de leurs

soldats, entrèrent dans Paris. Et alors commença, aux cris de *Vive Bourgogne! Vive Isabeau!* un massacre vengeur et formidable qui dura trois jours, aux lueurs des incendies.

Villiers de l'Isle-Adam se précipita vers l'hôtel Saint-Pol, surprit la garnison, la dispersa, fit prisonnier le roi Charles VI, qu'il mit en lieu de sûreté; puis chercha le connétable qui se cachait.

Il courut dans Paris avec ses cavaliers, mettant à prix la tête du comte d'Armagnac, et tuant ceux qui ne criaient pas : Vive la reine !

L'Isle-Adam découvrit bientôt le connétable et, l'ayant blessé mortellement dans la lutte, exécuta son serment à la lettre. Il lui traça la croix de Bourgogne sur la poitrine d'un coup d'épée.

Le lendemain, à l'arrivée de Jean sans Peur, l'Isle-Adam ayant été fait maréchal de France, et Paris étant pacifié, il y a lieu de penser que le baron obtint d'Isabeau la permission de se « mettre en ung lit ».

La reine eut bien des aventures galantes et inconnues. Celles-ci sont les principales.

Elle fut surnommée « la grande gaupe » par tout le populaire. Elle avait donné à la France le dauphin Charles VII, qui grandissait. Mais la beauté merveilleuse d'Isabeau ne subit aucune atteinte du temps pendant de longues années.

Isabeau de Bavière mourut cependant presque abandonnée, vers l'âge de cinquante ans, et universellement méprisée.

LADY HAMILTON

I

L'exquise et ténébreuse créature, dont il faut retracer la vie, fut douée de tous les charmes inexprimables qui tourmentent l'imagination des rêveurs. Les médaillons du temps et les miniatures où lady Hamilton est représentée dans les attitudes intimes qui exaltaient l'affection de son mari, dissipaient l'ennui d'une reine passionnée et ravivaient les sympathies de quelques perverses admiratrices, justifient les louanges enthousiastes qu'elle a inspirées aux brillants esprits de son époque.

Toutefois, à l'aspect de cette délicate et funeste beauté, on déplore les fatalités de milieu qui favorisèrent, dès l'enfance, les instincts corrupteurs et les précoces dépravations de cette femme d'aventures.

Emma Harte ou, s'il faut tout dire, Emma Lyonna (car elle fut ainsi appelée par Marie-Caroline de Sicile), naquit vers 1760, en Angleterre, dans un village du comté de Chester, et fut placée par les soins maternels, en qualité de servante, chez une bourgeoise de Londres. Elle avait alors seize ans.

Deux mois après son entrée chez cette dame de mœurs paisibles, comme l'extraordinaire beauté d'Emma produisait dans le ménage des troubles inconnus, sa pieuse maîtresse, après s'être emportée, lui signifia de s'en aller sur l'heure.

La pauvre enfant se réfugia le soir même dans une taverne d'artistes de la Cité. L'on s'accorde à penser (et lady Hamilton l'a depuis affirmé elle-même) qu'elle avait conservé jusqu'alors toute son innocence. Elle versa donc le porter,

le whisky, ouvrit et ferma les devantures de ce *bar*, fit bonne mine aux habitués et, après avoir charmé ses hôtes, quitta cet établissement.

Nous la retrouvons en 1778 fille de chambre chez une lady qui lui laissait plus de liberté. Emma Harte sentit alors s'éveiller en elle le goût des théâtres, des oripeaux, des parades illuminées, et s'exerçait à déclamer, dans sa chambre, les rôles qu'elle avait entendus la veille. Une occasion se présenta bientôt de mettre en pleine lumière les séductions de sa personne et de ses talents ingénus. Elle joua devant quelques jeunes gens, et l'un d'eux, transporté d'une admiration violente, l'enleva.

Elle vécut avec ce jeune homme et lui fut dévouée au point que dans une *presse* exécutée sur la Tamise, où il avait été compris et incarcéré, elle vint trouver le capitaine John Willet Payne, et en obtint la mise en liberté de son amant. Plus tard, Emma Harte, qui se souvenait, ne fut pas étrangère à la nomination que reçut sir Payne ; mais, à l'époque où elle obtint de lui cette grâce, elle crut devoir déjà le récompenser en lui accordant ses faveurs.

Peu de temps après, elle fut enlevée, derechef, par le chevalier Featherstonehough, qui l'entretint d'une façon magnifique ; elle s'habitua dès lors à mener une existence de luxe et de plaisirs et, quand le chevalier, après cinq ou six mois, l'abandonna brusquement, ce dut être pour elle une chose plus que jamais pénible de se retrouver dans un dénuement qu'elle avait oublié.

Elle se fit courtisane, et, réduite à chercher du pain, le soir, dans les ruelles sombres qui avoisinent Saint-Paul ; courant, glacée par le brouillard, sous le beffroi de l'église, coudoyée par les voleurs qui marchent dans le vent, la charmante fille dut alors entendre plusieurs fois tomber sur elle de hasardeux minuits. Ce fut alors qu'elle fit la rencontre d'un certain sir Graham, docteur en médecine, ou plutôt sorte de charlatan des plus habiles, et qui avait imaginé le plus étrange commerce.

II

Sir Graham avait installé dans une somptueuse demeure un appartement d'un ordre spécial. A travers des cloisons de bois sonores, des musiques s'y faisaient entendre : des courants électriques, dont les conducteurs étaient dissimulés avec soin, passaient autour des meubles et notamment sur une estrade, où était dressé un « lit céleste ». Et le docteur Graham avait établi toutes ces choses dans un but humanitaire, mais au moins original. C'était le rendez-vous de ces époux envers lesquels la nature s'était montrée peu prodigue ou qui, par suite de dissidences domestiques ou d'incompatibilité d'humeur, en étaient venus à négliger les devoirs les plus sacrés du mariage.

En ce séjour, grâce à la science et aux adjuvants de toute nature que mettait en œuvre ce nouveau Fontanarose, les causes les plus désespérées triomphaient et les joies de la réconciliation faisaient oublier les mécomptes antérieurs. Ainsi, par les soins du bon docteur se raffermisssaient des liens parfois prêts à se rompre.

Sir Graham, pour assurer le succès de son entreprise, avait souvent recours à des apparitions ; il comprit à l'aspect d'Emma Harte tout le parti qu'il pouvait tirer de tant d'avantages.

Incontinent donc, il l'engagea dans l'affaire qu'il dirigeait. Elle accepta de jouer, auprès du « lit céleste », sous des voiles légers et transparents, le rôle de la déesse Hygie, celle qui présidait à la santé chez les Gentils. Il prétendit que la vue d'Emma suffisait pour guérir. L'on se demande comment sir Graham put amasser une fortune énorme en s'en tenant à ce programme : il y a donc lieu de croire qu'il en dépassa les termes. Il y eut une affluence extraordinaire ; les riches ennuyés de Londres et des comtés environnants accoururent pour admirer la mystérieuse jeune fille. Les artistes les plus célèbres vinrent immortaliser ses traits

expressifs et ses poses de charmeresse. Romney, entre autres, en devint éperdument épris, l'arracha, par un nouvel enlèvement, au digne docteur, et multiplia les portraits de la déesse Hygie.

Mais Emma le quitta bientôt pour un amant de haut parage, sir Charles Grenville, l'un des descendants de la famille de Warwick et qui était le neveu de sir William Hamilton.

Elle se sentit, dès lors, emportée vers des destinées plus brillantes.

Et, soit par un attachement plus sincère que ceux qu'elle avait ressentis jusqu'alors, soit par de profonds calculs d'ambition, soit par lassitude de sa vie désordonnée, elle changea totalement de conduite et d'usage, et sut persuader à sir Grenville qu'elle n'avait jamais cessé d'être ce qu'on est convenu d'appeler un ange. Elle eut de lui trois enfants. Sir Charles se déterminait à l'épouser, lorsqu'il songea que ses revers de fortune ne lui permettaient pas d'être imprévoyant. Il lui restait la ressource de s'adresser à sir William Hamilton et, connaissant les qualités insinuanes et persuasives d'Emma, le jeune homme l'envoya vers lui comme une ambassadrice éplorée, à cette fin d'obtenir un secours d'argent, tout d'abord, et ensuite le consentement de la famille à son mariage. A partir de cet instant, l'étoile de cette femme sortit des ombres et commença de resplendir d'un insolite éclat sur l'Italie et l'Angleterre.

Emma Harte était, à cette époque, une femme de vingt-huit ans. Les portraits la représentent d'une taille svelte, d'un visage délicieux encadré de magnifiques cheveux blonds, et pâle comme les cygnes du nord. L'expression de ses yeux bleus et enfoncés est quelque chose d'étrange qui opprime le souvenir. Les récits du temps ajoutent que c'était l'une des plus gracieuses femmes du monde entier, et que le son de sa voix pénétrait le cœur d'une façon irrésistible. Ses manières étaient d'une distinction parfaite, et les talents divers qu'elle avait su acquérir à travers les hasards de sa vie en faisaient une véritable enchantresse.

Sir Hamilton, en accueillant la fiancée de son neveu, fut immédiatement subjugué par Emma Harte. Il s'empres-

de subvenir aux désastres qui avaient frappé sir Grenville, et ne voulut point se séparer de l'ambassadrice. Saisi d'une passion exceptionnelle, non seulement il refusa le consentement du mariage que son neveu lui demandait, mais trois mois après, en 1791, il épousa lui-même la jeune miss. Or, sir William Hamilton était frère de lait du roi George IV, pair et ambassadeur d'Angleterre.

Emma Harte, maintenant lady Hamilton, sut, par la réserve de son maintien, se faire recevoir à la cour d'Angleterre, et, quand les fonctions de son mari l'amènèrent dans le royaume des Deux-Siciles, elle excita immédiatement la sympathie la plus douce dans le cœur de la reine Caroline-Marie. Celle-ci l'associa, bientôt, à toutes ses fêtes et à ses soupers intimes, où Emma, se rappelant les poses qu'elle avait essayées chez sir Graham et devant Romney, les recommença devant la reine, en y ajoutant les danses du Châle et de la Bacchante qui transportèrent d'admiration et de plaisir sa royale amie.

Jusque-là l'existence de lady Hamilton s'était passée à conquérir l'amour de ceux qui l'approchaient : lassée d'allumer des passions qui ne suffisaient plus à la distraire, elle résolut de dominer politiquement et de diriger les intrigues compliquées et dangereuses de la cour de Naples. Lorsqu'elle se fut rendu compte de l'influence toute spéciale qu'elle pouvait exercer sur l'esprit de la reine Marie, elle sentit qu'elle devait s'illustrer au milieu des événements qui menaçaient et leur imposer le pli de sa volonté.

En effet, la situation politique était des plus extraordinaires. Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, ayant épousé Marie-Caroline d'Autriche, avait presque totalement résigné entre les mains de la reine le soin des affaires. Une clause de son contrat de mariage stipulait d'ailleurs qu'à la naissance du premier enfant la reine aurait voix délibérative au Conseil. Elle avait donné le jour au duc François de Calabre et à l'archiduchesse Clémentine. Le roi, depuis longtemps, ne conservait plus que le fantôme de son autorité : c'était un homme d'une faiblesse et d'une incapacité rares, qui préférait passer le temps en parties de chasse ou en rendez-vous de plaisir.

D'autre part, quelques années après son mariage, la

reine avait distingué, dans une revue navale, un officier de marine nommé Joseph Acton, qui était devenu bientôt son favori. C'était un Français, né à Besançon. Son père était un obscur médecin d'Irlande. Doué d'un esprit énergique et aventureux, Acton s'était fait remarquer déjà par un succès militaire : il avait sauvé, dans l'expédition de Charles III contre les Barbaresques, la vie de cinq mille Espagnols et leurs vaisseaux.

Ce fait d'armes l'avait mis en renom auprès de la reine Marie.

Six mois après sa présentation à la cour, il remplissait, dans l'État, le poste le plus élevé, celui de premier ministre, après l'éloignement de son prédécesseur, le marquis de Tannucci, dont il avait promptement ruiné le crédit. Son début dans la carrière diplomatique fut de conquérir d'un trait de plume, à la couronne des Deux-Siciles, toutes les citadelles du Piémont.

Ce coup d'éclat le rendit célèbre. Étant le confident le plus intime de la reine, ses aptitudes et son activité le faisant indispensable au roi Ferdinand, il devint la tête du royaume et manœuvra politiquement d'une façon toute puissante d'après les sentiments de haine qu'il portait à la France, sa patrie. Il croyait avoir à se plaindre de l'hospitalité qu'il en avait reçue autrefois. En toutes circonstances il se déclara notre ennemi, essayant de légitimer ses actes sous le prétexte que les intérêts du pays qu'il représentait maintenant s'opposaient à ceux de la France. Aussitôt l'apparition de lady Hamilton, il comprit qu'il trouverait en elle une auxiliaire de haute valeur et sut gagner très vite l'amitié de l'ambassa'drice.

III

Lord Acton assistait le plus souvent aux soupers de la reine et, si préoccupé qu'il fût des questions européennes, il dut ne point laisser d'y montrer parfois une contenance

difficile, l'amitié de Marie-Caroline pour lady Hamilton devenant de plus en plus vive.

Lorsque, dans les nocturnes promenades sur la mer, et qu'au milieu de l'isolement des ombres, assises sous une tente dressée à l'avant du yacht royal, toutes deux respiraient les souffles lointains qu'embaumaient les bois d'orangers, parfois Emma Lyonna chantait, à son auguste préférée, des ballades de l'Écosse ou des canzones qu'elle avait composées en son honneur, et, presque toujours, le matin doré les surprenait dans la mollesse de leur sympathie.

Sur ces entrefaites avait éclaté la Révolution française ; l'horizon s'assombrissait : la guerre s'allumait sur tous les points de l'Europe.

La Cour de Naples ne s'en émut pas au point de suspendre les scandales qu'elle donnait à l'Italie. Un officier de la marine anglaise, nommé Horace Nelson, et qui commandait alors le vaisseau l'*Agamemnon*, de station dans le port de Naples, ayant été invité à une fête, s'attira toutes les bonnes grâces de lady Hamilton et fut bientôt son amant. Personne ne se serait imaginé qu'il allait devenir le premier amiral de l'Angleterre et remporter sur nous les succès meurtriers d'Aboukir et de Trafalgar. A ce moment, il ne songea qu'au plaisir de posséder une femme qui faisait le désir universel.

Aux bruits des victoires du général Bonaparte, on commença de s'inquiéter de l'avenir ; et une lettre confidentielle, adressée par la reine d'Espagne à Marie-Caroline, ayant été communiquée à lady Hamilton, apprit à l'ambassadrice d'Angleterre le véritable motif de l'expédition d'Égypte. Elle en informa sur-le-champ le cabinet de Saint-James, qui nomma Nelson au commandement de l'escadre envoyée pour nous barrer le passage.

A son retour d'Aboukir, Nelson fut accueilli en héros par la reine et par lady Hamilton qui, dès lors, conçut pour lui la plus violente passion. Des fêtes triomphales furent célébrées à Naples, en son honneur : la ville fut pavoisée, lady Hamilton présida en souveraine ces solennités, et depuis cet instant elle remplit les fonctions d'agent secret de l'Angleterre à la cour des Deux-Siciles. Par lord Acton qu'elle maîtrisait, par la reine qui ne savait rien refuser à

sa belle amie, et par Nelson qui l'aimait, elle avait entre les mains un pouvoir considérable.

Cependant, mécontent des hostiles manifestations et de l'attitude du gouvernement de Ferdinand IV, le Directoire envoya en Italie quelques milliers d'hommes commandés par les généraux Championnet et Macdonald. En peu de temps, ayant repoussé le général Mack, qui commandait en chef soixante-dix mille Napolitains et sept mille Anglais, le général Championnet gagna les victoires décisives de Nepi, de Civitella et de Capoue, et contraignit le roi Ferdinand à signer un traité de paix dont la première clause était l'expulsion de lord Acton. Obligé de détruire l'insurrection italienne qui conservait des intelligences dans Naples, il entra dans cette ville le 23 janvier 1799 et l'occupa militairement.

Lady Hamilton et la reine, qui étaient exécrées, durent s'enfuir en toute hâte pour aller rejoindre le roi en Sicile.

Il y eut un épisode terrible dans cette sorte d'évasion.

Il s'agissait de gagner la plage par les caveaux secrets et les souterrains de la Villa-Reale. Déjà des sentinelles françaises s'y trouvaient apostées. L'une d'entre elles, au bruit que fit, en tombant à terre, un plat d'or qu'emportait une fille dévouée à la reine, demanda le « qui vive ? » Lady Hamilton s'avança seule et, déguisée en camériste, elle imagina, sur-le-champ (paraît-il), une histoire de rendez-vous avec un officier français, en sorte qu'après quelques pourparlers (que, dans ses *Mémoires*, elle affirme avoir été très intimes avec ce soldat), la petite troupe, grâce à cette présence d'esprit et à ce dévouement, réussit à s'échapper à bord des vaisseaux de Nelson, qui fit voile pour la Sicile. Au retour de Palerme, lorsque le roi Ferdinand rentra dans sa bonne ville de Naples, lady Hamilton donna des ordres sanglants au cardinal Ruffo, l'un de ses fanatiques, et fit exécuter, par des troupes de lazzaroni et de Calabrais, une foule de citoyens soupçonnés d'avoir bien accueilli les Français pendant l'occupation.

Ceci jette une ombre homicide sur Emma Harte. Les débauches pouvaient être, sinon pardonnées par l'histoire, du moins atténuées par l'entraînement des séductions qu'elle exerçait : mais tout le sang qu'elle fit couler, mais le meurtre

d'un vieux marin, l'amiral Carracciolo, qu'elle fit pendre à une vergue, sous ses yeux et devant Nelson, uniquement pour se venger de la mésestime où il avait paru la tenir, ceci ne saurait être jugé avec indulgence.

Lady Hamilton avait alors trente-huit ans, elle était dans tout l'éclat de sa souveraine beauté. Les chagrins passés, les durs instants de son enfance, les amères passions et les luttes ambitieuses qui avaient traversé sa jeunesse, les terribles émotions des soudains changements de son sort, rien n'avait altéré le marbre de son magnifique visage. Elle régnait dans la patrie de ses rêves ; elle pouvait y vivre en femme adorée de toutes parts ; il faut la plaindre de ce qu'elle a préféré se faire maudire.

A dater de ces massacres, d'ailleurs, son existence cesse d'offrir cet attrait de curiosité qu'elle éveille jusqu'à cette époque.

L'Angleterre, en effet, se vit bientôt dans la nécessité de modifier sa politique en Sicile à l'égard de la France et rappela son ambassadeur, sir William Hamilton, qui depuis longtemps n'était plus le mari d'Emma Harte qu'officiellement.

Tout se désunissait autour d'elle.

Lord Acton devait mourir en Sicile, dans un exil assez méprisable ; Marie-Caroline allait s'éteindre à Shœnbrunn, dans l'isolement et l'oubli.

A son retour en Angleterre, lady Hamilton éprouva sans doute quelques étranges serremments de cœur, lorsque son équipage en deuil passa devant cette taverne où elle était entrée, un soir d'enfance, et devant l'église où elle avait entendu sonner, autrefois, des heures épouvantables. Sir Hamilton mourut en 1813, et Nelson fut tué au combat de Trafalgar. Il la recommanda en vain au peuple anglais.

Elle dépensa vite, peut-être par désespoir, toutes les richesses qu'elle tenait des générosités de la reine de Sicile, de son mari et de son amant. — Sir William, en son tranquille dédain, lui avait à peine laissé six ou huit mille livres sterling de rentes ; cette fortune aussi ayant été dissipée inutilement, elle quitta pour toujours l'Angleterre et vint avec sa fille s'établir à Calais, où elle mourut, dans l'obscurité, en 1815, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Telle est l'histoire de cette artificieuse femme, qui, ayant représenté une fois de plus la toute-puissance de la beauté sur la terre, où elle était née pour devenir une déesse, s'est flétrie elle-même jusqu'à ne laisser à la postérité d'autre souvenir que celui d'une hétaïre méprisable et sanglante.

TRENTE TÊTES SUR LA PLANCHE (1)

Au milieu des préoccupations de cette heure grave, au moment où les regards sont presque tous fixés sur les urnes électorales, il est certain que nous ne devons prendre sur nous de rappeler les faits suivants à l'attention publique qu'à simple titre de délasserement d'esprit.

Plusieurs journaux importants l'ont déclaré : s'il faut en croire les prévisions les plus compétentes, et d'après la nomenclature exceptionnelle des causes criminelles actuellement en instruction sur le territoire français, les assises de cet hiver nous ménagent, presque *sûrement*, une CINQUANTAINE de sentences capitales, sur trente desquelles, au bas mot, M. l'exécuteur, paraît-il, peut tabler haut la main. Presque toutes ces causes étant, en effet, d'une hideur peu commune, la mansuétude présidentielle se verra, cette fois, très probablement débordée par le cri de la vindicte sociale, et renoncera, tristement, à s'exercer sur cette collection de monstrueux condamnés.

En ces conjonctures, quelles que soient nos plus immédiates inquiétudes, se pourrait-il bien qu'il parût, à nos lecteurs, hors de propos de leur soumettre quelques réflexions touchant ces exterminations prochaines ?

Alors, surtout, que nous nous proposons, non pas de gloser sur des débats à venir, mais seulement *sur un point* oublié dans le cérémonial tragique du supplice de la guillotine.

On ne saurait s'y prendre trop à l'avance, parce que ce

(1) 14 octobre 1885.

genre de questions peut, d'ores et déjà, sembler d'un intérêt général.

Plusieurs éminents journalistes vont réclamer, ces jours-ci, nous dit-on, le rétablissement des *marches de l'échafaud*.

Nous l'avons, ailleurs, spécifié : l'instrument justicier (1) ne doit frapper un de nos semblables qu'au niveau des têtes de la foule, qu'à hauteur d'humanité. Le couteau-légal ne doit fonctionner que d'ensemble avec sa plate-forme réglementaire, éliminée, depuis ces dernières années, *on ne sait par qui ni pourquoi, ni de quel droit*. Si la solennité des degrés de l'échafaud paraît d'une mise en scène surannée à quelques sceptiques en retard sur le véritable esprit des temps modernes, pourquoi ne trouvent-ils pas également démodées les robes rouges et les hermines de la cour d'assises ? Comment tout le reste du cérémonial ne leur semble-t-il pas une pure fantasmagorie ?

On ne peut supprimer un anneau dans la chaîne des symboles de la Loi sans infirmer les autres et faire douter de leur sérieux. Or, tout le monde s'écoeure, depuis longtemps, des impressions de boucherie que cause cette guillotine absurdement embusquée au ras du sol et dont la sournoiserie triviale est aussi peu digne de la Loi que de la Nation.

Cependant, l'on a regardé comme inopportune, paraît-il, la réclamation présentée à ce sujet par divers notables écrivains de la presse française, — et l'on a prétendu, même, *que cette question ne la regardait pas*.

Nous ne voulons répondre à cette fin de non-recevoir que par l'exposé du raisonnement suivant (2), dont l'évidence est, à nos yeux, tout à fait indiscutable.

· · · · ·
Si donc la presse est, à ce point, prépondérante en ce

(1) L'Instant de Dieu. (*L'Amour suprême*, t. V des Œuvres complètes.)

(2) Développé dans le *Réalisme dans la peine de mort* (*Chez les Passants*). Voici les autres pages où le sujet de la guillotine, qui l'a toujours tenté, a été traité par Villiers de l'Isle-Adam : « Le Convive des dernières fêtes » (*Contes cruels*) ; « Le Secret de l'Échafaud » et « L'Instant de Dieu », (*L'Amour suprême*) ; « Ce Mahoin » (*Histoires insolites*).

qui, moralement, touche à l'application de la peine de mort, comment n'aurait-elle pas qualité pour se préoccuper du mode physique de l'application de cette peine ! Il nous semble qu'elle a le droit d'être écoutée, ici, attendu qu'elle peut, ici du moins, conclure en connaissance d'une cause qu'elle eut souvent le loisir d'étudier de près.

C'est pourquoi, si les marches de l'échafaud sont jugées *convenables* par la presse, c'est qu'au fond l'opinion publique, aussi, les juge *convenables*, pour ne pas dire plus : et que, par conséquent, cette revendication doit être prise au sérieux, quand la presse vient à la formuler.

Si donc trente têtes humaines, — ou davantage, — doivent être tranchées, cet hiver, sur le sol français, quelque coupables que soient ces têtes, nous pensons qu'elles ont droit à tomber à hauteur d'hommes et non pas à hauteur de pourceaux.

Quelque *positif* que puisse être le raisonnement, — si, toutefois, il y eut raisonnement, — en vertu duquel tel ou tel personnage a pris sur lui de soustraire les marches légales de l'échafaud, nous prétendons que cette guillotine de basse-cour est choquante pour la Loi, pour la Nation, pour notre humanité.

Oui, nous sommes certains d'exprimer le vœu de la majorité des esprits à ce sujet, et non celui de quelques anodins sceptiques. Au surplus, les nouvelles Chambres, au cours de la session prochaine, vont être définitivement saisies de cette motion, et nous n'hésitons pas à répondre d'une presque unanimité de votes pour que cette plate-forme et ces marches de l'Échafaud, — abrogées par l'arbitraire d'on ne sait quel Prudhomme — soient restituées au plus vite à la dignité de la Loi.

LE CONVIVE

Tu voudrais être mon convive, jeune affamé qui manges des yeux le festin ? Tu aspiras la fumée des mets pleins d'odorantes promesses. La blancheur de la nappe te rend joyeux.

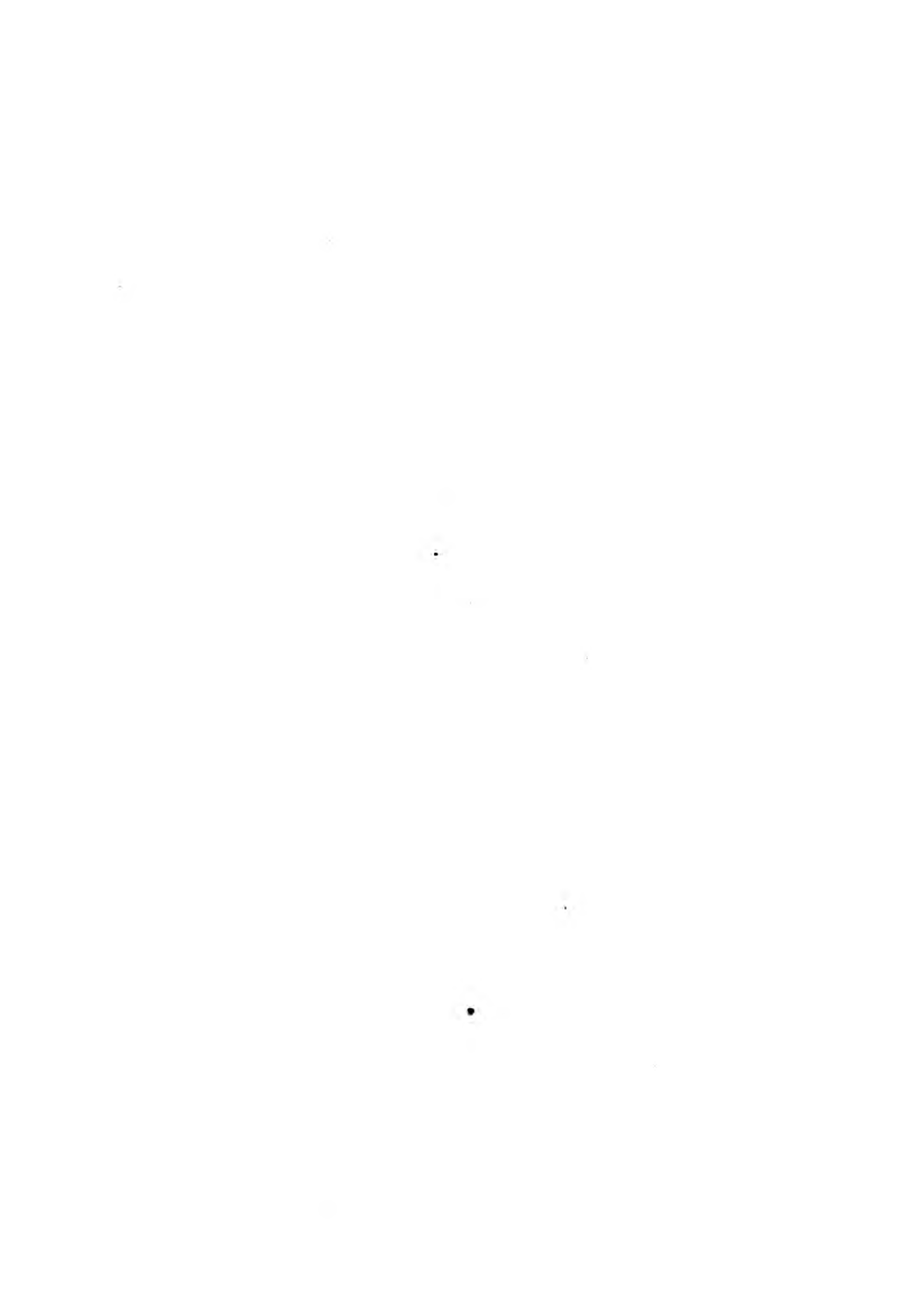
Vois les vins rouges et dorés qui frissonnent dans la pureté du cristal. Vois ces beaux fruits qui s'amoncellent en pyramides somptueuses, et ces fleurs qui croulent dans des vases.

L'ardeur de la faim luit dans tes yeux avec l'espoir du repas prochain. Quelle fête de regarder s'assouvir ton appétit fougueux ! Je voudrais voir tes dents déchirer la joue froide des fruits mûrs, je voudrais voir tes jeunes lèvres se baigner dans la rougeur du vin.

Mais ne t'assieds pas à ma table, enfant au naïf désir : ici les mets n'ont aucune saveur.

Les vins sont figés dans leur prison claire : tu te briserais les dents sur la chair de marbre de ces fruits si beaux.

Va-t'en vers d'autres régals moins pompeux, va t'asseoir à une table plus hospitalière et tandis que tu apaiseras ta faim, tandis que l'ivresse réjouira ton front, déplore le triste festin sans convive, le repas solitaire dont nulle faim ne s'assouvira.



APPENDICE

I

NOTES ET PROJETS (1)

Quel est le désir ? Ne pas souffrir assez pour qu'il soit possible d'être tenté de ne pas aimer Jésus-Christ.

★

Dans la mort, être éternellement en ce qui est Jésus-Christ pour l'aimer de tout son être.

★

Il y aura toujours une étoile que l'Homme ne connaîtra pas. Dès lors, que sont les autres ?

★

Il y a plusieurs religions. Donc, pourquoi celle-ci plutôt que celle-là ? dit le philosophe. Or, combien y a-t-il de philosophies ? Autant que d'individus !...

★

Le démon ? C'est tout être dont les conceptions sont limitées. Satan ne subsiste que parce qu'il a oublié !... L'Enfer ne sait plus

(1) Conservés par M. Guiches, (« Le Banquet », Paris, Éditions Spes, 1926).

ce qui s'est passé, ce qui est à la fois son crime et le principe de ses châtiments.

★

Tout est identique à tout.

★

Les Juifs se convertiront pour ne rien laisser perdre. Et ils seront pris à leur jeu, comme l'éléphant qui se risquerait dans le courant du Maëlstrom. Ce sont eux qui nous persécuteront, alors, comme tièdes.

Au martyre de Saint-Étienne, les Juifs obligés de déchirer leurs vêtements à l'audition d'un sacrilège, se bouchèrent les oreilles... par économie.

D'aucuns avaient plié leur vestiaire le laissant à la garde de Saint-Paul (alors Saul) pour ne pas surmener les tailleurs de Jérusalem.

Dans le principe, on ne portait plus les habits déchirés. Aujourd'hui, on déchire une boutonnière cousue *ad hoc*, à toute éventualité.

Quand ils s'apercevront que l'or lui-même vient par le Messie, les Juifs se convertiront et ce sera comme une conversion du trois pour cent (1).

II

NOSTALGIE

...Donc, un soir, en compagnie de deux jeunes gens et d'une jolie femme, il fumait un cigare devant Tortoni. Comme il écoutait leur babil en regardant les silhouettes lumineuses et bariolées des promeneurs, une soif de province le prit tout à coup... S'en aller ! n'importe où ! Devant lui ! Vers le Midi, par exemple, du côté du Soleil, voir les prés encore fleuris ! Les bois baignés de rosée dans la lumière des chauds couchants ! Respirer la solitude des chemins perdus ! Coucher à l'auberge du « Lion d'or » ou du « Cheval blanc ». Regarder les Musées des petites villes et y considérer les statues des personnages natifs de ces localités ! Louer, pour y passer l'automne, une petite maison, avec un jardin dans le faubourg d'une cité provinciale et ignorée, loin, bien loin, et (qui sait ?) y découvrir peut-être l'Inconnu !...

(1) Voir *Chez les Passants*, pages 87 et 88.

III

VERS A PEINDRE

Elle a posé sur son front pâle
 Un bandeau blanc
 Tout orné de perles, opale
 Et diamant.

Sa robe est longue et très galbeuse :
 On aperçoit,
 En des flots d'étoffe neigeuse,
 Son pied chinois ;

Plus bas, on sent vibrer la foule :
 Et son sourire est infernal,
 Lorsqu'à ses pieds fiers tombe et roule
 Un chaste bouquet lilial.

Hautaine, l'œil plein de menace,
 Sein de lys et cœur indompté,
 Blagueuse, rouée et tenace...
 Mais pure, par férocité !

ACROSTICHES

J'ai rêvé d'un ciel pâle et d'un soir d'espérance,
 Un ciel d'automne aux fleurs d'orage, aux astres d'or.
 La nuit venait. L'adieu du jour brûlait encor...
 Immortel soir d'oubli, d'amour et de silence...
 Et ce ciel, c'était toi, dans mon rêve subtil.
 Tes cheveux sont la nuit qui vient, tes cheveux sombres !
 Tes yeux clairs sont les feux de l'azur, fleurs des ombres,
 Et ton âme est pareille à ce beau soir... (1)

(1) Traces du dernier mot effacées.

★

Amie !... un cœur !

Nid du bleu ramier solitaire !
Gare aux coups du vent désolé !
Enfant tu dois rire et... te taire.
Le nid est tombé sur la terre,
Et l'oiseau bleu s'est envolé !

IV

PROPOS ET GESTES DE TRIBULAT BONHOMET

Je m'étais confessé, me croyant à l'article de la mort. Après cela, je sentis un malaise réel. Je craignais l'opinion que le vieux prêtre pouvait garder de son pénitent. Je lui tus ma guérison. Je l'entourai de mes deux bras, comme dans une affection passionnée, sublime, et avec des pleurs d'attendrissement dans les yeux :

« Mourons ensemble ! » m'écriai-je en essayant de l'étouffer sur mon cœur.

Le vieux avait beau se débattre, j'éprouvais une joie bien douce à sentir sa respiration devenir plus haletante. Un miracle le sauva. Le pharmacien entra avec son arme !...

★

J'ai fait une espièglerie à ce mariage.

La nature m'a créé ventriloque et c'est un don précieux dont je la remercie tous les jours.

Au moment du « Oui ! » de la jeune fille, j'ai fait partir deux ou trois voix d'enfants autour de ses jupes. Elles criaient : « Dis « non », maman ! Dis « non » !... Tandis que, derrière les jeunes époux, agenouillé, les mains jointes et avec un air d'extase, je semblais appeler les bénédictions du ciel sur leur avenir, dans une muette oraison jaculatoire.

★

La cartomancienne me demanda quelle était ma fleur préférée.
— Le myosotis, lui dis-je, la fleur du souvenir.

Et, en effet, celles qui m'ont connu ne m'ont jamais oublié, je crois pouvoir m'en flatter.

★

On m'a dit que mon fils, mon bâton de vieillesse, me ressemblait. Vous jugez si je l'ai noyé dans son bain en levant les yeux au ciel qui entend les soupirs des malheureux.

Mais ne me croyez pas dénaturé. J'ai couru, le jour même, aux Enfants trouvés pour en adopter un autre. J'ai des entrailles et je suis père avant tout !...

★

Tapi dans l'Éternité, le Juge attend les pécheurs.

★

Il imaginait de nouvelles incarnations de son Tribulat Bonhomet (1), le costumant en général d'armées, haranguant ses troupes, leur demandant de mourir pour l'agriculture, l'industrie, le commerce et leur signifiant que, les idées de gloire et de patriotisme étant enfin abolies, il était préférable de sacrifier sa vie pour le salut de nos chemins de fer que de combattre pour des abstractions démodées. Il représentait aussi Bonhomet en traqueur d'hermines, chassant, avec un fantastique fusil chargé d'encre, les bêtes immaculées que la moindre tache fait mourir.

« Je tiens à ta disposition, écrivait Villiers de l'Isle-Adam à un ami le 19 avril 1888, le narré d'un Bonhomet à Pathmos. Bonhomet veut « accomplir les Écritures », lesquelles affirment qu'il ne restera pas pierre sur pierre de Jérusalem. Or, il voit quelques arceaux, des murs, etc... Il part avec une nuée de maçons pour accomplir la lettre des Écritures et ne pas laisser pierre sur pierre. Il commence par établir, pour son usage, un lavatory sur le Thabor, un bar à Gethsemani, un tramway de Haceldama au Calvaire et un petit café chantant, un beuglant avec Paulus au jardin des Oliviers. Ses factures sont datées du Sinaï. »

(1) Villiers de l'Isle-Adam intime ; *Le Figaro* (31 août 1889).

AUTRES FRAGMENTS

C'est le vivant du livre qui fait sa valeur, embellissant d'*avance* tous les mots qui sont venus se grouper sur son être comme la limaille de fer autour de l'aimant. Les placiers de mots sont voués au néant. Leur œil, s'ils lisent un chef-d'œuvre, pour essayer d'en piller les scintillements et d'en démarquer les éclairs, ne diffère pas de l'œil du *Décrochez-moi ça* regardant quelque ancienne épée héroïque. C'est qu'ils vivent au milieu de détroques dont se vêtirent des hommes peut-être illustres, et dont ils trafiquent symboliquement les hardes fanées. Habillez-vous en maréchal de France, en académicien, en hospodar, etc., le public est d'une si éternelle indifférence qu'il sanctionnera votre mascarade si vous vous exhibez avec une dignité froide et imposante, jusqu'au jour où la clairvoyante jeunesse qu'on ne dupe point crie autour de vous : « Pitre ! Néant ! » (1).

★

Et sur le sommet d'un pin éloigné, isolé au milieu d'une clairière lointaine, j'entendis le rossignol, — unique voix de ce silence...

Les sites « poétiques » me laissent presque toujours assez froid, — attendu que, pour tout homme sérieux, le milieu le plus suggestif d'idées réellement « poétiques » n'est autre que quatre murs, une table et de la paix. Ceux-là qui ne portent pas en eux l'âme de tout ce que le monde peut leur montrer auront beau le regarder : ils ne le reconnaîtront pas, toute chose n'étant belle que selon la pensée de celui qui la regarde et la réfléchit en lui-même. En « poésie » comme en religion, il faut la foi, et la foi n'a pas besoin de voir avec les yeux du corps pour contempler ce qu'elle reconnaît bien mieux en elle-même (2).

★

Maman du bon Dieu.
Toi, ma mère.
Toi qui intercèdes, sûre d'être exaucée.
Toi qui te tiens debout au Calvaire.

(1) Publié par la *Nouvelle Revue* (1^{er} mai 1890).

(2) Paru dans le *Mercur de France* (août 1890); le fragment d'après Remy de Gourmont appartiendrait à une version du *Tzar et les Grands ducs* (« Amour suprême »).

Toi qui pardones.
Talon victorieux du Serpent.
Blancheur de l'aube éternelle.
Splendeur des larmes humaines.
Lueur de l'étoile des Mages.
Chasteté même.
Résignation des pauvres (1).

★

Ce qui est, c'est croire.

VEILLE DE SAINT-BARTHÉLEMY

La veille de la Saint-Barthélemy, Catherine de Médicis est seule dans une des salles du Louvre. Le pertuisanier qui veille à la porte s'approche de la reine, lui déclare qu'il est huguenot et qu'il va la tuer parce qu'il veut sauver ses frères du massacre qui les attend. Calme sous cette menace, la reine dit au soldat : « J'accepte la mort, mais, comme moi, tu es chrétien, tu ne peux refuser de me laisser réciter mes dernières prières et recommander mon âme à Dieu. » Le garde ayant accordé son consentement, Catherine se met à prier à haute voix : « Mon Dieu, ayez pitié de ce malheureux, de ce cœur lâche qui défaille devant la nécessité des grandes purifications, ayez en votre miséricorde ce misérable aveugle qui ne peut voir, ce pauvre cerveau qui ne peut comprendre ce que je veux faire pour votre sainte gloire... » A mesure que la prière s'élève, la résolution du garde s'affaiblit et la reine, levant sur lui ses yeux, devine qu'il est enfin désarmé. A son tour le soldat tombe à genoux. Mais elle le relève, et comme elle le voit dompté par la souveraine puissance de sa parole, elle sourit avec une redoutable bonté.

— Que dois-je faire ? demande le meurtrier vaincu. Où dois-je aller ?

(1) *Le Figaro* (supplément littéraire) du 31 août 1889. « Sur des pages déchirées où, comme Baudelaire, il écrivait ses pensées à côté des prosaïques notes de la vie courante et des résolutions naïves telles que celle de « moins fumer », on trouve des phrases comme la suivante : « C'est un péché de pleurer un enfant mort, il est entré dans sa gloire. » « Il est aussi parmi ces fragments de touchantes litanies à la Vierge. »

— Allez, mon enfant, répond Catherine de Médicis avec une autorité bienveillante et irrésistible, allez à l'échafaud (1).

LE MIRAGE

En Afrique. Les sables, et, sans doute, les rivages de la mer Rouge. Un chef de parti arabe contre les Anglais. Il connaît admirablement le mécanisme des mirages, et, en fuyant les envahisseurs, ordonne sa fuite pour que, réverbérée par les sables, l'image de sa propre armée, cachée sous les dunes, se dresse imaginaire et crue réelle, à bonne distance. Les Anglais s'avancent; les Arabes attendent; les Anglais tirent, les Arabes tombent; les Anglais se ruent à la curée: tout a disparu. Et pendant des jours et pendant des lieues de pays, la même duperie raille l'ennemi effrayé d'un si incompréhensible sortilège et se demandant comment, si rapides que soient leurs chevaux, les Arabes peuvent si instantanément disparaître, — *en enlevant leurs morts!* Cette lutte contre des fantômes épuise les Anglais, qui vont toujours, imprudents et entêtés, enfin sont cernés par les cavaliers, grâce à un suprême stratagème, et massacrés. — sans avoir compris, mais dans les yeux la vague horreur d'une épouvantable et démoniaque ironie (2).

(1) Improvisation reconstituée dans « Villiers de l'Isle-Adam intime », *Le Figaro* (31 août 1889).

(2) Noté par Remy de Gourmont, *Mercur de France* (août 1890).

LETTRES

A H. DU PONTAVICE DE HEUSSEY

I

Mon bien cher poète (1),

— Et votre santé?... J'espère qu'elle s'est éclaircie. — A votre place, je me porterais comme un ou plusieurs monts blancs ; mais basta...

Je suis sûr qu'à cette heure, vous ne désirez qu'une soixante-douzième partie d'échecs : toutefois, si vous venez à partir pour la grande nuit, vous savez, ayez l'obligeance de me prévenir, afin que je compose, pour votre gloire, et

(1) Hyacinthe du Pontavice de Heussey, né à Tréguier en 1812, mort à Londres en 1876. Disciple de Vigny, son œuvre poétique a été réunie en deux volumes (Paris, Quantin, 1887). Son fils, Robert du Pontavice, né en 1848, mort en 1894, a publié sur Villiers de vivants souvenirs (Paris, Savine, 1893), qui demeurent avec la fort belle étude de M. Édouard de Rougemont (Paris, Mercure de France, 1910), et le pittoresque essai de M. Fernand Clerget (Paris, Michaud, 1913), au premier plan des ouvrages « à consulter ». Robert du Pontavice a fixé les caractéristiques de l'attrayante physionomie de son père : féru d'occultisme, teinté de socialisme, comme Leconte de Lisle, lequel collabora dans sa jeunesse aux publications phalanstériennes des disciples de Fourier, épris de la philosophie de Hegel. Il initia Villiers à l'hégélianisme et quelques traces de cette influence se retrouvent dans *Isis*, qui lui est dédié, dans *Claire Lenoir*, et dans le Maître Janus d'*Axël*.

pour l'esbaudissement de tous, quelque fantaisie funèbre en mi bémol : c'est du meilleur *ton*, et cela me poserait.

Je n'ai point reçu de lettres de mon intéressante famille : Le Ménant (1) et moi, nous sommes dans la pauvreté ; ce qui fait que malgré tout mon bon vouloir, je remets à quelques jours, si vous le permettez, le remboursement de votre charmant service : — ne me maudissez pas, il n'y a pas de ma faute, et je publie partout vos louanges, — et votre urbanité.

D'ailleurs, c'est votre faute : cela vous apprendra à rendre service : — je vous demande un peu, si, au dix-neuvième siècle, il est permis de prêter de l'argent à ses amis ! — Vous voulez donc qu'on vous montre au doigt, quand vous entrez dans un salon ! — Je vous dénoncerai comme coupable de lèse-égoïsme, à la société moderne ; — cela vous sera bien ennuyeux ; mais, voilà ce que c'est.

— Les épreuves de master Perrin (2) sont du dernier comique : Le Ménant et moi nous avons fait plusieurs gorges-chaudes en les apercevant. — Je vais lui écrire une petite épître goguenarde qui lui fatiguera le cervelet. — Voici un échantillon de sa manière : tout est de cette façon :

L'vfaige de Don Jvan & def pêchevrs du golfe.

L'usage de Don Juan et des pêcheurs du golfe.

Voilà dans un vers impossible l'imprimerie de cet homme.

C'est une plaisanterie un peu trop chargée, n'est-ce pas ?

(1) Cousin du poète Louis Tiercelin, qui a parlé de lui, dans un chapitre des *Bretons de Lettres* (Paris, Honoré Champion, 1905), consacré à Villiers de l'Isle-Adam. Le Ménant des C..., dit Tiercelin. Des recherches bibliographiques nous permettent de préciser qu'il s'appelait : Amédée Le Ménant des Chesnais. Il publia des ouvrages d'apologétique, notamment *La Foi catholique*, chez Palmé, en 1872. Il mourut avoué à Montfort-sur-Meu. Il avait six ans de plus que Villiers, qui lui a dédié des vers (t. X des Œuvres complètes, p. 133). Auteur d'un *Commentaire de l'Évangile*, en cinq volumes, chez Bray et Retaux, dont Villiers, un peu avant sa mort, lui accusa réception dans ce billet, reproduit par Tiercelin : « *Mon cher Amédée, je viens d'achever la lecture de votre admirable livre ; j'en parlerai le plus tôt possible. Adieu et merci. Villiers de l'Isle-Adam ; ce 12 juillet 1888.* »

(2) Maître imprimeur de la librairie Scheuring, à Lyon, qui édita les *Premières Poésies*.

Entre nous, il faut être toqué pour avoir eu cette idée-là. — Vous figurez-vous bien un volume de cette force sur papier jaune ? Le Ménant dit que ce sera phosphorescent.

Le fait est que c'est drôle et que, dans mes œuvres complètes, un jour, si j'ai jamais des œuvres complètes, je pourrai me donner ce spectacle : quant à présent, — Zut ! Je définis ainsi Perrin : C'est le *nec plus ultra* grimaçant d'une typographie surannée, — ou, si vous préférez, c'est le grattoir mystique de la presse guttenbergienne ! — autrement dit, le tombeau de l'idée. —

Maintenant passons à des choses moins aléatoires. Montfort est une ville, ou plutôt... oui, je dis bien, une ville, — pleine de boue et de calme. — Nous y vivons sous les ailes joyeuses de ce vieux séraphin, qu'on appelle la gaieté. —

Ce pays pullule d'honnêtes gens : c'est à ne pas s'y reconnaître, quand on vient de Paris.

Il y a un moulin, un moulin pour de vrai, absolument comme dans les tableaux de Rosa Bonheur (nature morte). — Le Ménant déverse quotidiennement à la fenêtre son speech dévot, et son spleen métaphysico-transcendantal. Les passants, effarés et rares, l'écoutent... l'écoutent... et accompagnent ses discours sur l'air : il a des bott, bott, bott !

Ce qui produit un effet pour lequel je le congratulate vivement.

— Nous demeurons sur la place, ce qui triple l'intérêt du coup d'œil. — Moi, je rime paisiblement, au milieu du tumulte.

A bientôt, cher et aimable poète, recevez l'assurance de mes sentiments d'amitié la plus simple et la plus vraie.

Je vous serre la main et vous embrasse de cœur : — rassurez-moi sur votre santé, si vous avez le temps. —

A. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

II

Ah ! mon cher ami (1), quelle vie de forçat ! quelle absurdité ! J'ai envie de faire comme X... Cependant, j'ai de bonnes nouvelles. Je pars pour Paris, dans six semaines. Je travaille ferme... Je n'ai pas voulu dire les bombances de notre voyage, de crainte que le vent tournât et qu'on ne dise que je suis toujours le même... La bonne maman (2) avait des raisons pour être de mauvaise humeur. Papa, que j'aime bien, mais qui est étonnant, n'était pas pour peu de chose dans sa mauvaise humeur. Enfin c'est passé et j'espère que je vais entrer dans le devenir, sinon d'une réputation magnifique, du moins d'une dignité potable.

III

Je vais utiliser mes moments de répit (3) à m'oindre de cold-cream et à me baigner de diverses façons pour être propre dans une certaine mesure en arrivant. Sombre sera pour moi le moment où j'avancerai le pied sur le tapis de quelques nobles salons de la fashion parisienne. Je serai comme je pourrai, afin que, si vous m'exhibez à M^{me} d'O... je ne vous fasse pas trop honte. Enfin, vous me direz comment il faudra faire. J'ai l'honneur de vous inviter, cher ami, à vous bien porter, ensuite à souper, le 20 novembre prochain, à minuit. Je vous attendrai au café Riche. Donnez-moi votre adresse à Paris. Je ne vous ennuierais pas trop,

(1) Lettre adressée à Hyacinthe du Pontavice, le 29 septembre 1861, de Saint-Brieuc, où Villiers était en vacances avec sa famille.

(2) M^{me} de Kerinou, tante et mère adoptive de la mère de Villiers.

(3) Cette lettre fait suite à la précédente, à la date de novembre 1861.

mais, du reste, vous savez, vous me connaissez, et enfin je vous aime de tout mon cœur

MATHIAS (1).

A LEMERCIER DE NEUVILLE.

Hier vous m'avez donné (2) une grande et large idée à laquelle j'avais déjà pensé du reste, mais que vous avez enfoncée dans mon cerveau.

Nous sommes tous deux, il nous faut de la gloire, ne riez pas.

Vous allez compter. Vous avez déjà au front une certaine quantité de rayons (les rayons de la *Muselière* (3) et de Sainte-Pélagie !...); moi je n'en ai pas encore; ce n'est évidemment pas assez ni pour vous, ni pour moi. Ce qu'il faut au siècle nouveau, qui s'éveille pour ainsi dire, couché sur les tombeaux des grands poètes et des grands artistes, — c'est le génie de création qui bouleverse le théâtre et un autre génie dramatique sur lequel la pensée du poète soit profondément empreinte; un de ces hommes sculptés dans les Kean et les Frédérick Lemaître, doué de ces poses de marbre, d'une de ces voix de tonnerre dont on fait les rapsodes.

Qu'est-ce que ce drame? Une première pierre, peut-être, de l'édifice dramatique qui mugit dans ma tête, et dont vous êtes la colonne. Croyez-moi, quand Victor Hugo ronflera pour toujours dans son suaire de gloire et d'immor-

(1) On sait que Villiers était ainsi prénommé dans sa famille.

(2) Villiers avait dix-sept ans quand il écrivait cette lettre à Lemercier de Neuville, de huit ans son aîné; de Neuville a reproduit la lettre dans ses *Souvenirs d'un montreur de marionnettes* (Paris, Bauche, 1913). La lettre est donc antérieure d'environ quatre années à la publication des *Premières Poésies*.

(3) Lemercier de Neuville avait publié en 1855, sous ce titre, un petit journal autographié, texte et dessins, arrêté au douzième numéro, et qui lui valut du gouvernement amende et condamnation à la prison.

talité... je suis sûr que je monterai jusqu'au trône de la pensée où il s'est assis.

Il faudra l'emporter d'assaut !

Vous serez l'épée, moi je serai le regard.

Dix ans ! Dix ans ! Est-ce trop, ou trop peu ? — Je me suis donné cela — et il faudra que j'y sois monté ! Vous ignorez ce que j'ai fait pour vous parler de la sorte, eh ! bien, je vous lirai quand ce misérable premier drame sera terminé, je vous lirai quelques-uns de ces vers qui « dans quelques syllabes, contiennent tant de choses », et vous verrez.

Maintenant, rentrons dans la vie réelle et tâchons *d'oublier l'avenir*, au bénéfice du chétif présent.

A UN PARENT.

Monsieur,

J'ai remis de jour en jour (1) à vous remercier et à vous envoyer mon petit bouquin (2), parce que je comptais vous le porter moi-même dans un prochain voyage. En vérité, je suis désolé de ce retard : vous avez été si charmant de m'envoyer le billet de concert !... et dire qu'il m'a fallu partir, immédiatement, sans pouvoir applaudir votre belle voix, — que j'admire tant ; — ce qui m'a été, je vous assure, une grande privation ; mais une cause désagréable et sérieuse me forçait de quitter le jour même, à 4 heures. Votre billet n'a pas été perdu : mon père qui se trouvait à Rennes, en a profité et a été comme moi dans l'enthousiasme de votre superbe voix.

Croyez, monsieur et cher parent, que je vous suis on ne peut plus reconnaissant de cette attention et que s'il m'était

(1) Reproduite en *fac-similé* dans le livre de M. Le Noir de Tournemine (*Autour de Villiers de l'Isle-Adam* ; Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1906).

(2) Les *Premières Poésies*, très probablement, ce qui place cette lettre vers 1860.

jamais donné de pouvoir vous être quelque peu utile, je ferais de mon mieux.

Merci, encore une fois.

Je présente mes respects à M^{me} Hédon. — A mon prochain voyage, j'irai vous serrer la main et vous remercier de vive voix, puisque vous le permettez.

Agréez,

Monsieur et cher parent et ami
mes meilleurs sentiments.

AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Saint-Brieuc, rue Vicairie, 17.

P. S. — Ma bonne maman, ma mère et mon père me chargent de vous remercier aussi.

A. M. EPHREM HOUEL.

Mon cher oncle (1),

Je vous remercie, et du fond du cœur, de votre lettre et des excellentes choses que vous me dites. Je tâcherai, Dieu aidant, que vous soyez bon prophète.

J'ai bien changé de deux façons depuis que nous nous sommes vus. Je suis propre. Je ne fais pas de dettes et je n'ai pas l'extérieur d'un poète *épic*. Je tâcherai d'aller à Paris (quand je pourrai travailler dignement et sans interruption dans un endroit quelconque de cette seule ville possible pour moi). Je suis loin d'avoir la science infuse

(1) Terme à prendre selon l'acception bretonne. Le baron Ephrem Houel du Hamel, ancien inspecteur général des haras, était alors retiré à Saint-Lô ; auteur de nombreux ouvrages sur l'hippisme. Villiers de l'Isle-Adam, dans le premier numéro (13 octobre 1867) de sa *Revue des Lettres et des Arts* a donné de lui des pages qu'il a précédées de quelques lignes. Cette lettre a été écrite de Saint-Brieuc, entre 1861 et 1862.

dont m'ont gratifié mes critiques, mais j'ai, encore moins, la bourse infuse. Et je vous ai dit, mon cher oncle, que je ne ferai ni voudrais pour aucun prix faire de dettes ou vivre indignement. Papa devient toujours millionnaire et je l'aime beaucoup, malgré ce tic formidable. Mais je préfère compter sur ma bonne maman qui est une femme inépuisable et une chrétienne comme on n'en voit pas. De ce côté, j'espère que tout ira bien et si je puis être et paraître un honnête homme, à défaut d'autre couronne, je me contenterai de celle-là dans ce bas monde.

Votre bienveillance m'encourage à vous envoyer une petite chose pour le journal. J'écris des vers pour me distraire de ma prose maintenant. *Wilhem de Strally* (1) va bientôt paraître. Je suis au milieu du troisième et dernier volume de cette étude. (Il s'agit d'une application pratique de la théorie des Anciens touchant l'âme double.) Cela me fait tinter les grelots de la folie aux oreilles. Je n'aborderai la Tentation (2) qu'avec frayeur. J'ai de vastes cadres dans la tête. Dieu sait ce qui en adviendra !

Mon second volume de vers, *Les Assomptions humaines*, ne sera prêt que dans huit ou dix mois. Puis, j'ai l'idée de divers drames sans trop de poignards. Enfin, nous verrons bien. Toujours est-il que je passe de singulières nuits.

L'invitation que vous m'avez faite, mon cher oncle, relativement aux vacances de mon cousin (le voyage à Saint-Lô) m'a fait bien du plaisir et je ferai ce que je pourrai pour en profiter. Cependant, j'ai de la peine à laisser la pauvre bonne maman un peu seule. Elle est vieille (et bien portante, grâce à Dieu). Mais je trouve d'une poésie bien supérieure à mes rimes de lui faire passer agréablement ses dernières soirées. Je regretterai bien de ne pas voir ma bonne et blonde cousine et ma brune (elle était brune, ma parole d'honneur) autre bonne cousine. Comme elles doivent être grandies. Ma tante devrait bien faire un

(1) Œuvre annoncée au verso de la couverture des *Premières Poésies*. Wilhem de Strally-d'Anthas est, dans *Isis*, le nom du principal personnage.

(2) *La Tentation sur la Montagne*; indiquée parmi les « œuvres à paraître », dans la première édition d'*Isis*.

voyage à Saint-Brieuc et si elle y venait jamais pour affaires ou autres détails, je me mets à sa disposition complète pour lui faire voir les choses, très peu curieuses, de la ville. Notre maison est grande et il y aurait trois chambres disponibles. Ma cousine doit bien jouer du piano. Parlez-lui donc, je vous en prie, du *Carillonneur de Bruges*. Elle verra que je jouis, entre autres qualités, d'une mémoire d'enfer.

Ce qui m'a empêché de voir M. Feuillet, c'était mon absence de vêtements. J'en ai vu de rudes pour mon âge et tout n'a pas été, pour moi, roses et chèvrefeuilles. Bah ! je suis à peine majeur et quelques bons encouragements comme les vôtres dissiperont ces nuages peu gais. Sur ce, mon cher oncle, je vous serre la main avec un respect et une amitié sincères.

A. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

P. S. — A la page 8, deuxième alinéa de votre magnifique ouvrage sur le CHEVAL, il y a vingt lignes que j'admire à l'égal des plus belles pages de prose qu'il m'ait été donné de lire. Je vous assure que je l'ai (*sic*) récité bien souvent avec enthousiasme, car la fin est un trait tout bonnement sublime. Ne vous ai-je pas pris, dans l'excès de mon admiration, une expression : « le groupe arrondi des enfants d'Adam » ? Ce mot m'a charmé et je l'ai employé dans le second chant d'HERMOSA (1) :

Au groupe arrondi des bergers...

Vous me passerez ce sans-gêne, n'est-ce pas ? mon cher oncle. Vous pensez bien que j'ai trouvé d'autres belles choses que celle-là dans votre livre, que j'ai lu et relu. Je vous en réciterai des morceaux. Oh mais ! vous devez savoir fort bien votre haute valeur d'écrivain et je vous demande pardon de m'en être aperçu un peu tard.

(1) *Premières Poésies*.

A CHARLES BAUDELAIRE.

I

Saint-Brieuc, Rue Saint-Gouëno, 4 (1).

Monsieur,

Je sais, dans ma très petite expérience, combien il est pénible d'écrire une lettre. On n'écrit presque jamais (j'entends les esprits à de certaines allures) que par nécessité — ou besoin vague de se dégrossir l'esprit.

Veillez donc penser, je vous en prie, que j'estime trop la valeur de votre précieux temps pour vous demander une réponse : vous m'écrirez si vous avez un loisir à perdre, quand il vous plaira, dans un an, six mois, jamais, si bon vous semble : je ne vous en aimerais pas moins, je comprendrai cette petite préface de Ricardo et je serais désolé que mon admiration vous gênât le moins : Ceci soit dit avec sincérité !

Combien je regrette les conséquences de ces jours derniers ! Vous m'avez vu sous des conditions déplorables : j'étais à la fois — très troublé par le vin — le manque de sommeil — et le saisissement de vous parler. Combien de bêtises me sont échappées !... mais je pense que vous n'êtes pas de ceux qui jugent les gens sur un fait.

Mes relations fantaisistes — j'ai frayé, par entraînement, avec des individus de joyeuse imagination — doivent être mises sur le compte de mon extrême jeunesse ; cela s'oublie assez vite ; il ne s'agit que de rompre vite, et de monter vite, ce qui ne tardera guère pour moi, je pense.

Allons, voilà qui est bien ; votre profonde et habituelle délicatesse ne méprisera pas l'humilité de cette petite épître : je n'écris pas de la sorte à tout le monde ; vous êtes mon aîné, cela dit tout.

(1) Lettres écrites de 1860 à 1862.

Quand je pense que je n'ai pas répondu l'autre soir à M. R... (charmant compagnon, du reste, par exemple!) lorsqu'il me demandait ce que vous aviez créé :

« Qu'entendez-vous par créer? — Qui est-ce qui crée ou ne crée pas? Que signifie cette chanson, et ce refrain d'avant le déluge? Baudelaire est le plus puissant, et le plus un, par conséquent, des penseurs désespérés de ce misérable siècle! Il frappe, il est vivant, il voit! Tant pis pour ceux qui ne voient pas! »

Mais, je n'étais pas dans mon sang-froid ce soir-là. Ce sera pour la prochaine occasion. Excusez, je vous en prie, les nombreuses inepties, les rimes légères, et les enfantillages que j'ai laissés dans mon bouquin. Il y a trois ou quatre pages passables : c'est une demi-promesse; j'espère vous envoyer bientôt une prose moins jeune que mes vers! Allons, je vous aime et vous admire, mon bien cher grand poète; et je vous serre la main avec bonheur.

P. S. — Je suis presque brouillé avec ma famille. J'attends quelque argent pour retourner vivre à Paris : vous me permettez de vous faire une petite visite; je ne crois pas dépasser le but en disant que j'ai quelquefois du bon — avant le champagne.

II

Je vous remercie de tout mon cœur de vous être souvenu de moi : que voilà de pensées claires et superbes! Comme on se sent de votre avis en vous lisant! Comme vous savez bien vous écouter impersonnellement dans celui qui vous lit! Je vous admire.

Je me suis rencontré avec vous au sujet de Wagner, et je vous jouerai Tarnhauser quand je serai installé dans votre voisinage. Le grand musicien peut réciter, lui aussi, ces vers de statue :

Contemple-les, mon âme, ils sont vraiment affreux!
Pareils aux mannequins, vaguement ridicules..

Quand j'ouvre votre volume, le soir, et que je relis vos magnifiques vers dont tous les mots sont autant de railleries ardentes, plus je les relis, plus je trouve à reconstruire. Comme c'est beau ce que vous faites ! *La Vie antérieure*, *l'Allégorie des vieillards*, *la Madone*, *le Masque*, *la Passante*, *la Charogne*, *les Petites Vieilles*, *la Chanson de l'Après-midi*, — et ce tour de force de *La Mort des Amants*, où vous appliquez vos théories musicales. *L'Irrémédiable*, commençant dans une profondeur hégélienne, *les Squelettes laboureurs*, et cette sublime amertume de *Réversibilité*, enfin tout, jusqu'au duo *d'Abel et de Caïn*... C'est royal, voyez-vous, tout cela. Il faudra bien que tôt ou tard, on en reconnaisse l'humanité et la grandeur, absolument... Mais quel éloge que le rire de ceux qui ne savent pas respecter ! Ne vous irritez pas de mon enthousiasme ; il est sincère, vous le savez bien.

P. S. — Ne m'écrivez pas, je vous en prie. L'Art est long et le temps est court ; je le sais aussi bien que personne, moi qui travaille dix heures par jour à faire une page de prose ; vous n'avez rien à me dire, et je devine que vous ne me voulez peut-être pas trop de mal, ainsi ne prenez pas de peine pour moi. Quand j'aurai terminé les premiers volumes de *Isis*, je vous en enverrai un exemplaire. Je ferai avec votre permission une étude sur vous : si vous ne la trouvez pas bien faite, vous la brûlerez et il n'en sera plus question. Je n'ai pas d'amour-propre, quand j'ai mal écrit, maintenant ; je vous l'assure. Vous vous êtes affirmé davantage dans votre étude sur Wagner que dans celle de Gautier : tant mieux ! *Ça pleut déjà dru comme mitraille et de la haute façon, ça m'a ranimé*. Dans dix ans, il ne restera pas cinquante pages des romans à reconstruction de faits, quand on ne juge que le fait... Et, au revoir. Pardonnez le griffonnage ; je l'ai effacé parce qu'il était dogmatique et que je n'ai rien à vous apprendre.

Encore un *Post-S*. A propos de l'étude dont je vous parle, ne pensez pas que je veuille recommencer la fable de l'Ours et du Jardinier. Je n'ai plus le même style du tout, comme de raison, quand j'écris une lettre et lorsque j'écris une

page littéraire. Vous ne me jugerez pas sur mon déplorable bouquin, et vous aurez de l'indulgence. Je vous affirme que je fais du beau et du très beau dans ce moment-ci — et que vous n'en serez peut-être pas mécontent : vous serez même étonné de la différence, je ne crains pas de vous le dire, si vous voulez bien y jeter un coup d'œil. Vous ne croirez pas que c'est moi. Ne riez pas trop, je vous en prie, de cette folie, et prenez tout ceci avec bienveillance. Je ne vous écris pas rue d'Amsterdam, craignant que vous ayez changé de maison.

III

Saint-Brieuc, rue Saint-Pierre, 14.

Mon cher Baudelaire,

Je vous ai gardé, comme on dit pour la bonne bouche : voici le résumé (dans ce qu'il peut avoir d'ingénieux) du pèlerinage que vous savez (1). Le R. P. Dom Guéranger est, je crois, un homme d'une imagination logique et d'une science absolument quelconque ; il jouit d'une qualité que vous estimerez : *la froideur attrayante*. 57 à 58 ans. Il était prêtre à 21 ans ; docteur en théologie à 23 ans ; licencié en droit, licencié ès lettres et docteur ès sciences à 38 ans. Il parle 7 à 8 langues actuelles et n'ignore pas les dialectes hébraïques au point de le céder à M. Renan. Il a trouvé moyen, sans un sou, de relever l'abbaye de Solesmes, sans s'interrompre pour cela, et sans quitter une rude partie engagée entre lui et tous les évêques de France au sujet de la Liturgie ancienne qu'il a réussi à faire rétablir dans toute sa pureté, presque partout ; mais il a fallu écrire une douzaine de volumes fantastiques de science religieuse, arracher des bulles pontificales, lutter contre son évêque, abîmer pendant un an, tous les quinze jours, M. de Broglie

(1) Le séjour de Villiers à Solesmes se place en septembre 1862.

(au sujet du Labarum et, généralement, des miracles) se lever à 4 heures, se coucher à 11 heures, manger de la salade le soir et un peu de soupe dans une écuelle le matin, conserver du temps pour le bréviaire et pour la direction de l'Abbaye (60 moines), tout quitter au coup de cloche de la Règle, causer avec des milliers de visiteurs, surveiller un anévrisme et une propension mosaïque au bégaiement, afin de ne pas perdre la tête et avoir un front deux fois haut et vaste comme celui de Victor Hugo. Vous voyez que ce n'est pas une brute, et pour me servir d'une expression de du Terrail (si vous voulez bien pardonner cet ignoble mouvement d'amour-propre) j'ajouterai que : « je ne suis pas trop mal dans ses papiers. »

Il est flanqué de deux têtes qui sont presque également admirables : le Père Économe et le Père Prieur : Dom Fontanes et Dom Couturier : deux colosses au physique et au moral. La Bibliothèque (j'oubliais de vous dire que ces deux colosses et lui sont charmants de bienveillance, de profondeur et de *naïveté*, au point de s'amuser et de faire des calembours), la Bibliothèque contient environ 20.000 volumes : on m'y laissait seul, tous les jours, faveur inconnue à bon nombre de gens (nouveau mouvement d'amour-propre), vous jugez si j'ai, comme on dit, profité de l'occasion. J'ai des notes assez curieuses, je crois pouvoir l'affirmer. Bref, je tiens *Samuèle* (1), et si mes prévisions ne sont pas entachées de niaiseries, j'ai réellement quelque chose de — sinon de plus grand, je parle au point de vue de la dimension du volume — du moins d'aussi large que l'idée de Faust. C'est réellement estomirant qu'on n'ait pas encore pensé à une chose, ou que, si on y a pensé, on ne l'ait pas traitée avec amplitude et magnificence. Je vous écrirai cela : vous jugerez.

Voici, en attendant, une petite légende qui ressemble un peu à l'un de vos poèmes en prose (2), l'Étranger. Je traduis du latin :

(1) Annoncé en août 1862, comme devant constituer la troisième partie d'*Isis*. Ainsi que l'a rapporté M. Alexis von Kræmer, dans sa thèse publiée en 1900 à Helsingfors, la suite d'*Isis*, *Tullia Fabriana* et *Samuèle*, a été écrite et perdue.

(2) Le poème parut pour la première fois dans la *Presse* du

Il y avait un moine — un parfait et ancien religieux — qui avait fait un pacte avec le Diable ; je veux dire qui avait accepté les services d'un démon mixte. Ce démon n'était pas, en son âme et en sa condamnation, des plus coupables ; il avait, dans les temps effroyables où se joua le grand conflit, il avait subi l'entraînement vague et presque moutonnier de Lucifer. Il ne s'était pas prononcé sur le fameux *Non Serviam* et s'était trouvé précipité hors de la joie et de la lumière, avant d'avoir eu seulement le temps de se reconnaître. De sorte que sa vie était comme un rêve et qu'il ne savait plus ce qui était arrivé. Il n'était pas mauvais, mais il avait contracté la manie de la chute, en voyant se culbuter, dans l'ombre et dans la foudre, le pêle-mêle des légions noires ! Puis... avec les longs et interminables siècles, avec l'insensible habitude de l'étonnement, il avait cublié cela, tout cela : il avait oublié.

Enfin vous comprenez ce que je veux dire. Vous seul pouvez exprimer cela aujourd'hui.

Donc, un jour il avait remarqué la terre, et trouvant confortable d'y rester aussi bien que dans les endroits où il était auparavant, il s'en alla dans les environs d'un monastère, car il aimait le silence. Là, je vous dis qu'il eut l'occasion de rendre service au vieil abbé, on ne sait pas comment. Le vieil abbé — un bon zig ! — comprit de suite (toutes ses réserves de conscience faites) l'horifiant malheur qui avait dû arriver dans l'éternité au petit bonhomme infernal, et il ne déchargea pas de malédictions nouvelles sur son mélancolique et monstrueux visiteur. Il lui demanda, ne voulant pas être en retard avec un pareil personnage, s'il pouvait, à son tour, lui être quelque peu utile ou même agréable. Il insista, en voyant le pauvre démon secouer tristement ce qui lui servait de tête. — Eh bien, dit celui-ci, puisque vous me proposez, je vous dirais que vous pouvez me faire du bien. — Et comment ? dit le moine. — Ah ! dit le démon, vous êtes bien le maître de faire bâtir un clocher ici ? — Oui, dit le moine. — Alors faites bâtir un clocher avec une grande cloche, et puis faites-la aller

la nuit, quand vous pourrez. — Pourquoi ? dit le moine inquiet. — J'aime les cloches... le son des cloches... les belles cloches...

N'est-ce pas qu'elle est belle ? Mais, dame, je n'ai fait que des phrases où vous feriez de la pure beauté, vous. Enfin, je vous l'offre, si elle peut vous sembler possible.

Je termine en attendant une prochaine lettre en vous recommandant deux livres :

La Mystique de Goerres, 5 vol. in-8 (divine, naturelle, diabolique), édit. Poussielgue, rue Saint-Sulpice, trad. de l'allemand par Sainte-Foy.

Et *La Vie de Jésus-Christ*, par le docteur Sepp, 2 vol. in-8, même trad., même lib., année 1860 ou 59. Si vous ne les connaissez pas, cela vous fera peut-être plaisir. C'est très curieux.

A GUSTAVE FLAUBERT.

I

Monsieur,

Je ne sais comment vous remercier de votre visite. Vous avez rencontré mes augustes parents ; mais, comme ils ne connaissent, en fait de littérature moderne, que Riquet à la Houpe, Nostradamus, et, sauf votre respect, M. Belmontet, vous avez dû vous trouver dans la surprise. N'allez plus là, c'est un coupe-gorge : on assassine les voyageurs dans l'escalier.

Je vis seul et je travaille beaucoup ; je demeure à l'hôtel du Brésil, passage Dauphine. Ceci soit dit, en cas que la pluie vous surprenne aux environs. Si je savais l'heure où vous êtes visible, ce serait pour moi un grand bonheur d'aller vous serrer la main ; car je vous admire et vous êtes, dans le fond de ma pensée, un poète colossal et l'un des plus grands écrivains qui aient existé. D'ailleurs, vous

savez bien ce que je pense, naturellement ; ainsi à quoi bon vous dire tout cela !

Veillez bien recevoir, de nouveau, mes sentiments de reconnaissance profonde pour les heures que vous m'avez fait passer.

COMTE AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

II

Paris, 25 mai 64.

Monsieur,

Je viens de recevoir une lettre signée : « Vicomte de Menou », probablement un descendant du grand législateur indien. Je ne connais pas ce vicomte. Il m'est recommandé, à titre de mourant, par mon ami Catulle Mendès, auquel j'avais montré la lettre si aimable et si flatteuse que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Je serais allé vous voir et vous remercier, si j'avais eu moins de mariages, d'imprimeurs et de directeurs de « spectacles » sur le dos. Vous avez dû penser que des empêchements bizarres étaient survenus, ce qui fait que j'ose encore vous écrire. Voici le vœu du jeune homme en question. Il s'agirait d'une lettre de vous, n'importe laquelle ; — cette lettre, jointe à celle de plusieurs grands hommes, serait imprimée en tête de son livre (qu'il se propose, dit-il, de publier, comme consolation, avant sa mort) — et cette lettre ferait acheter ce livre et en augmenterait la valeur aux yeux des libraires.

Quant à ce qui est de cette conclusion, je n'en doute pas un instant, mais, ne sachant comment s'y prendre, il désire « que, sur l'avis de Mendès, je le recommande à vous ! »

Mais... c'est à peine si j'oserais me recommander moi-même ! et je ne sais en vérité que dire et que répondre, si ce n'est cela.

Enfin voilà ce que c'est ; — voyez maintenant si vous ne trouvez rien d'énorme dans l'accomplissement de ce que demande « mon protégé ».

Dans tous les cas, ce ne serait peut-être pas une mauvaise action, et il est toujours agréable de rendre service à des gens qu'on ne reverra plus.

Recevez, monsieur, de nouveau, l'hommage bien sincère de ma sympathie et de mon admiration.

COMTE AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.
7, rue Saint-Roch.

A J. ET ED. DE GONCOURT

I

Paris, le 25 septembre 1867.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous avertir que je fonde (comme les journaux vous l'ont appris sans doute), une nouvelle Revue, *La Revue des Lettres et des Arts*. Le premier numéro paraît le 6 octobre prochain — et les autres paraîtront tous les samedis : trente-deux pages, in-quarto.

Je viens vous demander soit un article de critique, soit quelques appendices de votre beau livre *Idées et sensations*, soit, enfin, ce qu'il vous plaira : je n'ose vous demander une œuvre entière, à cause du petit nombre de pages de la *Revue*. Mais ce que vous écrivez, d'ailleurs, ne se mesure pas au mètre.

Ceux qui vous admirent, et je suis du nombre depuis longtemps, seraient heureux, je pense, de vous voir donner à cette feuille de bonne intention, l'illustration littéraire de votre nom et de votre haut talent.

MM. Leconte de Lisle, Flaubert, Vacquerie, T. de Banville, P. Boyer, de Lyvron, Richard Wagner, de Hérédia, de Gasparini, Mistral, Asselineau, etc., sont des nôtres et vous ne serez pas en trop mauvaise compagnie. Les chroniques, mêmes, à la *Revue*, seront faites par des jeunes gens très passables.

Je serai donc charmé de vous compter parmi nous et je vous prie de vouloir bien m'écrire à ce sujet le plus tôt que vous le pourrez, afin que je vous garde l'une de ces meilleures places que personne ne saura, dans tous les cas, remplir mieux que vous.

Agréez, Messieurs, mes sentiments de haute considération et de cordiale sympathie.

AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

5, rue de Choiseul, aux Bureaux de la *Revue des Lettres et des Arts*.

II

Paris, le 21 novembre 1867.

Messieurs,

Je viens vous rappeler la gracieuse promesse que vous m'avez faite et c'est avec une impatience fort compréhensible que j'en attends la réalisation.

Avez-vous trouvé quelque chose au fond de vos cartons ? Une nouvelle pouvant tenir trois ou quatre numéros ?

Celle qui a, jusqu'ici, occupé si indignement la place d'honneur sera terminée samedi en nuit : il serait désirable au moment où le premier volume de la *Revue* sera mis en lumière que le second s'annonce mieux.

Je compte donc sur un mot de vous le plus tôt possible.

Aussitôt qu'un peu de rép't me sera laissé (*Claire Lenoir* ayant été composée au fur et à mesure, entre les rares moments que me laissait la rédaction du journal), aussitôt, dis-je, que je pourrai, je ne manquerai point à un devoir de reconnaissance littéraire que votre belle étude, *Manette Salomon*, m'impose absolument. Je m'efforcerai de rendre compte de ce style minutieux, savant, vivace, qui a l'intensité de la peinture ; cela touche au *physique* ; les pages pleines de cet affreux comique moderne, pris sur le vif, sont vraiment des pièces à l'appui pour les historiens futurs.

Bref, c'est un livre admirablement fait, extrêmement

amusant, et c'est l'œuvre de deux grands artistes. Ne m'en veuillez pas de cette sincérité : je vous dis une opinion, — et vous savez mille fois mieux que moi si elle est bonne ou mauvaise (1).

Agréez mes sentiments de sympathie et de haute estime,
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

A VICTOR HUGO (2)

9 janvier 1876.

Mon cher et bien-aimé Maître,

Je viens d'écrire à M. Michaëlis que, vous prendre une minute dans la journée était tout simplement un fait inqualifiable de sacrilège commis envers l'humanité ; — que par conséquent, il devait se borner à venir vous remettre, dans la soirée, aujourd'hui, les cinq manuscrits élus et à se retirer sans ajouter une parole, puisque vous savez d'avance et à jamais tout ce qu'il pourrait imaginer vous dire, la

(1) La seconde lettre est écrite sur papier à en-tête de la Revue. *La Revue des Lettres et des Arts*, dont Villiers était le rédacteur en chef, paraît du 13 octobre 1867 au 29 mars 1868. La collection compte 25 fascicules, en quatre tomes. Au sommaire du numéro du 15 mars 1868, on peut lire : *La maison que j'aime*, par Edmond et Jules de Goncourt. Il n'y a pas, au fonds Goncourt de la Bibliothèque nationale, d'autres lettres de Villiers de l'Isle-Adam, qui plus tard, en 1886, dédiait à Edmond de Goncourt la nouvelle : *le Secret de l'Echafaud*.

(2) Nous sommes redevables de cette communication à M. E. Drougard, professeur à l'Université d'Alger, auteur de remarquables études critiques sur les variantes de : *l'Intersigne*, *l'Annonciateur*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, puis de : *Claire Lenoir* (toutes trois réunies dans une collection créée par la Faculté des Lettres d'Alger), et qui prépare une thèse de doctorat sur Villiers de l'Isle-Adam. M. Michaëlis, qui est ici nommé, avait organisé fin 1875, un concours en commémoration de l'Indépendance des États-Unis ; Villiers présenta le *Nouveau Monde*.

parole humaine auprès de la vôtre ne me paraissant que gloussement confus.

J'ai diminué d'un tiers le nombre des cigarettes, dès aujourd'hui. Cependant je me suis demandé si la Réverie n'avait pas quelque vertu, moins directement apparente que celle de la Pensée.

Mais comme la règle est dans le Devoir, lorsque l'hésitation se présente, de se défier du plus agréable, la cigarette sera bannie peu à peu.

Ce soir, à table, placez-moi auprès de l'immortelle petite Jeanne ; j'en aurai bien soin. D'ailleurs, vous m'avez appelé hier l'un de vos enfants ; je tâcherai.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

P.-S. — Comme vous êtes d'abord gentilhomme, et puis pair de France, sénateur, et que vous avez encore beaucoup de titres, je vous écris sur une des dernières feuilles qui me restent de mon beau papier des dimanches. Ne vous fâchez pas : le Christ lui-même ne rougissait point d'être appelé gentilhomme ; « Fils de David ! » criait le peuple ; il n'a jamais ri ; pas même de cela. On peut bien faire comme lui ; cela n'empêche pas d'aimer l'Humanité.

Votre petit « Quatorzième ».

V.

LE PROCÈS « PERRINET-LECLERC » (1).

I

Monsieur le Rédacteur en chef,

Voici une réponse à l'article que vous avez publié à mon sujet. Je désire qu'elle suffise, pour le moment, à tous vos

(1) Villiers avait intenté un procès en diffamation aux héritiers des auteurs de *Perrinet-Leclerc*, repris en 1876, relativement au rôle attribué dans cette œuvre au maréchal Jean de Villiers de l'Isle-Adam. La première lettre fut adressée aux journaux en janvier 1877.

collègues de la presse qui ont bien voulu consacrer leur temps à s'occuper de mon nom, cette semaine.

On prétend qu'en intentant une action civile contre les intéressés au drame de *Perrinet Leclerc*, je n'ai fait que céder au désir d'établir ma filiation. Or, je ferai remarquer que voici trente-huit ans que j'ai eu le tort grave de n'y pas songer, la trouvant, avec plusieurs qui ont été nommés à cet effet, assez solidement établie pour me permettre de sourire devant toute discussion à son sujet.

Je ferai remarquer de plus que ce n'est que sur la sommation judiciaire des parties assignées, que j'ai été contraint de la produire. Il est donc assez étrange qu'un tel reproche me soit adressé, puisque ce sont mes adversaires qui m'attaquent sur ce point au moment même où je me désistais.

On a prétendu qu'il existait une lacune dans cette généalogie. La généalogie est une science exacte qui n'admet pas plus d'erreurs que l'algèbre. Cinq siècles ne signifient rien. Cela s'appelle douze générations. La Chancellerie de Malte, aux Archives de laquelle tient toute la noblesse de France et d'Europe, fait foi dans le monde entier et ne statue pas au hasard sur le descendant d'un Grand Maître comme celui dont je porte le nom. Qu'un clerc écrive un 3 pour un 9 sur l'expédition copiée à la hâte d'un bref de l'Ordre, et que, — malgré les deux ans d'enquête libre et ouverte que j'ai laissée à cet effet, — on invoque pareille erreur pour donner un démenti aux autorités absolues dont mes titres sont revêtus, ce n'est là, je le répète, que de quoi sourire, voilà tout. Du reste, je vais en saisir la Chancellerie de France.

... Je descends de Jean de l'Isle-Adam aussi directement que M. un tel descend de son père et, malgré les Chroniques de Saint-Denis, j'ai lieu d'en éprouver quelque orgueil.

On me demande quel intérêt j'ai eu à m'irriter d'un drame où sa mémoire sacrée et pure se trouvait outragée, et l'on prétend que j'ai voulu simplement me « faire de la réclame » à cette occasion. L'homme n'est que la pensée qu'il a (1).

(1) A rapprocher de cette pensée reproduite dans *La Revue indépendante* : « L'homme qui t'insulte, n'insulte que l'idée qu'il a de toi, c'est-à-dire lui-même. » (Remy de Gourmont ; « Quelques variantes d'Axël » ; *Revue indépendante*, juillet 1890.)

Pour toute réponse, je prie ceux qui ont eu cette pensée à mon égard de vouloir bien la conserver précieusement. Ils en sont dignes et je me garderai bien de revendiquer leur estime ou leur sympathie...

Il en est de cette affirmation comme de celle qui, soi-disant, a relevé un intervalle de filiation dans mes titres généalogiques vers l'an 1535. C'est une chose merveilleuse de voir avec quelle facilité un avocat met en doute les signatures de la Chancellerie de Malte, qui fait foi pour la noblesse du monde entier, des évêques attestant la notoriété publique, depuis trois cents ans, dans leur province, les visas des ambassades, des consulats d'Angleterre et de France et celui du ministre de la justice...

Je n'ai pas le droit d'accepter aucun examen du tribunal. L'examen de quoi ? De mes titres ? Mais le tribunal n'a d'autre ligne de conduite à suivre que de s'incliner devant eux. Ils sont établis par ceux-là seuls dont je relève. Une seule des signatures qui les couvrent suffirait pour qu'il en dût être ainsi...

Le texte de Malte porte : *Notum facimus et in verbo veritatis attestamus ut in judicio plena ac indubia fides adhibeatur...*

« Nous déclarons sous notre sceau et la bulle pontificale frappée en ce jour, pour témoignage qu'Armand de l'Isle-Adam, reçu chevalier de notre Ordre, a fait ses preuves de la manière la plus irréfragable, etc. »

« Nous, Caumartin, intendant de Champagne, attestons la généalogie, etc. »

« Nous, évêque de Saint-Brieuc, qui tenons aux chevaliers de Malte nous-même par les de Verdalle, attestons qu'il est de notoriété publique, depuis près de trois cents ans, etc. »

Qu'est-ce que vous voulez que le tribunal statue ou ne statue pas là-dessus ? Quel verbiage de la presse pourrait mordre sur ceci ? Ce sont des siècles. Il est un peu tard. La chose est.

II

Vendredi, 27 septembre 1877.

Mon cher ami,

Je suis *obligé* d'attendre novembre ; d'ici là je ne compte sur rien de positif (1).

Mon cousin est parent du préfet, M. de Traly ; on voulait que le *Nouveau Monde* fût joué à Bordeaux l'hiver prochain ; il y aurait eu l'élite du monde d'ici, à la première. J'ai répondu que je ne verrais pas d'inconvénients à cette exhibition si des travaux plus importants ne me privaient de disposer de mon temps aujourd'hui, c'est-à-dire du temps que nécessiteraient les répétitions. De là, grand émoi. Je laisse dire.

Je passe ma vie aux Archives de Guyenne ; j'y ai découvert plusieurs choses dont je te ferai part en t'envoyant le *Mémoire*, qui, vraiment, me paraît devenir, à tous les points de vue, une œuvre inattendue, curieuse et solide. J'ai réuni les citations de cent vingt-deux historiens ; il ne s'agit plus d'un fouillis rudimentaire, mais d'une œuvre pleine et une, qu'un enfant lirait avec intérêt, et où je mets, non pas les ressources de littérature dont je pouvais disposer ; mais où je fais concourir la clarté, et l'ordre d'une composition historique au but final que je me propose et vers lequel tendent tous les mots dont je me sers.

1^o Le texte du religieux de Saint-Denis, qui *ne se trouve pas* dans la traduction originale de *le Laboureur* (grand historiographe de France) se trouve, paraît-il, dans une

(1) Lettre envoyée de Bordeaux, à un ami. Elle a été publiée par M. René Martineau et appartient à la collection de M. Ricardo Vinès. Villiers y fait allusion à l'affaire *Perrinet* et à un *Mémoire* projeté, annoncé parmi les œuvres à paraître, sur les règnes de Charles VI et Charles VII.

traduction ultérieure. J'ai des raisons de croire à une interpolation. J'aurai des experts jurés pour contrôler l'écriture sur le manuscrit original, aux Archives. Ce sera singulier, à 460 ans d'intervalle, mais cela *peut* se faire. L'introduction de MM. Guizot et de Barante permet cela. De plus le texte dont j'ai découvert une copie, ici, contient un mensonge *d'ignorance* dont le religieux ne me paraît pas capable. L'Isle-Adam n'eut *le privilège d'Intendance des Fleuves et bois normands* (le texte latin, ici, porte : « Johannès, eques, dominus insulae-adae, fluviorum ac nemorum Normadiæ magister », ce qui signifie : Jean, chevalier, seigneur de l'Isle-Adam, maître des eaux et forêts de Normandie) ne lui fut obtenue que par sa mère, fille de Charles de Châtillon, grand-maître des eaux et forêts de l'État. — Il avait perdu son père, Pierre II de Villiers, à seize ans. Blessé à Azincourt en 1415 et prisonnier à Harfleur, il avait été rayé de ladite charge, parce qu'il n'avait prêté serment qu'au prévôt bourguignon (en 1412), pendant que Jean de Bourgogne était au pouvoir, lequel prévôt avait reçu la charge de Grand maître des eaux et forêts que lui avait cédée le comte de Saint-Pol, successeur de Châtillon, dans cette charge. En 1417, époque de la domination Armagnac ; le comte Bernard d'Armagnac l'avait privé de tout commandement. Donc, Jean de l'Isle-Adam, n'a jamais relevé, en réalité, ni par serment, ni d'autre manière, que du duc de Bourgogne. Ce qui implique une absurdité dans le texte du religieux et par suite dans l'arrêt du tribunal. Mais passons. — J'ai trouvé bien autre chose *quant au point de droit lui-même*. — A cette heure, j'ai mis la main sur un livre merveilleux, huit volumes, Ordre de Malte, jusqu'à nos jours, — inconnu à Paris — venant de paraître, — auteur bénédictin. — J'attends l'ouvrage *aujourd'hui*. A la première découverte, je t'écris.

La généalogie de Jean est bien ceci depuis 1324... n'est-ce pas ?

Jean I^{er} — Marie de l'Isle — 1324.

Adam I^{er} — Alice de Crécy — 1335.

{ Pierre I^{er}.

{ Adam II le Bègue — Alice de Merry — 1370 — d'où

{ Perrenelle et Léonore.

Acquéreur de l'Isle-Adam { Pierre — première femme, Jeanne de Beauvais.
Pierre, deuxième femme, Margueritte de Bouchard de Vendôme, porte-oriflamme (1364).

Les quatre enfants, Pierre, Jeanne, Isabeau et Catherine, issus de Jeanne de Beauvais, sont *inutiles*. Ceux de Margueritte de Vendôme sont bien : Pierre II et Perrenelle II (1390).

Pierre II meurt en 1400, ayant épousé Jeanne de Châtillon, d'où Jean II, Jeanne et Robert.

En 1384, Jean épouse Jeanne de Valengoujart, ce qui fait à Jean II, mon héros, trois générations pleines de noblesse et d'ascendance claire, dès 1324. — En remontant comme tu fais, à 1065, je doute qu'on puisse suivre les traces. Cela suffira donc... jusqu'à plus ample informé.

Écoute : les preuves faites par un certain Pontaubevoye de Lauberdière sont excellentes quant à lui, mais contiennent deux erreurs radicales relatives à la descendance de Robert de Villiers de l'Isle-Adam, premier de nom, seigneur de Valmondois, dont il avait hérité par procès gagné en 1392. Je t'enverrai quelque chose à ce sujet, mais *je n'y suffis plus*. A bientôt lettre.

Autre chose.

Maintenant, veux-tu être bien gentil ? Tu n'aurais, en passant au boulevard des Italiens, qu'à prendre le prospectus des petites *machines à vapeur pour fumigations*.

Voici pourquoi : mon cousin a des maux de tête nerveux et vraiment très douloureux et très opiniâtres. Les fumigations seules peuvent le guérir et il voudrait acheter et se faire envoyer un appareil. — La boutique en question se trouve en longeant le boulevard des Italiens ou des Capucines, à main gauche en descendant des Variétés. — Je lui ai dit que je t'en écrirais et que si tu passais par là, comme tu le fais habituellement, tu m'enverrais le dit prospectus, dans ta première lettre.

Quand tu viendras à Bordeaux, tu seras bien reçu ici. Robert (1) est le descendant seul et direct de La Tour d'Auvergne.

(1) Robert du Pontavice.

Je serai parrain ces jours-ci. Si c'est un garçon, je l'appellerai Jean.

Dans un mois après les relevailles, nous verrons un peu le monde, mes cousins et moi. Le résultat, je te l'écrirai au fur et à mesure. Mais, *mémoire, procès et généalogie* d'abord. Procédons par ordre et terminons l'essentiel. Je vais écrire ce soir aux avoués et avocats de Paris.

Ta main.

Ton dévoué,

L'ISLE-ADAM.

A UNE FEMME.

Madame et chère amie (1),

Vous êtes une gracieuse et spirituelle femme, et, ce qui vaut mieux, une aimable femme. — C'est pourquoi je viens vous dire adieu.

Vous comprenez mieux que je ne puis vous les expliquer les motifs qui m'obligent à vous écrire cette lettre. Ils sont simples et clairs. Nous avons joué, nous étions malheureux, cela nous a rapprochés ; jusqu'à présent personne n'a rien à nous dire : nous ne nous devons que des instants charmants que les oiseaux les plus naïfs ou les quadrumanes les plus collet-montés ne désavoueraient pas.

Eh bien, le jeu brûle, et je sens le roussi. Je ne veux plus, moi, na ! — Je vous aime bien, mais ma chère et bonne petite amie, vous oubliez que nous sommes des gens très sérieux. Permettez-moi de vous dire que je ne suis pas seul au monde et que je suis, tout comme vous, dans une situation que je me borne, — par pure bienséance, à ne qualifier que d'affreuse. Je n'ai ni le droit, ni même le pouvoir de me créer la moindre joie. En un mot, je ne me soucie nullement d'être un lâche comme un bon nombre d'autres.

(1) Inédite, de la collection de M. Ricardo Vinès. Sans indication de date. Probablement vers 1880.

Si, en ce moment, je m'écoute, nous allons être deux fous pour tout de bon, puisque *nous allons perdre le temps à être heureux !* — De quel droit ?

... Sans droits, alors ?... parce que nous le voulons bien ? Ce serait, en effet, suffisant et nous ne sommes pas assez insensés pour estimer la morale d'arrière-boutique dont se repaissent quantité de nos contemporains !...

Mais voici mon motif, à moi.

Tenez, j'ai assez aimé ! je suis incapable de caprices, et, si j'aime jamais, je ne veux aimer que ma femme. — Oui, avec le maire, l'écharpe et tout le tremblement. — C'est dit. En me liant maintenant, même pour un peu de temps, il me semble que je la tromperais d'avance. Et ce serait mal.

Bref, je tromperais deux êtres, ce qui serait vil. Et je me tromperais moi-même, ce qui serait bête. Or, comme avec vous, il n'y a pas à dire mon bel ami, et que, tout en jouant, j'aurais, très vite, je le sens, un attachement très réel et une amitié très tendre pour vous et que, même partagé, ce double sentiment ne saurait être, en réalité, qu'une véritable damnation pour nous deux, adieu !

Chère bonne amie, ma bonne petite Marie, comprenez-moi. C'est ainsi. Je ne suis pas frivole. Je suis atrocement doux, — mais j'ai un peu de raison ; je ne veux pas que vous m'enleviez ce peu-là : vous êtes trop charmante pour qu'on vous aime. Et je profite d'un éclair de bon sens pour vous dire tout ce que je pense, aussi sincèrement que vous le méritez, car je ne veux tromper personne, — et je ne puis me dispenser d'être plutôt brutal que sournois.

De plus, vous ne savez pas, — je suis un sinistre endormeur, voyez-vous. C'est une désolante spécialité. Vous arriveriez à ne plus voir la vie telle qu'elle est ; je donne une langueur désastreuse et ce serait ici quelque chose comme un crime. Je tiens du mancenillier. Rappelez-vous l'effet de la dixième dans le grand unisson de *l'Africaine*, le passage du *la* d'en bas à *l'ut* d'en haut de tous ces violons charmeurs et brusques ! C'est, sans doute, l'effet du poison sur l'épine dorsale que Meyerbeer a voulu exprimer. Je ne suis autre que cette dixième. — Or, il ne s'agit pas de s'endormir, mais d'avoir du courage.

Adieu. Vous avez en moi mieux qu'un ami. Je vous aime beaucoup ; mais ce qui est *décidé* est décidé. Au fond, c'est votre pensée que je viens de traduire. *Ne nous écrivons plus*. Un baiser, du fond du cœur, — le dernier.

J'y mets le brin de cœur que « n'ont pas mangé les bêtes ». Je prends, pour petit nom, zéro. — C'est fini.

A. DE V.

P. S. — Dans un ou deux mois, songez à la bonne visite que je vous ferai ! Ce sera très gentil et nous nous amuserons bien. Mais vous savez, je compte sur votre absolue « obéissance », passez-moi ce petit mot, au nom de notre amitié.

Rien ne doit nous faire changer désormais. — Rien. —

« AXEL » DANS LA « JEUNE FRANCE ».

I

Paris, 12 octobre 1885.

A Monsieur Rodolphe Darzens.

Mon cher Darzens,

Voici (1), corrigée bien entendu à *tête reposée*, l'épreuve de ces quelques vers.

Si M. Demeny veut publier *Axël*, il suffit de m'écrire l'adhésion aux conditions dont nous sommes convenus ; alors, je ferai annoncer au *Figaro* et au *Gil Blas* cette publication qui en vaut presque la peine. Il serait bon

(1) Lettres publiées par la *Revue d'aujourd'hui* dans son premier numéro (1^{er} février 1890).

qu'elle fût annoncée également aux lecteurs de la *Jeune France* (1) pour le mois prochain. Nous disons, cinq numéros à une feuille de seize pages par numéro ; entendu : j'ai calculé bien exactement et cela ne remplira peut-être pas la cinquième feuille.

Un mot de réponse écrite et cordiale poignée de main,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.
32, rue Labruyère.

II

Paris, 13 octobre 1885.

A Monsieur Paul Demeny (2),

M. Rodolphe Darzens ayant eu la gracieuseté de me demander quelque copie pour la *Jeune France* (qui me fut toujours si favorable), j'ai eu le regret de lui dire que, publiant plusieurs volumes cet hiver, il m'était difficile de prendre sur mon temps, compté, d'écrire autre chose. Toutefois, j'avais une œuvre, *Axël*, encore manuscrite et qui représente de longs travaux. Je ne pouvais donc la céder gratuitement. Elle tiendrait à seize pages par numéro, cinq mois de votre Revue. Je veux bien vous la céder pour cent francs par livraison, mais si cette somme vous semble devoir exagérer ce que vous dépensez pour la *Jeune France*, n'en parlons plus. Je ne vous offre *Axël* à ce prix que par sympathie pour votre Revue et ses lecteurs.

Recevez mes salutations empressées,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

(1) Le directeur de la *Jeune France* était M. Paul Demeny, les secrétaires de rédaction M. Rodolphe Darzens, puis M. Victor-Émile Michelet.

(2) Directeur de la *Jeune France*, il avait succédé à M. Allenet. Il dirigea également en 1888 la *Revue libre* (laquelle fusionna rapidement avec la *Revue indépendante*), où l'on retrouve le « Chant du Coq » de Villiers et un conte posthume de Jules Laforgue.

III

Le 18 octobre 1885.

A Monsieur Paul Demeny.

Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre par l'intermédiaire de M. Rodolphe Darzens. J'accepte parfaitement les conditions relatives à la publication d'*Axel* dans la *Jeune France*. J'ai donné la copie à Darzens et je vais immédiatement m'occuper dans les journaux de la question de publicité qui me paraît indispensable dans l'intérêt commun. J'espère, Monsieur, que l'indisposition qui m'oblige à garder la chambre, pour quelques jours encore, me permettra bientôt de venir vous serrer la main. Je pense que notre publication ne sera pas sans utilité.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

IV

Le dimanche 23 octobre 1885.

A Monsieur Rodolphe Darzens.

Mon cher ami,

Je serais allé vous voir au reçu de votre lettre, si moi-même je n'étais obligé de garder le coin du feu sous peine de pneumonie solide. Soignez-vous : ne sortez pas avant d'avoir transsudé ; ne jouez pas avec les refroidissements. Croyez-

moi, ça ne pardonne pas si on les néglige et, tout à coup, on en a pour la vie. On n'y croit jamais. Il FAUT y croire ! puisque pour faire une belle œuvre, la première condition est de durer et qu'avoir évité même inconsciemment les tuyaux de cheminée et les fluxions de poitrine fait partie du talent d'un homme. Donc encore une fois, pas de légère imprudence pendant que vous n'êtes pas bien guéri.

Je vous serre la main de tout cœur,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Hier, je suis allé à l'imprimerie, tout embobeliné de laine et de foulards. J'ai vu le metteur en pages. Tout va bien, n'ayez pas de souci d'*Axël* à cet égard, il a très bien arrangé les choses. Donc, ne sortez pas avant d'être bien guéri. J'espère bien aller vous voir après-demain mardi, vers les cinq heures.

V

Le 8 novembre 1885.

A Monsieur Rodolphe Darzens.

Mon cher ami,

Voici la deuxième partie d'*Axël*. Cela doit prendre à à peu près vingt-cinq pages, quatre de moins que la dernière fois. Le drame, à proprement parler, commence à la troisième partie seulement. J'ai vu le metteur en pages Menet : il m'a dit que vous aviez l'intention de faire tirer une douzaine d'exemplaires de la première partie (ce qui est plus qu'aimable) et il ajoute que ne pouvant débloquenter, il ne peut donner la deuxième partie à composer, faute de caractères ; quelque chose comme cela du moins. En ces conjonctures, je remets donc entre vos mains le manuscrit et j'ajoute que vous devez savoir, aussi bien que moi, la double importance qu'hélas ! je dois attacher à

l'apparition de ses épreuves. Je pense que les suites de votre véhément et rude article ne se sont pas produites — du moins chez l'intéressé — et je ne crois pas même qu'elles se produisent, à moins d'insistance de votre part.

En tout cas, j'ai hâte de savoir quelque chose à ce sujet. Dès la première démarche, je compte sur un mot jeté vite à la poste et un rendez-vous.

Votre main,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VI

Paris, ce 16 décembre 1885.

A Monsieur Paul Demeny.

Monsieur le Directeur (1),

Une persistante indisposition, qui ne me permet, actuellement, aucun travail, m'oblige à vous prier de vouloir bien remettre au prochain numéro de *la Jeune France* la troisième partie de la publication d'*Axël*; attendu qu'il me serait de toute impossibilité d'en reviser les épreuves en ce moment.

Agréez; je vous prie, Monsieur, mes cordialités bien sincères

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

(1) Parue dans le numéro de janvier 1886 de la *Jeune France*. Voici les indications sur la publication d'*Axël* dans la Revue. Le numéro 88, novembre 1885 (t. VIII, 8^e année) donne la première partie; le numéro 89, décembre 1885, la deuxième partie; le numéro de janvier 1886 ajourne pour les raisons indiquées dans la lettre ci-dessus; le numéro 91, février 1886, la troisième partie; le numéro 92, mars 1886, la quatrième partie; le numéro 93, avril 1886, les trois premières scènes de la cinquième partie; le numéro 94, mai 1886, ajourne pour remaniements importants; le numéro 95, juin 1886, la fin du poème dramatique.

Le « Monde tragique », dans cette version, comprenait une seconde et une troisième partie; on sait que dans la publication définitive il n'y a que quatre parties.

A M. VICTOR-ÉMILE MICHELET.

I

7 septembre 1886.

Mon cher ami (1),

Z... est un de mes vieux camarades, et, m'ayant, un soir, montré un *Torquemada* de sa composition dans lequel, — à l'instar de Dostoïewsky, — le digne inquisiteur faisait brûler son bon dieu, — je lui dis ces seuls mots : « A ta place, je prendrais le sujet comme ceci. » Et j'ébauchai l'idée qu'il m'a demandé la permission de traiter à la place de sa première conception. Donc, tout est pour le mieux, et j'aurais l'air d'un monsieur qui reprend ce qu'il a donné si je m'en plaignais. — De plus, je suis charmé (2) qu'il ait écrit cela, car c'était trop difficile pour moi : je l'aurais à peine esquissé en trois semaines au moins de travail. — Il serait donc inutile même d'en parler à cet excellent Z... (3).

Merci et bien cordialement,

Votre ami.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

(1) Les deux lettres qui suivent appartiennent à l'excellente étude de M. Victor-Émile Michelet (*Nos Maîtres : VILLIERS DE L'ISLE-ADAM*, Paris, librairie hermétique, 1910).

(2) « Cette modestie si jolie, commente M. Victor-Émile Michelet, n'était pas feinte. Elle le poussait à n'être jamais satisfait de ce qu'il avait fait. »

(3) Par discrétion et délicatesse, l'auteur étant sans doute encore vivant, M. Victor-Émile Michelet ne l'avait pas nommé. Mais la lettre reproduite ultérieurement en *fac-similé* dans l'ouvrage de M. Fernand Clerget (Paris, Michaud, 1913) révèle qu'il s'agit de Henry La Luberne, dédicataire de *Duke of Portland* dans les *Contes Cruels*, vieil ami de Villiers cité dans *Une soirée chez Nina de Villard (Chez les Passants)*. Une revue de l'époque, que nous avons retrouvée, inséra effectivement un *Torquemada* de Henry La Luberne.

II

Ce 12 février 1888.

Mon cher ami,

Par une série de circonstances incroyables — de transpositions, de dédicaces, etc., — il se trouve une chose vraiment inouïe :

Sur les vingt nouvelles du volume *Histoires insolites*, qui va paraître, c'est vous, — c'est-à-dire celui auquel il me semble, il était non seulement d'amitié, mais de devoir le plus élémentaire de dédier la moins niaise de ces anecdotes, — il se trouve qu'après en avoir eu deux (*Hallidonhill* et *Conte de Fin d'été*) vous avez été OMIS !! Par ces perpétuelles transpositions ! et faute d'avoir mes tierces sous les yeux. — Je suis, en vérité humilié, je vous l'avoue humblement, de cette criminelle étourderie.

Je tâche, à l'instant, de la réparer du moins mal possible, en vous dédiant les *Filles de Milton* qui vont paraître chez M. Baschet dans la Revue ! Mais comprendrez-vous ce qui est arrivé ? Est-ce assez inepte, assez ennuyeux !! Oh ! je vous l'expliquerai de vive voix et alors vous verrez la filière. Comment cette confusion s'est-elle produite, je ne peux pas moi-même le comprendre.

Remarquez bien que ce n'est rien, une nouvelle dédiée ou non, qu'importe ! Mais c'est pour moi bien plutôt qu'est la contrariété, parce que c'est absurde ! Parce qu'en vérité je suis honteux.

Mon cher Michelet, je pars pour Bruxelles demain matin, je vous serre la main en toute hâte, et je vous prie du fond du cœur de comprendre malgré tout que ce n'est pas tout à fait ma faute, et il est impossible d'en être plus vivement peiné que je ne le suis ; cette imprimerie où l'on confond les bons à tirer et les épreuves est une chose triste.

Mais je vous en dédierai deux, et je tâcherai qu'elles ne soient pas trop indignes de votre amitié et de votre intelli-

gence ; j'ai l'air d'un ingrat et cependant ce n'est pas vrai ; c'est incroyable, voilà tout.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

A M. ÉMILE PIERRE.

Mon cher ami.

Voilà : ne pouvant travailler chez moi (et il faut que ça marche vite) je viens te demander encore et toujours un service sans jamais pouvoir t'en rendre un.

Peux-tu me laisser le jour *chez toi* ? J'allumerai Choubersky, j'y verrai clair et les choses profondes que j'ai positivement à coucher sur le vélin, dans l'*Axël* (1) rêvé, n'étant plus troublées par les cris de ma smala, pourront être livrées dans les trois semaines aux yeux égrillards de nos semblables. Est-ce possible ?

A toi, la main, bien à la hâte.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

A dimanche.

18 septembre 1886.

A Monsieur Émile Pierre (2).

A UN AMI.

25 octobre 1886 (3).

Venez, mon cher ami ; ce sera le déjeuner des hypocondres. Si nous rédigeons d'avance le menu de la conversation ? Pourquoi, puisque tout est régulier de nos jours, ne pas

(1) Il s'agit, de toute évidence, d'une revision d'*Axël* en vue de la publication en volume, *La Jeune France* ayant donné la dernière partie du poème dramatique dans le numéro de juin 1886.

(2) Ami des dernières années. Villiers a écrit à son intention une préface, la *Lettre sur un livre*, qui figure dans *Chez les Passants*.

M. Émile Pierre, homme de lettres et journaliste, officier démisionnaire, était né en 1848 ; il mourut quelques années après Villiers. Il a publié *Le rêve d'aimer* chez Marpon et Flammarion, en 1885, et *A plaisir*, chez Savine, en 1887.

(3) Parue dans le *Figaro* (supplément littéraire) du 31 août 1889.

mettre en regard de la carte des choses à manger celle des propos à tenir ?

De cette sorte on aurait d'avance la couleur morale du repas. Essayons :

Potage queues de mots.

Entrées. Poissons et venaisons. Scholl normandes.

Abatages d'oies lyriques.

Anas ressassés et recuits dans leur jus, sauce aux conserves de 1840 par l'éminent professeur Villiers, docteur ès-frivolités littéraires, journaliste sans portefeuille, grand déverseur de malices cousues de fil noir.

Légumes et desserts.

Fatras philosophique à la Pascal, sauce Swift, par le même.

Symboles confits au vinaigre et sauces vertes. Visées hyper-sublimes, sautées sur le gril, frisant le schisme et sentant le fagot, suivies d'un coulis de

Sombres Aperçus.

Prâlines incrustées de pierreries, perles géminées à la gelée de Nidulariums, fromages d'Assyrie.

Eau-de-vie de Saint-Marc-Girardin.

Je suis à peine convalescent et c'est avec un doux sourire, en remuant la tête de haut en bas, que j'écris tout cela tranquillement et avec le plus grand plaisir.

A M. GABRIEL MOUREY.

Monsieur (1),

Vos éloges, bien que trop indulgents, m'ayant [quand même] été sensibles, j'en suis d'autant plus aux regrets de

(1) M. Édouard de Rougemont (*Villiers de l'Isle-Adam*, Mercure de France, 1910, page 279) a reproduit un brouillon de cette lettre, ne portant pas indication du destinataire qui, depuis, s'est fait connaître. M. Gabriel Mourey ne s'était pas dessaisi de l'autographe ; la lettre répondait à une demande de préface pour une traduction des *Poésies complètes* d'Edgar Poe. Les passages en italiques et les crochets constituent les variantes et additions relevées par M. E. Drougard.

ne pouvoir accepter l'honneur d'écrire une préface aux poèmes d'Edgar Poe.

En ce moment, les épreuves de deux livres, des nouvelles à donner aux journaux, etc., me prennent *tous mes instants, car il me faut gagner ma vie avec mon métier (ce qui m'amuse et ce dont je suis presque fier)*. — Or, surtout après les études et notices de Charles Baudelaire, cette préface me demanderait douze ou quinze jours de travail : et voici, en réalité, ce qu'ils me coûteraient :

En douze jours, je puis écrire deux nouvelles, lesquelles me sont payées, chacune, une moyenne de 150 francs, prix que doublent les reproductions. De plus [en dehors de la grande publicité des journaux], elles servent à mon œuvre, si peu qu'elle soit.

Me demander une préface, c'est [donc] me demander de jeter littéralement dans l'eau vingt-cinq louis, environ : ce que je m'empresserais de faire, encore une fois, *étant donné le nom d'Edgard Poe (ce noble mort de faim)*, si mes moyens d'existence me le permettaient.

Il va sans dire que je ne pourrais, en aucun cas, écrire cette préface *avant* d'avoir pris connaissance du manuscrit ou des épreuves.

Enfin, étant donné [aussi] le genre de lecteurs que *j'ai su, paraîtrait-il*, me concilier, cette préface, convenablement *traitée*, équivaldrait à 1.500 exemplaires *de vente* [indépendamment de celle qu'obtiendrait la valeur du livre], *mes livres à moi étant cotés en librairie au double de ce chiffre* — [ce qui est peu, sans doute, mais ce qui est quelque chose].

Or, n'ayant l'honneur de connaître ni votre œuvre, ni votre personnalité, il est *tout* naturel que je ne prenne pas sur moi de sacrifier des intérêts et même des devoirs à l'inconnu.

Veillez donc bien, [Monsieur], ne vous offenser en rien [je vous prie], de cette légitime réponse que, certes, vous feriez vous-même à ma place [sans même prendre, peut-être, la peine de la justifier].

[Ce qui me console, toutefois, de ne pouvoir participer à cette œuvre, élevée à la mémoire d'un grand poète, c'est que mon empêchement, de plus ou de moins, ne saurait lui

porter aucun préjudice] : vous ne pouvez manquer, [en effet], de trouver [dans la littérature française] bon nombre d'écrivains plus autorisés que moi qui, exempts de mes soucis, *s'empresseront* d'accomplir au mieux la tâche que vous désirez.

Recevez [donc], Monsieur, mes vœux [très] sympathiques pour *le succès de votre œuvre*.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce 3 janvier 1888.

Monsieur G. Mourey, 2, rue de Grignan, à Marseille.

A PROPOS D'UNE ÉDITION ILLUSTRÉE.

M. B..., éditeur, place des Vosges, doit faire paraître, aujourd'hui lundi, un de mes livres intitulé, l'AMOUR SUPRÊME (1).

Je m'oppose à la mise en vente de ce livre, et j'en réclame la saisie chez M. B... pour les motifs suivants :

1° Ce volume (ainsi que je suis en mesure de le prouver au tribunal) contient trois nouvelles de plus que celles consenties par moi. Je ne sais en vertu de quel droit M. B*** s'en est accordé la propriété. (C'est un jeune homme, et qui vient d'acheter la maison d'édition où il s'est installé).

2° Diverses illustrations ont été faites en ce livre, sans m'avoir été soumises et même contre mon gré. Presque toutes sont de nature à nuire pour plusieurs raisons sérieuses (celle, par exemple, d'escompter tout l'intérêt que peut offrir l'« *inconnu* » d'une nouvelle, en le présentant IMMÉDIATEMENT, en un dessin, sous les yeux du lecteur, — lequel dès lors, perdant toute curiosité possible, ne s'intéresse plus) ;

(1) Protestation rédigée en juillet 1886 et transmise à plusieurs périodiques.

— etc., etc., — plusieurs mêmes *travestissent* les nouvelles qu'ils semblent commenter, et d'une façon ridicule.

3° *Aucun bon à tirer* d'AUCUNE nouvelle n'a été donné par moi. Aucune *deuxième épreuve* ne m'a été soumise, — et l'on a tiré, imprimé, illustré, etc., SANS ME COMMUNIQUER MÊME UNE SEULE ÉPREUVE DES TROIS NOUVELLES que l'on s'est appropriées sans droit.

4° Les fautes d'impression, depuis la *première* ligne du livre jusqu'à la dernière, sont telles que cela finit par nuire même à la considération littéraire d'un auteur. C'est simplement une dérision.

5° En ne me communiquant pas d'épreuves de plusieurs Nouvelles, en lésant ainsi mon droit et mon devoir d'auteur, M. B*** m'a également privé de mon droit de dédicace de ces nouvelles, de telle sorte que, les ayant promises, il se trouve qu'il me fait manquer à ma parole, en me pillant et en m'imprimant sans mon consentement.

6° M. B..., par des lettres successives que j'ai collectionnées, ne m'a jamais donné plus de vingt-quatre heures pour corriger les premières épreuves des quatre nouvelles sur treize qu'il m'a envoyées ; il me menaçait dans ses lettres de donner le bon à tirer pour une heure de retard, alors que j'ai droit de donner ce bon à tirer et que l'imprimeur qui lui a obéi (savoir M. M...) est, lui-même, responsable d'avoir agi, comme l'éditeur, au mépris des lois de la presse les plus élémentaires. — J'intente donc une action contre l'un et l'autre, et, pour me couvrir, tout d'abord, du dol qui m'est causé par la mise en vente de ce livre, je le saisis simplement.

COMTE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

CONFÉRENCES EN BELGIQUE ET ÉDITION D' « AXEL ».

I

Mon cher M...,

Je vous écris à la hâte (1). Je ne puis envoyer au *Gil Blas*, pour la note, que demain, venant de faire une conférence et me trouvant fatigué, malgré l'étonnant succès qui m'arrive.

Je vous prie, en grande hâte (la poste part) de faire le service (2) avec envoi de l'éditeur (en l'absence de l'auteur). Cela se fait tous les jours. J'ai huit cents francs de conférences à gagner. Je ne veux pas revenir si vite. Mais, demain, je consacre toute la journée à rédiger notes et le reste pour le volume. Sans compter que j'ai tout un autre livre d'épreuves à corriger d'un coup.

Il y a au moins cinq cents exemplaires de vendus d'avance en Belgique, à cause des conférences où j'en ai lu et où je vais en lire quelques extraits. Je vais mardi à Liège, puis à Anvers, Gand, etc. Je serai à Paris sous dix jours.

Votre main,

VILLIERS.

(1) De Belgique où il avait été appelé à faire des conférences en février 1888, Villiers adressait ces billets, reproduits le 1^{er} mai 1890, par la *Nouvelle Revue*, en même temps que des lettres pour la plupart relatives à l'édition d'*Axel*.

(2) Des *Histoires insolites*, annoncées le 27 février 1888 au *Journal de la Librairie*.

II

Mon cher M...,

Vous ne m'envoyez pas de livres et cependant vous ne sauriez croire l'enthousiasme avec lequel je suis reçu ici et comment plus de deux ou trois cents lettrés achètent les livres qui, à tort ou à raison, ne sont pas uniquement écrits pour le cabinet ou pour allumer le feu.

Les journaux disent des choses étonnantes et je suis bien content. Je vais faire des conférences dans plusieurs villes et j'espère revenir avec un peu d'argent. Je ne pourrai guère repartir avant samedi ou dimanche. Il n'est pas possible que les *Histoires insolites* ne soient pas encore brochées.

Je vous serre bien la main,

VILLIERS.

P. S. — J'ai déjà contracté l'accent belge.

III

Mon cher ami,

En toute hâte, le courrier part. Succès colossal, cinq rappels, la reine, etc. Tous les journaux, trois colonnes sur moi. Je demeure au Grand-Hôtel, chambre 147.

Poignée de main en hâte,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

P. S. — Envoyez *Histoires insolites* pour des lectures.

IV

Monsieur,

Je viens de remettre à M... toutes les autres nouvelles du volume *Propos d'au-delà*. Je ne les avais gardées que pour en reviser l'ensemble et en arrêter le point d'unité au point de vue livre.

Merci de votre empressement à me répondre. Je n'en attendais pas moins d'ailleurs de votre confiance et de votre gracieuseté, — certes, je suis bien persuadé que ce qui m'arrive chez M. X..., c'est-à-dire un désappointement inconcevable et au moins surprenant, ne saurait se produire dans une maison comme la vôtre. Car, en vérité, c'est inouï de voir plus de sept cents volumes disparus comme d'un coup de vent.

Lorsque j'aurai l'occasion, qui se présentera bientôt, je l'espère, de faire votre connaissance, je crois pouvoir compter sur un peu de surprise de votre part, au récit sommaire de cette aventure.

En attendant, Monsieur, veuillez agréer mes salutations empressées,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

P. S. — Je me remets aux épreuves d'*Axël*. Je pense que M... pourra le plus prochainement possible me faire parvenir une réponse définitive quant à notre second volume et que vous voudrez bien le presser un peu de ne pas m'oublier.

V

Mon cher M...,

Voici la suite recopiée et raccordée de la *Revue indépendante*. C'est à mettre en pages et définitif. Cela fera certes une nouvelle demi-feuille avec le texte de la revue.

Il serait bon de nous voir aujourd'hui. Comme vous avez bien voulu me promettre de passer chez moi, je vous attendrai avec impatience. Le reste d'*Axël* suivra très vite cette fois, c'est certain. Il faudrait rappeler aux ouvriers la manière particulière dont les titres, les noms et les indications de scènes sont imprimés dans les feuilles précédentes.

A deux ou trois heures.

Poignée de main,

VILLIERS.

VI

Mon cher ami,

Voici des épreuves. Elles sont un peu chargées, mais il n'y aura plus d'autres corrections. C'est définitif. On pourra peut-être faire seize pages avec les placards que j'ajoute.

Vous recevrez une bonne partie du reste à la fin de la semaine, d'un seul bloc. Le temps de recopier six pages. Envoyez-moi les deux premières corrigées pour le bon à tirer.

Je vous serre la main.

VILLIERS.

VII

Mon cher M...,

Voici les bons à tirer. Mais, au moment de tirer, il serait bon de me communiquer la tierce générale du livre, simplement pour *vérifier* (pas autre chose, je le jure) si les corrections ont été faites.

A moins qu'un homme sérieux et compréhensif s'en charge.

J'attends des épreuves avec une impatience fébrile. Il va sans dire que vous avez dû donner *Midas* à composer ? Cela fera un fort volume, et c'est pour le mieux ; de plus, je vous dirai que les numéros des pages de ces épreuves que je vous envoie ne se suivent pas. On arrangera cela sur la totalité des épreuves classées d'après l'ordre que nous avons choisi des nouvelles.

Poignée de main,

VILLIERS.

VIII

Mon cher Malherbe,

C'est, je vous l'ai dit (1), la dernière feuille d'épreuves *surchargée* que je donne, à cause de cette seconde partie, qui est le mélo de l'œuvre, et qui, dans sa sphère, devait n'être pas tout à fait indigne du reste.

(1) Cette lettre et la suivante, adressée, la première, à M. de Malherbe, attaché à la maison Quantin, et la seconde au directeur de la maison, ont été jointes à l'édition d'*Axel*, dans les « Maîtres du Livre » (Crès, 1912).

A présent, je considère la besogne du livre comme finie. Il est nécessaire qu'une épreuve de cette feuille 12 1/2 soit encore tirée, attendu qu'il n'y aurait pas place pour la lecture des spécialistes.

Seulement, j'ai tout pesé, jusqu'à la dernière virgule, je n'ai pas un zeste à changer — et je n'ai qu'à voir si c'est conforme. Voilà tout.

Je termine la totalité de la mise en pages du *Monde Occulte* que j'enverrai mercredi soir. — La fin dans la quinzaine. Nous pourrons paraître fin avril.

Avez-vous encore une bonne feuille ?

11 mars 89.

Bien à vous,

VILLIERS.

IX

Monsieur,

Vous tirez *Axël*, dont j'ai reçu les bonnes feuilles, et nous paraissions fin avril.

Ainsi qu'il était convenu, pour dédommager la maison des frais de remaniements que ce livre — par exception — a causés, vous avez majoré le format et le prix de vente. Le volume — qu'en effet mon genre de clientèle achètera aussi bien en ces conditions — est donc porté de 3 fr. 50 à 7 fr. 50 : — ce qui, bien entendu, ainsi qu'il est d'usage en librairie et d'après notre traité d'ailleurs, porte mes légitimes droits d'auteur à une somme plus forte que celle qui me fut versée pour le format de 3 fr. 50.

Cependant, voulant aussi montrer ma bonne volonté et prendre ma part, dans les limites du très-juste, de ce surplus de frais qu'a coûté mon livre, c'est seulement la moitié de mes droits que je demande, soit 250 francs. Ce qui me paraît équitable !

Je viens de passer quatre mois de maladie grave, sans quitter la chambre : cette petite somme me permettra donc de m'occuper exclusivement et dès à présent des grands

articles qui devront être prêts pour l'apparition du livre et donneront le ton aux autres. — J'ai même sacrifié les conférences annuelles en Belgique — ce qui me fait perdre de 1.500 à 2.000 francs — uniquement pour pousser *Axël* de la façon la plus sérieuse, cette œuvre, d'ailleurs, en valant, je crois, la peine, cette fois.

Bien sympathiquement,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

A MÉRY LAURENT (1).

I

Tout d'abord, je ne vous ferai pas l'injure de vous remercier !

Quand on est aimable comme ça, c'est que c'est de nature. On constate, et cela ne peut s'oublier, voilà tout.

Voyons, je vous en prie, ne m'apportez pas de gourmandises et ne venez pas, en souveraine, dans mon taudion de prince moderne.

Cela me crisperait de ne pouvoir vous accueillir avec les effets de candélabres, de fleurs et de choses délicates

(1) Publiées par M. Édouard de Rougemont. Voici un envoi, inédit, relevé sur la première édition des *Contes cruels* :

A ma chère amie MÉRY LAURENT.

Méry, que vos yeux d'Ariel
Enchantent un peu de leur ciel
Ces histoires couleur de tombes ;
Et, pour laisser joyeux vos soirs,
Que le cri de mes cygnes noirs
S'y change en appels de colombes !

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM,

toutes servies. Je suis de ceux, assez rares, pour qui la détresse n'est qu'un rêve — dont on s'éveille, même dès ce monde. Je n'ai qu'à fermer les yeux pour que bien des Élysées pâlisent devant les *Mille et une Nuits* de mon quatrième : — Mais si vous venez, vous, réalité, songez quel serrement de cœur de ne pouvoir projeter dans l'illusion de la vie le radieux palais où je pourrais vous recevoir convenablement !

— Je laisse, maintenant, les phrases dont le fond est bien affectueusement sincère, pour vous dire combien, si vous le permettez, je suis votre ami, — et bien de cœur. C'est si charmant, à vous, de vous être un peu préoccupée, en bonne camarade, d'un loup de brousses de ma sorte, et d'un loup malade encore.

— Oui, cela va mieux. Je serai bientôt sur pied, et c'est moi qui viendrai vous prendre la main sans rhétorique et, là, de mon mieux.

Avec Totor.

A dimanche donc, sans doute — et au plus tard ! j'en ai vraiment hâte !

Votre ami,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce 12 janvier 1889.

II

Chère amie,

Cette fois, je vous en supplie, n'est-ce pas, n'envoyez plus ! Vous me comblez et vous vous donnez du souci pour cela, ce que je ne me pardonne pas. Songez qu'être venue me voir est suffisant pour que je n'oublie plus.

A la hâte et ne sachant qu'ajouter.

Votre

VILLIERS.

Ce 16 janvier 1889.

III

Fontenay-sous-Bois (Seine).
Avenue des Marronniers, n° 9.

Bien chère amie Méry,

Je suis impardonnable de ne pas vous avoir écrit les louanges de Sœur Macaron, mais c'est que je comptais venir vous les offrir de vive voix ! Quels macarons ! C'est à déguster du pain.

Et puis, d'avoir pensé à moi là-bas, à Nancy !... Ça c'est charmant !

Enfin je trouverai bien, à mon tour, quelque petite surprise à vous faire maintenant que je suis debout et courant les chemins de fer de Nogent, de Paris et de Fontenay malgré le froid noir.

Je n'ai pas encore lieu d'être d'une gaîté communicative. Il m'est arrivé de connaître une chose bizarre... c'est que le mieux est de ne plus s'inquiéter de rien... sinon de demeurer joyeux quand même.

Il ne m'a pas été permis de venir vous voir — car les heures où je *devais* être ici sont précisément celles où vous êtes chez vous. Je reviens à Paris ce soir dimanche ; certes j'espère bien venir vous baiser le bout des doigts demain ou après-demain au plus tard ; avant mon départ pour la Belgique... si toutefois je pars.

Votre

VILLIERS.

Ce 10 février 1889.

IV

Ma chère amie Méry,

Je viens de recevoir la visite du docteur. C'est vraiment un homme de premier ordre et sympathique au plus rare degré immédiat. Quelle bonne grâce — et quelle solide science ! Il a passé vingt minutes à m'ausculter et se rendre compte ; — et m'a positivement *affirmé* que, chez moi, le cœur était sauf.

(A l'état physique, du moins).

De l'hygiène, de l'air et du soleil, peu de médicaments — des gouttes de Fowler, — des frictions à l'eau-de-vie (j'ai oublié de demander si c'était à l'alcool camphré), enfin, c'est très rassurant, car cela signifie que l'on peut améliorer — sinon tout à fait guérir — mon état d'existence. Or, si je retrouve un peu de souffle, je pourrai travailler, ce qui est le salut.

Quant à la maison de campagne, il m'a recommandé de fuir Saint-Germain et les hauteurs. Au premier soleil, j'irai la chercher, soit à Viroflay, soit au Vésinet ; j'ai une liste de localités. Près des bois, un petit jardin, avec un arbre à ombrage, dans les mille francs par an. L'on va m'envoyer un gros chien de garde qui fera les délices de Totor pendant le jour et ma tranquillité pendant la nuit. Il faut que je m'en aille d'ici, pour le 15 avril, dans quinze jours : par conséquent je n'ai que le temps de prendre ce que je trouverai.

Chère amie, voici une lettre où, me couvrant de l'égoïsme effrayant des malades, je ne parle que de moi. Mais, c'est égal, je vous remercie bien vraiment de m'avoir fait connaître le docteur ! Pour lui épargner tout dérangement futur et toute perte d'un temps trop précieux pour de plus malades que moi, je vais composer une page de simple questionnaire très précis — et il lui suffira d'écrire un oui ou un non à la suite de mes demandes ; il m'a suffisamment

deviné, comme maladie et nature, je le parie bien, pour que cela supplée à tout et me guérisse.

Votre

VILLIERS.

Ce 30 mars 1889.

V

Chère amie Méry,

C'est pourtant vrai que, quand on est malade on cherche à avoir des douceurs, tout ce que l'on peut, c'est l'égoïsme naïf, l'état sauvage, une douce animalité.

Je ne suis pas allé chez Cazalis (1). Vous avez eu raison. Je ne pourrai sortir qu'après la mouche. Et alors, vive la joie ! Je serai d'une grande activité pratique.

Et puis, j'irai vous voir, d'abord, ma chère Méry.

Ce soir, si vous avez un peu de pancréatine, — et un peu de quelque chose dont vous mangerez, du ragoût, ou enfin, un petit morceau de votre dîner, ça me ferait bien plaisir d'en avoir.

Votre

VILLIERS.

Ah ! tenez, tant pis, puisque j'y suis, je vais être cynique.

Ne me donnez plus de champagne, chère amie ; — mais si, par hasard (le Dr Robin m'ayant *défendu le vin rouge*) si vous aviez une bouteille de vin blanc naturel (puisqu'on ne peut pas en avoir chez les marchands), — j'en mettrais avec l'eau de Vichy, si vous me la donniez. Hein ? Croyez-vous que je sois étonnant de cynisme ! Mais dame, c'est vous qui m'avez « rendu toujours à demander ».

(1) Jean Lahor.

A VICTOR WILDER.

Ce 16 juin 1889, Nogent-sur-Marne.
15, rue de la Croix.

Mon cher Wilder (1),

Bénédictus (2) m'apprend que vous vouliez venir me voir ; ne venez pas. Je ne puis accepter que vous, malade aussi, et qui avez monté mes quatre étages, rue Fontaine, vous vous imposiez cette nouvelle fatigue, et cette perte de temps.

Vous avez ajouté, m'a-t-il dit, que vous vous faisiez fort d'obtenir 500 francs d'avance du *Gil Blas*, sur de mes prochaines chroniques ou histoires.

Je souhaiterais que vous puissiez réussir en cette tentative, mais je crains bien qu'elle soit trouvée sentimentale. J'ai gagné une pleurésie en venant corriger mes épreuves l'hiver dernier, cette avance pourrait m'aider à me rétablir. Enfin, voyez, mon cher ami ; mais assurez-vous de grâce que le *caissier est averti* avant de m'écrire de venir les prendre. J'espère venir à Paris bientôt ; nous pourrons parler du Midi pour cet automne.

Bien de cœur.

Bonnes amitiés chez vous,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

(1) Victor Wilder, né en 1835, mort en 1892. Littérateur et auteur de nombreux ouvrages sur la musique, biographe de Mozart, Beethoven, critique à *l'Événement*, au *Parlement*, au *Méneſtreſ*, au *Gil Blas*, traducteur de la Tétralogie de Wagner, wagnérien fervent. Villiers lui a dédié le *Jeu des grâces des Histoires insolites* (t. VI des Œuvres complètes). Nous remercions vivement son fils, M. André Wilder, le beau paysagiste, de son intéressante communication.

(2) Musicien ; ami de Victor Wilder, de Villiers, de Judith Gautier,

TABLE DES MATIÈRES

—

PROPOS D'AU-DELA

L'ÉLU DES RÊVES.....	7
MAITRE PIED.....	13
L'AMOUR SUBLIME.....	23
LE MEILLEUR AMOUR.....	37
LES FILLES DE MILTON.....	45
ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU.....	53
FRAGMENT DE ROMAN.....	68

CHEZ LES PASSANTS

L'ÉTONNANT COUPLE MOUTONNET.....	75
UNE SOIRÉE CHEZ NINA DE VILLARD.....	81
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SUR LES PLANCHES.....	87
SOUVENIR.....	96
HAMLET.....	99
AUGUSTA HOLMÈS.....	106
LETTRE SUR UN LIVRE.....	114
LA SUGGESTION DEVANT LA LOI.....	118
LE RÉALISME DANS LA PEINE DE MORT.....	127
LE CANDIDAT, PAR GUSTAVE FLAUBERT.....	140
PEINTURES DÉCORATIVES DE L'OPÉRA.....	146
LA TENTATION DE SAINT-ANTOINE, PAR G. FLAUBERT.....	155
LE CAS EXTRAORDINAIRE DE M. FRANCISQUE SARCEY.....	160
LE SOCLE DE LA STATUE.....	166
LA COURONNE PRÉSIDENTIELLE.....	190

AU GENDRE INSIGNE.....	215
L'AVERTISSEMENT	218

PAGES POSTHUMES

LETTRE DE MUNICH.....	229
SUR UNE PIÈCE D'ÉMILE AUGIER.....	231
LES DANAÏDES HYPERMNESTRA.....	234
ISABEAU DE BAVIÈRE.....	246
LADY HAMILTON.....	254
TRENTE TÊTES SUR LA PLANCHE.....	264
LE CONVIVE.....	267

APPENDICE

NOTES ET PROJETS.....	271
AUTRES FRAGMENTS.....	276
LETTRES.	281

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le 12 mars mil neuf cent trente et un

par

L'IMPRIMERIE ORLÉANAISE

à Orléans

pour le

MERCURE

de

FRANCE

att Bruck

A.F. 940

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

XI

**PROPOS D'AU-DELA
CHEZ LES PASSANTS
PAGES POSTHUMES**



PARIS
MERCURE DE FRANCE
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXXI

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois.

DIRECTEUR : ALFRED VALLETTE

Le *Mercure de France*, fondé en 1890, est à la fois une revue de lecture comme toutes les revues et une revue documentaire d'actualité. Chacune des livraisons se divise en deux parties très distinctes. La première est établie selon la conception traditionnelle des revues en France, et, en même temps que toutes les questions dans les préoccupations du moment y sont traitées, on y lit des articles ou des études d'histoire littéraire, d'art, de musique, de philosophie, de science, d'économie politique et sociale, des poésies, des contes, nouvelles et romans. La seconde partie est occupée par la « Revue de la Quinzaine », domaine exclusif de l'actualité, qui expose, renseigne, rend compte avec des aperçus critiques, attentive à tout ce

qui se passe à l'étranger aussi bien qu'en France et à laquelle n'échappe aucun événement de quelque portée.

Le *Mercure de France* paraît en copieux fascicules in-8, formant dans l'année huit forts volumes d'un maniement aisé. Une Table générale des Sommaires, une Table alphabétique par noms d'Auteurs et une Table chronologique de la « Revue de la Quinzaine » par ordre alphabétique des Rubriques sont publiées avec le numéro du 15 décembre, et permettent les recherches rapides dans la masse considérable de plus de 6.000 pages que comprend l'année complète.

Il n'est pas inutile de signaler que le *Mercure de France* donne plus de matière que les autres grands périodiques français et qu'il coûte moins cher.

**Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande
adressée 26, rue de Condé, Paris-6^e**

Chartres. — Les Imprimeries LAINÉ et TANTET.



